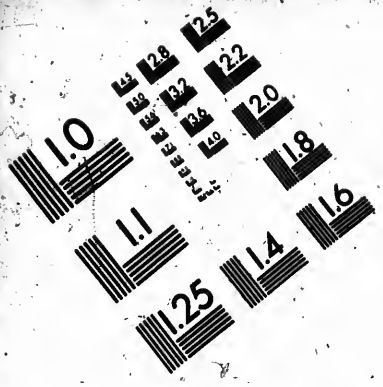

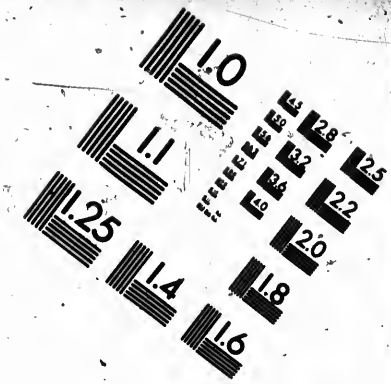

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

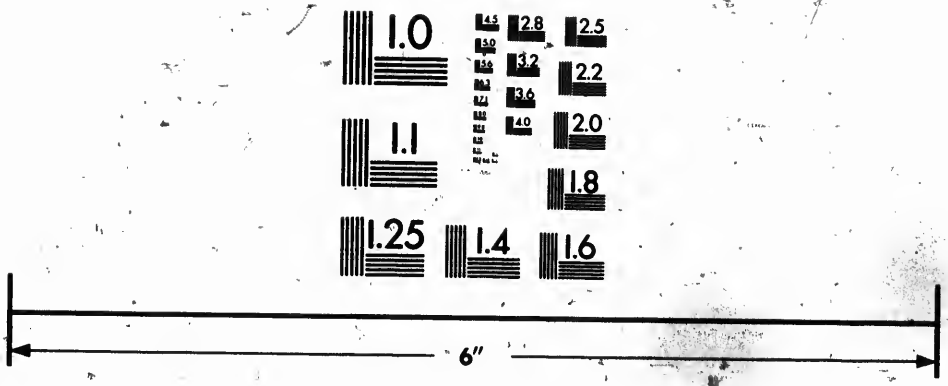

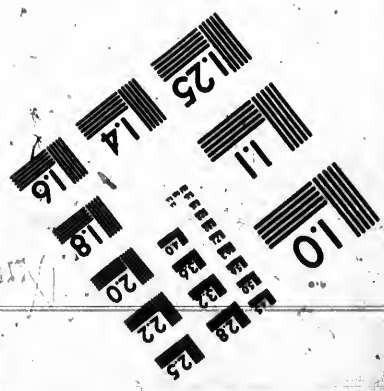

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)

ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1992

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [x] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [x] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [x] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

  Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Harold Campbell Vaughan Memorial Library
Acadia University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Harold Campbell Vaughan Memorial Library
Acadia University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

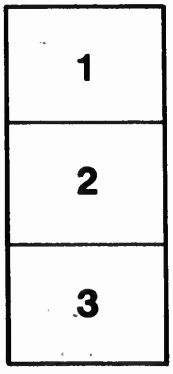

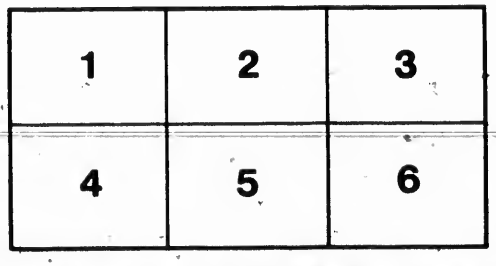

H

D

NO

LE
d
d

Par

Chez

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,
Chez NYON Fils, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Occaſion.

M DCC XLIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

A RB
F1030
.C468

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE,

OU L'ON TROUVERA TOUT ce qui regarde les Découvertes & les Conquêtes des François dans l'Amérique Septentrionale.

LIVRE DIX-NEUVIEME.

MONSIEUR de Vaudreuil continuoit toujours à laisser en repos la Nouvelle York par ménagement pour les Iroquois, & parce qu'il n'étoit pas de la prudence d'approcher la guerre de ces Sauvages. 1705.
Leur différent avec les Outaouais n'étoit pas encore terminé; car quoiqu'on leur eût remis ces Prisonniers, que ceux-ci avoient faits sur

20478

1705. eux à Catarocouy, ils exigeoient une réparation pour ceux, qui avoient été tués. Cela n'étoit pas aisé à obtenir, & on craignoit à tout moment qu'ils ne repriſſent les armes, à quoi le Gouverneur d'Orange ne ceſſoit de les pouſſer.

M. de Vaudreuil reconcilie les Outaouais avec les Iroquois.

Les Outaouais de leur côté ne vouloient plus entendre parler de Paix avec eux; toute leur Jeuneſſe demandoit la guerre, & s'étoit miſe en poſſeſſion de décider dans les Conſeils. La crainte de voir rallumer un incendie, qu'on avoit eu bien de la peine à éteindre, obligea le Général de faire partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, & cet Officier réuſſit enfin, quoiqu'avec bien de la peine, à faire entendre raiſon aux Outaouais. Il ſe fit rendre quelques Priſonniers Iroquois, qu'il trouva encore dans ce Poſte, & il les conduiſit lui-même à Montreal. En les préſentant à M. de Vaudreuil, il lui dit que les principaux Chefs des Outaouais le ſuivoient de près, ce qui engagea ce Général à mander ceux des Iroquois pour les aboucher avec eux, & recevoir leurs Priſonniers.

Ils arrivérent au commencement d'Août à Montreal, & y demeurerent juſqu'au quatorze, ſans que les Outaouais paruſſent, & le Marquis de Vaudreuil ne pouvant les retenir plus lontems, les congédia. Ils lui avoient fait beaucoup valoir la complaiſance, qu'ils avoient euë pour lui, en attendant ſi lontems à ſe faire juſtice des Outaouais, & ils l'avoient fort preſſé de ſe déclarer contre ces Sauvages, qui les premiers avoient oſé violer le Traité de Paix; mais il leur fit obſerver qu'il n'étoit obligé, en vertu de ce même

1705.

Traité, de joindre ses armes à celles des Offensés, que quand il désespereroit d'obtenir les Coupables une satisfaction suffisante ; qu'il ne s'étoit point encore endormi sur cela ; qu'il avoit déja retiré tous les Prisonniers, & qu'il comptoit bien que les Agresseurs feroient le reste.

Il parut que ce discours les avoit appaisés, & ils s'embarquoient déja pour s'en retourner chez eux, lorsque le Sieur de Vincennes arriva de Michillimakinac. Il dit au Gouverneur Général qu'il étoit venu avec les Chefs des Outaouais, & qu'il les avoit quittés assez près de l'Isle, parce qu'ils l'avoient prié de se rendre les devants, pour sçavoir de leur Frere, s'il voudroit bien les admettre en sa présence. M. de Vaudreuil le renvoya pour leur dire qu'ils pouvoient venir, & fit rappeller les Iroquois.

Les Outaouais parurent dans un état d'humiliation, qui annonçoit d'abord qu'ils ne prétendoient pas excuser leur faute. « Mon Frere, dit le Chef, qui portoit la parole, « nous confessons qu'en frappant l'Iroquois sur « Natte (*a*), c'est en quelque façon sur toi, « que nos coups ont porté : pardonnes à des « insensés, qui n'ont plus de conseil, parce « que tous leurs Anciens sont morts. Tu peux « tirer de nous telle vengeance, qu'il te plaira ; « mais si tu veux bien nous faire grace, tu « n'auras pas lieu de t'en repentir. Tant que « nous vivrons, nous ne cesserons de t'en mar- « quer notre reconnoissance, & dès à présent « nous sommes disposés à faire à ceux, que « nous avons offensés, toutes les satisfactions, «

(*a*) C'est-à-dire, sur ton Terrein.

1705. » que tu jugeras à propos de nous imposer.

Il adressa ensuite le discours aux Iroquois, qui étoient présens, & leur parla de maniere, qu'ils en furent touchés. Le Général n'eut après cela aucune peine à les reconcilier. Il ordonna aux Outaouais de remplacer les Morts, ils le promirent; ils commencerent même par faire quelques présens aux Iroquois; le Général leur en fit aussi de son côté; il regala ensuite les uns & les autres, & ils s'en retournerent tous fort contens.

Cette même année M. de BEAUHARNOIS, qui avoit succédé à M. de Champigny dans l'Intendance du Canada, fut nommé Intendant des Classes de la Marine, & eut pour Successeurs MM. RAUDOT, Pere, & Fils. Ce dernier, qui avoit déja exercé l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à Dunkerque, se chargea de la Marine: la Justice, la Police, les Finances & les Affaires générales furent le partage du Pere, qui ayant reconnu d'abord que les Habitans commençoient à se ruiner en procès, au grand préjudice de la culture des Terres, résolut de rétrancher, autant qu'il le pourroit, les procedures, & entreprit d'accommoder lui-même les Parties, ce qui lui réussit au-delà même de ses esperances.

Projet pour le commerce, & le soulagement du Peuple.

Il proposa l'année suivante au Conseil du Roy de permettre aux Habitans, qui, depuis la perte de la Seine, avoient commencé, ainsi que nous avons déja dit, à cultiver le lin & le chanvre, de les employer dans le Pays, où les toiles de France étoient à un prix si haut, que les moins Aisés, dont le nombre étoit le plus grand, ne pouvoient

1706.

atteindre, non plus qu'aux étoffes; desorte que la plûpart étoient presque nuds. 1706.

La réponse du Ministre fut que le Roy étoit charmé d'apprendre que ses Sujets du Canada reconnussent enfin la faute, qu'ils avoient faite, en s'attachant au seul commerce des Pelleteries, & qu'ils s'adonnassent sérieusement à la culture de leurs Terres, particulierement à y semer du chanvre & du lin: que Sa Majesté esperoit qu'ils parviendroient bientôt à construire des Vaisseaux à meilleur marché qu'en France, & à faire de bons Etablissemens pour la Pêche; qu'on ne pouvoit trop les y exciter, ni leur en faciliter les moyens; mais qu'il ne convenoit pas au Royaume que les Manufactures fussent en Amérique, parce que cela ne se pouvoit pas permettre, sans causer quelque préjudice à celles de France; que néanmoins elle ne défendoit pas absolument qu'il ne s'y en établit quelques-unes pour le soulagement des Pauvres. On a en effet profité de cette permission pour faire des toiles & des droguets, & la Colonie en retire un grand avantage.

Cependant les Outaouais ne se pressoient point de remplir la condition, sous laquelle ils avoient obtenu grace du Marquis de Beaudreuil. D'autre part les Missionnaires de Michillimakinac, après avoir brûlé leur Maison, étoient descendus à Quebec, parce que la licence des Coureurs de Bois, plus effrenée que jamais, leur ôtoit toute esperance de faire aucun bien dans ce lieu-là, où depuis le départ des Hurons pour le Détroit, ils n'avoient pas un seul Chrétien. Desorte que les Outaouais, abandonnés à eux-mêmes, ne

Les Outaouais font satisfaction aux Iroquois.

1706 suivoient plûs que leur caprice.

L'embarras, où cet incident jetta le Gouverneur Général, augmenta beaucoup par l'avis, qu'on lui donna, que les Iroquois, choqués du délai de satisfaction de la part des Outaouais; pensoient sérieusement à leur déclarer la guerre. Il étoit d'une très-grande conséquence de les en empêcher, & M. de Vaudreuil fit partir sur le champ Joncaire pour aller réiterer aux Cantons la promesse solemnelle d'une prompte & entiere satisfaction. Il engagea ensuite le P. MAREST à retourner à la Mission de Michillimakinac, en lui donnant sa parole qu'il feroit cesser le sujet de son mécontentement; il le fit accompagner par M. de Louvigni, & tous deux par l'ascendant, qu'ils avoient sur l'esprit des Outaouais, obligerent enfin ces Sauvages à tenir aux Iroquois tout ce qu'ils leur avoient promis.

Hostilité des Miamis contre les Outaouais.

Cette affaire étoit à peine terminée, qu'il en survint une autre beaucoup plus fâcheuse, & qui, sans la sagesse & la fermeté du Gouverneur Général, nous eût engagés dans une guerre contre nos propres Alliés, nous eût peut-être réduits à la dure nécessité de détruire la Nation, qui jusqu'alors avoit été plus constamment attachée à nos intérêts, & eût procuré aux Anglois une grande facilité pour tourner encore une fois les armes des Iroquois contre nous. Voici ce qui y donna occasion.

Des Miamis avoient tué quelques Outaouais, je ne sçai pour quel sujet, & leurs Anciens, à qui la Nation Outaouaise en demanda justice, se contenterent de répondre

que la chose étoit arrivée par mégarde. Quelque tems après un Outaouais, fort considéré dans sa Nation, fut encore tué par un Miami. On demanda encore justice, & on reçut la même réponse. Les Outaouais piqués au vif, s'adressérent à M. de la Motte Cadillac, qui commandoit au Détroit, où il y avoit un Village de Miamis, un d'Outaouais, & un de Hurons : cet Officier répondit qu'il s'informeroit de la maniere, dont la chose s'étoit passée, & qu'il feroit justice. 1706.

Peu de jours après il partit pour Quebec, & en prenant congé des Outaouais, il leur dit que, tant qu'ils verroient sa Femme au Détroit, ils pouvoient demeurer tranquilles ; mais que si elle en partoit, il ne répondoit point de ce qui pourroit arriver dans la suite. Ceux-ci prennent ombrage des François.

A bout de deux mois Madame de la Motte s'embarqua pour aller joindre son Mari à Quebec, & alors les dernieres paroles, que ce Commandant avoit dites aux Outaouais, jointes à ce qu'il les avoit quittés, sans leur faire justice des Miamis, leur firent appréhender que les François n'eussent résolu leur perte, pour les punir de ce qu'ils avoient fait à Carracouy contre les Iroquois ; car quoiqu'ils eussent réparé cette faute, comme les Sauvages ne pardonnent jamais bien sincérement, ils se défient toujours de la sincérité du pardon de la part de ceux, qu'ils ont offensés.

Sur ces entrefaites un Officier, nommé Bourmont, arriva au Détroit pour y relever le Sieur de Tonti, que M. de la Motte Cadillac y avoit laissé Commandant en sa place. Les Sauvages étant allés pour le saluer, Indiscretion de deux Officiers.

1706. selon la coûtume, lui demanderent s'il ne leur aportoit point quelque nouvelle, qui les intéreſſât, & il leur dit d'un air aſſez courroucé, qu'il ne ſçavoit rien, ſinon que M. de la Motte reviendroit au printems prochain, bien accompagné.

Cette réponſe, & plus encore le ton & la maniere dont elle fut faite, donnerent à penſer, ſurtout aux Outaouais, d'autant plus qu'on ne leur parloit point des Miámis. Un mot, qui échapa à M. de Tonti, lorſque ces mêmes Sauvages lui témoignoient leur regret de le perdre, augmenta leur inquiétude. Il leur dit qu'il falloit que la Terre fût renverſée, puiſqu'on le rappelloit, pour mettre un Soldat à ſa place (*a*). Les reflexions, qu'ils firent ſur tout cela, acheverent de leur perſuader qu'on avoit formé quelque deſſein contr'eux, & ils ne diſſimulerent pas leur crainte.

Bourgmont en étant averti, les aſſembla, & après leur avoir dit tout ce qu'il crut de plus capable de les raſſûrer, il leur propoſa d'aller en guerre avec les Miamis, les Iroquois, & les Hurons contre les Sioux. Il ſe flatta même de les y avoir engagés; mais il ſe trompoit, & ne connoiſſoit pas les Sauvages. Le diſcours, qu'il leur avoit tenu, & la propoſition, qu'il leur fit, ne ſervirent qu'à les confirmer dans la penſée qu'il cherchoit à les trahir par le moyen du Chef des Hurons, eſprit fourbe & dangereux; & ils s'imaginerent que cet Homme étoit de concert avec les Miamis, leſquels ne faiſoient

(*a*) Bourgmont n'étoit qu'un Enſeigne en ſecond, & Tonti étoit Capitaine.

semblant de vouloir marcher contre les Sioux, que pour tomber sur eux pendant la marche, tandis qu'ils ne penseroient à rien ; & que les Iroquois étoient du complot. 1706.

Leurs soupçons se fortifiant de jour en jour par de nouveaux avis, qu'ils recevoient de toutes parts, & qui ne leur auroient fait aucune impression, s'ils n'avoient eu l'esprit préoccupé, ils résolurent de prévenir les Miamis. Les plus Sages vouloient néanmoins qu'on s'expliquât auparavant avec les Français ; mais le plus grand nombre, poussé par un Chef, nommé LE PESANT, fut d'un avis contraire. Ce Chef leur rappella tous les sujets, qu'ils avoient de se défier du Commandant du Détroit, & la résolution fut prise de faire main basse sur les Miamis à la premiere occasion, qui se présenteroit ; mais de faire toujours semblant de se préparer à la guerre des Sioux. Les Outaouais se vengent des Miamis.

Tous étant prêts à partir pour cette Expédition, les Chefs des Outaouais allerent trouver Bourgmont, & lui demanderent s'il n'avoit point reçu de nouvelles de Quebec, ou de Montreal. Cet Officier ne parut pas seulement faire attention à ce qu'ils disoient ; ce qui les choqua beaucoup : un moment après le Chien de Bourgmont ayant mordu un de ces Sauvages à la jambe, & celui-ci ayant battu le Chien, le Commandant se jetta sur lui, & lui donna tant de coups, qu'il en mourut peu de tems après : cette violence mit les Outaouais au désespoir. Ils partirent le lendemain, ne respirant que la vengeance, & convaincus qu'elle étoit nécessaire à leur conservation.

1706. Il n'y avoit pourtant encore que les Chefs, qui fussent instruits de leur dessein, tous les autres croyant marcher contre les Sioux; mais quand ils eurent gagné le Bois, on les en informa, & on leur recommanda de ne faire aucun tort ni aux François, ni aux Hurons. Ils retournerent donc sur leurs pas, & quelque tems après ayant rencontré six Miamis, ils se jetterent sur eux, & en tuerent cinq. Le sixiéme se sauva dans le Fort, & en y entrant se mit à crier : *Les Outaouais nous tuent.*

A ce cri tous les autres Miamis, qui étoient encore dans leur Village, accoururent pour se refugier aussi dans le Fort, & comme on aperçut les Outaouais, qui les poursuivoient, le Commandant fit tirer sur eux, & quelques-uns furent tués. Le P. CONSTANTIN, Recollet, Aumônier du Fort, se promenoit dans son jardin, & ne sçavoit rien de ce qui se passoit; quelques Outaouais se saisirent de lui, & le lierent; mais Jean le Blanc, un de leurs Chefs, qui avoit assisté à l'Assemblée de Montreal, où la Paix générale fut signée, le délia, & le pria d'aller dire au Commandant qu'ils n'en vouloient point aux François, & qu'il le prioit de cesser de faire tirer sur eux.

Un Pere Recollet est tué dans le Fort, par les Outaouais.

Comme ce Religieux étoit près d'entrer, se joignirent à lui, des Outaouais, qui les aperçurent, firent sur eux une décharge de fusil, & le P. Constantin en reçut un coup, dont il tomba mort sur le champ. Un Soldat François, qui revenoit du Village des Hurons, fut aussi tué de la même maniere, &

par le même hazard. Bourgmont fit alors fermer la porte du Fort ; on continua de tirer sur les Outaouais, & trente de ces Sauvages périrent, soit par le canon des François, soit par le feu, que firent sur eux de toutes parts les Miamis & les Hurons. 1706.

Il y avoit tout lieu de croire que ce désordre ne finiroit, que par la destruction de l'un des deux Partis, qui paroissoient acharnés l'un contre l'autre, & n'écoutoient plus que leur fureur ; mais dans le tems, qu'on s'y attendoit le moins, les Outaouais se retirerent dans leur Villages, les autres Sauvages en firent autant de leur côté, & le calme fut rétabli par tout, comme il arrive dans ces orages qui surviennent souvent sur Mer, la font paroître en un moment toute en feu, & s'appaisent lorsqu'on s'y attend le moins.

Cette nouvelle étant portée à Quebec, le Marquis de Vaudreuil se trouva dans un grand embarras, qui fut encore augmenté par une Députation, qu'il reçut dans le même tems de la part des Iroquois. Les Députés lui déclarerent que les Cantons étoient résolus de faire la guerre aux Outaouais ; qu'après ce qui venoit de se passer, ils ne doutoient point qu'il ne leur abandonnât cette Nation perfide, & ils ajoûterent qu'ils avoient déja donné avis de leur dessein aux Anglois. Embarras de M. de Vaudreuil.

La Motte Cadillac étoit parti pour retourner au Détroit avec sa Famille, & un grand Convoi d'Hommes & de munitions ; ainsi le Général n'étoit plus à portée de concerter avec lui ce qu'il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate. Le parti, qu'il prit, ne pouvoit être plus sage. Il commença par dé- Le parti, qu'il prend.

1706. clarer aux Iroquois qu'il ne souffriroit pas qu'ils fissent la guerre aux Outaouais sans son consentement, & il leur parla sur ce point d'un ton si ferme, qu'il les arrêta. Outre l'inconvénient, qu'il falloit prévenir de laisser entrer les Iroquois dans une querelle, qui par-là deviendroit beaucoup plus difficile à appaiser, M. de Vaudreuil étoit encore bien aise de montrer aux Anglois, que quelque crédit, qu'ils se flatassent d'avoir parmi les Iroquois, il en avoit encore plus qu'eux.

Il résolut ensuite de temporiser jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de ce que la Motte Cadillac auroit fait au Détroit. Enfin il se proposa de ne point pousser à bout les Outaouais, dont la ruine, ou le désespoir ne pouvoient manquer d'apporter un grand préjudice à la traite des Pelleteries. Il fut encore confirmé dans cette pensée à l'arrivée d'un Chef de cette Nation, qui étant venu le trouver pour lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé au Détroit, lui apprit que tous les Outaouais de ce Poste s'étoient retirés à Michillimakinac, où ils avoient été très-bien reçus de leurs Freres, & ajoûta que, s'il leur déclaroit la guerre, il n'auroit pas à faire à eux seuls.

M. de Vaudreuil crut néanmoins ne devoir pas se rendre si facile à recevoir ses excuses, & envoya ordre à tous les François de Michillimakinac de descendre dans la Colonie. Il espera même que cette marque de son ressentiment mettroit la division parmi ces Sauvages, & obligeroit les Innocens à lui livrer les Coupables. Il fit sçavoir sa résolution à M. de la Motte Cadillac, & lui manda que

son avis étoit qu'il se contentât d'être sur ses gardes, & de ne rien entreprendre jusqu'à ce que les circonstances donnassent quelques lumieres pour voir à quoi on devoit s'en tenir : d'autant plus qu'on ne pouvoit se déterminer à rien, avant que de sçavoir quel seroit le succès du voyage de Joncaire, qu'il venoit d'envoyer aux Iroquois. 1706.

Imprudence de la Motte Cadillac.

Cet avis arriva trop tard au Détroit, où le Commandant avoit pensé tout perdre, pour avoir trop présumé de l'autorité, qu'il s'étoit acquise sur les Sauvages. Il avoit appris sur sa route le désordre arrivé dans son Poste, & comme il se trouvoit alors assez proche du Canton de Tsonnonthouan, il y prit une Escorte de six-vint Hommes. Il fit plus ; car il avertit tous les autres Cantons d'envoyer le plus qu'ils pourroient de leurs Gens l'attendre à l'entrée du Détroit, voulant qu'ils fussent témoins de la maniere, dont il alloit traiter leurs anciens Ennemis.

Il ne fut pas cependant lontems sans reconnoître l'imprudence de cette démarche, & à son arrivée au Détroit, au lieu de marcher contre les Outaouais, comme il en avoit eu le dessein, il se contenta de mander leurs Chefs : ceux-ci de leur côté, allarmés par l'approche des Iroquois, lui firent réponse qu'ils iroient rendre raison de leur conduite à leur Pere Ononthio, & la Motte Cadillac ne jugea pas à propos d'aller plus loin ; il demeura tranquille dans son Poste, & les Iroquois furent congédiés.

Députés des Outaouais à Montreal.

Dès que l'hyver fut passé les Chefs des Outaouais partirent pour Montreal, où ils arriverent au mois de Juin 1707. & où ils trou-

1707. verent M. de Vaudreuil. Jean le Blanc, qui portoit la parole, commença par faire un récit exact de ce qui s'étoit passé au Détroit, & insista beaucoup sur ce qui leur avoit été assuré de bien des endroits, qu'ils ne seroient pas plûtôt partis pour la guerre des Sioux, que les Miamis iroient égorger leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. Il dit ensuite que peu de jours après le funeste coup, qui les avoit rendu criminels à ses yeux, il étoit allé seul pour faire des excuses au Sieur de Bourgmont, & qu'il n'en avoit pu avoir audience; que le lendemain il y étoit retourné jusqu'à six fois, & chaque fois avec un Sauvage d'une autre Nation, des Colliers & des Castors, & toujours inutilement. Il fit sentir l'imprudence de cet Officier, qui en faisant tirer sur les Outaouais, avoit été cause de la mort du P. Recollet, & du Soldat François.

Discours du Chef de la Députation.

» Enfin, mon Pere, ajoûta-t-il, me voici » à tes pieds: tu sçais que je ne suis pas le plus » coupable, & que si j'en avois été cru, tu » n'aurois aucun sujet de te plaindre de nous. » Tu n'ignores pas que jamais je ne me suis » écarté de mon devoir, du moins jusqu'à ce » malheureux jour: tu peux être instruit que je » suis le Fils du premier des Sauvages de toutes » les Nations d'en-haut, qui soit venu trouver » les François au travers des Bois. M. de Cour- » celles lui avoit donné la clef de la Colonie, » & l'avoit invité à y venir souvent: c'est le » plus cher heritage, que j'aye reçu de celui, à » qui je dois le jour; mais de quelle utilité me » sera cette clef, si je ne puis m'en servir dans » la seule occasion, où j'aye pu en avoir besoin? » Que viens-je faire ici? J'y viens apporter ma

tête, j'y viens te présenter des Eſclaves, pour » 1707.
réſuſciter les Morts; j'y viens t'aſſûrer du «
reſpect ſincére de tes Enfans : que puis-je da- «
vantage? Je vois pourtant bien que tu ne ſeras «
pas content, qu'on ne t'ait livré le Péſant; «
c'eſt proprement le ſeul Coupable; mais il «
ne nous eſt pas poſſible de le remettre entre «
tes mains, ſans nous attirer ſur les bras toutes «
les Nations, dont il eſt Allié. «

Réponſe de M. de Vaudreuil.

M. de Vaudreuil répondit qu'il comprenoit bien la difficulté, qu'il auroit à lui amener le Peſant, qu'il vouloit néanmoins l'avoir, & qu'il l'auroit; que toutes les Nations étoient inſtruites de la faute des Outaouais; qu'il falloit qu'ils le fuſſent auſſi de leur repentir, & de la ſatisfaction, qu'ils en feroient; que le mal s'étoit fait au Détroit; que c'étoit là qu'il devoit être réparé, & qu'il enverroit ſur cela ſes ordres à M. de la Motte Cadillac; qu'ils allaſſent le trouver, & qu'ils ne manquaſſent point d'exécuter tout ce qu'il leur diroit de ſa part.

Il les congédia avec cette réponſe, ſans vouloir accepter leur Collier, & il fit partir avec eux M. de St Pierre, à qui il donna ſes inſtructions pour le Commandant du Détroit. A leur arrivée dans ce Poſte la Motte Cadillac leur déclara nettement qu'il n'y avoit point de grace à eſperer pour eux, s'ils ne lui amenoient le Peſant, & il ajoûta que, s'il n'avoit pas retenu les Hurons & les Miamis, ces Nations l'auroient déja vengé.

Conduite de M. de la Motte Cadillac déſaprouvée.

Cette fermeté les déconcerta, ſi cependant tout ceci n'étoit pas un jeu : ils virent bien, ou firent ſemblant de voir qu'il ne leur reſtoit plus d'autre reſſource, que d'obéir, & ils

1707. répondirent au Commandant qu'ils alloient chercher le Criminel, qu'ils le lui ameneroient, ou qu'ils lui casseroient la tête. Ils partirent en effet pour Michillimakinac, & M. de S. Pierre les y accompagna. La promptitude de leur obéissance donna lieu de juger que la Motte Cadillac leur avoit fait pressentir qu'il useroit d'indulgence : ce qui est certain, c'est que le Pesant arriva bientôt après au Détroit, qu'il fut d'abord mis aux fers, & que tous les Chefs de sa Nation s'étant jettés aux genoux du Commandant pour lui demander la grace du Prisonnier, elle fut accordée sur le Champ. On a beaucoup raisonné sur cette conduite, bien des Gens se persuaderent dès-lors que l'impunité d'un tel attentat auroit des suites plus fâcheuses, que celles, qu'on auroit pu appréhender d'une plus grande sévérité, & c'étoit ceux, qui connoissoient mieux les Sauvages, qui pensoient ainsi : la suite n'a que trop justifié leur conjecture.

Le sentiment de M. de Vaudreuil n'étoit point qu'on pardonnât au Pesant ; mais qu'on l'abandonnât à la Justice de sa Nation, dans laquelle il seroit du moins demeuré sans crédit, & qui auroit peut-être été contrainte de le sacrifier à ses Ennemis. Rien n'étoit plus sage, & ce parti n'avoit aucun des inconvéniens, qu'on craignoit ; mais le Général avoit eu ses raisons pour laisser au Sieur de la Motte Cadillac une liberté entiére d'agir au Détroit, comme il le jugeoit à propos. Le plus grand mal fut que ce Commandant avoit promis aux Miamis la tête du Chef Outaouais, & nous verrons bientôt jusqu'où ils porterent leur ressentiment de ce qu'on ne leur avoit pas tenu parole.

Les Iroquois se comporterent assez bien pendant tous ces mouvemens, & la Nouvelle York jouissoit toujours à leur consideration d'une espéce de Neutralité, où elle se maintint, tant que le Parti des Hollandois y fut le plus fort; mais les Abénaquis continuoient à désoler la Nouvelle Angleterre, M. Dudley n'ayant pas voulu, ou n'ayant pas osé accepter la Neutralité, qu'on lui avoit aussi proposée pour cette Province. Les cris des Habitans, qui ne pouvoient cultiver leurs Terres, ou qui les voyoient tous les jours ravagées par les Sauvages, l'inquiettoient beaucoup, & il crut que le meilleur moyen de faire cesser les hostilités, qui en étoient le sujet, étoit de chasser entiérement les François de l'Acadie.

1707. Nouvelle Entreprise des Anglois sur l'Acadie.

Il s'y résolut donc, & fit ses préparatifs avec autant de secret que de diligence; de sorte qu'on n'avoit guéres que des soupçons de ce dessein au Port Royal, lorsque le sixiéme de Juin vint-quatre Bâtimens Anglois, dont le plus fort étoit de cinquante piéces de canon, parurent à l'entrée du Bassin. M. de Subercase y avoit une Sentinelle de quinze Hommes, qui n'eurent que le tems de se retirer à la faveur des Bois, & ils n'étoient pas encore arrivés au Fort, qu'on en apperçut la Flotte Ennemie, laquelle vint mouiller à une lieuë de la place.

Le lendemain elle mit à Terre, une lieuë plus bas, quinze-cent Hommes du côté, où étoit le Fort, & cinq cent du côté de la Riviere; ce qui causa une si grande allarme, que le Gouverneur eut bien de la peine à rassurer sa Garnison. Il en vint pourtant à bout, en témoignant lui-même beaucoup d'assurau-

1707. ce, & donna ensuite ses ordres pour arrêter le plus lontems qu'il seroit possible l'Ennemi dans les Bois, parce qu'il y avoit au Fort des brêches, qu'il falloit réparer : car il semble qu'il y ait eu une espéce de fatalité attachée au Port Royal, pour que ses Gouverneurs, même les plus vifs & les plus vigilans, y fussent toujours pris au dépourvû.

Bonne conduite de M. de Subercase.

M. de Subercase, au moment qu'il aperçut la Flotte Angloise, avoit aussi fait avertir les Habitans de se rendre auprès de lui ; mais ceux, qui étoient les plus proches, ne purent arriver que le septiéme au soir. A mesure, qu'ils venoient, on les faisoit filer les uns à droite, les autres à gauche, pour aller au devant des Ennemis, & pour retarder leur marche, en escarmouchant à la faveur des Bois, ce qui eut tout le succès, qu'on en pouvoit espérer. Le huitiéme presque tous les Habitans s'étant rendus au Fort, M. de Subercase renforça les Détachemens, qu'il avoit faits pour harceler les Anglois, mais il les fit avertir tous de ne pas tellement s'engager, qu'ils ne pussent aisément regagner le Fort, au cas, qu'ils fussent poussés.

Les Anglois sont battus par tout.

Ils le furent en effet ; mais ils ne firent retraite, qu'après avoir tué bien du Monde aux Ennemis. Le Corps de cinq cent Hommes fut le premier, qui s'ouvrit le passage, & le Gouverneur envoya des Canots & des Batteaux pour embarquer ceux, qui se retiroient devant eux. Il les fit ensuite défiler pour aller joindre les autres, qui avoient à faire au Corps le plus nombreux, & qui avoient à leur tête Denys de LA RONDE, Gentilhomme Canadien, Frere de M. de

Bonaventure, & Enseigne de Vaisseau. Il les suivit bientôt lui même, après avoir pris ses mesures pour arrêter les cinq cent Anglois au passage de la Riviere. 1707.

L'après-midi du même jour il y eut un combat assez vif, où M. de Subercase eut son Cheval tué sous lui. Il n'y perdit pourtant qu'un Homme, & n'en eut qu'un de blessé. La perte des Anglois fut plus grande; mais leur extrême supériorité obligea le Gouverneur à faire retraite; il la fit en bon ordre, & ne fut point poursuivi. L'Ennemi fut même deux jours sans rien faire. Il s'approcha ensuite d'un demi-quart de lieuë, & se disposa à attaquer le Fort. Comme la Garnison n'étoit pas suffisante pour défendre en même tems la Place & les Maisons voisines, Subercase fit brûler toutes celles, qu'il ne pouvoit pas garder, & où les Assiégeans auroient pu se loger.

La nuit suivante, qui étoit celle du dix à l'onze, la Tranchée fut ouverte, & il ne fut pas possible de s'y opposer. Le lendemain le Gouverneur fit sortir quatre-vint, tant Habitans, que Sauvages, qui se partagerent des deux côtés de la Riviere, & qui s'étant embusqués dans le Bois, arrêterent tout court quatre cent Anglois, qui avoient été détachés pour tuer les Bestiaux. Le Baron de Saint Castin s'avança même avec six Canibas à la vûë des Ennemis, leur tua six Hommes, alla ensuite rejoindre sa Troupe, & chargea avec tant de résolution les quatre-cent Anglois, qu'il les obligea à rentrer dans leur Camp fort en désordre.

Ils ouvrent la tranchée devant le Port Royal.

Le seiziéme de grand matin on aperçut un

1707. grand mouvement dans la Tranchée, & le Gouverneur soupçonna que les Assiégans formoient quelque dessein pour la nuit suivante. En effet vers les dix heures du soir, comme il achevoit de visiter les Postes, il fut averti qu'on entendoit un bruit sourd, comme de Gens, qui marchoient. Il recommanda par tout un grand silence, de qui fit connoître aux Ennemis qu'on étoit sur ses gardes. Cela ne les empêcha pourtant point de commencer l'attaque; mais ils s'y prirent de trop loin. Ils tirerent beaucoup sur les batteries de la Place, & à la faveur de ce feu ils firent glisser quatre à cinq cent Hommes pour attaquer les brêches, qu'ils croyoient en bien plus mauvais état, qu'elles n'étoient.

Ils s'étoient même flattés d'une grande désertion de la part de la Garnison, parce que quelques Soldats en avoient déja donné l'exemple; mais ils furent trompés. D'autre part le canon du Fort, qui fut très-bien servi, leur fit abandonner le dessein de donner l'assaut, & les Troupes, qui s'étoient avancées pour cela, ne pouvant plus souffrir le feu continuel, qu'on faisoit sur elles, se retirerent. Mais entr'onze heures & minuit le Gouverneur s'aperçut que le Fort étoit investi de toutes parts; que les Ennemis étoient postés dans les Ravines & dans les Vallons, qui environnoient la Place, qu'ils s'étoient même retranchés, & à l'abri [illegible]

Cette vûë l'inquieta vérit[illegible]ment, toutefois il fit si bonne contenance, que les Anglois en furent intimidés à leur tour, & soupçonnerent apparemment quelque mine. N'osant donc approcher de la Place, ils vou-

lurent mettre le feu à une Fregate, & à quelques Barques, qui étoient mouillées sous le canon du Fort; mais y ayant trouvé trop de résistance, ils se coulerent derriere quelques maisons, qu'on avoit laissées sur pied, regagnerent de là leurs retranchemens, & rentrerent avant le jour dans leur premier Camp. 1707.

Le lendemain ils s'embarquerent dès que la Marée le leur permit, laissant quatre-vingt des leurs, qu'on trouva morts en divers endroits, outre plusieurs qu'on découvrit dans la suite auprès de leur Camp. Ils avoient brûlé toutes les Habitations, qui étoient au-dessous du Fort, & quelques-unes de celles, qui étoient au-dessus, & ils en emmenoient tous les Bestiaux; mais on en reprit la plûpart. Au reste le Port Royal fut principalement redevable de sa conservation à soixante Canadiens, qui y étoient entrés douze heures avant que la Flotte Angloise jettât les ancres dans le Bassin. Les Habitans, qui depuis trois ans n'avoient reçu presque aucun secours de France, étoient pour la plûpart assez mal disposés, & le Gouverneur manda au Ministre que, si le Baron de Saint Castin ne s'étoit pas rencontré parmi eux, il ne sçavoit pas trop ce qui en seroit arrivé. Ils levent le siége, & se retirent.

Il ajoûtoit dans sa Lettre que la situation des Sauvages de son Gouvernement, surtout des Micmaks, n'étoit pas meilleure que celle des Habitans; qu'ils étoient tout nuds, & qu'il en seroit de même des Canibas & des Malecites, s'ils ne négocioient pas avec les Mahingans, ou plûtôt par le moyen des Mahingans avec les Anglois, lesquels leur

1707. payoient le Caſtor à un écu la livre, & recevoient leurs marchandiſes à très-bas prix. Ainſi nos propres Ennemis fourniſſoient les beſoins à nos plus fidéles Alliés, que nous laiſſions manquer du néceſſaire, tandis qu'ils expoſoient tous les jours leur vie pour notre ſervice; la Religion ſeule les retenant dans nos intérêts. C'eſt un fait de notorieté publique, auquel je ne vois pas ce que pourront oppoſer ceux, qui ſoûtiennent que les Sauvages n'embraſſent jamais ſincérement le Chriſtianiſme, & qu'on ne doit nullement compter ſur leur converſion.

Cauſes du mauvais ſuccès de leur Entrepriſe.

Pour revenir à la Flotte Angloiſe, celui, qui la commandoit, nommé le Colonel MARK, ayant touché, en s'en retournant, à Kaskebé & à Peſcadoué, où ſa Nation avoit des Forts & des Etabliſſemens, y apprit qu'on avoit déja commencé à faire à Baſton des réjouiſſances pour la priſe de Port Royal. Cette nouvelle l'obligea de reſter à Kaskebé, d'où il écrivit au Gouverneur Général & au Parlement qu'il ne partiroit point de ce Poſte, qu'il n'eût reçu leurs ordres: qu'il les ſupplioit de ne lui point imputer la mauvaiſe réuſſite de ſon Expédition, parce que toute ſon Armée s'étoit ſoulevée contre lui, & n'avoit jamais oſé riſquer un aſſaut général, quoiqu'elle fût de trois mille Hommes effectifs; & que les principaux Officiers avoient apuyé la déſobéiſſance des Soldats.

Ce n'étoit pas la premiere fois, que cela étoit arrivé aux Anglois dans l'Amérique; mais ſouvent on aime mieux croire un ſeul Homme coupable, que toute une Multitude.

Mark n'en fut pas cru sur sa parole, & il apprit que la Populace de Baston étoit animée contre lui à un point, qu'elle l'auroit mis en piéces, s'il eût paru dans cette Ville au moment, que la nouvelle de la levée du siége y arriva. Il reçut par la même voye ordre de rester où il étoit, de ne laisser débarquer Personne, & d'attendre les résolutions, qui seroient prises dans le Conseil, & dont on lui feroit part, quand il en seroit tems. 1707.

Résolution du Conseil de Baston.

En effet le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre ayant fait assembler en diligence tous les Députés des Villes & des Bourgades, qui sont du ressort du Parlement de Baston, leur représenta vivement que la Nation étoit déshonorée à jamais, si on ne réparoit l'affront, que le Colonel Mark venoit de recevoir devant le Port Royal. Il s'offrit ensuite d'y aller en Personne, & assûra qu'il périroit plûtôt, que de ne pas réduire l'Acadie sous l'obéissance de la Reine.

L'Assemblée ne crut pas qu'il dût se mettre lui-même à la tête de cette Entreprise; mais qu'il suffisoit de fortifier la Flotte de cinq, ou six cent Hommes, & de trois gros Navires; d'y embarquer trois des principaux Membres du Parlement, avec le Fils du Gouverneur Général, qui avoit été nommé depuis peu Procureur de Sa Majesté. Elle confirma dans le Commandement le Colonel Mark, qu'Elle déclara pleinement justifié des griefs, dont on l'avoit chargé, & qui fut pourvû par avance du Gouvernement de l'Acadie.

Les préparatifs de cette nouvelle Expédi-

1707. tion furent faits avec une diligence, qui répondoit aux esperances, qu'on en avoit conçuës, & le vintiéme d'Août, qui étoit un Dimanche, la Flotte Angloise parut vers les dix heures du matin à l'entrée du Bassin du Port Royal avec un vent aussi favorable, qu'elle le pouvoit desirer. Aussi à deux heures après midi étoit-elle mouillée, rangée en très-bel ordre, & hors de la portée des bombes. Ce spectacle si peu attendu jetta la consternation dans le Fort, & quoique la Garnison en eût été renforcée de l'Equipage d'une Fregate du Roy, commandée par M. de Bonaventure, il n'y eut Personne, qui ne crût qu'il y avoit de la témérité à tenter seulement de résister à une si grande Armée.

La Flotte Angloise retourne beaucoup plus forte au Port Royal.

Fermeté & diligence du Gouverneur.

M. de Subercase fut presque le seul, qui ne désespera point de triompher encore une fois des Anglois, & sa résolution rendit le courage à ses Troupes. Son plus grand embarras fut pour rassembler les Habitans, dont plusieurs étoient éloignés de sept lieuës; mais les Ennemis, par trop de confiance dans leurs Forces, lui en donnerent le loisir. Ils attendirent au lendemain à faire leur descente, & le Gouverneur, dans l'incertitude du lieu, où ils la feroient, jugea à propos de retenir dans sa Place, non-seulement toute sa Garnison; mais les Habitans mêmes, qui se rendoient par Troupes auprès de lui.

Les Anglois font leur descente.

Enfin le vintuniéme, sur les dix heures du matin, on aperçut quatre-vint chaloupes, ou Pyrogues, toutes remplies de Soldats, qui débarquoient, & qui allerent débarquer tout ce Monde du côté opposé à celui du Fort. Ces Troupes se mirent aussitôt en marche au travers

avers du Bois, & elles allerent camper un part de lieuë au-dessus de la Place, dont les n'étoient plus séparées que par une Riere. Alors M. de Subercase fit filer le long cette Riviere environ quatrevint Sauvages, trente Habitans, avec ordre de la passer e demie-lieuë plus haut, & de s'embusier dans les endroits, d'où ils pourroient us aisément tomber sur les Détachemens, i se feroient pour ruiner les Habitations, nt le plus grand nombre étoit de ce côté-là. 1707.

Les Troupes débarquées resterent tout le nt-deux dans leur Camp pour s'y fortifier, le vint-troisiéme au soir il s'en détacha sept, uit-cent Hommes, qui se mirent en marre, précédés d'une Garde de dix Soldats, mmandés par un Lieutenant. Cet Officier prit pas toutes les précautions, qu'il connoit de prendre dans un Pays couvert, & on ne connoît point; il tomba dans une buscade, où il fut tué avec huit de ses ns. Les deux autres furent pris, & menés Gouverneur, lequel sçut d'eux que les nemis avoient embarqué leur Artillerie ns deux petits Bâtimens, pour la faire ler à la faveur des ténébres de la nuit parvant le Fort. Differentes attaques sans succés.

Sur cet avis il donna ordre qu'on allumât feux le long de la Riviere pendant tout tems, que la Marée monteroit, & cette caution empêcha l'Artillerie de passer. utre part le Détachement ayant vû sa de avancée défaite, n'osa aller plus loin, retourna au Camp, d'où Personne ne sorle vint-quatre, à cause des continuelles rmes, que donna la Garnison du Fort,

1707. Le lendemain les bombes obligerent les Anglois à quitter leur Camp ; & ils allerent se poster vis-à-vis du Fort ; mais Subercase les y donna encore moins de repos, parce qu'il s'étoit aperçu qu'ils vouloient y établir des batteries de canons & de mortiers. Le vingt-six ils décamperent de nouveau, & allerent se placer une demie-lieuë plus bas ; mais dès le lendemain le Gouverneur commanda un Détachement, qui leur tua trois Sentinelles & les obligea de décamper pour la troisiéme fois. Ils se posterent hors de la portée de nos bombes ; mais on leur envoya encore plusieurs petits Partis, qui ne cesserent point de les harceler.

Le vingt-neuf ils ne parurent occupés qu'à se retrancher ; mais le trente ils se rembarquerent tous sur les quatre heures du soir. Monsieur de Subercase soupçonna que c'étoit pour faire une tentative de l'autre côté de la Riviere, & il la fit repasser à ceux qui étoient au-delà. En effet le trente-unième au lever du Soleil les Troupes Angloises firent leur descente à la faveur du canon de la Flotte, & dès qu'elles furent débarquées, elles se mirent en marche.

Elles avoient devant elles une pointe couverte de Bois, où le Baron de S^t. Castin s'étoit mis en embuscade avec cent cinquante Hommes ; il les laissa approcher jusqu'à la portée du pistolet, & il fit alors sur elles trois décharges consécutives avec beaucoup d'ordre. Elles les soûtinrent avec une intrépidité, que S^r. Castin n'avoit pas attenduë, & parurent résolues à forcer le passage à quelque prix que ce fût ; mais elles s'arrêterent

ut-à-coup, & peu de tems après on aper- 1707.
t cinquante Chaloupes, qui regagnoient
Navires, & tout le Détachement, qui
ſoit retraite.

Alors le Gouverneur fit ſortir le Sieur de Combat très-vif.
BOULARDERIE, Enſeigne de Vaiſſeau,
ec cent cinquante Hommes pour renforcer
Troupe de St. Caſtin, & lui-même le ſui-
t de près avec ſix-vint Hommes pour le
urenir, laiſſant M. de Bonaventure dans
Fort, où tout étoit en bon état. Il s'avança
ſuite pour obſerver les Ennemis, & il re-
arqua qu'ils défiloient du côté de leurs Cha-
upes. Il donna auſſitôt ordre à la Boular-
ie de les ſuivre, & s'ils faiſoient mine
s'embarquer, de les charger.

Cet Officier, qui bruloit d'impatience
en venir aux mains, marche trop vîte, &
mmença l'attaque avec ſoixante & dix,
quatre-vint Hommes au plus; il ſauta
ns un de leurs Rétranchemens, le força,
y tua bien du Monde: animé par ce pre-
er ſuccès, il ſe jetta dans un ſecond Ré-
nchement, où il reçut un coup de ſabre
corps, & un autre à la main. St. Caſtin
SAILLANT prirent ſa place; on ſe mêla,
ſe batit avec acharnement à coups de
che & de croſſes de fuſils, & les Ennemis,
i étoient au nombre de quatorze, à quinze-
nt Hommes, reculerent au moins de quinze-
nt pas vers leurs Chaloupes.

Cependant quelques-uns de leurs Officiers,
nteux de fuir devant ſi peu de Monde, les
aenerent ſur nos Gens, qui ſe retiroient
leur côté vers le Bois, parce que Saint Ca-
n & Saillant avoient auſſi été bleſſés; mais

1707. qui voyant revenir l'Ennemi, firent volteface, & témoignerent tant de réſolution, que les Anglois n'oſerent approcher. Ils ſe contenterent de faire quelques décharges de mouſqueteries, & s'éloignerent de nouveau. M. de Subercaſe en profita pour retirer les Bleſſés, & faire repoſer ſes Troupes. Au bout d'une heure il commanda un Habitant, nommé GRANGER, fort brave Homme, pour remener le Détachement de la Boularderie contre les Anglois, qui ne l'attendirent point, & coururent ſe rembarquer, ce qu'ils firent avec beaucoup de confuſion.

Le ſiége eſt levé, Perte des Anglois & des François.

Le même jour la plus grande partie de la Flotte leva les ancres, & alla les rejetter hors du Baſſin, où l'on jugea qu'ils avoient jetté leurs Morts à la Mer; car on en trouva dans la ſuite un grand nombre, qui avoient été rejettés ſur le rivage. Le lendemain premier de Septembre, toute la Flotte ſe rejoignit, & alla faire du bois & de l'eau une lieuë en dehors de la Baye Françoiſe. M. de Subercaſe avoit envoyé du Monde le long de la Côte pour les obſerver, & quelques-uns lui raporterent que deux de leurs Chaloupes paſſant aſſez près d'eux, ils entendirent qu'on ſe querelloit dans une, & des Soldats, qui diſoient que le Commandant méritoit d'être pendu, pour avoir fait périr inutilement tant de Monde, & qu'aſſûrément la Reine en feroit bonne juſtice.

Enfin cette Flotte mit à la voile quinze jours après être entrée dans le Port Royal, & ſans avoir oſé même attaquer le Corps de la Place. Les François n'eurent que trois Hommes tués, & tout au plus quinze bleſſés.

1707.

. de Saillant, Enseigne de Vaisseau, fut seul Homme de marque, qui y perdit la e. On fit quelques Prisonniers, parmi les-nels se trouva le Pilote d'une des Gardes-côtes.

Cet Homme dit à M. de Subercase que nnée précédente la Reine avoit mandé au ouverneur Général de la Nouvelle An-leterre qu'elle vouloit avoir l'Acadie avant fin de la guerre, & que, s'il ne pouvoit s tirer de son Gouvernement assez de For-s pour faire cette conquête, elle lui en-rroit du secours, que ce Général & les incipaux Membres du Parlement lui avoient pondu du succès de cette Entreprise, & que s le mois d'Août dernier, ils en avoient çu des remercimens de Sa Majesté Bri-nnique. Il ajoûta que les Bastonnois s'é-ient épuisés pour cette derniere Expédition; e néanmoins on feroit certainement au intems prochain un plus grand effort, & e l'intention de la Reine étoit de ne ja-ais rendre l'Acadie, si une fois elle en oit en possession.

L'Acadie est plus négligée que jamais.

Il s'en falloit bien qu'on fût aussi attentif n France à la conservation de cette Pro-nce, qu'on l'étoit en Angleterre aux moyens e la conquérir. Les Vaisseaux du Roy, qui rriverent au Port Royal peu de tems après la vée du siége, n'y apporterent aucunes mar-handises, ni pour les Habitans, ni pour les auvages, ce qui embarrassa fort le Gouver-eur, qui n'avoit retenu les uns dans le de-oir, & n'avoit engagé les autres à le se-ourir, que par des promesses, qu'il se voyoit ors d'état de tenir.

1707. Il assûra même dans sa Lettre au Ministre qu'il s'étoit trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, & généralement tout ce dont il pouvoit absolument se passer, pour soulager la misere des plus pauvres; il ajoûtoit dans la même Lettre qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit faire un Etablissement solide en Acadie; que cette Colonie pourroit en peu de tems devenir la source du plus grand commerce du Royaume; qu'il étoit parti cette même année de la Nouvelle Angleterre une Flotte de soixante Navires, chargés de Morues pour l'Espagne & la Méditerranée, qu'il en devoit bientôt partir une plus nombreuse pour les Isles de l'Amérique, & que tout ce Poisson se pêchoit sur les Côtes de l'Acadie. C'est-à-dire, que les Anglois, dans le tems même, qu'ils ne pouvoient réussir à se rendre Maîtres de cette Province, trouvoient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage.

Nouveau désordre arrivé au Détroit.

Cependant les Miamis ne pouvoient digerer qu'on eût accordé la vie au Chef Outaouais, qui les avoit si fort maltraités, & ne cessoient de demander sa tête au Commandant du Détroit. Ces Sauvages avoient leur principal Etablissement sur la Riviere de Saint Joseph, où le P. AVENEAU, leur Missionnaire, par une douceur inaltérable, & une invincible patience étoit parvenu à prendre sur eux le même ascendant, qu'avoit eu le P. Allouez, son Prédécesseur.

Mauvaise conduite du Commandant.

M. de la Motte Cadillac, qui vouloit gouverner ces Sauvages à sa mode, ne voulut pas souffrir que dans une Bourgade de cette

ation, éloignée de plus de cent lieuës du 1707.
Détroit, Personne eût plus de crédit que lui, obligea le P. Aveneau d'abandonner sa Mission. Il eut bientôt tout lieu de s'en repentir : les Miamis n'ayant plus de Missionnaire pour moderer leurs saillies, renouvellerent leurs instances pour être vengés du Pesant. Il voulut les amuser, il fit venir au Détroit le Pesant, après lui avoir donné des assurances qu'il n'avoit rien à craindre, & en effet tout ce qu'il exigea de lui, fut qu'il s'établît au Détroit avec sa Famille.

Les Miamis au désespoir de se voir ainsi jouer, tuerent trois François, & firent quelque dégât aux environs du Détroit. La Motte Cadillac fut même averti qu'ils avoient comploté de le massacrer, & de faire main basse sur tous les François du Détroit ; que des Iroquois & des Hurons étoient entrés dans ce complot, & qu'ils auroient déja éxécuté leur noir projet, si un Ouyatanon ne les avoit trahis. Ces avis, & l'insulte qu'il venoit de recevoir, lui firent prendre la résolution de faire la guerre à ces Barbares, & il parut s'y disposer sérieusement ; mais on fut bien étonné de voir que tous ses préparatifs aboutirent à conclurre avec eux un accommodement peu honorable pour lui, & pour la Nation Françoise.

Il en arriva ce qui est toujours inévitable, quand on mollit avec les Sauvages, surtout après les avoir ménacés. Les Miamis garderent mal les conditions du Traité, où ils avoient remarqué de la foiblesse, & le Commandant François se vit enfin obligé de marcher contr'eux à la tête de quatre cent

1707. Hommes, partie François & partie Sauvages. Ils se défendirent assez bien ; mais ils furent forcés dans leur rétranchement, & n'ayant plus de ressource, que dans la clémence du Vainqueur, ils se soûmirent à tout ce qu'on exigea d'eux : mais pour empêcher que dans la suite ils ne fissent quelque nouvelle sottise, qui nous mît dans la nécessité de les pousser à bout, on jugea à propos de leur renvoyer leur Missionnaire.

Bonne conduite de Joncaire parmi les Iroquois.

Les Cantons Iroquois gardoient toujours exactement la neutralité ; les Missionnaires y contribuoient sans doute beaucoup par leur vigilance, & par leurs bonnes manieres ; mais ils y étoient beaucoup aidés par la bonne conduite du Sieur de Joncaire, & par la bonne intelligence, que cet Officier entretenoit avec eux. Joncaire adopté par les Tsonnonthouans, & fort aimé des Onontagués, alloit sans cesse d'un Canton à l'autre ; il avertissoit les Missionnaires de tout, & ne faisoit aucune démarche, que de concert avec eux, & par-là il venoit à bout de rompre toutes les mesures, & de déconcerter toutes les intrigues des Anglois. Il charmoit les Iroquois par sa franchise : il parloit leur Langue aussi-bien qu'eux, ce qui flatte infiniment les Sauvages ; il les gagnoit par ses libéralités ; il s'en faisoit estimer par sa hardiesse, & il sçavoit prendre son parti, sans hésiter, dans les occasions, où il falloit qu'il se décidât promptement, qualités essentielles dans la situation, où il se trouvoit.

Les Iroquois Chrétiens se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange.

Mais tandis qu'on réussissoit si bien à empêcher les Iroquis Idolâtres de prendre parti avec les Anglois contre nous, le Gouverneur d'Orange négocioit avec presqu'autant de suc-

ès auprès des Iroquois Chrétiens & domi- 1707.
iliés dans la Colonie. Il y avoit déja quel-
ue tems, qu'on remarquoit un rélâchement
ensible dans la piété de ces Néophytes, &
n ne pouvoit l'attribuer qu'à l'yvrognerie,
ont il n'étoit presque plus possible de les
uérir. Car malgré les défenses réitérées du
Roy & les diligences du Gouverneur de Mont-
eal, le commerce de l'eau-de-vie avoit repris
igueur, & on commença de s'apercevoir
u'il n'y avoit plus tant à compter sur les
roquois du Sault S. Louis & de la Montagne,
à l'occasion d'un grand Parti de guerre, qui
e forma au commencement du printems de
'année suivante, pour aller du côté de Bas-
on.

Cette Expédition avoit été résoluë dans un Projet d'un grand Parti de guerre.
grand Conseil tenu à Montreal avec les Chefs
de tous les Sauvages Chrétiens établis dans
la Colonie, & d'autres Abénaquis en devoient 1708.
être avec cent Canadiens choisis, outre un
grand nombre de Volontaires, la plûpart
Officiers dans nos Troupes, ce qui faisoit
en tout quatre-cent Hommes. MM. de St
Ours des Chaillons, & Hertel de Rou-
ville devoient commander les François, &
le Sr Boucher de la Perriere devoit
conduire les Sauvages. Comme il étoit im-
portant que ce projet fût tenu secret jusqu'au
moment du départ des Guerriers, & que la
marche fut prompte, il fut reglé que les
deux premiers Commandans prendroient leur
route par la Riviere de S. François, avec les
Algonquins, les Abénaquis de Bekancourt,
& les Hurons de Lorette, & que la Perriere
avec les Iroquois iroit par le Lac Cham-

1708. plain ; que tous se rendroient au Lac *Nikisipique*, & que les Sauvages Voisins de l'Acadie s'y trouveroient au tems marqué.

Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François.

Divers incidens penserent rompre l'Entreprise, & différerent le départ des Guerriers. Enfin le vintsixiéme de Juillet ils se mirent en marche ; mais des Chaillons & Rouville étant arrivés à la Riviere de S. François, eurent avis que les Hurons étoient retournés sur leurs pas, parce qu'un d'entr'eux ayant été tué par mégarde, apparemment à la chasse, ce malheur fit croire aux autres que leur Expédition seroit funeste pour eux. Les Iroquois, que la Perriere menoit par le Lac Champlain, suivirent bientôt cet exemple, prenant pour prétexte que quelques-uns des leurs étoient malades, & que la maladie pourroit bien se communiquer à toute l'Armée.

Les Abénaquis ne se trouvent point au rendez-vous.

M. de Vaudreuil, à qui les Commandans donnerent avis de cette désertion, en lui demandant ses ordres, leur répondit que, quand les Algonquins & les Abénaquis de Bekancourt les abandonneroient aussi, ils ne laissassent pas de continuer leur route, & qu'ils fissent plûtôt une irruption sur quelque endroit écarté, que de revenir sans rien faire. Des Chaillons communiqua cette Lettre aux Sauvages, qui lui jurerent de le suivre par tout, où il voudroit les mener ; ils partirent donc au nombre de deux-cent, & après avoir fait cent cinquante lieuës par des chemins impratiquables, ils arriverent au Lac Nikisipique, où ils ne trouverent point les Abénaquis, Voisins de l'Acadie, lesquels avoient été obligés de tourner leurs armes ailleurs.

Ils prirent alors le parti de marcher contre

un Village appellé *Hewreuil*, compoſé de vingt-cinq, à trente Maiſons bien bâties, avec un Fort, où logeoit le Gouverneur. Ce Fort avoit une Garniſon de trente Soldats, & il y en avoit au moins dix dans chaque Maiſon. Ces Troupes ne faiſoient que d'arriver dans ce lieu, & y avoient été envoyées par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, qui, ſur l'avis de la marche des François, avoit envoyé de pareils Détachemens dans toutes les Bourgades de ce Canton.

1708. Priſe d'une Bourgade Angloiſe.

Nos Braves ne furent point déconcertés en apprenant qu'on étoit ſi bien préparé à les recevoir; & ne pouvant plus compter ſur la ſurpriſe, ils crurent pouvoir y ſuppléer par leur valeur. Ils repoſerent tranquillement toute la nuit, & le lendemain une heure après le Soleil levé, ils ſe mirent en ordre de bataille. Rouville fit alors un petit Diſcours aux François pour exhorter tous ceux, qui pourroient avoir eu quelque demêlé entr'eux, à ſe réconcilier ſincérement, & à s'embraſſer, ce qu'ils firent tous. Ils firent enſuite leur priere, & marcherent contre le Fort. Ils y trouverent beaucoup de réſiſtance; mais ils y entrerent enfin l'épé & la hache à la main, & y mirent le feu.

Toutes les Maiſons ſe défendirent auſſi très-bien, & eurent le même ſort. Il y eut environ cent Anglois de tués dans ces différentes attaques; pluſieurs autres, qui attendirent trop tard à ſortir du Fort & des maiſons, y furent brûlés, & le nombre des Priſonniers fut conſidérable. Pour ce qui eſt du butin, il n'y en eut point, on n'y ſongea que quand tout eut été conſommé par les flammes. D'ailleurs on entendoit déja de tous

1708. les Forts & de tous les Villages voisins le son des tambours & des trompettes ; & il n'y avoit pas un moment à perdre pour assurer la retraite.

Les Vainqueurs tombent dans une embuscade.

Elle se fit avec beaucoup d'ordre, chacun n'ayant pris de vivres que ce qu'il lui en falloit pour le retour. Cette précaution étoit encore plus nécessaire, qu'on ne le croyoit. Les Nôtres avoient à peine fait une demie lieuë, lorsqu'en entrant dans un Bois, ils tomberent dans une embuscade, que leur avoient dressée soixante & dix Hommes, lesquels avant que de se découvrir, tirerent chacun leur coup. Nos Braves essuyerent cette décharge sans branler, & par bonheur elle ne fit pas un grand effet. Cependant tous les derrieres étoient déja remplis de Gens de pied & de Cheval, qui les suivoient de près, & il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que de passer sur le ventre à ceux, qui venoient de tirer.

Elle est forcée.

On le prit sans balancer, chacun jetta son pacquet de vivres, & presque toutes ses hardes, & sans s'amuser à tirer ils en vinrent d'abord aux armes blanches. Les Anglois étonnés d'une attaque si brusque, faite par des Gens, qu'ils croyoient avoir mis en désordre, s'y trouverent eux-mêmes, & ne purent se remettre : de sorte qu'à la réserve de dix ou douze, qui gagnerent au pied, tous furent tués, ou pris.

Nescambiouit, qui étoit revenu de France l'année précédente, combattit toujours auprès des Commandans ; il fit merveille avec un sabre, dont le Roy lui avoit présent, & reçut un coup de feu au pied. Nous eûmes dans

les deux actions dix-huit Hommes blessés, trois Sauvages & cinq François tués, & du nombre des Morts furent deux jeunes Officiers de grande espérance, Hertel de Chambly, Frere de Rouville, & VERCHERES. Plusieurs Prisonniers faits à l'attaque d'Hewreuil se sauverent pendant le dernier combat. 1708.

Belle action de quelques Officiers.

Tous les autres se louerent beaucoup des bons traitemens, qu'ils avoient reçus de leurs Vainqueurs pendant la retraite, qui se fit sans aucun accident après la rencontre, dont je viens de parler; & divers traits, que l'on racontoit de quelques-uns des Officiers & des Volontaires, leur firent encore plus d'honneur, que les preuves éclatantes, qu'ils avoient données de leur bravoure. J'en fus instruit des premiers, parce que je me trouvai à Montreal sur le Port même, lorsque le Parti y débarqua vers la mi-Septembre. On donnoit surtout de grandes louanges au Sieur Dupuys, Fils du Lieutenant particulier de Quebec, lequel avoit poussé l'humanité jusqu'à porter une bonne partie du chemin la Fille du Lieutenant de Roy d'Hewreuil, qui ne pouvoit presque point marcher.

Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange.

On étoit surpris en Canada de l'inaction, où demeuroit la Jeunesse Angloise, beaucoup plus nombreuse que la Françoise, & on en demanda la raison à un des Prisonniers. Sa réponse découvrit la véritable cause, qui avoit fait relâcher les Iroquois, que la Perriere conduisoit à la derniere Expédition. Cet Homme dit que ce n'étoit pas la faute des jeunes Gens de sa Nation, s'ils n'étoient pas venus cette année en Parti contre les François, que plus

1708. de cinq cent des plus alertes en avoient demandé la permission au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, & l'avoient obtenuë ; mais que comme ils étoient sur le point de se mettre en marche, ils avoient reçu un contr'ordre sur une Lettre du Gouverneur d'Orange à son Général.

Infidélité des Iroquois Chrétiens.

Dans cette Lettre, ajoûta-t-il, le Gouverneur mandoit qu'à ce coup il étoit Maître des Iroquois Chrétiens, qui lui avoient assûré qu'aucun Sauvage n'iroit plus en guerre contre les Anglois ; qu'ainsi il étoit inutile de faire aucune dépense pour attaquer les François, qui réduits à eux seuls n'étoient pas en état de rien entreprendre ; de sorte qu'on pouvoit se promettre que les Colonies Angloises jouiroient désormais d'une tranquillité parfaite, qui étoit tout ce qu'on y souhaitoit.

Ce même Prisonnier dit encore qu'on avoit cru à Hewreuil & dans tous les Cantons, que le Parti, qui desola ce Village, n'étoit qu'un Détachement d'un Corps de seize cent Hommes, dont le Gros n'étoit pas loin ; que la même chose s'étoit dite à Baston, & que dans toute la Nouvelle Angleterre on étoit continuellement sous les armes, ce qui fatiguoit beaucoup les Habitans. Enfin on apprit d'un autre Prisonnier que le Gouverneur d'Orange avoit fait depuis peu des présens considérables aux Iroquois Chrétiens.

Ils réparent leur faute.

Ces Sauvages furent extrêmement mortifiés de se voir ainsi découverts, & plus encore du mépris, que le Marquis de Vaudreuil avoit affecté de leur témoigner, lorsqu'ils eurent abandonné le Sieur de la Perriere ; car il s'étoit contenté de leur faire dire, que puisqu'ils

aimoient tant la paix, ils pouvoient dorénavant demeurer tranquilles sur leurs nattes, & qu'il se passeroit fort bien d'eux. Ils en furent picqués au vif, & leur dépit eut tout l'effet, que le Général en avoit espéré. Ils leverent plusieurs Partis de guerre; les Abénaquis de Bekancourt, dont malgré ce qu'en avoit dit M. Schuiler, on n'avoit pas soupçonné la fidélité, & qui venoient de donner de si bonnes preuves de leur attachement à nos intérêts, se joignirent à eux, & les uns animés par leurs derniers succès, les autres par le desir de répater leur faute, porterent la désolation dans plusieurs Quartiers de la Nouvelle Angleterre. 1708.

Ce qui se passe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange.

Le Général de son côté se plaignit vivement au Gouverneur d'Orange de ce que tandis qu'il laissoit en repos son Pays, & toute la Nouvelle York par considération pour les Hollandois, & pour lui personnellement, & cela dans la vûë de faire garder aux Iroquois une neutralité, qui n'étoit pas moins avantageuse aux Colonies Angloises, qu'à la Nouvelle France; non-seulement il ne cessoit point de solliciter les Cantons à reprendre les armes, & faisoit construire un Fort dans celui d'Agnier; mais qu'il travailloit encore à lui débaucher les Sauvages domiciliés dans le centre de la Colonie Françoise. Schuiler ne répondit rien sur le premier article; mais voici quelle fut sa réponse sur le second.

Pour ce qui est du Collier, que j'ai envoyé « à dessein d'empêcher les Sauvages de prendre « parti dans la guerre, qui se fait contre le « Gouvernement de Baston, il faut que j'avoue « le fait; mais j'y ai été poussé par une chativ «

1708. » Chrétienne. Je n'ai pu me dispenser de croire
» qu'il étoit de mon devoir envers Dieu & mon
» prochain de prévenir, s'il étoit possible, ces
» cruautés barbares & payennes, qui n'ont été
» que trop souvent exercées sur les malheureux
» Peuples de ce Gouvernement-là. Vous me
» pardonnerez, Monsieur, si je vous dis que
» je sens mon cœur se soulever, quand je pense
» qu'une guerre, qui se fait entre des Princes
» Chrétiens, obligés aux Loix les plus exactes
» de l'honneur & de la générosité, dont leurs
» nobles Ancêtres leur ont donné de si beaux
» exemples, dégénére en une barbarie Sauvage
» & sans bornes. Je ne puis concevoir qu'il soit
» possible de mettre fin à la guerre par de sem-
» blables voyes, & je voudrois que tout le
» Monde pensât comme moi sur ce sujet.

Pitre Schuiler étoit un fort honnête Homme, & il n'exprimoit ici que ses véritables sentimens; mais il étoit assez instruit de ce qui s'étoit passé depuis cinquante ans dans cette partie de l'Amérique, pour sçavoir que c'étoit les Anglois, qui nous avoient réduits à la dure nécessité de laisser agir nos Sauvages comme ils faisoient dans la Nouvelle Angleterre. Il ne pouvoit ignorer les horreurs, ausquelles s'étoient portés les Iroquois à leur instigation pendant la derniere guerre; qu'à Baston même les François & les Abenaquis qu'on y retenoit Prisonniers, y étoient traités avec une inhumanité peu inférieure à cette barbarie, dont il se plaignoit si amérement; que les Anglois avoient plus d'une fois violé le droit des Gens, & les capitulations signées dans les meilleures formes, tandis que les Prisonniers de cette Nation ne recevoient que de bons traitemens

de notre part & de celle de nos Alliés.

1708.

Il étoit encore aisé de lui prouver que, ni les François, ni les Sauvages de leur Parti, n'avoient jamais exercé les cruautés, qu'il leur reprochoit, que par represailles; & qu'avant que de se résoudre à prendre cette voye pour faire cesser la barbarie, dont les Iroquois usoient contre nos Officiers, nos Missionnaires, & nos Habitans, & les mauvais traitemens, que les Bastonnois faisoient souffrir à nos Alliés, & à nous-mêmes, on avoit lontems laissé couler bien des larmes à tout ce que la Nouvelle France avoit de plus illustre. Mais en quoi il étoit lui-même inexcusable, c'est que dans le tems, qu'il vouloit arracher les armes des mains des Iroquois Chrétiens, il usoit de toutes sortes de moyens pour engager les Iroquois Idolâtres à les prendre contre nous, quoiqu'il ne pût douter que ceux-ci ne portassent beaucoup plus loin que ceux-là ces fureurs, qu'il détestoit.

Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louysiane.

Ce n'étoit pas seulement en Canada, que les Anglois cherchoient à nous faire des Ennemis des Sauvages, dont nous avions toujours sçu beaucoup mieux qu'eux nous attirer l'estime & l'affection. La Colonie de la Louysiane étoit encore dans sa premiere enfance; rien n'étoit plus foible, que les deux, ou trois Etablissemens, que nous y avions. Il est vrai qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Habitans naturels du Pays: on les traitoit bien, ils paroissoient contens de nous, & c'étoit peut-être ce qui nous retenoit dans une sécurité, dont un peu plus de prudence auroit corrigé l'excès.

Mais les Anglois de la Caroline ne laif-

1708. serent pas de prendre de grands ombrages de ces nouveaux Etablissemens, & l'on découvrit cette même année que les Tchactas, nos plus fidéles Alliés, avoient reçu de la part de la Reine de la Grande Bretagne des présens, & que le motif de cette libéralité étoit d'obtenir de ces Sauvages un passage libre sur leurs Terres aux troupes Angloises, pour engager les autres Nations à demeurer au moins Neutres, ou pour les détruire, si elles le refusoient. M. D'ARTAGUETTE, qui exerçoit alors dans cette Colonie l'Emploi de Commissaire Ordonnateur, & qui informa M. de Pontchartrain de ce que je viens de dire, ajoûtoit que deux Voyageurs François passant chez les Yasous, y avoient rencontré un Anglois, qui avoit la valeur de vint-cinq mille écus de présens destinés à traiter pour le même sujet avec ces Sauvages, & avec les Illinois. On sçut encore que dans les Harangues, dont on accompagnoit ces présens, on leur disoit que ce qu'ils voyoient de François parmi eux, étoient les restes fugitifs d'une Nation détruite par les Anglois.

C'est ainsi que nos Ennemis mettoient tout en usage pour se dédommager des pertes & des affronts, qu'ils avoient essuyés pendant cette campagne dans la Nouvelle Angleterre, & dans l'Acadie; mais ils reçurent au milieu de l'hyver suivant un bien plus grand échec encore dans l'Isle de Terre-Neuve, & qui acheva de les ruiner de réputation dans l'esprit de toutes les Nations de ce Continent.

J'ai déja observé que le centre & les magasins de tous les Etablissemens des Anglois dans cette Isle, étoient dans la Baye de Saint

1708.

Projet d'une Expédition en Terre-Neuve

Jean. M. de S. Ovide, Lieutenant de Roy de Plaisance (a), & Neveu de M. de Brouillan, qui en avoit été Gouverneur, proposa à M. de COSTEBELLE, qui l'étoit alors, d'en faire la conquête, & ajoûta qu'il la feroit à ses dépens. Son projet ayant été approuvé, il assembla cent vint-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelots, auxquels se joignirent vint Soldats, nouvellement arrivés de l'Acadie sous la conduite du Sieur RENOU, Lieutenant: M. de Costebelle lui en donna encore vint-quatre de sa Garnison, commandés aussi par un Lieutenant; & M. de la RONDE, qui s'étoit déja distingué à la défense du Port Royal, voulut l'accompagner en qualité de simple Volontaire.

Le plus court étoit de faire le voyage par Mer, & c'étoit le dessein du Commandant du Parti; mais les vents contraires l'ayant arrêté jusqu'au quatorziéme de Décembre, il ne voulut pas attendre plus longtems, & ce jour-là même il se mit en marche sur les neiges. Le vintiéme il arriva au fond de la Baye de Sainte Marie, où M. de Costebelle avoit envoyé deux doubles Chaloupes, afin que nos Braves pussent traverser un bras de Mer de quatre à cinq lieuës de large, qui leur épargnoit deux journées d'un chemin très-rude; ils en profiterent, & le dernier jour de l'année ils arriverent à cinq lieuës de S. Jean, sans avoir été découverts; mais non sans avoir essuyé bien des contradictions de la part de quelques Personnes, qui ne vouloient pas de bien à S. Ovide, & qui sembloient ne l'avoir

(a) Depuis Gouverneur de l'Isle Royale.

1709. voulu accompagner, que pour faire échouer son Expédition.

Attaque & prise de Saint Jean.

Comme elle ne pouvoit réussir que par la surprise, avant que d'aller plus loin, on prépara tout ce qui étoit nécessaire pour attaquer en arrivant. Cela se fit avec une diligence incroyable, & dès le lendemain, premier jour de l'année, deux heures avant le jour, le Commandant se rendit à la faveur d'un beau clair de Lune au fond du Havre de S. Jean; d'où il observa tout fort à son aise. Il marcha ensuite, conduit par de mauvais Guides, dont il auroit dû se défier, & qui ne cherchoient qu'à lui faire manquer son coup.

Dès qu'il se fut aperçu de leur perfidie, il passa du centre, où il étoit, à l'Avantgarde, où étoient les Volontaires, & se mit à leur tête laissant à la place, qu'il venoit de quitter, le Sieur DESPENSENS, qui faisoit l'Office de Major. Il fut découvert de trois-cent pas du Fort, qu'il vouloit attaquer; de sorte que, comme il approchoit de la premiere palissade, on lui tira quelques coups de fusil. Quelques-uns de ses Volontaires l'abandonnerent alors, ce qui ne l'empêcha point de pénétrer jusqu'au chemin couvert, dont heureusement pour lui on avoit oublié de fermer la porte. Il y entra en criant *Vive le Roy*, & ce cri, qui ranima le courage de ses Gens, fit perdre entiérement cœur aux Anglois. Il laissa quinze ou seize Hommes à la garde du chemin couvert, traversa le fossé, malgré le feu de deux autres Forts, qui lui blessa dix Hommes; planta deux échelles contre le Rempart, qui avoit vint pieds de haut; & y monta avec six Hommes, dont trois furent dangereusement blessés en montant.

Dans ce moment Deſpenſens arriva avec le Corps, qu'il commandoit, & des échelles, qu'il planta d'abord. Il monta le premier, & entra lui troiſiéme, ou quatriéme dans le Fort. Renou, JOHANNIS, du Pleſſis, la Cheſnaye, d'Argenteuil, & d'Aillebout, ſon Frere, ſuivirent de près ce brave Homme; les uns ſe rendirent Maîtres du Corps de garde, les autres de la maiſon du Gouverneur, d'autres coururent au Pont-levis, qui faiſoit la communication du Fort des Habitans avec celui-ci, qu'on appelloit *le Fort Guillaume*, & le Gouverneur, qui alloit y faire paſſer trois cent Habitans, fut bleſſé de trois coups, & renverſé. 1709.

Deſpenſens fit auſſitôt baiſſer le Pont levis, & ouvrir le guichet. Alors tout le reſte de l'Armée entra, & les Anglois demanderent quartier. Ainſi en moins d'une demie-heure les François ſe trouverent Maîtres de deux Forts, dont chacun auroit pû arrêter lontems une Armée entiere; car il y avoit dans l'un dix-huit canons en batterie, quatre mortiers à bombes, vint à grenades, & plus de cent Hommes de Garniſon, commandés par un très-brave Homme. L'autre avoit ſix-cent Habitans bien retranchés, tout prêts à venir au ſecours du premier Fort; mais une porte ſouterraine, par où ils avoient compté de paſſer, quand il en ſeroit tems, ſe trouva ſi bien fermée, qu'on ne put l'enfoncer aſſez tôt. Il en reſtoit un troiſiéme plus petit à l'entrée du Port, mais de l'autre côté: M. de S. Ovide l'envoya ſommer, & le Commandant demanda vint-quatre heures pour répondre; on les lui accorda, & ce terme écoulé,

1709. 10. il se rendit, quoiqu'il eût quatre-vint Hommes dans une bonne Place, des vivres pour plusieurs mois, une assez belle Artillerie, de gros canons, un mortier à bombe, & une voute à l'abri des bombes.

M. de S. Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courier à Plaisance & un Navire en France.

Dès que S. Ovide se vit Maître de S. Jean, il dépêcha un Exprès à M. de Costebelle, pour l'informer de l'heureux succès de son Entreprise. Ayant eu ensuite avis que quelques Anglois s'étoient sauvés à Belle-Isle, qui n'est qu'à cinq lieuës de Saint Jean; qu'ils y avoient rencontré un Navire, & qu'ils s'y étoient embarqués pour passer en Angleterre, il crut qu'il étoit à propos que la Cour de France fût aussitôt informée, que celle de Londres, de ce qu'il venoit d'exécuter, outre qu'il étoit bien aise d'en recevoir des ordres sur ce qu'il avoit à faire: ainsi il commanda au Sieur Despensens de monter un petit Bâtiment, qui étoit dans le Havre de Saint Jean, & de mettre incessamment à la voile.

Cette démarche déplut au Gouverneur de Plaisance, qui ignoroit le départ des trois Anglois pour l'Europe, & qui étoit persuadé que la prise de S. Jean étant ignorée en Angleterre, il en partiroit à l'ordinaire des Vaisseaux pour ce Port, dont il seroit aisé de se rendre Maître. Ce fut au moins la premiere réflexion qu'il fit, ou le prétexte, dont il se servit, pour blâmer son Lieutenant du Roy. Il changea ensuite de pensée, & jugea qu'il étoit assez inutile de consulter la Cour, pour sçavoir, si on devoit garder S. Jean, parce que la chose lui paroissoit impossible, sans dégarnir Plaisance, qui depuis un an étoit

menacé d'un siége. Il ne croyoit pas d'ailleurs le Roy disposé à lui envoyer assez de Forces pour défendre en même tems sa Place, & se maintenir dans un Port éloigné, & aussi difficile à garder, que S. Jean. 1709-10.

Il manda donc à S. Ovide de faire démolir les Forts, & de se rendre à Plaisance au plus tard à la fin de Mars. Il lui envoya une Fregate pour y embarquer le Gouverneur, l'Ingénieur & la Garnison de ces mêmes Forts, avec les munitions de guerre, qu'on y avoit trouvées en très-grande quantité, parce qu'un Parti de trois cent Anglois étoit sur le point de se mettre en marche pour surprendre Plaisance. Les Prisonniers & les effets, qu'on ne put embarquer sur la Fregate, furent mis à rançon; & M. de S. Ovide, qui ne demandoit que cent Hommes, pour conserver sa conquête, & pour achever celle de toute la Côte Orientale de Terre-Neuve, non-seulement eut le chagrin de se voir contraint de tout abandonner; mais il eut encore celui d'apprendre que la Cour, après avoir été d'abord de l'avis du Gouverneur de Plaisance, étoit revenue au sien, lorsqu'il n'en étoit plus tems. S. Jean est abandonné.

On ne sçavoit pas encore à Quebec la prise de S. Jean, lorsqu'on y fut informé de plusieurs endroits qu'il se faisoit à Baston un grand armement, qui devoit être fortifié d'une Escadre d'Angleterre, pour attaquer le Canada, & qu'on assembloit dans la Nouvelle York une Armée de deux mille Hommes, qui devoit d'abord s'emparer de Chambly, tomber ensuite sur Montreal, qui n'en est éloigné que de cinq lieuës. Il y avoit déja pl M. de Vaudreuil trompé par un Irroquois.

1709-10. d'un an, que le P. de MAREUIL (a), Miſſionnaire à Onnontagué, avoit donné avis au Gouverneur Général que les Iroquois étoient vivement ſollicités de ſe déclarer contre nous, & qu'un de ces Sauvages, fort autoriſé dans ce même Canton, étoit l'Auteur ſecret de cette intrigue; mais cet avis n'avoit pas trouvé créance auprès de M. de Vaudreuil, trop prévenu en faveur du perfide Iroquois.

Les Cantons ſe déclarent contre nous.

Cependant le Traité fut conclu à Onnontagué même; les Tſonnonthouans n'y entrerent point, & la guerre fut chantée dans les quatre autres Cantons. Un Parent du Gouverneur d'Orange en avertit de bonne heure le P. de Mareuil, qui avoit déja reçu ordre de ſon Supérieur de ſortir d'Onnontagué; mais ce Miſſionnaire ne pouvant retourner dans la Colonie, parce que les chemins en étoient déja infeſtés de Partis Ennemis, fut contraint d'accepter les offres du Hollandois, dont je viens de parler, qui lui avoit offert une retraite à Orange. Il y fut retenu Priſonnier, mais à cela près il eut tout lieu de ſe louer du Gouverneur, qui lui fit un très-bon accueil, & le traita avec beaucoup de diſtinction.

Diligences de M. de Vaudreuil.

Il fut enſuite appellé à Manhatte, & dans tous les lieux, où il paſſa, il fut témoin des préparatifs des Anglois pour l'Expédition de Chambly. M. de Vaudreuil en eut bientôt des nouvelles certaines, qui l'obligerent à monter à Montreal au mois de Janvier, après avoir donné ſes ordres pour mettre la Capitale en état de défenſe, & pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au

(a) Il eſt mort en 1742, au Collége de Louis-le-Grand.

premier

premier signal. Il leva en même tems un Parti de deux-cent cinquante Hommes, qu'il envoya vers le Lac Champlain sous la conduite de Rouville; mais cet Officier n'y ayant point eu de nouvelles de l'Ennemi, & n'ayant pas ordre d'aller plus loin, revint à Montreal sans rien faire. 1709-10.

Le dixiéme de May le Sieur VESCHE, qui en 1705. avoit sondé tous les passages difficiles du Fleuve S. Laurent, sous prétexte de venir à Quebec traiter de l'échange des Prisonniers, arriva d'Angleterre à Baston, d'où il se rendit en poste à Manhatte, pour y presser la levée des Troupes, qui devoient agir du côté de Montreal. On en fut bientôt instruit dans cette Ville, & on y apprit même que Vesche avoit présenté à la Reine de la Grande Bretagne un Mémoire fort ample, où il falloit voir la facilité de conquerir le Canada, & l'utilité, que l'Angleterre pouvoit retirer de cette conquête. Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie.

On ajoûtoit que Sa Majesté Britannique avoit agréé son projet, & lui avoit promis, s'il réussissoit, le Gouvernement de la Nouvelle France; qu'elle faisoit armer dans ses Ports dix gros Navires, & dix autres plus petits; que cette Flotte devoit porter six mille Hommes de Troupes reglées, qui seroient commendées par M. MACARDI, Créature du Duc de MARLBOROUGH; que deux mille Anglois & autant de Sauvages devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, & que leur rendez-vous étoit marqué à la Riviere *du Choicot*, à deux lieuës du Lac Champlain, où ils construiroient leurs Canots & leurs Batteaux, pour descendre ensuite à Chambly.

1709-10.

Sur ces nouvelles M. de Vaudreuil assemble un grand Conseil de guerre, où il fut resolu de marcher incessamment vers la Nouvelle York, pour dissiper l'orage, qui s'y formoit, afin que la Colonie rassurée de ce côté-là, pût réunir toutes ses Forces contre la Flotte Angloise, si elle venoit à Quebec. Il n'y avoit pas, ce semble, un moment à perdre, pour exécuter cette résolution, & M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, s'offrit de se charger de l'exécution; mais son offre ne fut pas acceptée d'abord, & l'on n'en peut guéres apporter d'autre raison, que le peu de concert, qu'il y avoit entre lui & le Gouverneur Général. M. de Vaudreuil se contenta de détacher M. de SAINT-OURS, Capitaine, avec trente Hommes, pour aller au devant de Rouville, qui n'étoit pas encore de retour, & pour faciliter sa retraite.

M. de Ramezay marche contr'eux.

Deux mois après, comme on ne doutoit plus que les Anglois ne fussent en marche avec un grand nombre d'Iroquois & de Mahingans, & qu'on avoit même eu avis qu'ils avoient bâti plusieurs Forts de distance en distance depuis Orange jusqu'au Lac du S. Sacrement, M. de Vaudreuil ceda enfin aux instances du Gouverneur de Montreal. Il lui donna quinze cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent Soldats; le reste étoit composé de Milices & de Sauvages, & plusieurs Officiers voulurent l'accompagner. La plûpart s'étoient déja distingués en plusieurs rencontres; mais ils ne firent pas en cette occasion tout ce qu'on attendoit d'eux.

Peu de succès de cette Expédition.

Tout étant ainsi reglé, le Général descendit à Quebec, pour presser les travaux, qu'on

y faisoit par son ordre, & pour y arrêter tous les Navires, qui arriveroient de France, afin de s'en servir au besoin. Le vint-huit de Juillet M. de Ramezay partit de Montreal, son Avantgarde conduite par M. de Montigny, Capitaine, étoit composée de cinquante François & de deux cent Abénaquis, & soûtenuë par Rouville avec cent Canadiens. Après eux marchoient cent Soldats des Troupes du Roy, sous les ordres de M. de la Chassaigne. Le Gouverneur de Montreal suivoit à la tête de cinq cent Canadiens, distribués en cinq Compagnies, commandées par MM. de S. Martin, des Jordis, de Sabrevois, DE LIGNERY, & des Chaillons. Les Iroquois Chrétiens faisoient l'Arrieregarde, sous la conduite de Joncaire. Des Outaouais & des Nipissings étoient sur leurs ailes.

1709-10. dition, & quelle en fut la cause.

L'Armée fit quarante lieuës en trois jours, gardant toujours l'ordre, que je viens de marquer; & il est indubitable que, si elle fut allée jusqu'au Camp des Ennemis, elle en auroit eu très-bon marché; mais le peu de concert entre les Officiers & le Commandant, le défaut de subordination dans les Troupes, qui en est une suite nécessaire, & de faux avis, qui furent donnés à M. de Ramezay, firent échouer une Entreprise, dont le succès paroissoit immanquable. Après qu'on eut mis en déroute un Détachement de cent dix-sept Hommes, qui s'étoient trop avancés, & dont le Conducteur fut tué, le bruit se répandit qu'un Corps d'environ cinq mille Hommes n'étoit pas loin, & s'étoit assez bien retranché.

Les Sauvages déclarerent en même tems que leur sentiment n'étoit pas qu'on allât plus

1709-10. avant, & qu'il leur paroiſſoit beaucoup plus à propos de défendre les Poſtes avancés, que d'aller chercher ſi loin un Ennemi, qui avoit eu tout le loiſir de bien fortifier ſon Camp, & qui pouvoit encore être ſecouru par toute la Jeuneſſe d'Orange & de Corlar: ſur quoi le Conſeil de guerre fut aſſemblé, & il y fut réſolu tout d'une voix de ſe retirer. Ce fut pour le Gouverneur de Montreal une néceſſité de ſe conformer à cette Déliberation; & ce qui l'y détermina fut bien moins la défenſe, qu'il avoit de s'expoſer à une grande action, s'il n'y étoit forcé, que la crainte de n'être pas ſecondé de tous ceux, qui étoient ſous ſes ordres.

M. de Vaudreuil campe à Chambly.

Vers la mi-Septembre, étant de retour à Montreal, il eut avis par un Iroquois, nouvellement arrivé du Camp des Ennemis, que deux mille cinq cent Hommes étoient en marche pour aller bâtir un nouveau Fort à l'extrémité du Lac du S. Sacrement, & qu'il s'en étoit détaché ſix-cent pour s'emparer d'un Poſte ſur le Lac Champlain, d'où ils pouvoient venir en deux jours à Chambly. Il fit auſſitôt partir ce même Sauvage pour Quebec, où étoit M. de Vaudreuil, & ce Général, qui ne voyoit plus aucun lieu de craindre d'être aſſiégé dans la Capitale, s'embarqua ſur le champ pour Montreal, y aſſembla un Corps conſiderable de Troupes & de Milices, avec lequel il alla ſe poſter à Chambly, où il demeura quelque tems, ſans entendre parler des Ennemis.

Il fit enſuite deux Détachemens de cinquante Hommes chacun, ſous les ordres de Des Chaillons & de Montigny, pour obſer-

ver les Ennemis. Ces deux Officiers approcherent fort près de leurs retranchemens; Montigny alla même avec deux Sauvages compter & mesurer leurs Canots, & des Abénaquis de sa Troupe s'étant avancés entre les deux plus grands Forts, casserent la tête à deux Anglois, qui alloient de l'un à l'autre. 1709-10.

Quelque tems après on eut nouvelle que l'Ennemi avoit brûlé ses Canots, & réduit en cendres tous ses Forts, & s'étoit retiré avec beaucoup de confusion, en maudissant, Vesche, qui étoit l'Auteur d'une si malheureuse Expédition. Elle fut en effet des plus funestes aux Anglois; mais on ne sçut pas sitôt, ni toute la grandeur de la perte, qu'ils firent en cette occasion, ni quelles en avoient été les véritables causes. Les Ennemis se retirent.

Le bruit courut d'abord que ce qui les avoit obligés à faire retraite, étoit la crainte d'avoir bientôt sur les bras [illegible]udreuil avec toutes les Forces de la C[illegible]ançoise, & il est vrai que, quand on eut appris à Corlar que le Gouverneur Général étoit à Chambly avec un Corps considérable de Troupes, la frayeur y fut si grande, qu'on fit entrer dans la Place tous les Gens de la Campagne; mais cette frayeur étoit en partie causée par la ruine entiere de l'Armée Ennemie, dont on ne fut bien informé, que par le retour du Pere de Mareuil.

Ce Missionnaire ayant été échangé contre un Neveu du Gouverneur d'Orange, on sçut de lui toutes les circonstances de cet événement, & à quoi la Nouvelle France étoit redevable d'avoir échapé au plus grand peril, qu'elle eût encore couru de ce côté-là. J'ai dit Ce qui fit échouer l'Entreprise des Anglois.

1709-10. que quatre Cantons Iroquois s'étoient déclarés en faveur des Anglois ; mais il s'en falloit bien que ces Sauvages prétendissent aider leurs Alliés à chasser les François du Canada. Les Agniers s'étoient ouverts à un Abénaqui sur la nécessité, où ils s'étoient trouvés de prendre parti dans une guerre, dont ils avoient résolu de demeurer Spectateurs paisibles, & dans le grand Conseil, qui fut tenu à Onontaguë dans le tems, que le P. de Mareuil y étoit encore, ce Religieux comprit par le rapport de quelques-uns de ses Emissaires, que les Anglois ne tireroient pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois.

Politique des Iroquois. On lui dit que l'Orateur Onontaguë, ou quelqu'un des Anciens de ce Canton, avoit demandé, si on ne se souvenoit plus que leur Nation se trouvant entre deux Peuples puissans, capable chacun de l'exterminer, & qui étoit l'un & l'autre [illegible] à le faire, quand ils n'auroient [illegible] de son secours, toute son attention devoit être à les mettre toujours dans l'obligation de la ménager, & par conséquent à empêcher qu'aucune ne prévalût sur l'autre ? Que son Discours fit impression sur l'Assemblée, & que la résolution fut prise de se conduire dans l'affaire présente selon la régle de politique, qu'on avoit suivie jusqu'alors.

Ils font périr l'Armée Angloise. En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt joint l'Armée Angloise, que la croyant assez forte avec eux pour prendre Montreal, ils ne penserent plus qu'aux moyens de la détruire, & voici de quelle maniere ils s'y prirent. L'Armée étoit campée sur le bord d'une petite Riviere, les Iroquois, qui passoient presque tout le tems à la chasse, s'a-

1709-10.

visérent d'y jetter toutes les peaux de Bêtes, qu'ils écorchoient, un peu au dessus du Camp; & bientôt l'eau en fut toute infectée. Les Anglois, qui ne se défioient point de cette perfidie, continuerent à boire de cette eau, & elle en fit mourir un si grand nombre, que le P. de Mareuil, & deux Officiers, qui l'étoient allé prendre à Orange pour le conduire en Canada, ayant découvert les fosses, où on avoit enterré les Morts, jugerent que leur nombre montoit à plus de mille.

Pourquoi la Flotte Angloise ne vint point à Quebec.

Ce qui est certain, c'est que cette mortalité, dont les Anglois ne connurent la cause, que lontems après, obligea l'Armée à quitter un lieu si funeste, & où ils comprirent bien qu'ils ne pouvoient éviter d'être entiérement défaits, si on s'avisoit de les y venir attaquer. Ils se rendirent à Manhatte, où ils apprirent en arrivant que les Vaisseaux d'Angleterre destinés à faire le siége de Quebec, n'étoient point venus à Baston; qu'ils avoient été envoyés à Lisbonne, où le mauvais succès des armes Portugaises sur la Frontiere de Castille au commencement de cette Campagne, faisoit craindre que le Roy de Portugal ne fût contraint de faire son accommodement avec l'Espagne, s'il n'étoit promptement secouru.

Les Iroquois envoyent des Députés à M. de Vaudreuil.

Enfin l'Hyver suivant les Onnontagués envoyerent des Députés à M. de Vaudreuil, pour le prier de les recevoir en ses bonnes graces. Ils l'assurerent d'abord qu'ils n'avoient eu aucun dessein de faire du mal aux Francois; mais ils ne s'expliquerent point sur la maniere, dont ils s'y étoient pris pour rendre inutiles les grands préparatifs des Anglois.

1709-10. Il lui firent observer que la guerre n'avoit point été entreprise du consentement unanime des Cantons mêmes, qui avoient pris les armes. Enfin ils crurent le Gouverneur si peu irrité contr'eux, qu'ils eurent la confiance de le prier de pardonner aux Hollandois, & surtout à M. Schuiler, la rupture de la tréve, assûrant qu'il ne leur avoit pas été libre de la garder plus lontems.

Le fait étoit véritable; d'ailleurs la situation des affaires de la Colonie ne permettoit pas de rejetter les excuses d'un tel Suppliant, au hazard d'en faire un Ennemi irréconciliable. Les Iroquois le concevoient fort bien, & ils croyoient qu'on devoit leur sçavoir quelque gré de la démarche, qu'ils faisoient. De plus cette Nation avoit toujours témoigné qu'elle désapprouvoit la guerre, que se faisoient les François & les Anglois, & dans une seconde audience, que ses Députés eurent du Général, après que celui, qui portoit la parole, eut marqué son chagrin de voir deux Peuples, qu'il estimoit, disoit-il, presque toujours occupés à s'entredétruire, il ajoûta avec cette franchise, qui n'est plus guéres connuë que des Barbares: » Etes-vous donc yvres les uns & les autres? Ou est-ce moi, qui n'ai point d'esprit? »

Il proposa aussi un échange de Prisonniers entre les Hollandois & les François, & il fut accepté, & exécuté de bonne foy de part & d'autre. M. de Vaudreuil dit ensuite aux Députés que ses Alliés n'attendoient plus que sa permission, pour leur déclarer la guerre, & que s'ils vouloient éviter ce malheur, il falloit qu'ils demeurassent tranquilles; qu'au

guerre n'avoit
ment unanime
ent pris les ar-
verneur ſi peu
a confiance de
ollandois, &
e de la tréve,
été libre de

leurs la ſitua-
ne permettoit
el Suppliant,
ni irréconci-
nt fort bien,
leur ſçavoir
ils faiſoient.
jours témoi-
rre, que ſe
ois, & dans
éputés eurent
ui portoit la
de voir deux
-il, preſque
e, il ajoûta
plus guéres
ſ-vous donc
eſt-ce moi,

Priſonniers
çois, & il
foy de part
enſuite aux
nt plus que
la guerre,
alheur, il
illes; qu'au

Petite Riviere de la Haive
Passe pour des Chaloupes
Passe
I. aux Lievres
I. St. Jean
I. Basse
Barques
L'ISLE RONDE
Cap de la Haive
Isles Françoises
4 Roches aux Corm
PORT
ENTREE
30 Brasses d'eau
Passe des Chaloupes
Petite Passe
Rocher
Dheulland Sculp.

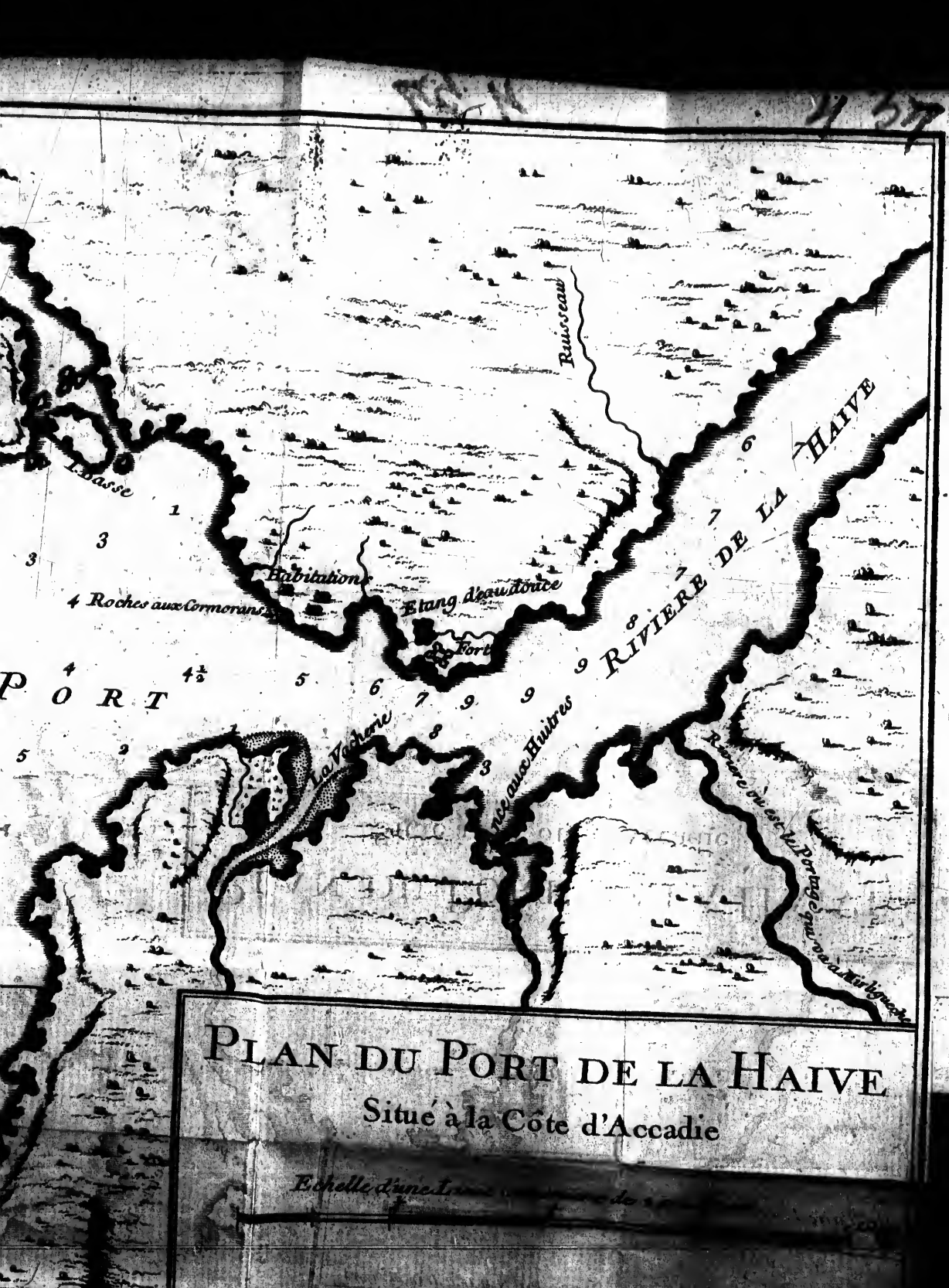

PLAN DU PORT DE LA HAIVE
Situé à la Côte d'Accadie

Petite Riviere de la Haive
Passe pour des Ch
L'ISLE
Cap de la Haive
Isle Marotte
Dheulland Sculp.

premier mouvement, qu'il leur verroit faire, il laisseroit à tous ses Enfans la liberté de leur courir sus. 1709-10.

Les Onnontagués étoient à peine partis, qu'on vit arriver des Agniers, qui parlerent à peu près sur le même ton, & protesterent qu'ils ne leveroient jamais la hache contre les François; mais comme la plûpart d'entr'eux s'étoient établis dans le voisinage d'Orange, où Schuiler avoit trouvé le secret de les attirer, M. de Vaudreuil comprit qu'il leur seroit difficile de tenir parole, si les Anglois de la Nouvelle York faisoient quelque nouvelle tentative contre la Colonie. Toutefois il reçut bien leurs Députés, & les renvoya fort contens.

Entreprise malheureuse dans la Baye d'Hudson.

La joye, qu'on avoit ressentie en Canada de voir les grands projets du Sieur Veschéres déconcertés, fut un peu troublée par la nouvelle, qu'on y reçut du mauvais succès d'une Entreprise du Sieur de Mantet sur le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson. Cet Officier y fut tué, & ce fut une perte pour la Colonie. Il paroît que le Gouverneur Général essuya quelques reproches à cette occasion; car voici comme il s'exprimoit dans une Lettre, qu'il écrivit l'année suivante à M. de Pontchartrain.

« A l'egard de la réussite du Parti envoyé dans la Baye d'Hudson, si cette Entreprise n'a pas eu toute celle, que j'avois lieu d'esperer, ce sont des coups du sort, dont je ne puis répondre. Les ordres, que j'avois donnés, étoient très-justes; le Fort de Quitchitchouen (Sainte Anne) n'est pas imprenable; le Sieur de Mantet avoit de bons Hommes, des vivres

1709-10. » encore pour quatre mois, il a été jusqu'à la » Palissade, sans être découvert, il a échoué, » où mille autres auroient réussi. Ce n'est pas » manque de courage, ni d'expérience, mais » pour avoir trop compté sur la bravoure de » ceux, qui étoient avec lui, & pour n'avoir » pas assez fait reconnoître le lieu, avant que » de l'attaquer. Plusieurs de ceux, qui y ont » été, m'ont fait proposer d'y retourner, même » avec moins de Monde, & sans qu'il en coûte » rien à Sa Majesté.

Nouvel armement à Baston.

On apprit de fort bonne heure à Quebec l'année suivante que l'Acadie étoit menacée de nouveau, & l'on sçut peu de tems après par des Prisonniers Anglois, qu'il étoit arrivé à Baston six Navires de guerre, avec une Galiotte à bombe, & des Troupes de débarquement, pour assiéger le Port Royal. Quelques-uns de ces Prisonniers ajoûtoient que le dessein de la Reine de la Grande Bretagne étoit qu'après la prise de cette Place, l'Escadre, qui en auroit fait la conquête, y passât l'hyver, pour venir de là au printems suivant faire le siége de Quebec, après avoir été renforcée d'une autre Escadre, qui partiroit à ce dessein des Ports d'Angleterre avant la fin de l'hyver.

1710.

Les Iroquois refusent de se déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres.

Ces avis, qui ne se trouverent que trop fondés, inquiéterent moins M. de Vaudreuil, accoûtumé à voir courir presque toutes les années de pareils bruits, que quelques nouvelles insultes faites par nos Alliés aux Iroquois, qui se contenterent néanmoins de lui en demander justice, quoique le Gouverneur de la Nouvelle York mît tout en usage pour les engager à reprendre les armes. M. de

Vaudreuil leur promit la satisfaction, qu'ils souhaitoient, & ils refuserent nettement de se déclarer contre nous. 1714.

M. Dudley ne réussit pas mieux auprès des Abénaquis, auxquels il ne demandoit que de demeurer Neutres; ils ne voulurent jamais entendre à aucune sorte d'accommodement avec lui, & pendant toute cette Campagne on ne vit dans toute la Nouvelle Angleterre que des Partis de ces Sauvages, & de François, qui y désolerent un très-grand Pays. M. de Subercase ne s'endormit pas de son côté. Il avoit attiré en Acadie plusieurs Flibustiers de l'Amérique, & il s'en servit utilement pour faire la course sur les Anglois, dont le commerce fut par-là fort dérangé.

Il en avoit encore tiré un autre avantage, qui fut que les prises faites par ces Armateurs, entretinrent l'abondance dans sa Colonie, & le mirent en état de faire de fort beaux présens aux Sauvages. Ces succès lui firent concevoir le dessein de former un Etablissement considérable au Port de la Héve: mais il n'eut ni le loisir, ni les moyens d'exécuter ce projet. Les Flibustiers l'abandonnerent, lorsqu'il avoit le plus besoin d'eux; le Ministre de la Marine, auquel il avoit demandé une ou deux Fregates, pour croiser le long des Côtes de l'Acadie, ne put les lui envoyer, & bientôt après il fallut songer à soûtenir un nouveau siége au Port Royal.

Projet de M. de Subercase pour fortifier l'Acadie.

Quoique les Flibustiers eussent disparu des Côtes de l'Acadie, les Bastonnois ne pouvoient s'assûrer qu'ils n'y reviendroient pas, & ils comprenoient tout le tort, que ces Gens-là pouvoient faire à leur commerce,

Les Anglois résolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix que ce soit.

1710. par la facilité, qu'ils trouvoient toujours à se refugier dans les Ports de cette Province. D'autre part les ravages, que les Abénaquis & les Canadiens continuoient de faire dans la Nouvelle Angleterre, avoient mis en fureur les Peuples de la Campagne. Enfin M. Dudley & le Conseil de Baston informés du projet de M. de Subercase, ne douterent point qu'il ne l'exécutât avec le tems, si la paix laissoit la France en possession de l'Acadie; d'où il arriveroit immanquablement que les Anglois n'auroient plus la liberté de faire la pêche dans cette Mer.

Conduite étrange du Gouverneur.

Toutes ces considérations acheverent de déterminer la Cour de Londres à chasser les François du Port Royal; fallût-il y employer toutes les Forces des Colonies Angloises, & même une partie de celles de l'Angleterre. Il y eut en cette occasion quelque chose d'assez incompréhensible dans la conduite du Sieur de Subercase. Il étoit averti depuis lontems qu'il se formoit contre lui un orage, dont tous ceux, qu'il avoit essuyés jusques-là, n'avoient été que de légers préludes. Il demandoit sans cesse du secours à M. de Vaudreuil, & à M. de Pontchartrain. Le premier lui envoya des Soldats & des Officiers; il arriva dans son Port une Recrue destinée pour Quebec, & dont on lui laissa la liberté de disposer autant de tems, qu'il croiroit en avoir besoin; cependant au plus fort du péril il renvoya la Recrue, & les secours venus de Quebec, se plaignant beaucoup des Officiers, lesquels firent réciproquement de grandes plaintes contre lui.

Sa propre Garnison, & les Habitans de l'A-

cadie, n'étoient pas dans une disposition plus favorable à son égard, & certainement si les Anglois avoient été instruits de ce qui se passoit au Port Royal, ils auroient pu s'épargner plus de la moitié des frais, qu'ils firent pour venir à bout de leur Entreprise. L'opinion bien fondée, que l'on avoit de la valeur & de l'habileté de M. de Subercase, se tourna même dans la suite en preuve contre lui, & quoiqu'il ait été justifié aux yeux de ceux, à qui il fut obligé de rendre compte de sa conduite, sa réputation souffrit un grand échec dans le Public, qui s'obstine souvent à condamner ceux, qui ont été absous au Tribunal du Souverain. 1711.

Arrivée de la Flotte Angloise au Port Royal.

Quoiqu'il en soit, dès le mois d'Août de cette année 1710. un Navire Anglois de soixante piéces de canon, un Brigantin & une Houpe s'approcherent du Port Royal, & le tinrent bloqué de telle [illegible] qu'il n'y put entrer aucun secours, [illegible] il y avoit quinze jours, que la [illegible] couchoit sur le rempart, & dans le [illegible]es, que l'on avoit réparés à la hâte, le mieux qu'il avoit été possible. Le cinquiéme d'Octobre cinquante-un Bâtimens Anglois entrerent dans le Bassin, & jetterent les ancres vis-à-vis du Fort. Cette Flotte étoit composée de quatre Vaisseaux de soixante piéces de canon, de deux de quarante, d'un de trente-six, de deux Galiottes à bombes, le reste étoit des Bâtimens de charge, le tout sous les ordres du Général NICOLSON, qui commandoit en Chef toutes les Troupes de la Reine d'Angleterre dans le Continent de l'Amérique.

Le sixiéme les Ennemis firent leur débar-

1710. quemment des deux côtés de la Riviere, la plus grande partie étant du côté du Fort. M. de Subercase ne s'opposa point à leur descente, & ne fit point occuper divers passages difficiles, où il auroit pû les arrêter, ou leur dresser des embuscades, parce qu'il ne pouvoit compter ni sur ses Soldats, ni sur les Habitans, & qu'il étoit persuadé qu'aucun de ceux, qu'il auroit fait sortir de la Place, n'y rentreroit. Aussi désespera-t-il d'abord de la conserver au Roy. Il n'eut plus d'autre vûë, que d'en sortir lui-même avec honneur, d'autant plus qu'il n'avoit pas trois-cent Hommes effectifs, & que les Assiégeans étoient au nombre de trois mille quatre-cent, outre les Officiers & les Matelots.

En quelle disposition étoit la Garnison.

Les Ennemis font le siége.

Les Troupes débarquées ne trouvant point d'obstacle à leur marche, allerent droit au Fort; mais lorsque le Gouverneur les vit engagées sous [illegible] illerie, il fit faire un si grand feu, [illegible] arêta, leur tua bien du Monde, & [illegible] ignit même de reculer, pour se couvr[illegible] deau, à la faveur duquel elles entrerent dans le Bois, & continuerent leur marche. Le lendemain elles passerent un Ruisseau, qui donnoit de l'eau à un moulin, où deux-cent Hommes auroient pu les tailler en piéces; mais le Gouverneur n'avoit pas cru qu'elles entreprissent de le passer ce jour-là, parce qu'elles paroissoient occupées à placer leur artillerie, & à appuyer une Galiotte, qui avoit commencé dès la veille à jetter des bombes. Quelques Habitans & quelques Sauvages escarmoucherent d'abord contre les premiers, qui passerent, après quoi ils se sauverent à la faveur des Bois.

Le soir la Galiotte recommença à bombarder le Fort, mais avec peu d'effet, ce qui surprit le Général Anglois. Il en tira néanmoins cet avantage, que pendant ce tems-là il fit passer devant la Place vint-deux Batteaux plats, chargés de toute son artillerie, de mortiers, & de munitions de guerre. Le huitiéme M. de Subercase ayant remarqué l'endroit, où l'Ennemi vouloit établir des batteries, fit tirer si à propos de ce côté-là, que le Sieur Nicolson, après avoir perdu bien des Hommes, fut obligé de faire sonner la retraite. 1710.

Le jour suivant on se canonna jusqu'à midi. Les Assiégés jetterent quelques bombes dans le camp des Anglois & dans leurs logemens, ce qui y causa beaucoup de désordre. La pluye, qui survint, & qui dura jusqu'au soir, interrompit le feu de part & d'autre; dès qu'elle eut cessé, les deux Galiottes s'approcherent du Fort, & tirerent quarante-deux bombes, du poids de deux-cent livres. Les Assiégeans essayerent aussi de tirer des carcasses, mais elles creverent toutes au sortir du mortier. Les Anglois en avoient un Bâtiment chargé; mais il périt à l'entrée du Port avec tout l'Equipage, qui étoit de quarante Hommes.

Le dix ils travaillerent à leurs tranchées & à leurs batteries, & vers le soir ils recommencerent à jetter des bombes, ce qu'ils continuerent de faire toute la nuit; mais il n'y en eut que deux, qui tomberent dans le Fort, où elles ne firent pas grand mal. Cinq autres ayant crevé en l'air, un éclat blessa dangereusement un Officier, nommé LA TOUR,

1710. & un autre emporta un coin du magasin du Roy. Au reste je suis bien aise d'avertir que dans la seule Relation, que j'aye pu découvrir de ce siége, il y a un peu de confusion par rapport à ces divers bombardemens, dont les dattes ne sont pas exactement marquées.

Cette même nuit cinquante Habitans, & sept à huit Soldats déserterent, & le lendemain tout ce qui restoit des Premiers présenterent au Gouverneur une Requête, pour le prier de faire atention à l'état, où ils étoient; qu'ayant été depuis si lontems sur pied jour & nuit, ils se voyoient sur le point de succomber à une si excessive fatigue. Dans le fond leur mauvaise humeur, & le mécontentement général contre M. de Subercase leur avoit ôté le courage, & ils appréhendoient qu'on ne leur fît point de quartier, s'ils atendoient à se rendre, que toutes les bateries fussent achevées, & en état de foudroyer la Place.

Murmures & déserions parmi les Assiégés.

Le Gouverneur leur répondit qu'il examineroit leur Requête; mais s'étant aperçu que la frayeur n'étoit pas moindre parmi les Soldats, dont la plûpart ménaçoient tout ouvertement de déserter, il assembla l'onziéme le Conseil de guerre. On y conclut tout d'une voix qu'il ne falloit plus penser qu'aux moyens d'obtenir une capitulation favorable, & aussitôt le Sieur de LA PERELLE, Enseigne, fut député au Général Anglois. Cet Officier demanda d'abord la permission de faire sortir toutes les Femmes du Fort; mais il y a bien de l'apparence qu'elle fut refusée.

Le Gouverneur rend sa Place.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la Perelle resta dans le Camp des Anglois, & que M. Nicolson envoya un de ses Officiers à M. de

Subercase, qui lui fit connoître qu'il desiroit de s'aboucher avec son Général. Sur ce raport Nicolson envoya au Fort le Colonel REDIN, chargé d'un plein pouvoir. Le Gouverneur le reçut sur le glacis, le conduisit à son logement, & demeura longtems enfermé avec lui dans son cabinet. Au sortir de-là il dit d'une voix haute à ses Officiers que tout étoit reglé, & le jour suivant le Colonel Redin, & un Capitaine, nommé MATHIEU, qui avoit servi d'ôtage pour la Perelle, retournerent au Camp, où M. Nicolson signa la capitulation. 1710.

Le seize la Garnison sortit du Fort, au nombre de cent cinquante-six Hommes tout délabrés, avec armes & bagages, & tous les honneurs de la guerre; mais elle ne put emporter les mortiers & l'artillerie, qui lui avoient été accordés, faute de Bœufs, parceque les Habitans avoient retiré tous leurs Bestiaux bien avant dans les Bois. Ce qui fit que le Gouverneur, de l'avis de ses Officiers, ne retint qu'un mortier, & vendit tout le reste au Général Anglois, pour acquitter les dettes du Roy. Il ne se trouva non plus aucunes provisions dans le Fort, & dès le lendemain M. Nicolson fut obligé de faire distribuer des vivres aux François: il se repentit bien alors de s'être tant pressé de composer avec des Gens, que la famine lui auroit bientôt livrés à discretion.

Quelques Expeditions en Terre-Neuve.

La guerre se faisoit de notre part plus heureusement, ou du moins avec plus de gloire en Terre-Neuve. M. de Costebelle avoit proposé à la Cour une Entrepriſe sur l'Isle Carbonniere, le seul Poste, qu'on n'eût point encore enlevé aux Anglois dans cette Isle, &

1710. non-seulement son projet fut aprouvé, mais le Ministre lui manda de ne rien négliger pour chasser l'Ennemi de tout ce qu'il possedoit sur cette Côte, & lui promit du secours, qui n'arriva pourtant pas à tems.

En attendant M. de Cotlebelle se crut assez fort pour se rendre Maître de Carbonniere: il fit deux Détachemens, dont l'un marcha par Terre, & l'autre s'embarqua dans trois Chaloupes, le tout sous la conduite d'un Habitant de Plaisance, nommé Gaspard BERTRAND, brave Homme, & qui s'étoit déja distingué en plusieurs rencontres. Les deux Détachemens userent de tant de précautions, & garderent tant d'ordre dans leur route, qu'ils arriverent à la Baye de la Trinité, qui est fort proche de Carbonniere, sans avoir été découverts.

Ils y trouverent une Fregate de la Reine, appellée *la Valeur*, de trente piéces de canon, & de cent trente Hommes d'Equipage, qui avoit servi de Convoi à une Flotte de Vaisseaux Marchands. Les Chaloupes Françoises, qui étoient montées de vint-cinq Hommes chacune, l'aborderent en plein jour: Bertrand monta le premier, & fut si bien secondé, qu'après avoir tué le Capitaine Anglois, & mis tous les Officiers hors de combat, il obligea l'Equipage à se refugier entre deux Ponts. Il s'y défendit assez bien, & par malheur le Commandant François fut tué. Un jeune Homme fort résolu nommé DACARRETTE, prit sa place, & contraignit enfin les Anglois à se rendre.

Un moment après deux Navires Corsaires de la même Nation, l'un de vint deux piéces

1710.

son, & l'autre de dix-huit, s'approcherent de la Fregate, & commencerent à canonner les François des deux côtés. Ceux-ci, à qui la mort de Bertrand avoit ôté une partie de leur courage, ne purent jamais se résoudre à livrer un nouveau combat, & tout ce que put faire Dacarette, pour ne s'y exposer pas lui-même avec des Forces si inégales, & des Gens intimidés, fut de couper les cables, d'éventer les voiles, & de sortir de la Baye à la faveur d'un vent, qui le fit bientôt perdre de vûë aux deux Corsaires. Alors le Détachement, qui étoit par Terre, ne voyant plus aucune apparence de pouvoir se rejoindre à la Troupe de Dacarette, se jetta sur les Habitations, les pilla, & retourna chargé de butin à Plaisance, où les Chaloupes le suivirent de près avec leur prise.

Lettre de M. Nicolson à M. de Vaudreuil.

Cependant la capitulation du Port Royal n'avoit pas été conçuë de maniere à prévenir toute équivoque : peu de tems après l'évacuation de la Place MM. Nicolson & de Subercase envoyerent au Marquis de Vaudreuil, l'un le Major Levingston, & l'autre le Baron de S. Castin, pour lui faire part des articles, dont ils étoient convenus ; mais le premier les entendant à sa maniere déclara au Général François que, suivant le Traité, tout le Pays, excepté ce qui étoit à la portée du Canon du Fort du Port Royal, & qui seul étoit compris dans la capitulation, demeuroit à sa discretion, aussi-bien que les Habitans.

Il ajoûtoit que par represailles des cruautés inouies exercées par nos Sauvages contre les Sujets de Sa Majesté Britannique, si après sa Lettre reçuë, les François & leurs Alliés con-

1710. tinuoient leurs hostilités directement, ou indirectement, il feroit sur le champ les mêmes Exécutions militaires sur les principaux Habitans de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse. Il proposa enfin une échange de Prisonniers, & menaçoit en cas de refus, de livrer aux Sauvages Alliés de la Nouvelle Angleterre autant de François, qu'il y avoit d'Anglois Prisonniers parmi les Nôtres.

Réponse de M. de Vaudreuil.

M. de Vaudreuil lui fit réponse qu'il le croyoit trop instruit des Loix de la guerre, pour ignorer qu'elles ne lui permettoient pas d'user de represailles contre les Habitans, qui s'étoient rendus à lui, sur la parole expresse, qu'il leur avoit donnée de les bien traiter; qu'on n'accuseroit jamais la Nation Françoise d'inhumanité; & que les Prisonniers Anglois, qui étoient actuellement dans la Colonie, lui pouvoient rendre sûr cela un témoignage, auquel il ne craignoit point de s'en rapporter; que plusieurs avoient été retirés à grands frais, & par pure charité, des mains des Sauvages, qui de leur côté ne les maltraitoient point pour l'ordinaire; mais de la conduite desquels il n'étoit nullement juste de rendre les François responsables; qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire cesser, il y avoit longtems, une guerre si malheureuse, & que tous les maux, dont elle avoit été suivie, ne devoient s'imputer qu'à ceux, qui avoient refusé la neutralité entre les deux Colonies.

Quant à l'échange des Prisonniers, le Général François protestoit qu'il y donnoit très-volontiers les mains; mais qu'il falloit commencer par sçavoir combien il y en avoit de part & d'autre, qu'il n'étoit pas le Maître de

ceux, qui étoient entre les mains de ses Alliés, & que la menace de livrer les Habitans de l'Acadie aux Sauvages de la Nouvelle Angleterre, supposé que ceux de la Nouvelle France refusassent de rendre les leurs, étoit contre toutes les regles de la justice & de l'humanité; que si elle s'exécutoit, il seroit obligé d'en faire autant de tous les Anglois, qu'il avoit en sa puissance; enfin qu'il le prioit de lui faire une réponse positive par les deux Officiers, qui lui porteroient sa Lettre, & de lui marquer le nombre de ses Prisonniers, & le lieu, où il les feroit conduire, afin qu'il y envoyât les siens. 1710.

Le Baron de Saint Castin Commandant en Acadie.

Les deux Officiers, que M. de Vaudreuil chargea de sa Lettre à M. Nicolson, furent les Sieurs de Rouville & Dupuys, & dans celle, qu'il écrivit au Comte de Pontchartrain, pour l'informer de tout ce qui se passoit, il lui marquoit que le motif de ce choix étoit, qu'étant aussi obligé d'écrire par la même voye à M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, il avoit été bien aise que les deux meilleurs Partisans de tout le Canada eussent le moyen de connoître le Pays, où ils pouvoient avoir occasion dans la suite de faire la guerre.

Il nomma en même tems par provision, & jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres, qu'il avoit demandés à la Cour, le Baron de Saint Castin, qui commandoit déja à Pentagoët, son Lieutenant en Acadie, & lui envoya ses instructions pour maintenir les Sujets du Roy, qui étoient restés en ce Pays, dans l'obéissance due à Sa Majesté. Ces Habitans lui avoient député le Sieur de Cligncourt, avec une

1710. Lettre signée des principaux d'entr'eux, par laquelle ils se plaignoient beaucoup de la maniere dure, dont les traitoit le Sieur Veschc, qui commandoit au Port Royal, & le conjuroient de leur procurer quelque secours & quelque consolation.

Les Sauvages de ce Pays-là refroidis à notre égard.

Le Général apprit en même tems que les Sauvages Voisins de l'Acadie paroissoient un peu refroidis à notre égard depuis la prise du Port-Royal; que les Anglois ne cessoient point de leur repeter qu'ils ne demeureroient pas en si beau chemin, & que la conquête du reste de la Nouvelle France ne leur coûteroit pas beaucoup plus que celle de l'Acadie.

M. de Vaudreuil fait visiter les Habitans de l'Acadie.

Ces avis engagerent le Gouverneur Général à faire partir sur les neiges deux François & deux Sauvages avec des Lettres pour les Missionnaires de ces Quartiers-là, par lesquelles il les exhortoit à redoubler leur zéle pour maintenir leurs Néophytes dans notre alliance; & il enjoignit à ces mêmes Envoyés de visiter toutes les Habitations Françoises de l'Acadie, de s'instruire exactement de la disposition, où étoient les Habitans, & de les assûrer qu'il feroit l'impossible pour ne les laisser manquer de rien.

Diverses autres précautions de ce Général.

On eut aussi nouvelle que le Gouverneur de la Nouvelle York redoubloit ses efforts pour engager les Cantons Iroquois dans une Ligue offensive contre nous, & la crainte d'avoir bientôt ces Sauvages sur les bras dans le tems, qu'on étoit menacé d'être attaqué par toutes les Forces des Anglois, faisoit beaucoup d'impression sur les Habitans, déja allarmés par la perte de l'Acadie. C'est ce qui engagea MM. de Vaudreuil & Raudot à faire descendre à Montreal

le plus grand nombre de Sauvages d'en haut, qu'il seroit possible, tant pour rassurer la Colonie, que pour tenir les Iroq[illegible] en respect. 1710.

Ils envoyerent donc à Michil[illegible]kinac des Personnes accréditées parmi nos Alliés, pour les exhorter à venir incessamment donner à leur Pere des preuves de leur fidélité & de leur attachement. Le Général se rendit ensuite lui-même sur les glaces à Montreal, où on lui avoit mandé que sa présence étoit nécessaire pour faire revenir les Sauvages domiciliés de leur consternation, causée, disoit-on, par les menaces des Anglois; mais il trouva qu'on lui avoit donné une fausse allarme, & que ces Peuples étoient dans la meilleure disposition du Monde.

MM. de Longueuil & Joncaire sont envoyés aux Iroquois.

Il ne restoit plus qu'à prendre ses sûretés par rapport aux Cantons, & le Baron de Longueuil, Lieutenant de Roy de Montreal, s'étant offert de lui-même à traiter avec eux, son offre fut acceptée: le Général le fit accompagner par Joncaire & la Chauvignerie, & lui recommanda d'assurer les Cantons, que tandis qu'ils garderoient la neutralité, ils n'avoient rien à craindre des autres Nations; que s'il en avoit invité plusieurs à le venir trouver, c'étoit uniquement pour les rendre témoins de la maniere, dont il recevroit les Anglois, s'ils s'avisoient de revenir à Quebec; mais que, si malgré leurs sermens, si souvent & si solemnellement renouvellés, d'être simples Spectateurs de la guerre, ils étoient assez mal conseillés pour se joindre aux Ennemis des François, ils devoient s'attendre à voir aussitôt tous les Peuples du Nord & de l'Ouest fondre sur eux, & ne leur faire aucun quartier.

1710.

Succès de leur voyage.

M. de Longueil fut très-bien reçu à Onnontagué, & Joncaire à Tſonnonthouan, & ils amenerent à Montreal des Députés de ces deux Cantons. Ces Sauvages avouerent à M. de Vaudreuil qu'ils étoient puiſſamment ſollicités par le Gouverneur de la Nouvelle York de rompre avec les François; ils lui ajoûterent qu'il pouvoit compter ſur la fidélité de pluſieurs; mais que le grand nombre panchoit du côté des Anglois, gagnés par les préſens, qu'on leur prodiguoit, & perſuadés que les François ſuccomberoient à la fin ſous les grands efforts, que leurs Ennemis ſe diſpoſoient à faire de toutes parts pour les accabler.

Préparatifs des Anglois de la N. York.

Il ſe faiſoit en effet de très-grands préparatifs du côté d'Orange, on retint même dans cette Ville trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, pour y conduire un Anglois, à qui il donnoit la liberté ſur ſa parole; & le Domeſtique du Major Levingſton, qui étoit reſté malade à Quebec. Le prétexte, dont on colora la détention de ces trois Hommes, fut qu'on ne vouloit pas qu'on ſçût dans la Colonie Françoiſe ce qui ſe paſſoit dans cette Province: on y retint par la même raiſon le Priſonnier Anglois, & cette conduite donna beaucoup à penſer au Gouverneur Général.

Il fut même bientôt inſtruit par un Sauvage du détail des préparatifs, qu'on faiſoit dans la Nouvelle York, & il manda au Sieur de Beaucourt de preſſer les travaux, qu'il faiſoit à Quebec; il envoya auſſi par tout ſes ordres, pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au premier ſignal. Il n'étoit plus queſtion de l'échange des Priſonniers.

sonniers, MM. Dudley & Nicolson n'y voulurent entendre qu'aux conditions, que le premier avoit proposées d'abord. 1710.

Sur ces entrefaites S. Pierre, Tonti, & les autres, qui avoient été envoyés aux Nations Supérieures, arriverent à Montreal avec quatre à cinq cent Sauvages, & comme les Députés des Iroquois, dont nous venons de parler, n'étoient point encore partis, le Gouverneur Général profita de l'occasion, pour accommoder un différend, qui duroit depuis quelques années entre les Cantons d'une part, & quelques-uns de nos Alliés de l'autre. Il y trouva plus de facilité, qu'il ne s'y étoit attendu, & l'accord se fit à la satisfaction des deux Parties. Arrivée des Sauvages d'en haut.

Le quatriéme d'Août 1711. M. de Vaudreuil reçut une Lettre du P. Felix, Recollet, Missionnaire en Acadie, qui mandoit que quarante Sauvages, envoyés par le Baron de Saint Castin, pour faire une irruption du côté du Port Royal, après avoir défait un Parti d'Anglois beaucoup plus nombreux, s'étoient joints à plusieurs François, avoient investi le Fort, où les principaux Officiers, & la plus grande partie de la Garnison étoient morts pendant l'hyver, & qu'ils demandoient un prompt secours. On manque de reprendre l'Acadie.

Sur cet avis le Marquis d'Alogmies, Commandant des Troupes, fut nommé pour marcher en diligence de ce côté-là; le Gouverneur Général lui donna douze Officiers des plus braves & des plus experimentés, & deux cent Hommes choisis: tout cela fut prêt en deux jours; mais dans le moment, que ce secours alloit se mettre en marche, des nou-

1710. velles, que l'on reçut de l'Iaiſance, obligerent M. de Vaudreuil à contremander le Marquis d'Alognies.

Une Flotte Angloiſe ſe prépare à faire le ſiége de Quebec.

M. de Coſtebelle lui mandoit qu'il avoit ſçu d'un Priſonnier Anglois que le dix ou le douze de Juin le Général Nicolſon étoit arrivé à Baſton avec deux Navires de ſoixante & dix piéces de canon; qu'il devoit être ſuivi de ſix autres de ſoixante, de trois Galiottes à bombes, & de trente Bâtimens de charge, montés depuis vint-quatre juſqu'à trente canons, auſquels devoient ſe joindre à Baſton deux Navires de cinquante, & cinq Bâtimens de charge, qui porteroient trois mille Hommes des Milices de la Nouvelle Angleterre; qu'on n'attendoit plus que la Flotte de Londres, pour mettre à la voile, & que cette Flotte avoit été vûë le cinquiéme de Juin à ſoixante lieuës de Baſton par un Corſaire de la Martinique, arrivé à Plaiſance le huitiéme de Juillet, qu'il l'avoit approchée de fort près, & avoit compté trente-cinq Voiles.

Le Priſonnier Anglois diſoit encore qu'on aſſembloit à Manhatte un Corps de deux mille Hommes, compoſé des Milices de la Nouvelle York, & des Sauvages de cette Province, & que la Reine d'Angleterre vouloit abſolument avoir cette année le Canada. Ces avis furent confirmés peu de tems après par un Onnontagué, que Teganiſſorens avoit envoyé à M. de Vaudreuil, pour lui dire que la Flotte Angloiſe étoit partie de Baſton, qu'il y avoit à Orange deux-cent Batteaux tout prêts; qu'on y en attendoit encore cent, & qu'Abraham Schuiler, Frere du Gouverneur d'Orange, avoit parcouru tous les Cantons

pour les solliciter à prendre les armes contre les François. 1710.

Discours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois.

La première chose, que fit le Gouverneur Général, dès qu'il eut reçu ces nouvelles, fut d'assembler les Députés Iroquois, que le Baron de Longueuil & Joncaire avoient amenés d'Onnontagué & de Tsonnonthouan, & de leur faire part des avis, que Teganissorens lui avoit donnés. Il leur dit que les Hollandois s'étant déclarés contre lui, malgré les assûrances si souvent réiterées de leur part, de garder la neutralité, & les ménagemens, qu'il avoit eus pour eux, il ne pouvoit se dispenser d'envoyer des Partis de guerre du côté d'Orange; mais qu'ils ne devoient point s'en allarmer.

Il leur remit ensuite quelques Iroquois, qu'il avoit retirés des mains des Onyatanons, & il leur ajoûta qu'il ne tenoit qu'à eux de rester tranquilles sur leurs nattes, comme ils le lui avoient promis: qu'ils devoient se souvenir du Traité de paix, si autentiquement juré sous son Prédécesseur entre toutes les Nations: qu'ils ne pouvoient se dispenser de rendre aux François la justice d'en avoir jusques-là religieusement observé toutes les conditions, & qu'il étoit encore plus de leur intérêt, que des siens, de prendre le parti, qu'il leur proposoit.

Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre.

Le lendemain il fit un grand festin de guerre, où il invita tous les Sauvages domiciliés, & tous ceux de ses Alliés, qui étoient descendus à Montreal. L'Assemblée fut de sept à huit cent Guerriers, & d'abord Joncaire & la Chauvignerie leverent la hache, & chanterent la guerre au nom d'Onontkio. Tous les Iroquois

1710. du Sault S. Louis, ceux de la Montagne, qui s'étoient alors réunis avec ceux du Sault au Recollet, & les Nipissings, ou Algonquins de l'Isle de Montreal y répondirent avec de grands applaudissemens. Les Sauvages d'en haut eurent quelque peine à se déclarer, parce qu'ils étoient presque tous en commerce avec les Anglois, & qu'ils y trouvoient mieux leur compte qu'avec nous; mais vint Hurons du Détroit ayant pris la hache, tous suivirent leur exemple, & assûrerent le Général qu'il pouvoit disposer d'eux, comme de ses propres Sujets.

Zéle des Sauvages domiciliés.

M. de Vaudreuil ne jugea pourtant point à propos de les retenir tous, & il ne differa pas même à renvoyer la plûpart chez eux, aussi-bien que les Députés des Iroquois, parce que la saison étoit déja avancée. Il se contenta d'en garder quelques-uns de chaque Nation, afin de faire connoître aux Anglois, & aux Cantons Iroquois qu'il avoit une autorité entiere sur ses Alliés. Il travailla ensuite de concert avec les Missionnaires du Sault S. Louis, du Sault au Recollet, & des Algonquins domiciliés à rompre les intrigues secrettes, que les deux Freres Pitre & Abraham Schuiler, l'un Gouverneur, & l'autre Major d'Orange avoient recommencées avec les Sauvages; & il y réussit si bien, que les uns & les autres lui donnerent des ôtages, pour répondre de leur fidélité.

Il partit enfin pour Quebec, où sa présence étoit devenuë nécessaire, & il y fut bientôt suivi des Abénaquis de S. François & de Bekancourt. On étoit fort assûré de ces Sauvages, & ils le sçavoient bien; cependant

ils envoyerent aussi leurs Femmes & leurs Enfans aux Trois Rivieres, pour faire voir, disoient-ils, qu'ils n'avoient point d'autre interêt, que celui des François. Ils se prêterent ensuite de bonne grace à tout ce qu'on souhaitoit d'eux, aussi-bien que d'autres Abénaquis, que le P. de la Chasse amena du voisinage de la Nouvelle Angleterre. 1710.

Ce zéle de nos Alliés produisit un effet merveilleux, & M. Raudot le Pere (a) me dit à son retour en France, qu'il n'avoit jamais mieux compris, qu'en cette occasion, de quelle importance il étoit dans une Colonie d'avoir auprès des Naturels du Pays des Personnes capables de gagner leur estime & leur affection, ce qui ne se peut bien faire, si on ne les attache par le lien de Religion. C'est ce que le Marquis de Vaudreuil avoit déja pu comprendre par l'exemple des Hurons du Détroit dans l'Assemblée de Montréal. Ces Hurons étoient les seuls des Sauvages venus des Pays d'en haut, qui fussent Chrétiens, & il est indubitable que si, en se déclarant, comme ils firent pour la guerre, ils n'eussent tiré tous les autres de l'indétermination, où ils étoient, ce Général auroit reçu un affront dans une rencontre, où il y alloit de tout qu'il parût le Maître de disposer de tous ces Peuples.

Je pourrois à cette reflexion en ajoûter ici quelques autres sur ce qui a empêché les Prédicateurs de l'Evangile de faire parmi plusieurs Nations, ce qu'ils ont fait parmi les Hurons,

(a) M. Raudot le Fils étoit retourné en France l'année précédente, ayant été nommé Intendant des Classes de la Marine.

1710. les Algonquins, les Nations Abénaquiſes, les Illinois, & un grand nombre d'Iroquois, de Miamis & de Pouteouatamis; mais cela me meneroit trop loin, & j'eſpere que ceux, qui liront cete Hiſtoire avec un peu d'attention, les ſeront d'eux-mêmes.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINTIE'ME.

MONSIEUR de Vaudreuil en arrivant à Quebec, trouva tous les ordres, qu'il avoit donnés à Monsieur de Beaucourt, très-bien exécutés, & cette Capitale en état de soutenir un long siége. Cet Ingénieur, non content de fortifier le Corps de la Place autant, que lui avoient permis de le faire le peu de tems, qu'il avoit eu pour y travailler, & les moyens, qu'on lui avoit fournis, avoit encore pris de bonnes mesures pour empêcher les Ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avoient fait en 1690. & jamais peut-être dans aucune Ville on ne remarqua plus de résolution & de confiance, tous, jusqu'aux Femmes, étant disposés à contribuer 1710.

1710. de leur mieux à la plus vigoureuse défense.

On étoit même dans une espéce d'impatience de voir paroître la Flotte Angloise.

Ce que devint la Flotte Angloise.

Toutes les Côtes au-dessous de Quebec étoient si bien gardées, que l'Ennemi n'auroit pu mettre pied à terre dans aucun endroit habité, sans être obligé de livrer un combat, que le désavantage du Terrein ne lui auroit pas permis de hazarder. Chacun dans la Ville & aux environs avoit son Poste marqué. Le Général avoit placé le Comte de Vaudreuil, son Fils aîné (a), dans celui, qui étoit le plus exposé, & tous, Soldats Canadiens & Sauvages avoient juré de n'abandonner les leurs, qu'avec la vie; lorsque le vint-cinquiéme à huit heures du soir un Habitant vint donner avis que le neuf il avoit vû de Matanes quatre-vint dix, ou quatre-vint-seize Voiles, qui portoient le Pavillon d'Angleterre, sur quoi chacun se rendit à son Poste.

Quelques jours après des Pêcheurs de Gaspé rapporterent qu'ils avoient compté quatre-vint-quatre Navires, qui descendoient le Fleuve, & faisoient route, comme pour relâcher à Gaspé même. Enfin le septiéme d'Octobre, M. de Beaumont, qui commandoit *le Heros*, mouilla devant Quebec, & dit qu'il n'avoit rencontré aucun Bâtiment dans la partie du Nord, qu'il avoit presque toujours rangée: & un autre Navire, qui avoit passé à Gaspé, & avoit tenu la route du Sud, arriva peu de jours après, & assûra aussi qu'il n'avoit rien aperçu.

Retraite de l'Armée de Terre.

Des avis si certains firent resoudre le Gouverneur Général à renvoyer sur le champ M.

(a) Aujourd'hui Capitaine de Vaisseaux.

de Ramezay à Montreal avec six-cent Hommes, que ce Gouverneur lui avoit amenés des Milices de son Gouvernement ; il les suivit lui-même de près avec six-cent Soldats, ce qui joint au Corps de Troupes, qui y étoient restés sous les ordres du Baron de Longueuil, pour garder la tête de la Colonie, faisoit une Armée de trois mille Hommes, qu'il fit camper auprès de Chambly. Son dessein étoit d'y attendre le Général Nicolson, qu'il sçavoit être en marche de ce côté-là ; mais il apprit bientôt que son Armée, dans laquelle il y avoit plusieurs Iroquois, avoit rebroussé chemin, & Rouville fut détaché sur l'heure-même avec deux-cent Hommes, pour en avoir des nouvelles plus exactes. 1710.

Cet Officier marcha, sans rencontrer Personne, jusqu'au-delà du grand Portage, qu'on trouve sur le chemin d'Orange, & il y fut joint par trois François, que M. de Vaudreuil avoit envoyés dans cette Ville au mois de Juin, & parmi lesquels étoit un de ses Freres. On les avoit remis en liberté après le retour de Nicolson, & ils apprirent à Rouville que la consternation avoit été extrême dans Orange à la nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Angloise, malheur, qu'on ignoroit encore dans la Colonie Françoise. Ils ajoûterent que Nicolson, en arrivant dans cette Ville, y avoit fait mettre à couvert toutes ses voitures, & serré toutes les armes dans les Magasins, en disant qu'il prétendoit bien s'en servir l'année suivante, & qu'il esperoit que la Reine lui enverroit de plus grandes Forces, qu'elle n'avoit fait jusqu'alors : que les Anglois & les Iroquois avoient eu ensemble plu-

1710. sieurs démêlés, & qu'il paroissoit que ces deux Nations étoient irréconciliablement brouillées ensemble.

Naufrage de la Flotte Angloise.

Enfin la retraite des deux Armées Angloises, qui devoient attaquer en même tems la Nouvelle France par Mer & par Terre, & diviser ses Forces en les occupant aux deux extrémités de la Colonie, n'étant plus douteuse, & le bruit s'étant répandu que la premiere avoit fait naufrage dans le Fleuve Saint Laurent vers *les sept Isles*, M. de Vaudreuil y envoya plusieurs Barques. Elles y trouverent les carcasses de huit gros Vaisseaux, dont on avoit enlevé les canons & les meilleurs effets, & près de trois mille Personnes noyées, dont les corps étoient étendus sur le rivage.

On y reconnut deux Compagnies entieres des Gardes de la Reine, qu'on distingua à leurs casaques rouges, & plusieurs Familles Ecossoises, destinées à peupler le Canada; mais quoique le reste de la Flotte eût resté mouillé plusieurs jours au même endroit, pour enlever toute la charge des Vaisseaux brisés, on ne laissa point d'y faire un assez grand butin. On y trouva aussi un grand nombre d'exemplaires d'un Manifeste, que l'Amiral Anglois avoit fait imprimer à Baston en assez mauvais François, à dessein de les répandre dans les Habitations, pour y soulever le Peuple. J'ai cru cette Piéce assez curieuse pour la transcrire ici toute entiere. La voici:

Manifeste de l'Amiral Anglois.

DE PAR SON EXCELLENCE M. JEAN HILL, Général & Commandant en Chef les Troupes de S. M. Britannique en Amérique.

» La Reine de la Grande Bretagne ayant des

droits & des titres justes & incontestables sur toute l'Amérique Septentrionale, par la découverte qui en a été faite, & par la possession, que le Roy Très-Chrétien a reconnuë, comme il paroît par les concessions d'une partie d'icelle accordée à Sa Majesté Très-Chrétienne par la Couronne de la Grande Bretagne, dont le détail seroit ennuyeux dans ce court Manifeste (a). Et comme la droite raison ne peut pas nous persuader que de telles concessions ayent été données, afin qu'un Peuple s'établisse dans ces lieux, comme des Ennemis, pour troubler des Sujets de la Grande Bretagne; mais plûtôt en vûë que ces Terres & ces Pays soient tenus en qualité de Fiefs, & puisque la nature de tels fonds & articles de Traité de Neutralité faits entre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très Chrétien, pour être observés par les Anglois & les François en Amérique, quoiqu'il y eût guerre en Europe entre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très Chrétien: les François nonobstant ont commis plusieurs hostilités contre les Sujets des Rois de la Grande Bretagne; ce qui fait que ces Pays possedés ainsi par les François retournent de droit, par les Loix de la Nature & de la Nation, à la Couronne de la Grande Bretagne, d'où ils viennent originairement, & Sa Majesté de la Grande Bretagne peut les reprendre légitimement, encore qu'il n'y eût point de guerre entr'Elle, & le Roy Très-Chrétien, joint les continuelles complaintes des Sujets

1710.

(a) Ce Manifeste a été copié sur l'Imprimé, ainsi les fautes de sens, qu'on y trouve, sont de l'Auteur, ou du Traducteur.

1710. » de Sa Majesté de la Grande Bretagne, des hor-
» ribles barbaries, & cruautés inouïes, excitées
» & commises par les François avec les Indiens
» contr'eux; ce qu'on voit très-évidemment par
» la récompense de quarante livres données par
» les François aux Indiens, de chaque chevelure
» d'un Anglois.

» Toutes ces choses ont justement ému Sa
» Majesté, & l'ont portée à secourir ses Sujets
» opprimés d'une maniere si abominable. Les
» Rois ses Prédécesseurs, faute d'occasions pro-
» pres & convenables de se rendre Maîtres de
» ces Terres & de ce Pays, qui étoient perdus
» pour leur possession, Sa Majesté ayant une
» très-pieuse & juste intention de procurer à
» l'avenir une Paix perpétuelle dans l'Amérique
» Septentrionale, en prévenant, & empêchant
» les [illegible] injustes ravages & exécrables meurtres
» contre ses Sujets, a resolu, sous la protection
» de Dieu Tout-Puissant, de récouvrer toutes
» cesdites Terres & Pays, & de mettre des Gou-
» verneurs dans les Villes, Bourgs, Villages,
» Châteaux & Forteresses, où le Roy Très-
» Chrétien a prétendu en avoir: & parce que les
» François Habitans présentement de ces lieux,
» pourroient, par ignorance, ou opiniâtreté,
» être persuadés par des Personnes malignes &
» turbulentes de résister aux bons desseins de
» Sa Majesté, Elle a jugé à propos, esperant
» que Dieu favorisera une Entreprise si pieuse,
» d'envoyer des Forces suffisantes, Dieu aidant,
» pour soûmettre tous ceux, qui s'opposeront à
» la raison & justice.

» Estimant tous les François, qui sont habi-
» tués en cette ditte Terre & Pays, sous le pré-
» tendu droit du Roy Très-Chrétien, être aussi

bien Sujets de la Couronne de la Grande Bre- « 1710.
tagne, que s'ils y étoient nés, ou établis, ou «
en Irlande, ou en d'autres endroits des Colo- «
nies de Sa Majesté, qui sont immédiatement «
sous sa protection; cela fait qu'ayant égard «
à ses intérêts, & au bien de ses Sujets, nous «
avons trouvé bon de déclarer d'une maniere «
très-solemnelle, que tous les François de- «
meurant en Canada, & aux environs dans les «
Villes, Bourgs & Villages, qui voudront se «
mettre sous la protection de Sa Majesté de la «
Grande Bretagne, & se soûmettre à ses Loix «
& à son Gouvernement, & seront trouvés «
résidans sur leurs Habitations & Places, sans «
aucune diminution de leurs Troupeaux & de «
leurs maisons, seront favorablement reçus «
& traités, & continués eux & leurs Héritiers «
en une douce & paisible possession de leurs «
Terres, maisons & autres biens leur apparte- «
nant légitimement, jouiront de la liberté, «
privileges & exemptions en commun avec le «
reste des Sujets naturels de Sa Majesté avec «
le libre exercice de leur Religion. Et parce «
que peut-être plusieurs aimeront mieux re- «
tourner en France, que de vivre sous le «
Gouvernement, quoiqu'il soit extrêmement «
doux & heureux, de Sa Majesté de la Grande «
Bretagne, nous déclarons pareillement, «
pourvû qu'ils ne prennent point les armes, «
& qu'ils ne sollicirent Personne directement «
à résister aux Forces de Sa Majesté, & avant «
aucun acte d'hostilité de part & d'autre, qu'en «
se rendant volontairement, ils auront la li- «
berté de s'embarquer dans des Bâtimens, qu'on «
leur fera fournir avec toutes les choses néces- «
saires pour aller en France, & de prendre «

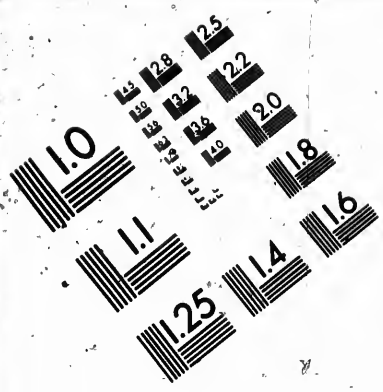

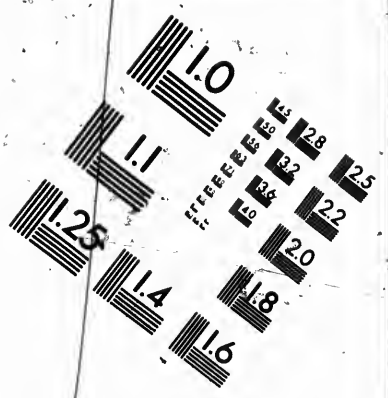

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

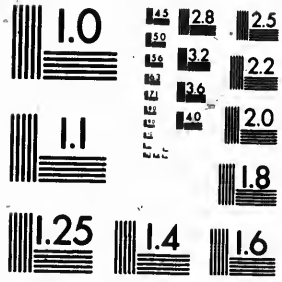

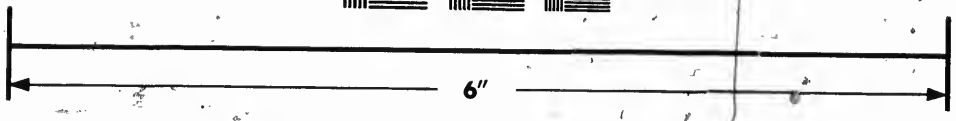

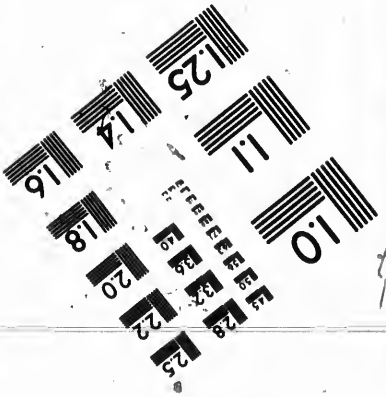

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1710. » avec eux les effets, dont ils ſont les juſtes
» Poſſeſſeurs, ou de les vendre, auſſi-bien que
» leurs Terres & autres immeubles.

» Pour ce qui regarde l'Evêque, les Eccléſiaſtiques, les Religieux & les Miſſionnaires, » s'ils font leur poſſible à porter les François à » obéir aux ordres de Sa Majeſté de la Grande » Bretagne, nous promettons qu'on aura toute » ſorte d'attention pour eux, ſelon leurs Dignités, Fonctions & Caractéres, bien loin d'être » traités comme Ennemis, & s'il leur plaît, on » leur donnera des Vaiſſeaux, avec toutes les » choſes néceſſaires, pour leur tranſporter en » France les effets, qui paroîtront leur appartenir. Que ſi au contraire ils diſſuadent les Peuples d'accepter les conditions ci-deſſus propoſées, ils ſeront réputés coupables de toutes » les ſuites fâcheuſes, qu'on prendra pour les » réduire par la force.

» Nous déclarons encore que tous ceux, qui » prendront les armes, ſous prétexte de défendre leſdits Lieux, Villes, Bourgs, Villages, » Châteaux, ou Forteresſes, ſeront traités comme Ennemis & Uſurpateurs, & toutes leurs » Terres, Maiſons & autres effets ſeront ſaiſis » & acquis au profit de Sa Majeſté, pour être » diſtribués à ceux, qui donneront quelque » aſſiſtance, afin que ces Pays ſoient ſous la » domination de Sa Majeſté de la Grande Bretagne, & tous ceux, qui ſe diſtingueront & » ſignaleront en cette occaſion pour le Service » de Sa Majeſté, recevront des marques particulieres de ſa bienveillance, à proportion des » ſervices, qu'ils auront rendus.

» Quoique c'en ſoit, nous déclarons ici qu'après qu'on aura fait des actes d'hoſtilité, nous

nous estimons être déchargés de l'exécution de « 1710.
ces promesses, & qu'aucuns, excepté ceux, «
qui se seront rendus, ou distingués avant au- «
cune hostilité, ne pourront prétendre aucun «
droit aux faveurs ci-dessus offertes; & nous «
n'aurons alors aucun autre but, avec la béné- «
diction de Dieu, que de dompter par la force «
des armes ceux, qui feront de la résistance, «
esperant que Dieu, qui est Tout-Puissant, «
donnera des succès généreux aux armes de «
Sa Majesté dans une Entreprise si raisonna- «
ble, juste & pieuse. A Baston chez B. GRAEN «
1711.

Quand on n'auroit pas sçu en Canada de quelle maniere les Anglois usoient du droit de conquête dans le Nouveau Monde, leur mauvaise foi à observer les Traités, leur dureté à l'égard des Prisonniers, l'exemple récent de l'Acadie, & les faux-fuyants, que l'Auteur du Manifeste s'étoit ménagés, pour se croire autorisé à ne faire grace à Personne, sous prétexte, qu'on ne se seroit soûmis qu'après les premieres hostilités, n'étoient que trop capables de porter tous les bons François à se défendre jusqu'à la derniere extrêmité: sans parler des prétentions chimeriques & insoûtenables du Sieur Hill, touchant les droits de la Couronne d'Angleterre sur toute l'Amérique Septentrionnale.

Mais comme il n'est point d'état, où il ne se rencontre des Mécontens, ou de Mauvais Esprits, l'indignation contre cet Ecrit n'eût peut-être pas été aussi générale, s'il eût paru au milieu des Habitations Françoises avec la Flotte Ennemie. Ceux, que les ménaces auroient le plus intimidés, s'ils en avoient pu

1710. appréhender l'exécution, ſont les plus hardis à les mépriſer, quand elles ne ſont plus à craindre.

Ce qui fut cauſe de ſa perte. Au reſte l'Amiral Anglois ne put guéres imputer qu'à lui ſeul le malheur de ſa Flotte. Il avoit ſur ſon bord un Priſonnier François, nommé PARADIS, ancien Navigateur, & qui connoiſſoit parfaitement le Fleuve Saint Laurent. Cet Homme l'avertit, lorſqu'il fut par le travers des ſept Iſles, qu'il ne falloit pas s'approcher trop de Terre; & comme le vent n'étoit pas favorable, & qu'on ne pouvoit aller qu'à la bouline, il le faiſoit ſouvent changer de bord: l'Amiral à la fin ſe laſſa de cette manœuvre, & ſoupçonna peut-être ce Pilote de ne la faire, que pour fatiguer ſon Equipage. Il refuſa de revirer, & s'approcha ſi près d'une petite Iſle, qu'on appelle *l'Iſle aux Oeufs*, qu'y ayant été ſurpris d'un coup de vent de Sud-Eſt, il s'y briſa avec ſept autres de ſes plus gros Navires, dont il ſe ſauva très peu de Monde.

Providence de Dieu ſur le Canada. Cependant il ne reſtoit plus pour tirer la Nouvelle France de toute inquiétude, que de ſçavoir au juſte en quelle diſpoſition étoient les Iroquois, plus à craindre eux ſeuls, malgré leur petit nombre, que les Anglois ſans eux. On étoit bien informé qu'ils s'étoient joints à Nicolſon au nombre de plus de ſix-cent; mais on ſçavoit auſſi que tous l'avoient quitté, avant même qu'il pût être inſtruit du naufrage d'une partie de la Flotte Angloiſe. Nous avons vû que la même choſe étoit arrivée preſque toutes les fois que ces deux Nations s'étoient réunies contre nous, & indépendemment des raiſons de politique, que

nous en avons rapportées, il est certain qu'elles ne sont point faites pour agir longtems de concert; qu'une fierté hautaine dans l'une, & feroce dans l'autre, les rendra toujours incompatibles, & que leur antipathie mutuelle a été jusqu'ici la plus grande ressource de la Nouvelle France, qui aura toujours ces deux Peuples pour Ennemis, l'un, parce qu'il craint d'en être opprimé; l'autre, parce qu'il ne peut vivre avec nous en paix dans un même Continent. 1710.

Après tout la Colonie Françoise ne pouvoit pas méconnoître dans la maniere, dont s'étoient dissipées deux grandes Armées, qui devoient l'attaquer en même tems, chacune avec des Forces supérieures aux siennes, une Providence qui veilloit singuliérement à sa conservation, & qui non contente de l'avoir délivrée du plus grand danger, qu'elle eût encore couru, l'avoit enrichie des dépouilles d'un Ennemi, qu'elle n'avoit pas eu la peine de vaincre; aussi lui en rendit-elle de très-sincéres actions de graces.

Elle eut encore peu de tems après occasion de les renouveller au sujet du Port de Plaisance, que cette divine Providence lui conserva par la même voye, dont elle s'étoit servie pour sauver le Gouvernement de Montreal, je veux dire en jettant un esprit de vertige parmi ses Ennemis. La Flotte Angloise en faisant voile pour Quebec, avoit intercepté des Lettres de M. de Costebelle, qui faisoient connoître le mauvais état, où il se trouvoit en Terre-Neuve, & le besoin, qu'il avoit d'un prompt secours. Après le naufrage, ceux, qui commandoient sur le reste de la Flotte,

1710. délibererent s'ils n'iroient pas se dédommager à Plaisance de la perte, qu'ils venoient de faire, & il leur restoit certainement assez de Forces pour se rendre Maîtres de cette Place & de tous les Postes, qui en dépendoient; mais la mésintelligence s'étant mise entre les Officiers des Troupes de Terre, & celles de la Marine, ils furent contraints de renoncer à cette Entrepriſe.

Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie.

Le seul avantage, que l'Angleterre tira de l'exceſſive dépenſe, qu'elle venoit de faire, fut de conſerver l'Acadie. La Cour de France avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette Province; les efforts réitérés des Anglois pour l'avoir en leur puiſſance, & plus encore leur triomphe, après l'avoir conquiſe, avoient enfin ouvert les yeux aux François ſur la grandeur de la perte, qu'ils avoient faite, & M. de Pontchartrain en écrivit ſur ce ton-là à M. de Beauharnois, qui avoit ſuccedé à M. Begon dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort.

» Je vous ai fait aſſez connoître, lui dit-il, » combien il eſt important de reprendre ce » Poſte, (le Port Royal) avant que les Ennemis y ſoient ſolidement établis. La conſervation de toute l'Amerique Septentrionnale, » & le commerce des Pêches le demandent » également: ce ſont deux objets, qui me touchent vivement, & je ne puis trop les exciter (le Gouverneur Général, & l'Intendant » de la Nouvelle France) à les enviſager avec » les mêmes yeux.

Le Miniſtre auroit fort ſouhaité que le Marquis de Vaudreuil eût pu ſe charger de cette Entrepriſe avec ſes ſeules Troupes &

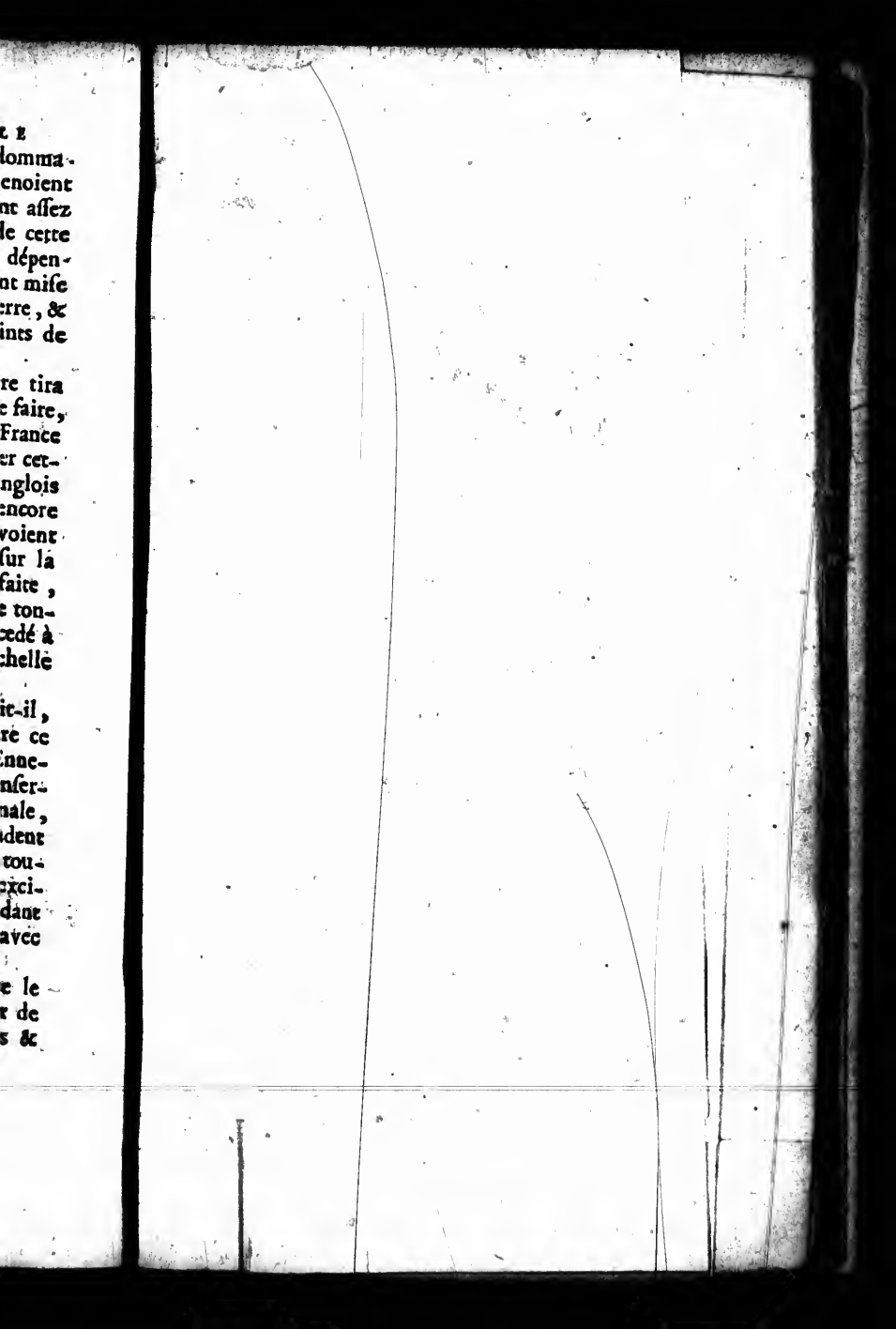

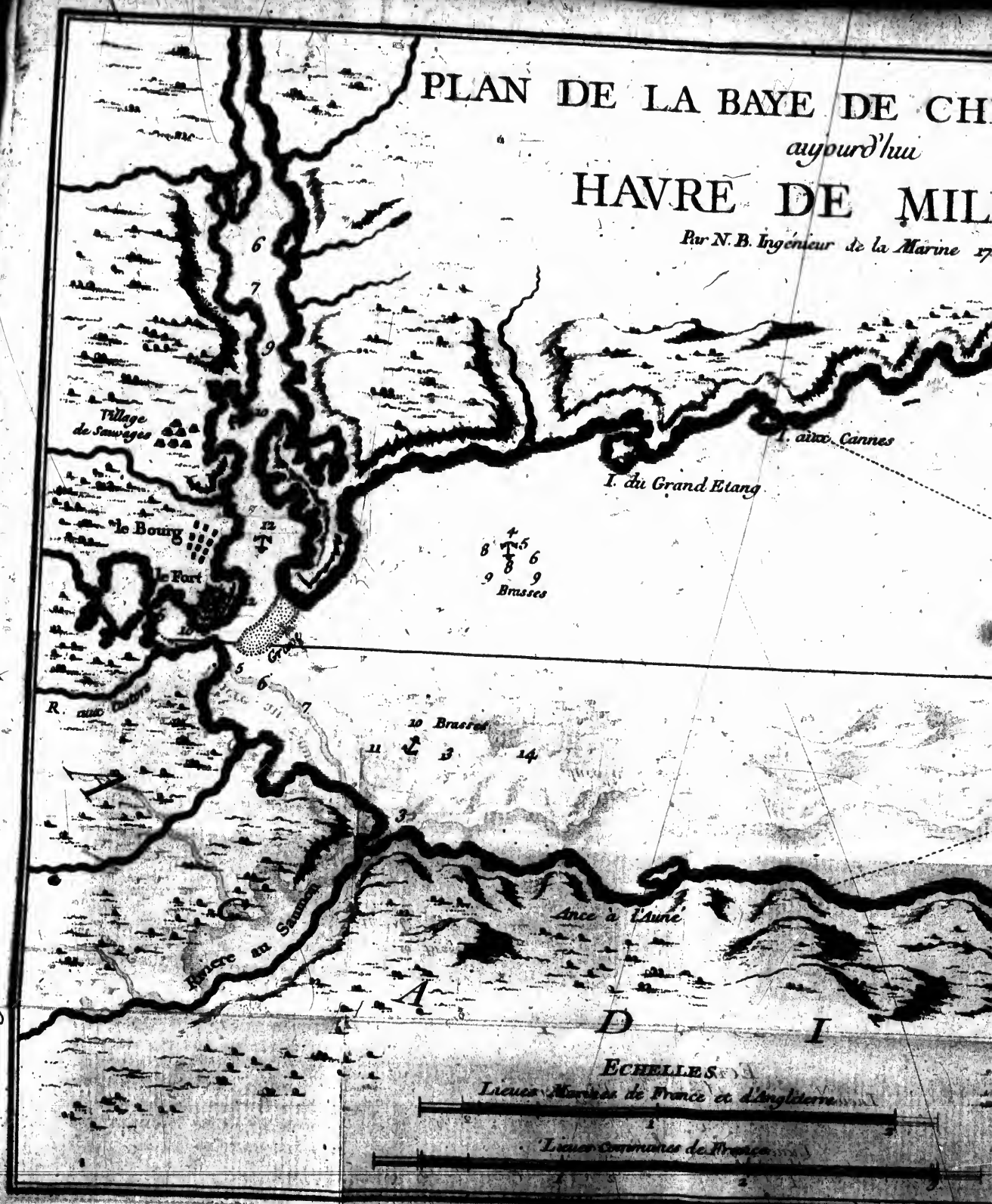
PLAN DE LA BAYE DE CH
aujourd'hui
HAVRE DE MIL
Par N. B. Ingénieur de la Marine 17
Village de Sauvages
le Bourg
le Fort
I. aux Cannes
I. du Grand Etang
Brasses
10 Brasses
Ance à l'Aune
Riviere au Saumon
A D I
ECHELLES
Lieues Marines de France et d'Angleterre
Lieues Communes de France

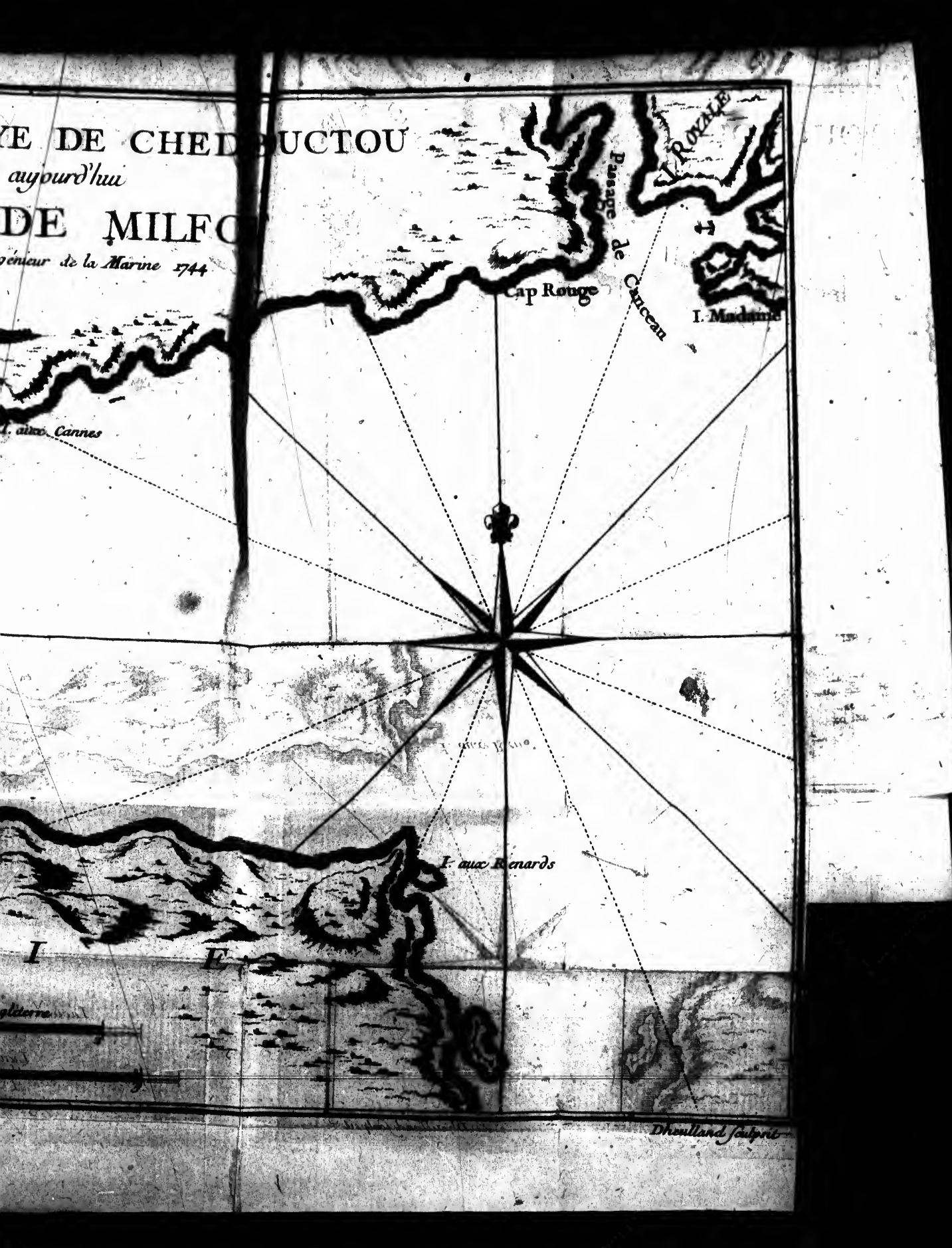
YE DE CHEDUCTOU
aujourd'hui
DE MILFO
Ingénieur de la Marine 1744
I. aux Cannes
Cap Rouge
Passage de Canceau
I. Royale
I. Madame
I. aux Renards
I
E
Angleterre
Dheullard Sculpsit

6
7
9
10
Village
de Sauvages
le Bourg
12
le Fort
12
10

les Milices Canadiennes ; le Général de son côté ne demandoit, pour en assûrer le succès, que deux Navires de France, avec ce qu'ils pourroient porter d'Hommes & de munitions ; mais quelque modique, que fût ce secours, il ne fut pas possible de le lui envoyer. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas fait un effort, qu'on désiroit de lui, & nous avons vû que le Marquis d'Alognies étoit sur le point de partir avec des Troupes, pour seconder les Sauvages & les Habitans, qui tenoient le Port-Royal bloqué, lorsque la nouvelle de l'approche de la Flotte Angloise déconcerta ses mesures. 1710.

Alors les Habitans de l'Acadie ne voyant plus aucune apparence de sécouer le joug des Anglois, furent contraints de faire leur accommodement avec le Gouverneur du Port Royal ; mais ils envoyerent assûrer M. de Vaudreuil que la nécessité seule, & surtout la crainte d'être inquiettés dans leurs recoltes, les avoient obligés à cette démarche ; qu'au reste le Roy n'auroit jamais de Sujets plus fidéles qu'eux. M. de Pontchartrain informé de leur bonne disposition, se retourna d'un autre côté, & manda à M. de Beauharnois d'engager les Négocians de la Rochelle à former une Compagnie assez puissante pour chasser les Anglois de l'Acadie, & pour y faire deux bons Etablissemens, l'un à la Héve, & l'autre à Chedabouctou.

Il fit agir en même tems & pour le même sujet auprès des plus riches Commerçans de Saint Malo, de Nantes & de Bayonne ; mais malgré les avantages considérables, qu'il

1710. leur offrit de la part de Sa Majesté, & dont il leur donna toutes les assûrances, qu'ils pouvoient souhaiter, il ne se trouva Personne, qu'il voulût se mettre à la tête de l'Entrepriſe, & tous refuſerent de faire les avances néceſſaires pour une Expédition, où il n'y avoit à gagner que pour l'Etat.

Belle action d'une Troupe de Sauvages.

Il s'en fallut pourtant encore assez peu que, tandis qu'on déliberoit dans l'Ancienne & dans la Nouvelle France des moyens de recouvrer l'Acadie, ce projet ne fût exécuté sans que, ni M. de Pontchartrain, ni le Marquis de Vaudreuil y eussent la moindre part, Soixante Anglois de la Garnison du Port Royal, commandés par le Major de la Place, un Ingenieur, & six autres Officiers, s'étoient embarqués dans des Canots, pour aller brûler les maisons des François, qui n'avoient point encore fait leur accommodement, ou qui differoient peut-être trop d'en accomplir les conditions, & pour s'assûrer de leurs Personnes: quarante Sauvages, qui en eurent le vent, entreprirent de les surprendre, se partagerent en deux Bandes, marcherent à couvert des Bois des deux côtés de la Riviere, que les Anglois remontoient, & les allerent attendre au passage, en un lieu très-propre à une embuscade. L'Ennemi, qui ne se doutoit de rien, s'y engagea sans prendre aucune précaution, & les Sauvages firent si à propos leur décharge sur lui, qu'il ne s'en sauva pas un seul Homme pour porter cette nouvelle au Port Royal.

On manque de nouveau le Port Royal.

Les Habitans encouragés par ce succès prirent les armes, s'attrouperent au nombre de cinq cent, & partirent au mois de Juin, pour

investir le Fort ; plusieurs Sauvages se joignirent à eux, & M. GAULIN, leur Missionnaire, manda à M. de Costebelle, Gouverneur de Plaisance, que s'il vouloit leur envoyer M. L'HERMITE pour les commander, il pourroit presque répondre que l'affaire réussiroit ; mais M. de Costebelle avoit besoin de tous ses Officiers ; & faute de Chefs les Habitans & les Sauvages se retirerent. On sçut peu de tems après que la Garnison du Port Royal, qui avoit été de cinq cent Hommes, étoit alors réduite à cent cinquante, les uns étant morts d'une espéce de maladie contagieuse, & plusieurs autres ayant déserté. 1710.

L'année suivante le bruit courut encore que les Anglois se disposoient à mettre en Mer une nouvelle Flotte pour assiéger Quebec, & le Gouverneur Général trouva dans la bourse des Marchands de cette Ville une somme de cinquante mille écus pour y ajoûter de nouvelles Fortifications. Il y eut en même tems plusieurs avis que les Anglois s'étoient réconciliés avec les Iroquois, & qu'ils esperoient d'engager cette Nation remuante à nous susciter des affaires dans le Nord & dans l'Ouest du Canada, afin de leur frayer un chemin pour aller s'y établir sur nos ruines. Ces nouvelles ne se trouverent pas vraies : mais elles n'étoient pas non plus sans quelque fondement. Générosité des Habitans de Quebec. 1712.

Il y a même bien de l'apparence que si Joncaire ne se fût pas assûré des Tsonnonthouans, & si le Baron de Longueil n'eût pas négocié avec son habileté ordinaire auprès des Onnontagués, nous aurions pu nous trou- M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois.

1712. ver bientôt dans des embaras, dont il ne nous auroit pas été facile de sortir. Des Députés des Cantons vinrent enfin faire de nouvelles excuses du passé, & de grandes protestations d'une inviolable fidélité à garder leurs promesses à l'avenir. Il fallut faire semblant de les croire sincéres; M. de Vaudreuil leur parla néanmoins d'abord avec fermeté, il leur fit ensuite des présens considérables, & il les renvoya peut-être mieux disposés à notre égard qu'ils n'étoient venus.

Caractére des Outagamis.

Mais ils nous avoient peu de tems auparavant suscité un nouvel Ennemi, aussi brave qu'eux, moins politique, beaucoup plus feroce, qu'il n'a jamais été possible, ni de dompter, ni d'apprivoiser, & qui semblable à ces Insectes, qui paroissent avoir autant d'ames, que de parties de leurs corps, renaissent, pour ainsi dire, après leur défaite, & reduits presque à une poignée de Brigands, se trouvent par tout, sont devenus l'objet de la haine de tous les Peuples de ce Continent, & depuis vingt-cinq ans interrompent le commerce, & rendent les chemins presqu'Impraticables à plus de cinq-cent lieuës à la ronde. Ce sont les Outagamis, vulgairement appellés *les Renards*.

Ils entreprennent de brûler le Détroit.

Jusqu'au tems, dont je parle, ils avoient fait assez peu de figure dans le Canada; mais ils s'étoient depuis peu confédérés avec les Iroquois, &, apparemment par leur entremise, ils venoient de faire alliance avec les Anglois: ils leur avoient promis de brûler le Fort du Détroit, d'y faire main basse sur tous les François, & d'introduire dans ce lieu des Troupes Angloises. Pour éxécuter ce dessein,

ils étoient venus en assez grand nombre se loger au Détroit même, assez près du Fort, & il n'est sortes d'insultes, qu'ils n'eussent fait au Commandant, qui étoit le Sieur DU BUISSON, bon Officier, & honnête Homme. 1712.

Les Kikapous & les Mascoutins étoient entrés dans leur complot, ceux-ci s'étoient déja rendus en assez grand nombre aux environs du Détroit, & ils n'attendoient plus que l'arrivée des Kikapous pour exécuter leur trahison, lors qu'ils eurent avis qu'un Chef Outaouais, nommé SAGUIMA, & quelques Pouteouatamis avoient tué environ cent cinquante Mascoutins, Hommes & Femmes. Ils entrerent en fureur à cette nouvelle, & un Chrétien Outagami, nommé JOSEPH, fort affectionné aux François, avertit du Buisson qu'il alloit être incessamment attaqué dans son Fort.

Diligences du Sieur du Buisson.

Ce Commandant n'avoit avec lui que vint François, & toute sa ressource étoit dans les Hurons, les Outaouais, & quelques autres Sauvages, avec qui il vivoit en bonne intelligence; mais qui étoient actuellement en chasse. Il les envoya avertir en diligence de se rendre auprès de lui; il fit ensuite démolir toutes les maisons, qui étoient hors de l'enceinte de son Fort, & il prit toutes les autres mesures, que le tems lui permit de prendre, pour soûtenir les premiers efforts de l'Ennemi. Le treiziéme de May il eut nouvelle que ses Alliés aprochoient, & peu de tems après il les aperçut, qui marchoient en très-bel ordre.

Il est secouru à propos par nos Alliés.

Il y avoit parmi eux des Outaouais commandés par Saguima, des Hurons, des Pouteoutamis, des Sakis, des Malhomines, des

1712. Illinois, des Osages, des Missourites, & chaque Nation avoit son Pavillon particulier. Cette petite Armée s'arrêta au Village des Hurons, qui furent d'avis de ne point camper; mais d'aller droit au Fort des François; » Il n'y a point de tems à perdre, dirent-ils, » notre Pere est en danger, il nous aime, il ne » nous a jamais fait que du bien; il faut le défendre, ou mourir à ses pieds. Saguima, vois-» tu cette fumée? Ce sont trois Femmes de son » Village, que l'on brûle, & la tienne est du » nombre ».

Ces trois Femmes étoient véritablement prisonnieres des Outagamis; mais on n'en sçavoit pas davantage; & les Hurons ne parloient apparemment ainsi, que pour animer Saguima à la vengeance. Dès qu'ils eurent cessé de parler, il se fit un cri général, dont toutes les Campagnes retentirent. Les Ennemis y repondirent sur le même ton, & quarante d'entr'eux se détacherent pour observer les Confédérés. Ces Aventuriers, par une espéce de bravade assez ordinaire parmi ces Barbares, s'étoient mis tout nuds; mais ils avoient tout le corps peint d'une maniere, qui les rendoit affreux. On tira sur eux, & on les obligea bientôt de s'éloigner.

Discours, qu'ils lui tiennent.

Les Alliés étant près du Fort, les Chefs envoyerent demander au Commandant la permission d'y entrer, & les portes leur furent ouvertes sur le champ. Du Buisson leur fit un accueil proportionné au service, qu'ils lui rendoient, & après qu'ils eurent tous pris leur place autour de lui, selon la coûtume, celui, qui portoit la parole au nom de tous, lui dit:

» Voici

Voici, mon Pere, tes Enfans autour de toi. Ce que tu as fait l'année derniere pour les retirer du feu des Outagamis, mérite bien qu'ils exposent leur vie pour ton service. Nous ne craignons point la mort, nous mourrons même avec joye, s'il le faut, pour notre Pere & notre Libérateur : la seule grace, que nous te demandons, c'est que tu engages Onontbio, le Pere de toutes les Nations, à prendre soin de nos Femmes & de nos Enfans, & que tu mettes un peu d'herbes sur nos corps, pour les garantir des Mouches. Tu vois que nous avons quitté nos Villages & nos Familles, pour accourir à ton secours ; nous l'avons fait si promptement, que nous n'avons pas eu le loisir de prendre des munitions & des vivres, nous esperons que tu ne nous laisseras manquer de rien. 1712.

Le Commandant les remercia en peu de mots, & leur fit distribuer des vivres, du plomb, de la poudre & du tabac. Ensuite les Vieillards parcoururent les rangs pour exhorter les jeunes Gens à bien faire leur devoir ; surtout à obéir ponctuellement à leur Pere. Les Outagamis attendoient assez tranquillement les Confédérés dans leur Fort, qui n'étoit éloigné de celui des François, que de la portée du mousquet ; & où ils s'étoient assez bien retranchés ; cependant à peine se virent-ils investis de toutes parts, que le feu continuel, qu'on faisoit sur eux, les obligea de se mettre à quatre, ou cinq pieds en Terre. Les Outagamis sont assiégés dans leur Fort.

Alors les Assiegeans dresserent deux especes d'échafauts de vingt-cinq pieds de haut, d'où ils battirent les Assiegés avec tant de succès, que, comme ceux-ci n'osoient plus Ils se défendent fort bien.

1712. sortir pour avoir de l'eau, & que leurs vivres furent bientôt consumés, ils souffrirent beaucoup de la faim & de la soif. Dans cette extrémité, tirant des forces de leur désespoir, ils combattoient avec une valeur, qui rendit assez longtemps la victoire douteuse : il s'aviserent même d'arborer sur leurs Palissades quantité de couvertures rouges en guise de Pavillon, criant de toutes leurs forces qu'ils n'avoient point d'autre Pere, que l'Anglois, qui ne manqueroit point de venir à leur secours, ou de venger leur mort ; & invitant ceux des Confédérés, qui voudroient mettre leur vie en sûreté, de prendre le même parti.

Le Chef des Pouteouatamis leur répondit que, si la Terre devoit être teinte de sang, comme il paroissoit qu'ils le vouloient faire entendre par ces signaux, ce seroit du leur; qu'ils avoient été bien mal conseillés de s'attacher aux Anglois, qui n'osoient tenir la Campagne contre les François, qui ne sçavoient faire la guerre qu'en Renards, qui avoient fait périr toutes les Nations, en les empoisonnant de leur eau-de-vie, & qui étoient Ennemis du vrai Dieu. Ces dialogues ne plaisoient pourtant pas au Sieur du Buisson, parce qu'ils rallentissoient le combat, & donnoient à l'Ennemi le tems de respirer.

Ils demandent la paix.

Les Assiégés en avoient même déja profité pour s'emparer d'une maison, qu'on n'avoit pas entiérement démolie, & qui joignoit leur Fort : ils y avoient élevé une Redoute, de laquelle ils tiroient à couvert du pignon. Mais le Commandant la fit abbatre à coups de canon, alors les Ennemis pousserent des cris affreux, & quelques momens après ils

firent demander la permission d'envoyer des Députés à M. du Buisson, Ce Commandant, avant que de leur accorder cette grace, voulut avoir le consentement des Chefs, & les assembla en Conseil : ils furent tous d'avis qu'il falloit profiter de cette occasion pour retirer des mains des Assiégés les trois Femmes, dont nous avons parlé. On leur fit donc sçavoir qu'on vouloit bien les écouter. 1722.

Le lendemain dès le grand matin les couvertures rouges disparurent, & firent place à un Pavillon blanc. Ensuite le grand Chef des Outagamis, nommé Pemoussa, se présenta à la porte du Camp, accompagné de deux Guerriers, on les fit entrer, le Conseil s'assembla, & dès qu'ils y furent été introduits, Pemoussa mit devant le Commandant deux Captifs & un Collier, en le priant de lui accorder deux jours, afin que les Vieillards pussent délibérer des moyens de l'appaiser, & de lui faire satisfaction. Puis il se tourna vers les Sauvages, leur fit aussi présent de deux Esclaves, & d'un Collier, & leur parla de la sorte :

Souvenez-vous que nous sommes vos Freres, & qu'en répandant notre sang, c'est le vôtre, que vous versez. Je vous supplie donc d'adoucir l'esprit de notre Pere, que nous avons malheureusement chagriné. Ces deux Esclaves sont pour remplacer un peu de sang, que nous avons peut-être laissé tomber. Comme les Sauvages ne répondoient point, du Buisson prit la parole, & fit entendre aux Députés qu'il ne pouvoit pas s'assurer de la sincérité de leur repentir, puisqu'ils n'avoient pas ramené la Femme de Seguime, & les

1712. deux autres, qu'ils avoient prises avec elles; qu'il ne les écouteroit, que quand ces trois Captives lui auroient été remises.

Pemoussa s'excusa sur ce que la chose ne dépendoit pas entierement de lui, & dit qu'il alloit faire sçavoir ses intentions aux Anciens. On lui accorda le reste du jour, & on lui assûra qu'on ne tireroit point jusqu'à son retour, pourvû néanmoins que personne ne sortît du Fort. Deux heures après deux Chefs Mascoutins & un Outagami arriverent avec un Pavillon blanc à la main, suivi des trois Femmes, qu'ils présenterent au Commandant. Ils lui témoignerent un grand regret de lui avoir déplu, & le conjurerent de leur laisser à tous la liberté de se retirer. Du Buisson leur répartit que ce n'étoit pas à lui, qu'il falloit s'adresser pour cela, & qu'il avoit engagé sa parole à ses Alliés de les laisser les Maîtres absolus de faire ce qu'ils jugeroient à propos.

Discours d'un Chef Illinois à leurs Députés.

Cette réponse fut fort applaudie des Sauvages, & le grand Chef des Illinois dit au nom de tous aux Députés: » Votre conduite » passée, & les engagemens, que vous avez » pris avec les Anglois, ne nous laissent aucun » lieu de douter que vous n'ayiez quelque mau- » vais dessein, en demandant à notre Pere la » liberté de vous retirer: vous ne seriez pas » plûtôt sortis de votre Camp, que vous iriez » former de nouveaux complots contre lui, & » que vous viendriez l'attaquer dans un tems, » où nous ne serions peut-être pas à portée de » le secourir. Vous avez cru que nous ignorions » les engagemens, que vous avez pris sur cela » avec les Anglois, la promesse, que vous leur » avez faite de les établir ici, après y avoir ex-

terminé tous les Enfans d'Onontio ; mais 1712.
vous vous êtes trompés. Sçachez donc que
notre derniere résolution est de ne vous rece-
voir qu'à discrétion, & de ne bouger d'ici,
que nous ne vous y ayions forcés ; notre Pere
même ne nous la feroit pas changer, & en
cela seul nous lui désobéirions. Nous con-
noissons mieux que lui votre mauvais cœur,
& nous n'avons garde de l'abandonner à votre
merci. Rentrez au plus vîte dans votre Fort,
nous n'attendons plus que cela pour recom-
mencer à tirer.

Les Députés s'en allerent avec cette ré- Le siége con-
ponse, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, tinuë.
& dès qu'ils furent rentrés, les attaques re-
commencerent avec une nouvelle vigueur. La
défense ne fut pas moins vive ; les Assiégés
décochoient à la fois jusqu'à trois cent fléches,
au bout desquelles il y avoit du tondre allumé,
& à quelques-unes des fusées de poudre, pour
mettre le feu au Fort des François ; ils y brû-
lerent en effet plusieurs maisons, qui n'étoient
couvertes que de paille, & il fallut, pour em-
pêcher que l'incendie ne gagnât plus loin,
couvrir tout ce qui restoit, de peaux d'Ours &
de Chevreuils, & de faire de grands amas
d'eau.

Une si opiniâtre résistance lassa enfin les Les Assiégeans
Confederés, ils désespererent du succès de se rebutent.
leur Entreprise, & feignirent de craindre qu'on
ne cessât de leur fournir des vivres. Les Fran-
çois, qui les virent presque resolus de se re-
tirer, & qui par leur retraite se seroient vûs
exposés à la rage d'un Peuple irrité, parloient
déja de s'embarquer pour Michillimakinac,
& du Buisson étoit sur le point d'être obligé

1712. de faire devant des Ennemis, qu'il avoit réduits à la derniere extrémité, & qu'il avoit vû deux jours auparavant à ses genoux le conjurer de vouloir bien se contenter qu'ils fussent ses Esclaves.

Il lui fallut, pour regagner les Chefs des Sauvages, se dépouiller de tout ce qu'il avoit, & quand il crut avoir mis chaque Particulier dans ses intérêts par ses libéralités, il assembla le Conseil. Il y commença par se plaindre qu'on voulût l'abandonner au fort du péril, après l'y avoir engagé: il témoigna ensuite son étonnement de ce que tant de braves Gens renonçoient à une victoire assurée, qui devoit les couvrir de gloire. Quelques Chefs parurent surpris de son discours, & l'interrompirent pour lui protester qu'ils étoient toujours dans la résolution de verser jusqu'à la derniere goute de leur sang, plûtôt que de laisser leur Entreprise imparfaite, qu'ils ne pouvoient comprendre qui avoit pû lui inspirer les injustes soupçons, qu'il paroissoit avoir.

Le Commandant les rassûre.

Tous les autres firent la même protestation: on chanta de nouveau la guerre, & chacun ayant repris son Poste, les Assiégés comprirent qu'il n'y avoit plus de salut à esperer pour eux, qu'aux dures conditions qu'on leur avoit imposées. J'ai dit qu'il y avoit des Saults parmi les Confédérés. Il y en avoit aussi parmi les Ennemis, parce que cette Nation, ainsi que je l'ai remarqué ailleurs, est comme divisée en deux Factions, dont l'une est attachée aux Outagamis, & l'autre aux Pouteouatamis. Ceux de ces Sauvages, qui s'étoient enfermés avec les premiers,

Nouvelle Députation des Assiégés.

déſerterent preſque tous, & l'on apprit d'eux que les Aſſiégés étoient aux abois ; qu'ils étoient encore plus tourmentés de la faim & de la ſoif, que preſſés par le feu des Aſſiégeans ; qu'ils avoient déja perdu quatre-vint Hommes, & que leur Fort étoit rempli de Cadavres, qui y cauſoient une infection horrible. 1712.

Tout cela étoit exactement vrai, & les Ennemis demanderent peu de tems après à parlementer. On crut que pour le coup ils ſe rendroient à diſcretion, & on leur permit d'envoyer des Députés. Deux Chefs Outagamis, du nombre deſquels étoit Pemoüa, vinrent auſſitôt avec pluſieurs Captifs, & dans un équipage, qui leur avoit paru très-propre à toucher les Confédérés. Ils dirent que pour eux ils n'oſoient pas ſe flatter qu'on leur accordât la vie ; mais qu'ils la demandoient avec inſtance pour leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. « Souvenez-vous, ajoûterent-ils, que vous êtes nos petits Neveux ; c'eſt de votre ſang, que vous paroiſſez ſi affamés : ne vous ſeroit-il pas plus honnête de l'épargner, & plus avantageux de nous avoir pour vos Eſclaves.

La pitié n'entre pas aiſément dans le cœur des Sauvages, & la longue réſiſtance des Ennemis avoit irrité les Aſſiégeans. Ils perſiſterent à vouloir que les Outagamis & leurs Alliés ſe rendiſſent à diſcretion. Quelques-uns même propoſerent à M. du Buiſſon de maſſacrer les Députés ; mais il leur répondit en colere qu'il falloit être yvre pour lui faire une telle propoſition : que ces deux Hommes étoient venus ſe mettre ſur la parole, qu'il ne la leur

Le Commandant empêche qu'on ne maſſacre les Députés.

1712. avoit donnée, que de leur consentement, & qu'il ne souffriroit jamais qu'on leur fît le moindre outrage chez lui.

Ils repliquerent que ces deux Envoyés étoient les Auteurs de tout le mal, & qu'ayant eux-mêmes si souvent usé de perfidie, ils ne méritoient point qu'on fût si scrupuleux à leur égard; mais ils ne gagnerent rien. Le Commandant repartit qu'il ne convenoit ni à lui, ni à eux, d'imiter leur exemple, & il renvoya les deux Députés, en leur disant qu'il n'avoit d'autre réponse à leur faire, que celle, qu'on leur avoit déja faite. Il ne restoit plus à ces Malheureux d'autre esperance, que de pouvoir échaper à la faveur de quelque mauvais tems, & en effet après dix-neuf jours de siége, un orage accompagné de pluye ayant écarté les Assiégeans, ils en profiterent, & s'évaderent pendant la nuit.

Les Assiégés se sauvent, & sont poursuivis.

On s'en aperçut le lendemain à la pointe du jour, & on se mit à leurs trousses. On les trouva assez bien retranchés à quatre lieuës de-là sur une presqu'Isle, qui avance dans le petit Lac *de Sainte Claire*, & comme leurs retranchemens ne paroissoient presque point, les Assaillans s'en étant approchés avec peu de précaution, eurent d'abord plus de vint Hommes tués ou blessés. Il fallut donc recommencer un nouveau siége, qui dura quatre jours; & il eût été même plus long, si le Commandant François n'y eût fait venir deux piéces de campagne.

Ils sont presque tous massacrés.

Les Assiégés se rendirent enfin à discrétion, & presque tous ceux, qui avoient les armes à la main, furent impitoyablement égorgés sur le champ. Le reste, au nombre de cent cin-

quante, sans compter des Femmes & des Enfans, furent faits Esclaves, & partagés entre les Nations confédérées, qui ne les garderent pas lontems, & les massacrerent presque tous, avant que de se séparer. La perte des Alliés monta à soixante Hommes tués, ou blessés: les Hurons, parmi lesquels il y avoit vingt-cinq Iroquois Chrétiens, se distinguerent pardessus tous les autres, & perdirent aussi plus de Monde, mais cette Expédition coûta aux Ennemis plus de deux mille Personnes.

L. 7. l. 24.

Du Buisson y acquit beaucoup d'honneur par sa fermeté & son désintéressement, qui le porta à se dépouiller de tout ce qu'il avoit, en faveur de ses Alliés. Le fruit de la victoire fut que les Anglois désespererent de s'établir au Détroit, ce qui auroit été la ruine entiere de la Nouvelle France, non-seulement à cause de la situation de ce lieu, qui est le centre & le plus beau Pays du Canada, mais encore parce qu'il ne nous auroit plus été possible d'entretenir la moindre communication avec les Sauvages d'en haut, ni avec la Louysiane.

Fruit de cette victoire.

Il restoit encore bien des différends à vuider entre nos Alliés, & le Gouverneur Général jugea que, pour y réussir, il falloit commencer par rétablir le Fort de Michillimakinac. Il y envoya l'année suivante M. de Louvigny, & sur la fin de celle-ci il fit partir plusieurs Officiers d'experience & de mérite pour visiter les Nations du Nord & de l'Ouest, & les engager à oublier tous les sujets de mécontentement, qu'elles s'étoient donnés les unes aux autres. Tout cela fut exécuté avec autant de succès, que de conduite, & la tran-

1714. quillité fut parfaitement rétablie dans le Canada.

Source de la décadence du commerce en Canada.

Il ne fut pourtant pas possible d'engager ces Peuples à ne plus porter leurs Pelleteries aux Anglois, comme ils faisoient tout ouvertement depuis plusieurs années. Les Sauvages mêmes domiciliés suivirent bientôt le torrent, & il auroit fallu, pour remédier à un si grand mal, augmenter en France le prix du Castor, & diminuer en Canada celui des marchandises de traite. Le premier de ces deux expédiens ne dépendoit point des Traitans; mais s'ils avoient bien entendu leurs intérêts, ils auroient mis en usage le second, en envoyant chaque année à Quebec pour leur compte la valeur de quarante, ou de cinquante mille francs de marchandises. Cette augmentation en auroit diminué le prix, & auroit mis les Marchands du Pays en état de les donner aux Sauvages à meilleur marché; mais c'est ce qu'on n'a jamais pu leur persuader. Aussi le commerce des Pelleteries est-il présentement presque tout entier [illegible] les mains des Anglois.

Pays cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht.

Cependant quoique les négociations pour la paix ne fussent pas encore terminées à Utrecht, les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre reçurent des ordres précis de leurs Souverains de faire absolument cesser tout acte d'hostilité entre les deux Nations & leurs Alliés; mais peu de tems après ils eurent nouvelle que la Reine de la Grande Bretagne s'étoit détachée de la Ligue, qui avoit entrepris de détrôner le Roy Catholique, Philippe V. Rien ne pouvoit venir [illegible] pour le Gouvernement de Saf-

ton, où les Abénaquis portoient par tout le ravage, & cette raison ne fut certainement pas la moindre de celles, qui déterminerent la Cour de Londres à ne vouloir jamais se relâcher sur la cession de l'Acadie. Elle témoigna la même fermeté sur ce que nous possedions dans l'Isle de Terre-neuve & dans la Baye d'Hudson; & Louis XIV. qui avoit aussi ses raisons de ne point apporter d'obstacle au Traité, qu'il vouloit conclure avec Sa Majesté Britannique, sacrifia enfin ces trois Provinces, & les droits, qu'il prétendoit avoir sur les cinq Cantons Iroquois. 1713.

Ce dernier article ne nous ôta rien de réel, & ne donna non plus rien aux Anglois, parce que les Cantons renouvellerent les protestations, qu'ils avoient déja faites plus d'une fois contre les prétentions réciproques de leurs Voisins, & ont très-bien sçu se maintenir dans la possession de leur liberté & de leur indépendance. Les Anglois, qui, à cela près, ont trouvé avec eux une partie des avantages, que pouvoit leur procurer la Souveraineté d'une Nation résolue à ne point souffrir de Maître, n'ont pas jugé à propos d'entreprendre de les assujettir: ils se sont contentés dans la suite du tems de construire un Fort à l'embouchure de la Riviere de *Choueguen* dans le Lac Ontario. Mais comme les Onnontagués ont vû de bon œil cet établissement sur leur Terrein, sans s'y opposer, nous avons obtenu des Tsonnontouans la permission d'en faire un pareil à l'entrée de la Riviere de Niagara, à peu près dans le même endroit, où le Marquis de Denonville avoit autrefois bâti un Fort en 1687. Permission, qu'ils avoient refusée

Les Iroquois se maintiennent dans leur indépendance.

1712. aux Anglois, disant qu'ils étoient les Maîtres de recevoir chez eux qui bon leur sembloit, & qu'ils ne vouloient pas y avoir en même tems deux Peuples, qui en troubleroient la paix par leur animosité mutuelle.

Prétention des Anglois sur les Abénaquis.

Il n'en a pas été de même des Nations Abénaquises. Les Anglois, qui avoient encore plus à cœur d'avoir ces Sauvages pour Sujets, que les Iroquois, s'imaginerent qu'ils ne trouveroient plus sur cela aucune difficulté après le Traité d'Utrecht, parce qu'ils croyoient y avoir pris de bonnes mesures pour acquerir la Souveraineté de leur Pays. L'article XII. de ce Traité porte que le Roy Très-Chrétien céde à la Reine d'Angleterre à perpétuité *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, en entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de* PORT-ROYAL, *maintenant appellée* ANNAPOLIS ROYALE, *& généralement tout ce qui dépend desdites Terres & Isles de ce Pays-là.*

Un Ministre Anglois entreprend de séduire ces Peuples.

Ceux, qui commandoient pour Sa Majesté Britannique dans la Nouvelle Angleterre & dans l'Acadie, n'eurent rien de plus pressé, dès qu'ils eurent reçu le Traité, que d'en faire part aux Abénaquis; mais ils crurent devoir prendre de grandes mesures avec des Peuples, dont ils sçavoient bien que leur Nation n'étoit pas aimée, & dont ils avoient trop souvent éprouvé la valeur, pour être tentés de la vouloir réduire par la force. Ils ne jugerent pas même à propos de commencer par leur déclarer qu'ils les regardoient comme Sujets de la Couronne d'Angleterre, persuadés que dans la disposition, où ils étoient, une telle proposition ne feroit que les aliéner davantage.

Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre crut donc qu'il falloit avant toutes choſes les détacher de leurs Miſſionnaires, & les accoûtumer inſenſiblement à vivre avec les Anglois. Dans ce deſſein il envoya à l'entrée du Kinibequi le plus habile des Miniſtres de Baſton, pour y tenir une Ecole: & comme il ſçavoit que ces Peuples ſont infiniment ſenſibles aux amitiés, qu'on fait à leurs Enfans, il donna ordre à cet Inſtructeur de nourrir ſes petits Diſciples aux frais du Gouvernement, & il lui aſſigna pour cet effet une penſion, qui devoit croître à proportion du nombre de ceux, qu'il engageroit à venir à ſon Ecole. 1721

Ce qui ſe paſſa entre ce Miniſtre & le P. Raſle.

Le Miniſtre n'oublia rien pour ſeconder les vûës de ſon Général; il alloit chercher les Enfans dans leur Village, il les careſſoit, il leur faiſoit des préſens; enfin il ſe donna pendant deux mois bien des mouvemens, ſans néanmoins en pouvoir gagner un ſeul. Il ne ſe rebuta pourtant point; il s'adreſſa aux Peres de ces Enfans, il leur fit diverſes queſtions touchant leur croyance, & ſur les réponſes, qu'ils lui firent, il tourna en riſée les Sacremens, le Purgatoire, l'invocation des Saints, & toutes les pratiques de piété, qui ſont en uſage parmi les Catholiques.

Le P. Sebaſtien Raſle, qui depuis un grand nombre d'années gouvernoit cette Chrétienté naiſſante, crut devoir s'oppoſer à ces premieres ſemences de ſéduction. Il écrivit une Lettre fort polie au Miniſtre, & lui marqua entr'autres choſes que ſes Néophytes ſçavoient croire les verités, que l'Egliſe Catholique enſeigne, mais qu'ils ne ſçavoient pas en diſputer, qu'en leur propoſant des difficultés,

1713-22. auſquelles il pouvoit bien croire qu'ils n'étoient pas en état de répondre, ſon deſſein étoit apparemment qu'ils les communiquaſſent à leur Miſſionnaire; qu'il ſaiſiſſoit avec plaiſir cette occaſion de conferer avec un habile Homme; qu'il lui laiſſoit le choix de le faire, ou de vive voix, ou par écrit, & qu'en attendant il lui envoyoit un Mémoire, qu'il le prioit de le lire avec attention.

Dans ce Mémoire, qui étoit aſſez long, le Miſſionnaire prouvoit par l'Ecriture, par la Tradition, & par des raiſonnemens théologiques, les Dogmes, que le Miniſtre avoit attaqués par des fades plaiſanteries; il ajoûtoit en finiſſant ſa Lettre, que s'il n'étoit pas content de ſes preuves, il attendoit de lui une réfutation préciſe, & appuyée ſur des principes certains, & non pas ſur des raiſonnemens vagues, encore moins ſur des réflexions malignes & des ſatyres indécentes, qui ne convenoient ni à leur profeſſion, ni à l'importance des matieres, dont il étoit queſtion entr'eux.

Le premier quitte la partie.

Deux jours après que le Miniſtre eut reçu cette Lettre, il partit pour retourner à Baſton, d'où il envoya au P. Raſle une courte réponſe; mais ſi obſcure, & dans un Latin ſi peu intelligible, que le Miſſionnaire après l'avoir lûë pluſieurs fois, n'y put rien comprendre, ſinon que le Miniſtre ſe plaignoit qu'il l'attaquoit ſans raiſon, que le ſeul zéle du ſalut des Ames l'avoit porté à enſeigner le chemin du Ciel aux Sauvages, & que les preuves, qu'il lui oppoſoit, étoient ridicules & puériles.

Le P. Raſle lui répliqua ſur le champ par une Lettre, qu'il lui fit porter à Baſton, &

dont il ne reçut la réponse qu'au bout de deux ans : le Ministre, sans entrer en matiere, lui mandoit qu'il avoit l'esprit chagrin & critique, & que c'étoit la marque d'un tempérament enclin à la colere ; ainsi se termina la dispute : le Missionnaire fut charmé d'avoir à si peu de frais écarté le Prédicant, & fait avorter le projet, que cet Homme avoit formé de séduire son Troupeau. Cette premiere tentative ayant eu si peu de succès, le Gouvernement de Baston eut recours à un autre artifice, qui ne réussit pas mieux. 1713-22.

Un Anglois demanda aux Abénaquis la permission de bâtir sur les bords de leur Riviere une espéce de Magasin, pour y faire la traite avec eux, promettant de vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché, qu'ils ne les achetoient à Baston même. Les Sauvages, qui trouvoient un grand avantage dans cette proposition, y consentirent. Un autre Anglois demanda peu de tems après la même permission, offrant des conditions encore plus avantageuses, que n'avoit fait le Premier, & elle fut aussi accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglois ; ils s'établirent en assez grand nombre le long de la Riviere, sans se mettre en peine d'en avoir l'agrément des Naturels du Pays ; ils y éleverent des Maisons, & ils y bâtirent même des Forts, dont quelques-uns étoient de pierre. Plusieurs Anglois s'établissent sur les bords du Kinibequi.

Les Abénaquis ne parurent pas s'en formaliser, ils ne s'apercevoient point du piége, qu'on leur tendoit, & ils ne faisoient attention, qu'à la commodité de trouver chez leurs nouveaux Hôtes tout ce qu'ils pouvoient desirer ; mais à la fin se voyant comme envi-

1713. 22. ronnés d'Habitations Angloises, ils ouvrirent les yeux, & entrerent en défiance. Ils demanderent aux Anglois de quel droit ils s'établissoient ainsi sur leurs Terres, & y construisoient des Forts. On leur répondit que le Roy de France avoit cedé leur Pays à la Couronne d'Angleterre, & on ne peut juger de l'effet, que fit cette réponse sur leur esprit, que quand on sçait jusqu'à quel point ces Peuples sont jaloux de leur liberté & de leur indépendance.

Les Abénaquis protestent de leur indépendance

Ils ne repliquerent rien aux Anglois, mais ils envoyerent sur le champ des Députés au Marquis de Vaudreuil, pour sçavoir de lui, s'il étoit vrai que le Roy de France eût disposé en faveur de la Reine d'Angleterre d'un Pays, dont ils prétendoient bien être les seuls Maîtres. La réponse du Général fut que le Traité d'Utrecht ne faisoit aucune mention de leur Pays, & ils furent contens. Quelque tems auparavant le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit assemblé leurs Chefs, pour leur faire part de la nouvelle de la paix concluë entre les François & les Anglois, & les ayant exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui, & à oublier tout le passé, il ajoûta que le Roy de France avoit donné à la Reine d'Angleterre Plaisance & le Port Royal, avec toutes les Terres adjacentes. Un Chef lui répondit que le Roy de France pouvoit disposer de ce qui lui appartenoit, mais que pour lui il avoit sa Terre, où Dieu l'avoit placé, & que tant qu'il resteroit un Enfant de sa Nation, il combattroit pour la conserver. Le Général Anglois n'insista point, & congedia les Sauvages, après les avoir bien régalés.

Cette maniere d'agir les rassûra, & ils ne songerent plus à inquietter les Anglois, qui étoient aux environs du Kinibequi : ils s'accoutumerent même insensiblement à traiter avec eux ; mais un jour qu'ils étoient entrés au nombre de vint dans une Habitation Angloise, ils s'y virent tout-à-coup investis par deux-cent Hommes armés. *Nous sommes morts*, s'écria aussi-tôt l'un d'eux, *mais vendons cher notre vie.* Ils se préparoient en effet à se jetter sur cette Troupe, lorsque les Anglois, qui connoissoient de quoi sont capables ces Sauvages, quand ils sont poussés à bout, leur protesterent qu'on n'avoit formé aucun dessein contr'eux, qu'on venoit seulement les inviter à envoyer quelques-uns des leurs à Baston, pour y conferer avec le Gouverneur Général des moyens d'affermir la paix & la bonne intelligence entre les deux Nations.

1713-22. Ils sont trahis par les Anglois.

Les Sauvages sont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit, que les plus fâcheuses expériences n'ont jamais pû guerir : ceux-ci nommerent sur le champ quatre Députés, qui se rendirent à Baston, où ils furent fort étonnés de se voir arrêtés Prisonniers en arrivant. On n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle dans leurs Villages, qu'on envoya demander la raison d'un procédé si étrange.

On leur répondit qu'on ne retenoit point leurs Députés comme Prisonniers, mais en qualité d'Otages, & qu'ils seroient relâchés, si-tôt que la Nation auroit dédommagé les Anglois de quelques bestiaux, que des Sauvages avoient tués dans leurs Habitations, & dont la perte montoit à la valeur de deux-cent

1713-22. livres de Castor. Les Abénaquis ne convenoient nullement du fait, toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs Freres pour si peu de choses, & ils payerent les deux-cent livres de Castor.

Ils n'en furent pourtant pas plus avancés ; on ne delivra point les Prisonniers, & on prétexta diverses raisons pour les retenir : à la fin cependant le Gouverneur Général craignit que cette détention ne lui attirât quelque affaire fâcheuse, & fit proposer aux Abénaquis une Conférence, pour terminer tous les différents à l'amiable. Elle fut acceptée ; on convint du lieu & du jour, les Sauvages s'y rendirent avec le Pere Rasle ; & le Pere de la Chasse, Supérieur Général des Missions, qui faisoit la visite dans ces Quartiers-là, où il avoit été lontems Missionnaire, y voulut aussi assister ; mais le Général Anglois ne parut point.

Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Sauvages en furent outrés, & se seroient portés à quelque extrémité, si on ne les avoit retenus. Le parti, qu'ils prirent, fut d'écrire au Gouverneur ; le P. de la Chasse fit la Lettre, & elle portoit : 1°. Que les Abénaquis ne pouvoient comprendre pourquoi on retenoit leurs Députés dans les fers, après la parole, qu'on avoit donnée de les délivrer, dès que les deux-cent livres de Castor auroient été payées. 2°. Qu'ils n'étoient pas moins surpris de voir qu'on disposât de leur Pays, & qu'on s'y établît sans leur agrément. 3°. Que tous les Anglois eussent à en sortir au plûtôt, & à élargir les Prisonniers, qu'ils retenoient contre le Droit des Gens. 4°. Que si dans deux mois

on n'avoit point de réponse à cette Lettre, ou si elle ne produisoit pas l'effet, qu'on en attendoit, la Nation sçauroit bien se faire justice. 1713-22.

Ce fut au mois de Juillet de l'année 1721. que cette Lettre fut portée à Baston par quelques Anglois, qui étoient venus pour tenir la place du Gouverneur Général à la Conference, dont nous venons de parler. Comme les deux mois s'écoulerent, sans qu'on entendit parler de rien, les Abénaquis se disposerent à exécuter leurs menaces, & à user de représailles. Il n'y en eut jamais de plus justes; cependant le Marquis de Vaudreuil crut devoir s'opposer aux voyes de fait, & il eut besoin de tout son crédit pour les empêcher; mais ce ne fut pas pour longtems. Les Anglois mirent la patience des Abénaquis à bout par deux Entrepriſes, que rien ne pouvoit excuſer.

La premiere fut l'enlevement du Baron de S. Castin. J'ai dit que le Pere de ce Gentilhomme avoit épousé une Abénaquiſe, ainſi le jeune Baron appartenoit par ſa Mere à cette Nation. Il avoit toujours vécu avec ſes Parens maternels, les ſeuls, qu'il connût; & il commandoit pour le Roy dans leur Pays depuis la perte de l'Acadie. Outre cela il avoit ſuccedé à ſon Pere dans le Commandement général, que tous ces Peuples avoient déferé à celui-ci, lorſqu'il s'étoit allié avec eux; & en cette qualité il étoit venu pour ſe trouver à la Conférence propoſée par le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre. Les Anglois enlevent le Baron de Saint Castin.

Les Anglois lui en firent un crime; ils dépêcherent un Bâtiment vers le lieu de ſa réſidence qui étoit ſur le bord de la Mer, & le Capitaine ayant eu la précaution de ne faire

1713-22. paroître sur son Pont que deux ou trois Hommes, l'envoya inviter, dès qu'il eut mouillé l'Ancre, à venir s'y rafraichir. Le Baron, qui n'avoit aucun sujet de se défier de cet Officier, qu'il connoissoit particulierement, se rendit seul auprès de lui, & dès qu'il y fut, le Capitaine appareilla, & le conduisit à Baston, au mois de Decembre de l'année 1721. Là on le tint sur la sellette, & on l'interrogea comme un Criminel. On lui demanda entr'autres choses pourquoi, & en quelle qualité il étoit allé au lieu marqué pour la conference entre le Gouverneur Général & les Abénaquis, s'il n'y avoit pas été député par le Marquis de Vaudreuil, & ce que signifioit l'habit d'Ordonnance, qu'il portoit.

Il répondit qu'il étoit Abénaqui par sa Mere, qu'il avoit passé toute sa vie avec ces Sauvages, qui l'avoient établi Chef & Commandant Général de leur Nation; & qu'en cette qualité, il n'avoit pas cru pouvoir se dispenser de se trouver à une Assemblée, où l'on devoit traiter des intérêts de ses Freres: qu'il n'en avoit reçu aucun ordre du Gouverneur Général de la Nouvelle France, & que l'habit, dont il étoit revêtu, n'étoit point un habit d'Ordonnance, mais un habit convenable à sa naissance & à son rang, ayant l'honneur d'être Officier dans les Troupes du Roy Très-Chrétien, son Souverain.

Il est relâché. Cependant M. de Vaudreuil ayant appris la détention de ce Commandant, écrivit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour s'en plaindre, & pour reclamer le Baron: il n'en reçut point de réponse, mais au bout de cinq mois le Pri-

sonnier fut remis en liberté. Il repassa peu de tems après en France, & alla recueillir la succession de son Pere en Bearn, d'où il n'est point sorti depuis. 1713-22.

La seconde Entreprise des Anglois, & qui acheva d'irriter contr'eux les Abenaquis, regardoit le P. Rasle, & fut poussée beaucoup plus loin. On croit persuadé à Baston que ce Missionnaire seroit toujours un obstacle invincible au dessein, qu'on y avoit formé, de s'emparer peu à peu de tout le Pays, qui sépare la Nouvelle Angleterre de l'Acadie, parce qu'en maintenant avec soin les Néophytes dans leur attachement à la Foy Catholique, il resserroit de plus en plus les liens, qui les unissoient aux François. Après plusieurs tentatives, d'abord pour engager ces Sauvages par les offres & les promesses les plus séduisantes à le livrer aux Anglois, ou du moins à le renvoyer à Quebec, & à prendre en sa place un de leurs Ministres; ensuite pour le surprendre & pour l'enlever, les Anglois résolus de s'en défaire, quoiqu'il leur en dût coûter, mirent sa tête à prix, & promirent mille livres sterling à celui, qui la leur porteroit. Les Anglois veulent enlever le P. Rasle, & le manquent.

Tous cela ayant été inutile, ils crurent enfin avoir trouvé une occasion de se saisir de sa Personne vers la fin de Janvier 1722. Ils apprirent qu'il étoit resté au Village de *Narantsouk* avec un petit nombre de Vieillards & d'Infirmes, tandis que les autres étoient à la Chasse, & ils y envoyerent un Détachement de deux-cent Hommes. Par bonheur deux jeunes Gens, qui chassoient sur le bord de la Mer, les aperçurent qui entroient dans

1711-12. la Riviere de Kinibequi ; ils se douterent de leur dessein, & coururent par les Terres avertir le P. Rasle d'être sur ses gardes, & les Vieillards de se refugier dans les Bois.

Le Missionnaire crut devoir commencer par consommer les Hosties consacrées, qui étoient dans sa Chapelle, & mettre en lieu de sureté les Vases sacrés & les Ornemens de l'Autel, après quoi il alla rejoindre ses Sauvages, à qui il avoit fait prendre les devants dans la Forêt. Les Anglois arriverent le soir même au Village, & n'y ayant pas trouvé celui, qu'ils cherchoient, ils le suivirent le lendemain dans sa retraite. Ils n'en étoient plus qu'à une portée de fusil, lorsqu'on les aperçut, & le Pere étoit tout habillé pour dire la Messe, si on en croit quelque Relation.

Tout ce qu'il put faire, fut de pénétrer plus avant dans le Bois, mais comme il n'avoit pas eu le loisir de prendre ses raquettes, & qu'il ne marchoit pas aisément, parce qu'il avoit eu quelques années auparavant une jambe & une cuisse cassées, il ne put faire autre chose que de se cacher derriere un Arbre. Les Anglois parcoururent divers sentiers frayés par les Sauvages, & n'étoient plus qu'à huit pas de l'Arbre, qui couvroit leur proye, lorsque comme s'ils eussent été repoussés par une main invisible, ils s'arrêterent, & reprirent la route du Village, où ils pillerent l'Eglise & la Maison du Missionnaire. Ils le laisserent ainsi sans provisions, & il souffrit beaucoup de la disette de toutes choses, jusqu'à ce que les Jesuites de Quebec ayant été informés de l'extrémité, où il étoit réduit, eussent eu le loisir de fournir à tous ses besoins.

Ces insultes réiterées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus d'accommodement à esperer avec les Anglois, & qu'il étoit tems de chercher la paix dans une bonne guerre. Dès qu'ils furent de retour de la Chasse, & qu'ils eurent ensemencé leurs Terres, ils prirent la résolution de détruire les Habitations Angloises du Kinibequi, & d'éloigner de leurs Villages un Peuple inquiet, qui en vouloit ouvertement à leur liberté. Ils députerent à tous leurs Freres, & à leurs Alliés, pour les engager à leur prêter la main dans la nécessité, où ils étoient d'une juste défense; & ces Députations eurent tout le succès, qu'ils en avoient espéré. On chanta la guerre chez les Hurons de Lorette, & dans toutes les Bourgades Abénaquises, & le rendez-vous des Guerriers fut marqué à Narantsouak. 1715-22.

Les Abénaquis leur déclarent la guerre.

Il en étoit déja parti un Détachement, qui avoit descendu la Riviere jusqu'à la Mer, & qui y ayant rencontré trois ou quatre petits Bâtimens des Ennemis, les enleva; remonta ensuite la Riviere, pillant & brûlant toutes les Habitations Angloises, mais sans faire aucune violence aux Habitans; il leur laissa même la liberté de se retirer où ils voudroient, à la réserve de cinq, qui furent gardés comme Otages, pour répondre des Députés Abénaquis, qu'on retenoit toujours Prisonniers à Baston. Quelque tems après un Parti Anglois ayant surpris seize Sauvages dans une Isle, où ils s'étoient endormis, firent sur eux une décharge, dont il y en eut cinq de tués, & autant de blessés.

Ils la font avec succès.

La guerre étant ainsi allumée entre les deux Nations, les Habitans de Narantsouak presse-

Le P. Rasle refuse de se retirer à Quebec.

1713-22. rent le P. Rasle de se retirer pour quelque tems à Quebec, lui représentant que le moins, qui pourroit lui arriver, s'il tomboit entre les mains des Anglois, ce seroit de languir le reste de ses jours dans une dure captivité. Il leur répondit qu'il ne craignoit point les menaces de ceux, qui ne le haïssoient, qu'à cause de son zele pour le salut de son Troupeau, & ajoûta ces paroles de l'Apôtre. (Act. 20. 24.) *Je n'estime point ma vie plus precieuse que moi-même, pourvû que j'achève ma course, & que j'accomplisse le Ministere de la parole, qui m'a été confié par le Seigneur Jesus.*

Il est tué par les Anglois.

Ce que les Sauvages avoient prévû arriva: les Anglois ne paroissoient faire la guerre, que pour se délivrer d'un Homme, à qui seul ils attribuoient l'opposition, que témoignoient les Abénaquis, de se soumettre à eux; enfin désesperant de s'en rendre Maîtres par la surprise, ils résolurent d'y employer la force. Le vint-troisiéme d'Août 1724. onze-cent Hommes, partie Anglois, & partie Sauvages, marcherent à Narantsouak. Les broussailles épaisses, dont ce Village étoit environné, & le peu de précaution des Habitans pour se garantir contre une attaque imprévûë, furent cause qu'on ne les apperçut, qu'au moment, qu'ils firent une décharge générale de leurs Fusils, dont toutes les Cabannes furent criblées.

Il n'y avoit alors que cinquante Guerriers dans le Bourg. Ils prirent les armes, & coururent tumultuairement, non pas pour défendre la Place contre un Ennemi, qui étoit déjà dedans; mais pour favoriser la fuite des Femmes, des Vieillards & des Enfans, & leur

leur donner le tems de gagner le côté de la Riviere, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois. Le P. Rasle averti par les clameurs & le tumulte du danger, où se trouvoient ses Néophytes, alla sans crainte se présenter aux Assaillans, dans l'espérance d'attirer sur lui seul toute leur attention, & par-là de procurer le salut de son Troupeau au peril de sa vie. Son espérance ne fut pas vaine, à peine eut-il paru, que les Anglois jetterent un grand cri, qui fut suivi d'une grêle de Mousquetades, dont il tomba mort auprès d'une Croix, qu'il avoit plantée au milieu du Village: sept Sauvages, qui l'accompagnoient, & qui avoient voulu lui faire un rempart de leurs corps, furent tués à ses côtés. 1713-22.

Ainsi mourut ce charitable Pasteur, en donnant sa vie pour ses Ouailles, après trente-sept ans d'un pénible Apostolat. Sa mort consterna les Sauvages, qui prirent aussi-tôt la fuite & traverserent la Riviere, les uns à la nâge, & les autres à gué; mais toujours poursuivis par les Ennemis, jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans la profondeur des Bois, où ils se rassemblerent au nombre de cent cinquante. Quoiqu'on eût tiré sur eux plus de deux mille coups de fusils, il n'y en eut que trente de tués, & quatorze de blessés.

Les Anglois ne voyant plus nulle part de résistance, s'attacherent à piller & à brûler les Cabannes: ils n'épargnerent pas l'Eglise, mais ils n'y mirent le feu, qu'après avoir indignement profané les Vases sacrés, & le Corps adorable de JESUS-CHRIST. Ils se retirerent ensuite avec une précipitation, qui te-

1713-22. noit de la fuite, & comme s'ils avoient été frappés d'une terreur panique. Les Sauvages rentrerent auſſi-tôt dans leurs Villages; & leur premier ſoin, tandis que les Femmes cherchoient des herbes & des plantes propres à guerir les bleſſés, fut de pleurer ſur le corps de leur Saint Miſſionnaire.

Ils le trouverent percé de mille coups, la chevelure enlevée, le crâne briſé à coups de haches, la bouche & les yeux remplis de bouë, les os des jambes fracaſſés, & tous les membres mutilés de cent manieres differentes. Voilà de quelle maniere fut traité un Prêtre dans ſa Miſſion au pied d'une Croix, par ces mêmes Hommes, qui exaggeroient ſi fort en toute occaſion les inhumanités prétenduës de nos Sauvages, qu'on n'a jamais vû s'acharner ainſi ſur les cadavres de leurs Ennemis. Après que ſes Néophytes eurent levé & baiſé pluſieurs fois les précieux reſtes d'un Pere tendrement, & ſi juſtement cheri, ils l'inhumerent à l'endroit même, où la veille il avoit célébré les SS. Myſteres, c'eſt-à-dire, à la place, où étoit l'Autel, avant que l'Egliſe fût brûlée.

Son éloge. Le P. Raſle étoit d'une bonne Famille de Franche-Comté, & mourut dans ſa ſoixante & ſeptiéme année: il étoit d'un temperamment robuſte, mais les jeûnes & les fatigues continuels l'avoient fort affoibli, ſurtout depuis l'accident, qui lui étoit ſurvenu dix-neuf ans auparavant. J'ai ſouvent admiré ſa patience dans cette longue & fâcheuſe maladie, & nous ne pouvions comprendre comment il avoit pu ſouffrir une ſi cruelle opération, ſans jettes ſeulement un cri. Il ſçavoit preſque toutes les Langues, qu'on parle dans

ce vaſte Continent, & il avoit travaillé au ſalut de preſque toutes les Nations, qui l'habitent. Trois ans avant ſa mort ſon Supérieur lui ayant repréſenté qu'il étoit tems de prendre des meſures pour ſe ſouſtraire à la fureur des Anglois, qui avoient juré ſa perte, il répondit que ſes meſures étoient priſes : » Dieu m'a » confié ce Troupeau, je ſuivrai ſon ſort, trop » heureux de m'immoler pour lui. Il répetoit » ſouvent la même choſe à ſes Néophytes. Nous » n'avons que trop éprouvé, diſoient ces fer- » vens Chrétiens après ſa mort, que ce cher Pere » nous parloit de l'abondance du cœur ; nous » l'avons vû affronter la mort d'un air tran- » quille, & s'oppoſer ſeul à la rage des Enne- » mis, pour nous donner le tems de mettre » nos vies en ſûreté. « Il ne fut guéres moins regretté dans la Colonie, que parmi ſes Sauvages, mais on y ſongea beaucoup plus à exalter ſon bonheur, qu'à faire des Prieres pour le repos de ſon ame. Le P. de la Chaſſe ayant demandé pour lui à M. l'Abbé de Belmont, Supérieur du Séminaire de Montreal, les ſuffrages de l'Egliſe, en vertu de la communication de Prieres, qui eſt entre ces Meſſieurs & les Jéſuites, ce reſpectable Vieillard ne lui répondit que par ces paroles de S. Auguſtin : c'eſt faire injure à un Martyr, que de prier pour lui. 1713-22.

La guerre continua encore quelque tems entre les Sauvages & les Anglois, & toujours au déſavantage de ceux-ci, qui ne gagnerent par leurs hoſtilités, que de rendre invincible l'averſion, que ceux-là avoient toujours eue pour eux ; & qui ont enfin pris par force le parti de les laiſſer tranquilles. La France n'é- Les Anglois ſont obligés de laiſſer les Sauvages en repos.

1713-22. toit point entrée dans ce démêlé, pour ne point donner le moindre prétexte de rompre la bonne intelligence, qu'il avoit tant coûté de rétablir entre les deux Couronnes : on ceſſa même de négocier dans les deux Cours le Reglement des limites, quoique dès l'année 1719. il y eût des Commiſſaires nommés pour cela de part & d'autre. Il y a tout lieu de croire, que les Anglois, qui maſſacrerent le P. Raſle, furent déſavoués, puiſqu'on n'en a fait aucune pourſuite de notre part : d'ailleurs ce n'eſt pas aux Hommes à venger le ſang des Martyrs.

Deſcription de l'Iſle du Cap Breton. Cependant par la ceſſion de l'Acadie & de Plaiſance aux Anglois, il ne reſtoit plus à la France d'autre endroit pour faire la Pêche des Moruës, ou du moins pour faire ſécher ce Poiſſon, que l'Iſle du Cap Breton, qui n'eſt plus connue aujourd'hui, que ſous le nom d'*Iſle Royale*. Cette Iſle eſt ſituée entre les quarante-cinq & les quarante-ſept dégrés de Latitude-Nord, & elle forme avec l'Iſle de Terre-Neuve, dont elle n'eſt éloignée que de quinze à ſeize lieuës, l'entrée du Golphe de Saint Laurent. Le Détroit, qui la ſépare de l'Acadie, n'a guéres que cinq lieuës communes de France de long, ſur une de large, & ſe nomme le *Paſſage de Fronſac*. Sa longueur du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, n'eſt pas tout-à-fait de cinquante lieuës, & ſa plus grande largeur de l'Orient à l'Occident n'en a pas plus de trente trois. Sa figure eſt fort irréguliere, & elle eſt tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que les deux parties principales ne tiennent enſemble que par un Iſthme d'environ huit-cent pas de large, ſe-

NERALE
lémêlé, pour ne
étexte de rompre
avoit tant coûté
uronnes ; on ceſſa
s deux Cours le
oique dès l'année
iſſaires nommés
. Il y a tout lieu
qui maſſacrerent
s, puiſqu'on n'en
notre part ; d'ail-
mes à venger le

de l'Acadie & de
ne reſtoit plus à
ur faire la Pêche
our faire ſécher ce
Breton, qui n'eſt
que ſous le nom
t ſituée entre les
nte-ſept dégrés de
e avec l'Iſle de Ter-
éloignée que de
rée du Golphe de
qui la ſépare de l'A-
q lieuës commu-
r une de large, &
Fronſac. Sa lon-
l-Oueſt, n'eſt pas
lieuës, & ſa plus
t à l'Occident n'en
. Sa figure eſt fort
lement coupée par
que les deux parties
ſemble que par un
t pas de large, le-

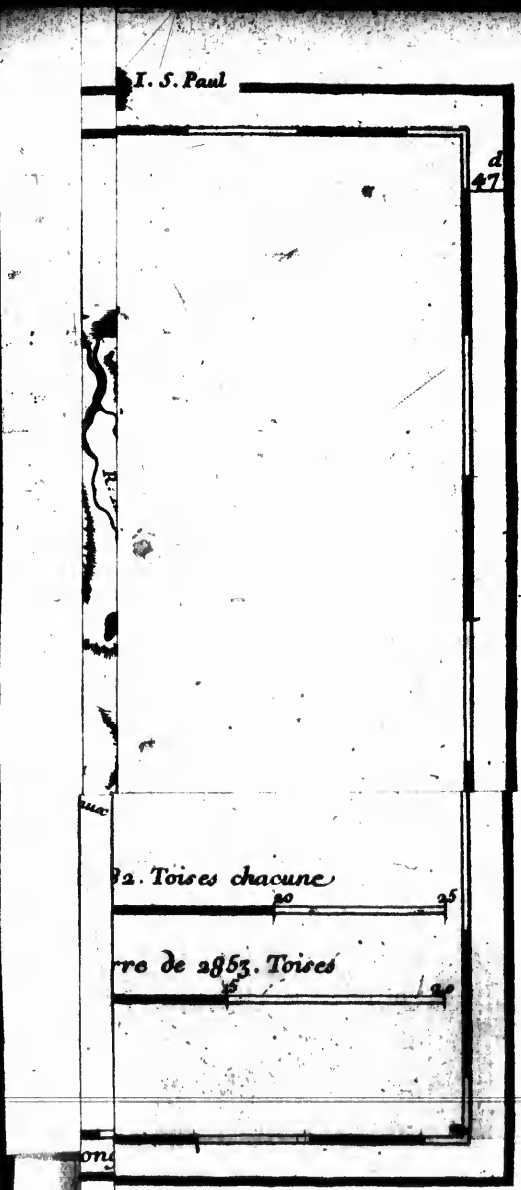

CARTE DE L'ISLE ROYALE

Dressée par N. Bellin
Ingenieur de la Marine
1744

Cap S. Laurent
Ance S. Laurent
I. S. Paul
Limbach
Ance aux basques
Saumons
Cap de Nord
Havre Daspé ou d'Achepé
Ance d'Ourachouque ou Aralson
R. Ouiah
R. Manatopchick
R. Malabouach
R. de Rouville
Carenage
Pointe Plate
Port Dauphin
Cap Dauphin
Isles Siboux
Cap de labrador
Ste Anne ou Port Dauphin
Entrée de Labrador
Table a l'Hermite
Pointe de Verderone
Petite Entrée de Labrador
I. de Verderone ou I. de la Boulardrie
Baye des Espagnols
Cap Charbon
Baye de l'Indienne
Baye Glacée
Baye au Charbon
Cap Percé
Pierre a Fusil
I. Ronde
Petit Lac
LABRADOR
Bideauboch
Baye du Menadou
Baye de Miré
I. de Scatari anc. I. de Pontchartrain
Les Cormorandieres
de la Tramblade
Pointe a la Flourie
Fortenove ou la Baleine
Roche sous l'eau
Havre a l'Anglois
Louisbourg
Baye de Gabori
Havre fourche
I. aux Herons
Havre Rigaud
I. du S. Esprit
Isles Michaux
ECHELLES
Lieues Communes de France de 2282. Toises chacune
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 2853. Toises
Occidentale du Meridien de Paris

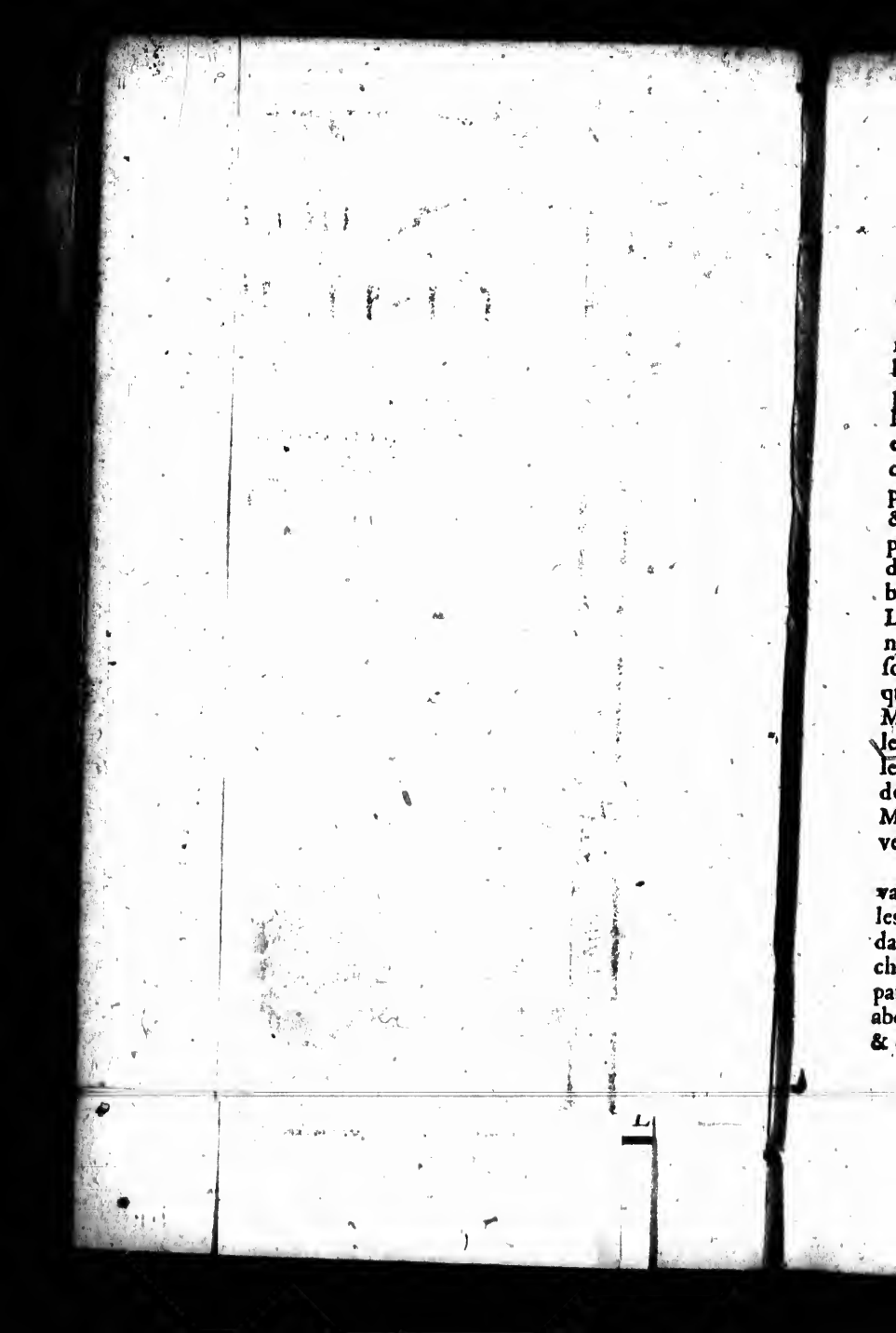

quel sépare le fond du *Port Toulouse* de plusieurs Lacs, qu'on appelle *Labrador*. Ces Lacs se déchargent dans la Mer à l'Orient par deux Canaux de largeur inégale, formés par l'Isle de *Kerderonne*, ou de *la Boularderie*, qui a sept à huit lieuës de long. 1713-22.

Le climat de cette Isle est à peu près le même, que celui de Quebec; & quoique les brouillards y soient plus fréquens, on ne se plaint point que l'air y soit mal sain. Toutes les Terres n'y sont pas bonnes, cependant elles produisent des Arbres de toutes les especes. On y voit des Chênes d'une grandeur prodigieuse, des Pins propres pour la mâture, & toutes sortes de Bois de charpente. Les plus communs, outre le Chêne, sont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & surtout les Pommes, les Légumes, le Froment, tous les autres Grains nécessaires à la vie, le Chanvre, le Lin, y sont moins abondans, mais d'une aussi bonne qualité, qu'en Canada. On a observé que les Montagnes y peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles sont à couvert des vents de Nord & de Nord-Oüest par les Montagnes, qui les bordent du côté du Fleuve S. Laurent. Son climat & nature du Pays.

Tous les Animaux domestiques, les Chevaux, les Bœufs, les Cochons, les Moutons, les Chevres, & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chasse & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans une bonne partie de l'année. Cette Isle a plusieurs Mines abondantes d'un excellent Charbon de Terre, & ces Mines sont en Montagne; par conse- Ses richesses.

1713-22. quent il ne faut, pour tirer le Charbon, ni creuſer, ni détourner les eaux, comme en Auvergne : on y trouve auſſi du Plâtre. On prétend qu'il n'y a nul endroit au Monde, où l'on pêche plus de Moruës, & où l'on ait plus de commodités pour la faire ſécher. Autrefois cette Iſle étoit pliene de Bêtes fauves ; elles y ſont aujourd'hui fort rares, ſurtout les Elans. Les Perdrix y ſont preſque de la groſſeur du Faiſan, & lui reſſemblent aſſez pour le plumage : enfin la Pêche du Loup Marin, du Marſouin & des Vaches Marines s'y peut faire commodément, & elle y eſt très abondante.

Ses Ports. Tous ſes Ports ſont ouverts à l'Orient, en tournant juſqu'au Sud dans l'eſpace de cinquante-cinq lieuës, en commençant par le Port Dauphin, juſqu'au Port Touloufe, qui eſt preſqu'à l'entrée du Paſſage de Fronſac. Par tout ailleurs on a peine à trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens dans des Anſes, ou entre des Iſles. Tout la Côte du Nord eſt fort haute, & preſque inacceſſible, & on ne peut guéres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au Paſſage de Fronſac, au ſortir duquel on rencontre d'abord le *Port Touloufe*, connu auparavant ſous le nom de *S. Pierre*. Il eſt proprement entre une eſpece de Golphe, qu'on appelle *le Petit S. Pierre*, & les Iſles de *S. Pierre*, vis-à-vis des *Iſles Madame* ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baye de *Gaberie*, dont l'entrée, qui eſt environ à vint lieuës des Iſles de S. Pierre, a une lieuë de large entre des Iſles & des Rochers. On peut approcher de fort près toutes les Iſles, dont quelques-unes avancent dans la Mer

une lieuë & demie. Cette Baye a deux lieuës de profondeur, & le mouillage y est fort bon. 1713-22.

Le Havre de *Louysbourg*, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en est éloigné que d'une bonne lieuë : c'est un des plus beaux de l'Amérique. Il a près de quatre lieuës de tour, & on y trouve par tout six à sept brasses d'eau. Le mouillage y est bon, & on y peut échouer sur les vases sans risquer les Navires. Son entrée n'a pas deux-cent toises de large entre deux petites Isles, & on la reconnoît de douze lieuës en Mer par le Cap de *Lorembec*, qui n'en est pas éloigné au Nord-est. Deux lieuës plus haut est *le Port de la Baleine*, dont l'entrée est difficile, à cause de plusieurs Rochers, que la Mer couvre, lorsqu'elle est agitée. Il n'y peut entrer que des Bâtimens de trois-cent Tonneaux ; mais ils y sont en toute sûreté. Il n'y a pas deux lieuës de-là à la Baye de *Pandion* ou *Menadou*, dont l'entrée a environ une lieuë de large, & qui en a deux de profondeur. Presque vis-à-vis est l'Isle de *Scatari*, autrefois le *Petit Cap Breton*, qui a plus de deux lieuës de long : la *Baye de Miré* n'en est séparée, que par une Langue de Terre fort étroite. Son entrée a aussi près de deux lieuës de large, & elle en a huit de profondeur ; elle se rétrécit à mesure qu'on y avance, & plusieurs Ruisseaux ou petites Rivieres s'y déchargent. Les grands Vaisseaux peuvent y remonter jusqu'à six lieuës, & y trouver de bons mouillages à l'abri des vents. Outre l'Isle de Scatari, il y en a plusieurs autres plus petites, & des Rochers, que la Mer ne couvre jamais, & qu'on aperçoit de loin : le plus

1713. gros de ces Rochers s'appelle *le Forillon*. La Baye de *Morienne* eſt au-deſſus ſéparée de la Baye de Miré par le *Cap brûlé*, & un peu plus haut eſt *l'Iſle Plate*, ou l'Iſle à *Pierre à Fuſil*, directement par les quarante-ſix dégrés huit minutes de Latitude. Il y a entre toutes ces Iſles & ces Rochers de bons abris, & on les peut approcher ſans crainte.

De-là remontant trois lieuës au Nord-Oueſt, on trouve *l'Indiane*, qui eſt un bon Havre; mais pour de petits Vaiſſeaux ſeulement: de l'Indiane à la Baye *des Eſpagnols*, il y a deux lieuës: cette Baye eſt un très-beau Havre. Son entrée n'a que mille pas de large, mais elle va toujours en s'élargiſſant; & au bout d'une lieuë elle ſe partage en deux Bras, qu'on peut remonter trois lieuës. L'un & l'autre ſont de très-bons Ports, qu'on pourroit encore rendre meilleurs à peu de frais. De cette Baye à la petite entrée de *Labrador* il y a deux lieuës, & l'Iſle, qui la ſépare de la plus grande entrée, en a autant. Labrador eſt un Golphe, qui a plus de vint lieuës de long, & trois ou quatre dans ſa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieuë & demie de la grande entrée de Labrador au *Port Dauphin*, ou de *Sainte Anne*: on mouille au large en toute ſûreté entre les Iſles du *Cibou*. Une Langue de Terre ferme preſqu'entierement le Port, & n'y laiſſe que le paſſage d'un Vaiſſeau. Le Port a deux lieuës de circuit, & à peine les Vaiſſeaux y ſentent-ils les vents, à cauſe de la hauteur des Terres & des Montagnes, qui les environnent. D'ailleurs ils peuvent approcher des bords autant qu'ils veulent. Tous ces Havres & ces Ports étant ſi proche

les uns des autres, il seroit aisé de tirer des chemins par Terre des uns aux autres, & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, que ces communications, qui pendant l'hyver leur épargneroient la peine de faire le tour par Mer. 1713.

Tout le tems que la France a possedé l'Acadie, & la Côte Méridionnale de Terre-Neuve, on a fait peu de cas de cette Isle. MM. Raudot furent les premiers à s'apercevoir qu'elle n'étoit pas à négliger. Ils entreprirent même d'en faire un des principaux objets de l'attention du Ministere, par rapport à la Nouvelle France, & en 1706. ils envoyerent à la Cour un Mémoire, dont on sera d'autant plus charmé de voir ici la substance, qu'il explique fort bien l'état, où se trouvoit alors cette Colonie. Je crois même pouvoir avancer, que si ce Mémoire ne persuade pas tous ceux, qui liront cette Histoire, au sujet de la préférence, qu'on y donne à l'Isle Royale sur l'Acadie, il fera comprendre du moins, qu'après la cession de cette Province, & du Port de Plaisance à la Couronne d'Angleterre, un Etablissement solide dans cette Isle, étoit d'une nécessité indispensable. Projets de MM. Raudot pour un Etablissement dans cette Isle.

Les deux Intendans supposent d'abord, que la principale vûë, & presque la seule, qu'on ait euë en effet dans la Colonie du Canada, a été le Commerce des Pelleteries, surtout celui du Castor; ce qui n'est pourtant vrai que des Particuliers: mais ils remarquent fort bien, qu'on auroit dû prévoir que dans la suite des tems il arriveroit, ou que le Castor s'épuiseroit, ou qu'il deviendroit trop

1713. commun ; & par conſéquent qu'il ne ſuffiroit pas pour ſoûtenir une Colonie de cette importance : qu'elle eſt en effet tombée dans le dernier de ces deux inconvéniens, l'abondance du Caſtor l'ayant ruinée. C'eſt de quoi les Particuliers, qui n'avoient d'autre deſſein, que de s'enrichir en peu de tems, ne ſe mettoient point en peine. Il leur importoit peu ce que deviendroit la Nouvelle France, quand ils auroient tiré du Pays de quoi vivre à leur aiſe dans l'Ancienne.

Ils obſervent enſuite que le Commerce du Caſtor n'a jamais pu faire ſubſiſter qu'un nombre fort borné d'Habitans ; que l'uſage de cette Marchandiſe ne ſçauroit être aſſez général, pour entretenir & enrichir une Colonie entiere ; & que ſi la conſommation en étoit aſſûrée, on n'éviteroit l'inconvénient, dont nous venons de parler, que pour tomber dans le premier : que faute de faire ces obſervations, les Habitans de la Nouvelle France ſe ſont preſqu'uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils euſſent été certains que les Caſtors ſe reproduiſoient auſſi promptement que les Moruës dans la Mer, & que le débit de leurs peaux égaleroit celui de ce Poiſſon. Ils ont donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour aller chercher des Pelleteries. Ces longs & fréquens voyages les ont accoutumés à une vie de fainéantiſe, qu'ils ont bien de la peine à quitter, quoique leurs courſes ne leur produiſent preſque plus rien, par le peu de valeur du Caſtor. Les Anglois, continuent-ils, ont tenu une conduite bien différente. Sans s'amuſer à voyager ainſi loin de chez eux,

ils ont cultivé leurs Terres, ils ont établi des Manufactures, ils ont fait des Verreries, ils ont ouvert des Mines de fer, ils ont construit des Navires, & ils n'ont jamais regardé les Pelleteries, que comme un accessoire, sur lequel ils comptoient peu. 1713.

Il est vrai, que la nécessité a enfin ouvert les yeux aux Canadiens : ils se sont vûs forcés à cultiver le Lin & le Chanvre, à faire des Toiles & de mauvais Draps de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil ; mais la longue habitude, qu'ils avoient contractée de ne rien faire, ne leur a pas permis de sortir tout-à-fait de misere. Tous à la verité, ont du Bled & des Bestiaux suffisamment pour vivre ; mais plusieurs n'ont pas de quoi se couvrir, & sont obligés de passer l'hyver, qui est fort long & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils.

Cependant le Roy dépense tous les ans dans cette Colonie cent mille écus ; les Pelleteries valent environ deux-cent quatre-vint mille livres ; les Huiles & autres menuës Denrées rapportent vint-mille livres ; les Pensions sur le Tresor Royal, que le Roy fait aux Particuliers, & les Revenus, que l'Evêque & les Séminaires ont en France, montent à cinquante mille francs ; voilà six cent cinquante mille livres, sur quoi roule toute la Nouvelle France : ce n'est que sur cette somme, qu'elle peut faire son Commerce ; & il est évident, qu'il ne peut être assez considerable, pour faire vivre une Colonie de vint à vint cinq mille Ames, & pour fournir à ce qu'elle est obligée de tirer de France.

Ses affaires étoient autrefois sur un meil-

1713. leur pied, le Roy y dépensoit beaucoup plus; elle envoyoit en France pour près d'un million de Castor, & elle n'étoit pas si peuplée; mais elle a toujours plus tiré, qu'elle n'étoit en état de payer, ce qui lui a fait perdre son crédit auprès des Commerçans, lesquels ne sont plus aujourd'hui d'humeur à envoyer des effets aux Marchands du Canada sans Lettres de Change, ou un bon nantissement. Il s'ensuit de là, & de la non-valeur, où est tombé le Castor, qu'il a fallu faire passer en France tout l'argent du Canada, pour en avoir des Marchandises, de sorte qu'il a été un tems, où il n'y avoit peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays. On y suppléoit par une Monnoye de Cartes. Je ne répeterai point ici ce que j'ai dit dans mon Journal de cette Monnoye, de ses avantages, de ses inconvéniens, & des raisons, qu'on a eues de la supprimer.

MM. Raudot, après avoir ainsi exposé l'état, où s'est trouvé la Nouvelle France, jusqu'à l'année 1706. par rapport à son Commerce & à ses facultés, exposent les moyens, qu'ils ont imaginés, pour la rendre plus florissante. Cette Colonie, disent-ils, pourroit faire un Commerce de ses Denrées, qui l'enrichiroit. Ces Denrées sont les Viandes salées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de construction, le Merin, le Goudron, le Bray, les Huiles de Baleines, de Loups Marins & de Marsouin, les Moruës, le Chanvre & le Lin: on y pourroit ajoûter le Fer & le Cuivre. Il ne s'agit que de trouver un débouché pour tout cela, & de rendre moins cheres les journées des Ouvriers.

1713.

La difficulté de ce dernier article vient de la fainéantise des Habitans, & de la cherté des Marchandises de France. Dans le tems, qu'il y a moins d'ouvrage, l'Ouvrier veut gagner vint-cinq sols par jour, par la raison, qu'il use plus de hardes en travaillant qu'il n'en pourroit gagner. D'autre part les Marchandises sont en Canada au double de ce qu'elles valent en France. Cela paroît exorbitant; mais si l'on compte les assûrances de vint-cinq pour cent, ce qui n'a lieu qu'en tems de guerre, du moins à ce prix là; les frais de Commission, le Fret, qui passe quelquefois quarante écus par Tonneau, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il faut payer aux Commissionnaires, & qui sont fortes, quand les Lettres de Change ne sont pas acquittées à leur échéance, comme il arrive souvent, & le Change sur Paris, on trouvera que le Marchand ne gagne pas beaucoup: en effet, il n'y en a point de riches dans le Pays.

Il est donc question, pour relever la Colonie du Canada, d'y occuper tout le Monde, chacun suivant ses talens, & de mettre tous les Particuliers en état de subsister, en diminuant le prix des Marchandises. Or il semble qu'on y peut parvenir, en leur faisant trouver un endroit, où ils puissent porter commodément, & à peu de frais, leurs Denrées, & prendre les Marchandises de France, qu'ils porteront chez eux. Par-là ils gagneront une partie du Fret des unes & des autres, & cette partie des Habitans, qui croupissent dans l'oisiveté, ou qui courent les Bois, s'occuperont à la Navigation.

1713. Mais ce moyen, demandent les deux Intendans, ne seroit-il pas nuisible à la France, en lui ôtant une partie du profit, qu'elle fait sur les Marchandises ? Non, répondent-ils, parce que le Fret, que l'Habitant de la Nouvelle France gagnera, il le rendra d'abord à la France, en consommant une plus grande quantité de ses Marchandises. Par exemple, ceux, qui ne font rien, & se couvrent de Peaux de Chevreuils, dès qu'ils seront occupés, auront le moyen de s'habiller des Etoffes de France. Or on ne sçauroit trouver de lieu plus commode pour ce dessein, que l'Isle du Cap Breton.

Et qu'on ne dise pas, que si cette Isle tire du Canada une partie de ses Denrées, que la France peut lui fournir, c'est autant de défalqué pour le Commerce du Royaume ; car en premier lieu, la réponse faite à l'objection précédente, détruit aussi celle-ci ; puisque le profit, que pourra faire le Canada par ce Commerce, retournera toujours au profit du Royaume : car enfin la Nouvelle France ne peut se passer de plusieurs Marchandises de l'ancienne. Elle en tirera donc une plus grande quantité, & elle les payera de l'argent, que le Cap Breton lui aura donné pour ses Denrées. En second lieu, ce ne seroit pas un grand mal pour la France, qu'il n'en sortît pas tant de Bled, ni de tout ce qui sert à la vie, puisque plus les vivres seront à bon marché, plus elle aura d'Ouvriers pour ses Manufactures.

Cette Isle, continuë le Mémoire, est située de maniere, qu'elle forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France,

Elle peut fournir de son crû à la premiere les Moruës, les Huiles, le Charbon de Terre, le Plâtre, des Bois de Constructions, &c. Elle fournira à la seconde les Marchandises du Royaume à beaucoup meilleur marché ; elle en tirera une partie de sa subsistance, & elle lui épargnera une partie considerable du Fret des Marchandises : outre que la Navigation de Quebec au Cap Breton feroit de fort bons Matelots de Gens inutiles, & même à charge à la Colonie. 1713.

Un autre avantage considérable, que cet Etablissement procureroit au Canada, c'est qu'on pourroit en envoyer de petits Bâtimens, pour faire la Pêche des Moruës & des Poissons, dont on tire de graisse, au bas du Fleuve. Ces Bâtimens seroient assûrés de débiter leur caguaison dans l'Isle du Cap Breton, & d'y charger des Marchandises de France ; ou bien l'on y enverroit de Quebec un Vaisseau chargé de Denrées du Pays. Là il prendroit du sel pour faire la Pêche dans le Golphe : quand il en auroit sa charge, il retourneroit au Cap Breton, où il vendroit son Poisson ; & du produit de ces deux Voyages, il acheteroit des Marchandises de France, qu'il débiteroit en Canada.

Sur quoi il est bon de sçavoir, que ce qui empêchoit alors les Canadiens d'aller faire la Pêche dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve S. Laurent, c'est qu'il leur auroit fallu porter leur Poisson à Quebec, où ils n'auroient pas tiré de quoi payer le fret & les gages des Matelots, vû la longueur du Voyage ; & que quand même ils auroient été assez heureux pour y faire quelque profit, ce qui étoit ar-

1713. rivé très rarement, ce profit n'étoit pas assez considérable, pour engager ces Colons à continuer un tel Commerce.

Les deux Colonies s'entraidant donc mutuellement, & leurs Marchands devenant riches par le Commerce continuel, qu'ils feroient, ils pourroient s'associer pour des Entreprises également avantageuses aux uns & aux autres, & par conséquent au Royaume, n'y eût-il que d'ouvrir les Mines de fer, qui sont en si grande abondance autour des Trois Rivieres; car alors celles du Royaume & ses Bois se reposeroient, ou du moins on ne seroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biscaye.

De plus les Vaisseaux, qui vont de France en Canada, courent toujours de grands risques au retour, à moins qu'ils ne fassent le Voyage au Printems; or les petits Bâtimens de Quebec n'en courroient aucun, en allant au Cap Breton, parce qu'ils prendroient leur tems, & qu'ils auroient toujours des Pilotes pratiques. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an, & par ce moyen d'épargner aux Vaisseaux de France la peine de remonter le Fleuve S. Laurent ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié?

Il y a plus, ce n'est pas seulement en augmentant la consommation des Marchandises dans la Nouvelle France, que l'Etablissement proposé seroit utile au Royaume, mais encore par la commodité, qu'il trouveroit à faire passer ses Vins, ses Eaux-de-vie, ses Toiles, Rubans, Taffetas, &c. aux Colonies Angloises. Ce Commerce deviendroit un grand objet, parce que les Anglois se four-

nîroient au Cap Breton, & en Canada de toutes ces Marchandiſes, non-ſeulement pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies ſont extraordinairement peuplées, mais encore pour leurs Iſles, & pour celles des Hollandois, avec leſquels il ſont en Commerce. Par-là on tireroit beaucoup d'argent de toutes ces Colonies, quand bien même l'entrée de nos Marchandiſes n'y ſeroit pas ouvertement permiſe. 1713.

Enfin rien n'eſt plus capable, que cet Etabliſſement, d'engager les Négocians de France à envoyer à la Pêche de la Moruë, parce que l'Iſle du Cap Breton fourniſſant le Canada de Marchandiſes, les Vaiſſeaux, qui viendroient pour cette Pêche, feroient leur charge, moitié en Marchandiſes, & moitié en Sel, de ſorte qu'ils gagneroient doublement; au lieu que préſentement les Navires de France, qui vont à la Pêche des Moruës, ne ſe chargent que de Sel : ajoûtez, que l'augmentation de la Pêche pouroit mettre la France en état de fournir l'Eſpagne & le Levant de ce Poiſſon, ce qui jetteroit beaucoup d'argent dans le Royaume.

La Pêche des Baleines, qui eſt très-abondante dans le Golphe, vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve S. Laurent juſqu'à Tadouſſac, pourroit encore être un des plus ſolides avantages de cet Etabliſſement. Les Navires, qui iroient à cette Pêche, ſe chargeroient en France de Marchandiſes, qu'ils vendroient au Cap Breton, ou qu'ils laiſſeroient aux Correſpondans de leurs Armateurs. Ils prendroient au même endroit des Futailles, & iroient faire la Pêche, qui eſt d'autant plus

1713. aisée en cet endroit, qu'elle se fait pendant l'Eté, & non pas en Hyver comme dans le Nord de l'Europe, où il faut que les Bâtimens pêcheurs soient au milieu des glaces, sous lesquelles il arrive souvent, que les Baleines se perdent, quand elles sont harponnées. Ici les Navires Pêcheurs gagneroient sur les Marchandises, qu'ils apporteroient au Cap Breton, & sur leur Pêche; & ce double profit se feroit en moins de tems, & avec moins de risques, que celui, qu'on fait dans le Nord avec les seules Huiles de Baleines: & l'argent, qu'on porte aux Hollandois pour cette Marchandise, resteroit en France.

On a déja remarqué, que l'Isle du Cap Breton peut fournir de son crû beaucoup de Mâts &. de Bois de construction: elle est encore à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le Commerce réciproque de ces deux Colonies, & donneroit au Royaume une grande facilité pour la construction des Navires. On iroit prendre ces Bois dans l'Isle, sans être obligé de les acheter des Etrangers: elles pourroient aussi faire avec les Isles Antilles le Commerce des Mats & des Planches de Sapin, ce qui y diminueroit considérablement le prix de ces Marchandises. Qui empêcheroit même, qu'on ne construisît des Vaisseaux au Cap Breton, qui peut aisément tirer du Canada tout ce qui lui manque pour cette construction? Elle y coûteroit beaucoup moins qu'en France, & elle pourroit fournir de Navires les Etrangers mêmes, de qui nous les achetons.

Enfin il n'y a point de relâche plus com-

mode, ni de retraite plus sûre, que l'Isle du Cap Breton, pour tous les Navires, qui viennent de quelque endroit que ce soit de l'Amérique; qui seroient poursuivis, ou surpris de mauvais tems, & qui manqueroient d'eau, de bois, & de vivres. Outre qu'en tems de guerre ce seroit une croisiere, qui désoleroit le Commerce de la Nouvelle Angleterre, & que si l'on y étoit en forces, ce qui seroit très-aisé, on pourroit se rendre alors Maître de toute la Pêche des Moruës avec un petit nombre de Frégates, qui seroient toujours à portée de sortir des Ports de l'Isle, & d'y entrer. 1713.

Moyens de faire cet établissement & réponse aux difficultés.

Les deux Intendans, après avoir ainsi exposé les avantages du nouvel Etablissement, dont ils avoient formé le projet, s'appliquerent à en faciliter les moyens, & à répondre aux difficultés, qu'on y pouvoit faire. Ils remarquerent d'abord, qu'il ne convenoit point de confier cette Entreprise à une Compagnie, par la raison, que l'Esprit de toute Société est de gagner beaucoup en peu de tems, d'abandonner, ou de faire languir les affaires, qui ne rendent pas assez-tôt de grands profits, de se mettre peu en peine de donner des fondemens solides aux Etablissemens, & de n'avoir aucun égard à l'utilité des Habitans, à qui on ne sçauroit, disent-ils, faire trop d'avantages, si on veut les engager à s'établir dans une Colonie nouvelle. Ce qui les faisoit ainsi parler des Compagnies, étoit l'expérience de celles, qui avoient eu jusques-là le Domaine, ou le Commerce exclusif de la Nouvelle France, & des Isles de l'Amérique.

1713. Ils convenoient néanmoins, que l'Entreprise du Cap Breton ne pouvoit s'exécuter sans de grandes dépenses ; mais ils prétendirent que, sans être à charge au Roy, & moyennant certaines avances, dont on pouvoit assûrer le remboursement au Trésor de Sa Majesté, il seroit aisé de mettre en trois ans cette Isle en état de se soûtenir par elle-même, & de devenir en peu d'années un objet très-considerable. Voici quelles étoient les avances, qu'ils demandoient, & les moyens, qu'ils avoient imaginés d'en faire le remboursement.

1°. Le Roy n'a pas besoin d'un grand nombre de ses Vaisseaux pendant la paix ; ils dépérissent dans les Ports, & s'entretiennent à la Mer : c'est donc faire le bien du service, que de leur procurer des occasions de naviguer. Ainsi le Roy ne perdroit rien, en prêtant quelques-unes de ses Flûtes, pour le transport des choses nécessaires à l'Etablissement, dont il est question. Les effets, qu'ils en rapporteroient dès la premiere année, payeroient au moins les gages & la nourriture des Equipages : car en prenant ses mesures d'avance, elles pourroient trouver une charge toute prête de Charbon de Terre, de Plâtre, de Mâts, de Vergues, d'Esparres, & autres Bois, qui ne coûtent qu'à prendre & à travailler. Les deux années suivantes elles pourroient y ajoûter des Bordages, des Planches, des Huiles, du Poisson sec, & d'autres effets, que les Habitans commenceroient à donner en payement des avances, qu'ils auroient reçuës pour s'établir, & que l'on peut regarder comme de l'argent comptant, puis-

qu'il les faut acheter des Etrangers en especes sonnantes. D'ailleurs l'augmentation de la Pêche de la Moruë augmenteroit les Droits du Roy sur cette Marchandise. 1713.

2°. Quatre Compagnies completes suffiront pour la premiere année, mais il est nécessaire d'avoir une attention particuliere pour le choix des Soldats; il faut qu'ils sçachent tous des Métiers utiles, tels que ceux de Maçons, de Charpentiers, de Forgerons, de Bucherons, surtout de Laboureurs; & pour cet effet il est bon de les choisir jeunes, vigoureux, & bons Travailleurs: ce choix ne sera pas difficile à faire, quand la guerre sera finie. Il seroit même à propos de prendre les premieres Compagnies en Canada, où l'on trouveroit des Hommes tout formés pour un nouvel Etablissement, & capables d'instruire ceux, qui viendroient de France. Mais il paroît surtout d'une nécessité indispensable, que le Gouverneur de la Nouvelle Colonie eût le pouvoir de donner congé, & la permission de se marier à tous les Soldats, qui le souhaiteroient; ils défendroient encore mieux le Pays en qualité d'Habitans, qu'en celle de Soldats: les Compagnies deviendroient une pépiniere d'Habitans, & il ne seroit pas difficile de les recruter tous les ans, pour les tenir toujours complettes.

3°. Ce qui regarde le Transport des Habitans, la nécessité de fournir la Colonie de vivres pendant les deux premieres années, les munitions & les marchandises, qu'il y faudroit envoyer, les fortifications, qu'il y faudroit faire, l'argent comptant, qu'il y faudroit répandre d'abord, les Charges an-

1713. nuelles, le Domaine & les Droits Seigneuriaux, les conceſſions faites en faveur des Communautés & des Particuliers, les Droits d'entrée & de ſortie : tout cela fut expoſé en détail par les deux Magiſtrats, avec une exactitude, une intelligence, un ordre, une préciſion admirables, & appuyé de preuves ſolides, qui ne laiſſoient rien à déſirer, pour mettre en évidence, que le Roy ne riſquoit point, en faiſant les avances de cet Etabliſſement ; que ces avances n'étoient pas ſi conſidérables, qu'on auroit pû le croire ; & qu'elles ſeroient rembourſées en trois ans. M. Raudot le Fils jugea néanmoins en 1708. qu'il étoit plus à propos de ne pas aller ſi vîte, & d'établir la Nouvelle Colonie peu à peu : de commencer par y envoyer des Troupes, qui y feroient faire la Pêche, puis des Engagés & des Matelots de France, dont une partie ſe feroient Habitans.

Pourquoi ce projet ne fut pas exécuté alors.

Il y a bien de l'apparence que la guerre, qui continua encore quelques années, & occupa toutes les Forces du Royaume, & toute l'attention du Miniſtere, empêcha le Conſeil du Roy de ſuivre alors un projet ſi beau, ſi bien digéré, & qui paroiſſoit également avantageux à l'Ancienne & à la Nouvelle France. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'après la ceſſion de Plaiſance & de l'Acadie à la Couronne d'Angleterre, les François n'ayant plus d'autres endroits, où ils puſſent faire ſécher la Morue, & en faire même paiſiblement la Pêche, que l'Iſle du Cap Breton ; ce fut une néceſſité d'y faire un Etabliſſement ſolide, & de la fortifier.

On commença par changer ſon nom, &

NERALE
Droits Seigneu-
en faveur des
liers, les Droits
a fut exposé en
ats, avec une
un ordre, une
yé de preuves
ien à désirer,
le Roy ne ris-
avances de cet
s n'étoient pas
pû le croire;
s en trois ans.
oins en 1708.
ne pas aller si
Colonie peu à
yer des Trou-
che, puis des
France, dont

ue la guerre,
nnées, & oc-
me, & toute
cha le Con-
rojet si beau,
t également
la Nouvelle
t qu'après la
lie à la Cou-
ois n'ayant
ent faire sé-
ne paisible-
Breton; ce
ablissement

n nom, &

Royale. P.N.B. Ing. de la M. 1744.
nons. L. Batterie de 40. Canons.
nanons. M. Batterie de 15. Canons.
se

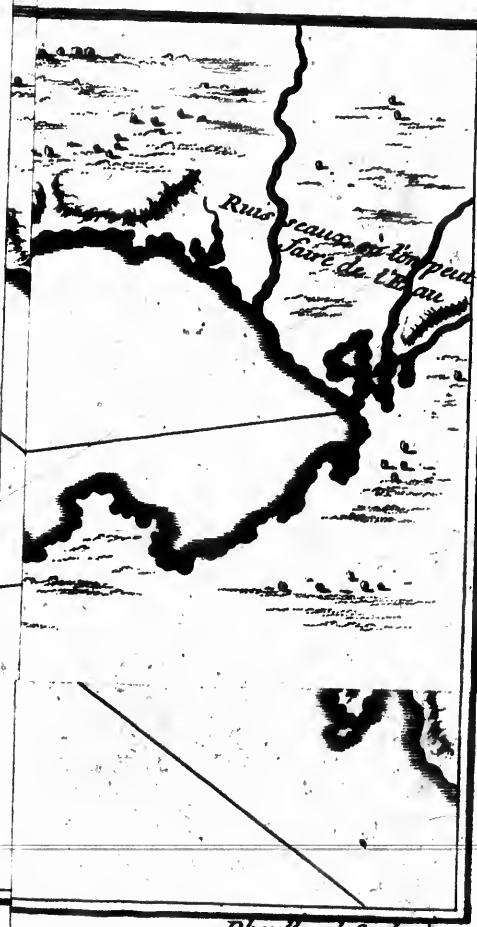

Dheulland Sculpsit

PLAN DU

A. *Ville de Louisbourg.* C. *Etang qui sert*
B. *Cazernes.* *Port pendant l'h*
aux batteaux de

PLAN DU PORT ET VILLE DE

urg. C. *Etang qui sert de Port pendant l'Hiver aux batteaux de pêche.* D. *Echafaux sur lesquels on pare et sale la morüe pour les faire ens.*[t] *secher.* E. *Batterie de* F. *Batt.*[e] *de 30.*

DE LOUISBOURG dans l'Isle Royale

terie de 20. Canons. G. *Batt.ie de 40. Canons.* J. *Batt.ie de 24. Canons.* I
de 30. Canons. H. *Batt.ie de 8. Canons pour* K. *Batterie de 15. Canons.* N
défendre la précédente.

dans l'Isle Royale. P.N.B. Ingde la M. 1744.

Batt.de 24. Canons. L. Batterie de 40. Canons.

Batterie de 15. Canons. M. Batterie de 15. Canons.

Dheulland Sculpsit

on lui donna celui d'*Iſle Royale*. On délibéra enſuite ſur le choix du Port, où il convenoit d'établir le Quartier Général, & on fut lontems partagé entre le *Havre à l'Anglois*, & le *Port de Sainte Anne*. J'ai dit, que le premier eſt un des plus beaux Havres, qui ſoient dans toute l'Amérique; qu'il a près de quatre lieuës de circuit, qu'on y peut mouiller par tout à ſix ou ſept braſſes d'eau: que l'ancrage y eſt bon, & qu'on peut encore échouer les Navires ſur les vaſes, ſans rien riſquer. Son entrée n'a pas deux-cent toiſes de large, entre deux petites Iſles, qui peuvent aiſément la défendre. La Pêche des Moruës y eſt très-abondante, & on la peut faire depuis le mois d'Avril, juſqu'à la fin de Décembre: mais on oppoſoit que le Terrein eſt ſtérile par tout aux environs, & qu'il en coûteroit des ſommes immenſes pour le fortifier, parce qu'il faudroit tirer tous les Matériaux de fort loin. D'ailleurs on avoit remarqué, diſoit-on, qu'il n'y avoit point de Gréve dans ce Havre, pour plus de quarante Navires Pêcheurs.

1713. Deſcription du *Havre à l'Anglois*, depuis nommé *Louysbourg*.

J'ai obſervé, que le Port de Sainte Anne eſt précédé d'une Rade très-ſûre entre les *Iſles du Cibou*; & qu'une Langue de Terre ferme preſqu'entierement le Port, & n'y laiſſe de paſſage que pour un Navire. Ce Port ainſi fermé a près de deux lieuës de circuit en ovale, les Navires y peuvent approcher par tout juſqu'à terre; & à peine y ſentent-ils les vents, ce qui vient de la hauteur de ſes bords, & des Montagnes, dont ils ſont environnés. Ceux, qui s'étoient déclarés en ſa faveur, ajoûtoient, qu'on le pouvoit ren-

Deſcription du Port de *Sainte Anne*, autrement le *Port Dauphin*.

1713. dre imprenable à peu de frais, & qu'on y feroit plus pour deux mille francs, que pour deux cent mille au Port à l'Anglois, par la raiſon, qu'on y trouveroit tout ce qu'il faut pour bâtir, & pour fortifier une grande Ville.

Il eſt d'ailleurs certain, que la Gréve y a autant d'étenduë, que celle de Plaiſance; que la Pêche y eſt très-abondante; qu'on y trouve quantité de bons Bois, comme des Erables, des Hêtres, des Mériſiers, ſurtout des Chênes très-propres à la conſtruction, & des Mâtures, qui ont depuis vint-huit juſqu'à trente-huit pieds de haut; que le Marbre y eſt commun, que la plûpart des Terres y ſont bonnes, que dans la Grande & Petite Labrador, qui n'en ſont qu'à une lieuë & demie, le Terrein eſt très fertile, & qu'elles peuvent contenir un grand nombre d'Habitans. Enfin ce Port n'eſt éloigné que de quatre lieuës de la Baye des Eſpagnols, qui eſt encore un très-bon Havre, où les Terres ſont excellentes, & couvertes de Bois propres à la conſtruction & aux Mâtures. Il eſt vrai qu'on n'y ſçauroit faire la Pêche avec des Chalouppes, à cauſe des vents de la Partie de l'Oueſt, qui y regnent ordinairement; mais on la peut faire avec des Batteaux, comme à Baſton.

On ſe détermine au premier.

La ſeule incommodité du Port de Sainte Anne, que tout le Monde convient être un des plus beaux du Nouveau Monde, eſt qu'il n'eſt pas facile à aborder. Ce ſeul inconvénient, après bien des irréſolutions, & même bien des avances, pour établir, tantôt ce Port, ſous le nom de *Port Dauphin*, tantôt le Havre à l'Anglois, ſous celui de *Louysbourg*;

NERALE
, & qu'on y fe-
ances, que pour
Anglois, par la
out ce qu'il faut
er une grande

ue la Gréve y a
e de Plaiſance ;
dante ; qu'on y
s, comme des
riſiers, ſurtout
onſtruction, &
vint-huit juſ-
; que le Mar-
part des Terres
rande & Petite
ne lieuë & de-
le, & qu'elles
ombre d'Habi-
é que de quatre
, qui eſt encore
res ſont excel-
pres à la conſ-
vrai qu'on n'y
Chalouppes,
e l'Oueſt, qui
is on la peut
ue à Baſton.
Port de Sainte
vient être un
Monde, eſt
Ce ſeul in-
ſolutions, &
établir, tan-
rt Dauphin,
ous celui de
Louysbourg ;

PORT DAUPHIN
DE SA RADE
ntrée de Labrador.
B. Ing. au D. de la M.
1744.
Plate

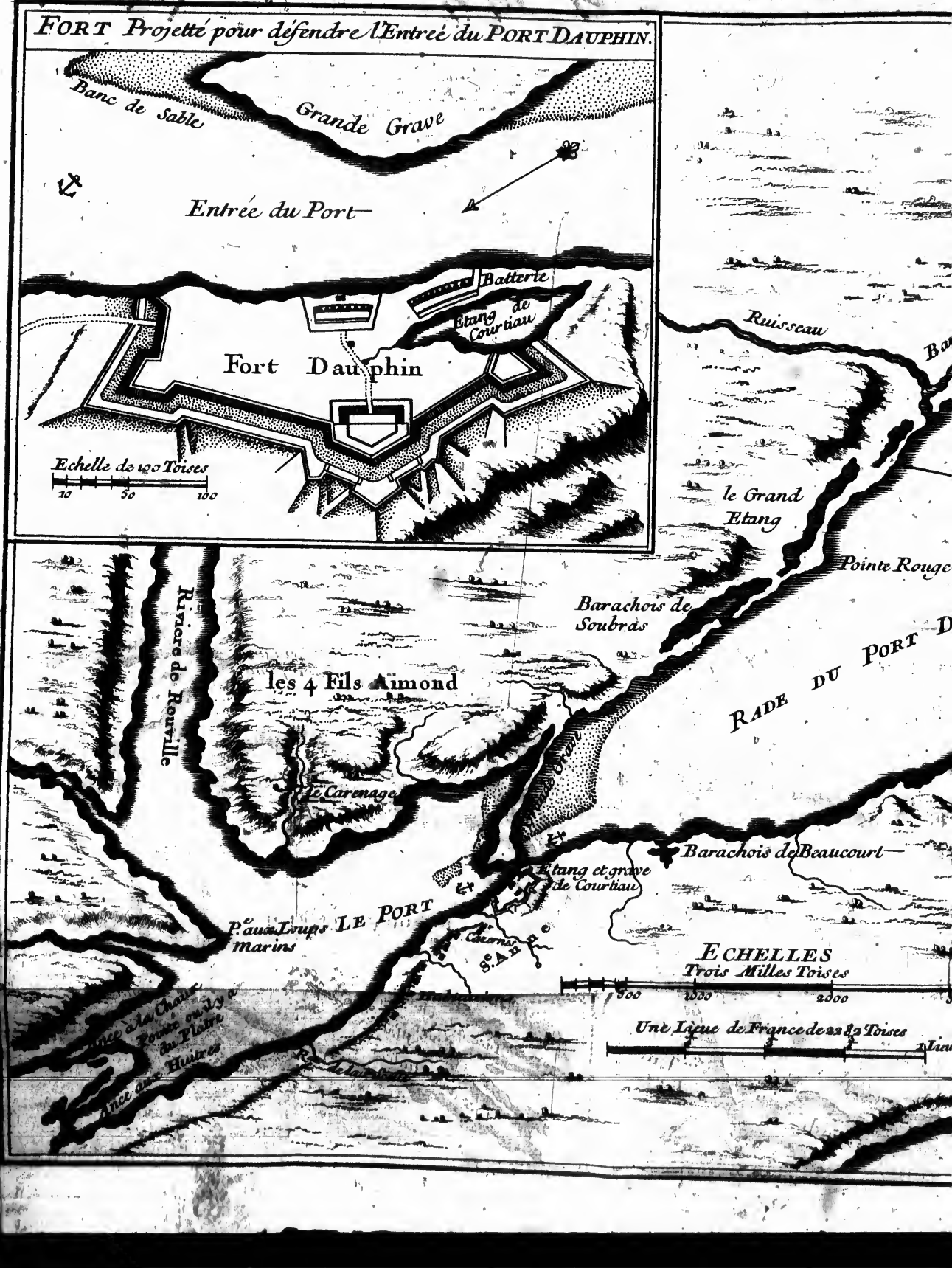
FORT Projetté pour défendre l'Entrée du PORT DAUPHIN.
Banc de Sable
Grande Grave
Entrée du Port
Batterie
Etang de Courtiau
Fort Dauphin
Echelle de 100 Toises
10
50
100
Ruisseau
le Grand Etang
Pointe Rouge
Barachois de Soubras
Riviere de Rouville
les 4 Fils Aimond
RADE DU PORT D
Le Carenage
Barachois de Beaucourt
Etang et grave de Courtiau
P.e aux Loups marins
LE PORT
S.e Anne
ECHELLES
Trois Milles Toises
500
1000
2000
Une Lieue de France de 2282 Toises
Ance à la Chaux
Pointe ou il y a du Platre
Ance aux Huitres

PLAN DU PORT DAUPHIN

ET DE SA RADE

Avec l'Entrée de Labrador.

Par N.B. Ing. au D. de la M.

1744

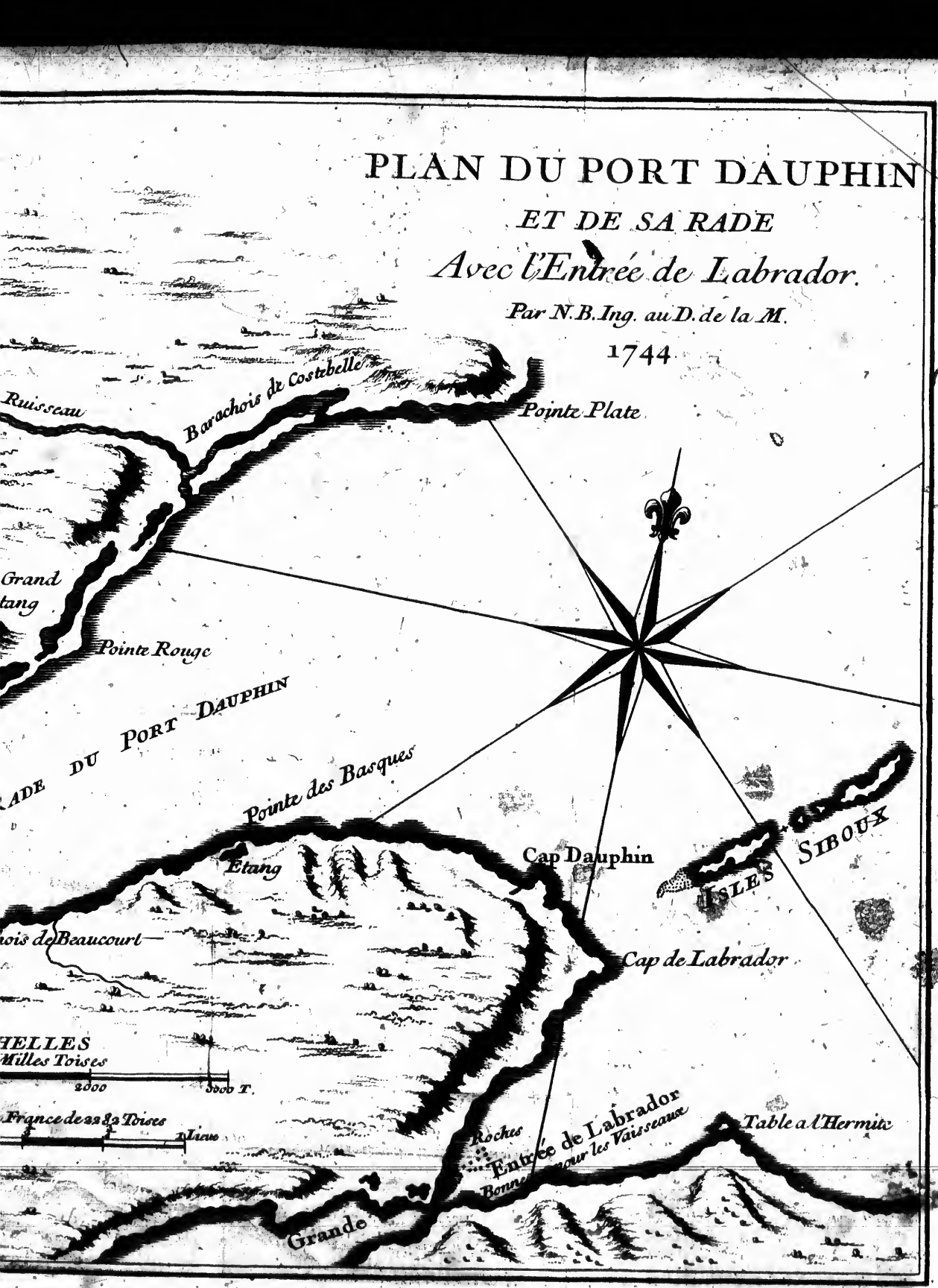

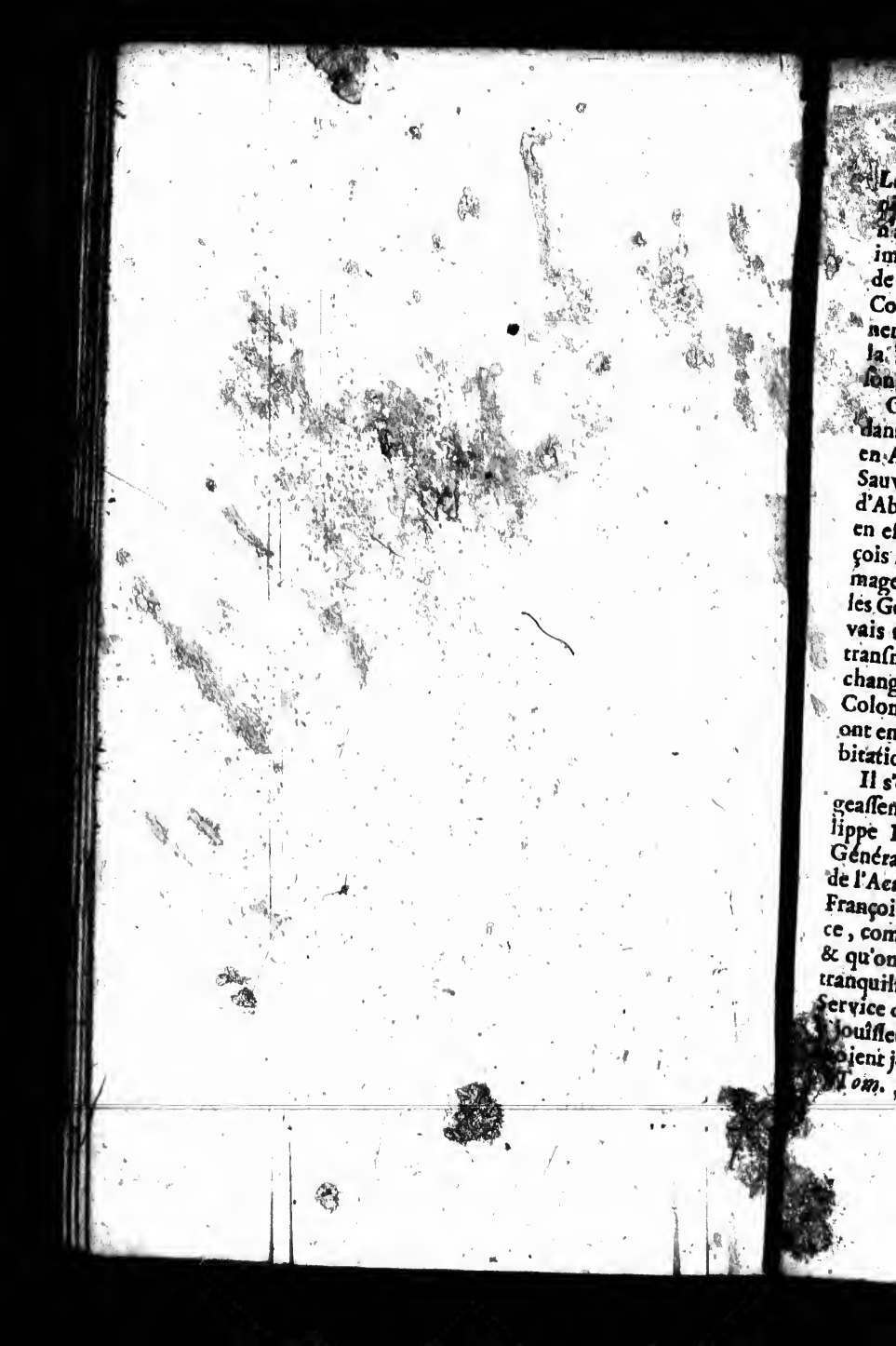

Louisbourg, & la facilité d'entrer dans ce dernier, lui ont fait donner la préférence ; & on n'a rien épargné pour le rendre commode & imprenable. La Ville est bâtie sur une Langue de Terre, qui forme l'entrée du Port. M. de Costebelle, qui venoit de perdre son Gouvernement de Plaisance, fut chargé de celui de la Nouvelle Colonie ; & M. de Saint Ovide, son Lieutenant de Roy, lui a succédé. 1713.

On avoit d'abord compté de transporter dans l'Isle Royale tous les François établis en Acadie : on y avoit même invité tous les Sauvages, que nous comprenons sous le nom d'Abénaquis, & quelques-uns de ceux-ci y ont en effet formé une Bourgade ; mais les François n'y ayant pas trouvé de quoi se dédommager de ce qu'ils possédoient en Acadie, & les Gouverneurs Anglois, qui par leurs mauvais traitemens leur avoient fait souhaiter la transmigration, qu'on leur proposoit, ayant changé de conduite, pour ne pas perdre des Colons, dont ils connoissoient le mérite, ils ont enfin pris le parti de rester dans leurs Habitations.

Les François de l'Acadie refusent de se transporter à l'Isle Royale.

Il s'en fallut pourtant peu, qu'ils ne changeassent encore d'avis. En 1720. le Sieur Philippe Richard ayant été nommé Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-Neuve & de l'Acadie, fut fort étonné de voir que les François vivoient dans cette derniere Province, comme des Sujets du Roy Très-Chrétien, & qu'on se fût contenté qu'ils y demeurassent tranquilles, sans rien entreprendre contre le service de la Couronne d'Angleterre : qu'ils jouissent des mêmes prérogatives, dont ils avoient joui, sous la domination de leur Sou-

Ils sont inquiettés par les Anglois.

1713. verain Naturel ; qu'ils eussent des Prêtres Catholiques, & le libre exercice de leur Religion, & qu'ils entretinssent une espece de correspondance avec l'Isle Royale.

On lui dit, que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder tout cela, pour les empêcher de se retirer, soit en Canada, soit à l'Isle Royale, comme il leur étoit permis de le faire en vertu du Traité d'Utrecht, d'emporter même leurs biens meubles, & de vendre leurs immeubles ; & que par-là on avoit évité les frais du transport d'une nouvelle Peuplade, qu'on auroit été obligé d'envoyer pour les remplacer ; outre qu'il auroit été difficile de trouver des Habitans aussi laborieux & aussi industrieux, que ceux-ci ; qu'au reste ils n'en avoient point abusé, que c'étoit même à leur consideration, que les Sauvages Alliés de la France laissoient depuis quelque tems les Anglois en repos.

Le Capitaine Général, ou ne goûta point ces raisons, ou persuadé que le tems devoit avoir changé la nature des choses, il crut pouvoir, sans rien risquer, mettre les François sur le même pied, que les Anglois. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'Isle Royale, ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour se résoudre à prêter le serment de fidélité, que tous les Sujets doivent à leur Souverain.

M. de Saint Ovide, qui fut bientôt instruit de cette nouvelle prétention, fit avertir les Habitans qu'ils n'auroient pas plûtôt consenti à ce qu'on exigeoit d'eux, qu'ils se trouveroient dans une situation bien différente de celle, où ils avoient été jusques-là, qu'ils

n'auroient plus bientôt la liberté de faire publiquement l'exercice de leur Religion ; qu'on leur ôteroit leurs Prêtres, & que, si destitués de tous secours spirituels, ils étoient assez heureux pour se maintenir dans la Foy de leurs Peres, ils ne devoient pas compter, que leurs Enfans résistassent lontems à la séduction & aux menaces, dont on useroit, pour les contraindre à changer de croyance. En un mot, qu'ils ne tarderoient pas de se voir bientôt les Esclaves des Anglois, qui les traiteroient avec cette dureté, qu'ils devoient attendre de leur antipathie naturelle contre les François ; & que les Refugiés de France, quoiqu'unis avec eux par les liens d'une même Religion, éprouvent tous les jours. 1713.

Ils tiennent bon, & on les laisse en repos.

Ceux, à qui le Gouverneur de l'Isle Royale donnoit cet avis, n'en avoient pas eu besoin. Ils avoient répondu sur le champ au Capitaine Général, comme ils le devoient, & lui avoient même laissé entrevoir, que s'il entreprenoit de les pousser à bout, il auroit à faire aux Sauvages, qui ne souffriroient jamais qu'on les forçât au Serment de fidélité, ni qu'on éloignât leurs Pasteurs. Cette réponse eut son effet ; Richard ne jugea pas à propos de se commettre avec les Sauvages, ses Voisins, dans un tems, où ceux du Kinibequi étoient déja assez mal disposés contre les Bastonnois, ni de s'exposer à voir l'Acadie sans Habitans : car S. Ovide avoit déja pris des mesures pour faciliter aux François une retraite dans l'Isle de S. Jean, où l'on parloit alors de faire un Etablissement considerable.

Etablissement dans l'Isle de S. Jean.

Après l'Isle Royale, celle de S. Jean, qui en est fort proche, est la plus grande de tou-

G g

1715. tes celles, qu'on trouve dans le Golphe de S. Laurent, & elle a même sur celle-là cet avantage, que toutes les Terres y sont fertiles. Elle a vint-deux lieuës de long, & environ cinquante de circuit, un Port fort commode, & elle étoit alors couverte de Bois de toutes les meilleures especes. Jusqu'au tems, où on commença d'établir l'Isle Royale, on n'avoit fait nulle attention à celle de S. Jean; mais alors leur proximité fit croire que ces deux Isles pouvoient être l'une à l'autre d'une grande utilité.

Il se forma donc en 1719. une Compagnie, qui résolut de peupler S. Jean, & d'y employer des fonds plus aisés à trouver en ce tems-là, qu'à conserver dans cette valeur arbitraire, qu'on y avoit attachée. M. le Comte de S. Pierre, Premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orleans, se mit à la tête de cette Entreprise, & le Roy, par ses Lettres Patentes dattées du mois d'Août de la même année, lui conceda les Isles de S. Jean & de Miscou *en franc Alleu Noble, sans justice, que Sa Majesté se réservoit, à charge de porter foi & hommage au Château de Louysbourg, dont il relevera sans redevance*: & cela pour y établir une Pêche sédentaire des Moruës.

Pourquoi il ne réussit pas.

Au mois de Janvier de l'année suivante, le Comte de Saint Pierre obtint de nouvelles Patentes de concessions aux mêmes titres & conditions, *pour les Isles de la Magdeleine, Boton, ou Ramées, Isles & Islots adjacens, tant pour la culture des Terres, exploitation des Bois, que pour les Pêches des Moruës, de Loups Marins, & Vaches Marines*: & il eût apparemment exécuté son projet, si tous

ſes Aſſocies lui euſſent reſſemblé. Mais il eſ- 1713.
ſuya bientôt tous les dégoûts inévitables dans des Sociétés, dont tous les Membres ne ſont pas nés pour penſer en Grand, & qui ne ſont unis que par l'intérêt.

Il eſt arrivé à cet Etabliſſement, ce qui arrivera toujours en pareils cas, quand tous les Intéreſſés veulent avoir également part à la Régie; quand les premieres avances ne ſe feront point avec une connoiſſance parfaite de la nature & des avantages du lieu, & des obſtacles, qu'on y peut rencontrer; & quand on n'aura pas la liberté de choiſir les Perſonnes propres à l'exécution des deſſeins, que l'on a formés. Faute d'avoir pu prendre toutes ces meſures, les premieres tentatives ne réuſſirent point, & comme on déſeſpéra d'en pouvoir prendre de meilleures, on abandonna l'Entrepriſe.

Cependant tous les mouvemens, qu'on s'eſt donnés après la concluſion de la paix au ſujet de l'Iſle Royale, occuperent peu le Marquis de Vaudreuil, les Ordres de la Cour s'adreſſant pour l'ordinaire à MM. de Coſtebelle & de Saint Ovide. Mais ce Général ne s'étoit pas plûtôt vû hors d'inquiétude de la part des Anglois, & aſſûré des diſpoſitions pacifiques des Iroquois, qui en 1714 étoient venus renouveller leur alliance avec lui, & lui offrir même leur médiation, en cas d'une nouvelle rupture avec les Anglois, que de concert avec M. Begon, Succeſſeur de M. Raudot, il ſongea ſérieuſement à fortifier & à peupler ſa Colonie, où il voyoit avec douleur, que le nombre des Habitans ſembloit diminuer, au lieu d'augmenter.

Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous. 1714.

1714. Le Canada, dit-il dans une Lettre, qu'il
Etat de la Nouvelle France. „ écrivit cette même année à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que quatre mille quatre „ cent quatrevint-quatre Habitans en état de „ porter les armes depuis l'âge de quatorze ans „ jusqu'à soixante, & les vint-huit Compagnies „ (des Troupes de la Marine, que le Roy y entretient,) ne font en tout que six-cent vint-„ huit Soldats. Ce peu de Monde est répandu „ dans une étenduë de cent lieuës. Les Colonies Angloises ont soixante mille-Hommes „ en état de porter les armes, & on ne peut douter qu'à la premiere rupture ils ne fassent un „ grand effort pour s'emparer du Canada, si l'on fait réflexion qu'à l'Article XXII. des instructions données par la Ville de Londres à ses „ Députés au prochain Parlement, il est dit, „ qu'ils demanderont aux Ministres du Gouvernement précédent, pourquoi ils ont laissé à la „ France le Canada & l'Isle de Cap Breton? „

Projet du Gouverneur Général pour la peupler. Quant au moyen de completter les Compagnies des Troupes du Roy M. de Vaudreuil ne jugeoit pas, qu'on y dût être fort embarrassé après la grande Réforme, qu'on venoit de faire en France. A l'égard de l'augmentation des Habitans, il comprit, qu'on pouvoit lui objecter 1°. la rareté des Hommes dans la plûpart des Provinces du Royaume; 2°. l'épuisement des Finances, qui ne permettoit pas de faire de grandes avances pour transporter de nouveaux Colons en Amerique, & pour les y faire subsister, en attendant qu'ils pussent se fournir par leur travail les nécessités de la vie. Il prévint donc ces difficultés, en proposant un expédient, qui lui parut facile, nonobstant ces deux obstacles. Il continuë donc ainsi dans la Lettre, que je viens de citer.

Il y a tous les ans un nombre considérable de Fauxsauniers condamnés aux Galeres, dont le Roy a peu de besoin, & qui deviennent inutiles pour la culture des Terres : leur dépense est payée par les Fermiers Généraux, & le Roy pourroit en acorder à la Colonie du Canada cent cinquante tous les ans. Les Fermiers Généraux les feront conduire à la Rochelle, & payeront pour chacun cent-cinquante livres, moyennant quoi ils en seront déchargés pour toujours. Il n'y en a pas un, qui ne leur coûte cent francs par an, il n'y en a point, qui n'y soit plus de dix-huit mois, & il y en a tel, qui y demeure dix ans & plus. Tout ce qui restera à desirer aux Fermiers Généraux, est qu'ils ne reviennent point en France, & j'en réponds. 1714.

Si le Roy accordoit cette grace, on pourroit obliger tous les Vaisseaux, qui vont en Canada, à passer ces cent cinquante Hommes, & donner cinquante livres pour chacun à leur arrivée. Dans la Colonie on les distribueroit aux Habitans, pour les faire travailler comme Engagés, & cela pendant trois ans, après quoi ils seroient libres, sans toutefois pouvoir retourner en France ; & pour les mettre en état de faire quelque chose, on pourroit mettre entre les mains de leurs Maîtres les cent livres restant de la somme de cent cinquante livres fournies par les Fermiers Généraux, & obliger ces Maîtres à leur donner cinquante écus après les trois années de Service. Les Habitans se trouveroient très-heureux d'avoir des Hommes à ces conditions, & cela feroit insensiblement une augmentation d'Hommes, accoûtumés au travail.

1714. Le Gouverneur Général ajoûte à la fin de sa Lettre, que les Anglois de Baſton ne négligeoient rien pour mettre dans leurs intérêts les Nations Abénaquiſes, leur faiſant quantité de préſens, leur offrant des marchandiſes à bon marché, & des Miniſtres pour la priere: que le Baron de S. Caſtin, & les Miſſionnaires faiſoient merveilles pour les en détourner; mais que le P. de la Chaſſe lui mandoit, que la Grace a ſouvent beſoin de la cooperation des Hommes, & que l'intérêt temporel ſert quelquefois de véhicule à la Foy: qu'il étoit donc plus que jamais néceſſaire que Sa Majeſté; par quelque bienfait nouveau, lui facilitât les moyens de conſerver dans notre alliance, & de maintenir dans la vraye Religion un Peuple, qui ſeul nous avoit donné pendant les deux dernieres guerres la ſupériorité ſur les Colonies Angloiſes.

Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis.

Il y avoit tout lieu de croire, que M. de Vaudreuil obtînt ce qu'il demandoit, puiſque les Abénaquis nous ſont demeurés très-affectionnés, qu'ils ont défendu leur Pays contre les Entrepriſes des Anglois de la maniere, que nous avons vû, & qu'on a même été obligé d'uſer d'autorité, ou du moins d'employer le crédit de leurs Miſſionnaires, pour les engager à mettre fin à leurs courſes dans l'Acadie, & dans le Gouvernement de Baſton.

Quant à l'Iſle de Terre-Neuve, les Anglois gagnerent beaucoup plus par la ceſſion de tout ce que nous y poſſedions, que nous n'y perdions; car outre que l'Iſle Royale nous dédommageoit en partie de Plaiſance, dont tous les Habitans furent tranſportés à Louyſbourg, ces Habitans s'y trouverent bientôt

plus à leur aise ; qu'ils n'avoient jamais été en Terre-Neuve ; au lieu que les Anglois se voyoient Maîtres absolus d'une Isle, où ils n'étoient jamais assûrés de rien, tandis qu'ils nous y avoient pour Voisins. 1714.

Etat, où se trouvoit la Baye d'Hudson à la paix.

Ils ne furent pas moins charmés de nous avoir exclus de toute la Baye d'Hudson. Depuis cinq ou six ans que le Sieur Jeremie commandoit au Fort Bourbon, il n'avoit reçu aucun secours de la Compagnie du Nord ; & il ne lui restoit plus que seize Hommes pour garder cette Place, & une autre éloignée de deux lieuës vers le Nord, & qu'on avoit construite pour y mettre des Magasins, & pour s'assûrer une retraite en cas de disgrace. Jusques-là les François n'avoient eu rien à craindre de la part des Sauvages, qui témoignoient en toute occasion un grand attachement à leurs intérêts. Mais c'est une grande tentation pour ces Barbares, quand on n'a pas eu soin de les unir avec nous par les liens de la Religion, que l'appas d'un profit présent, joint à l'esperance de l'impunité.

Enfin les vivres ayant manqué tout-à-fait dans le Fort Bourbon, & Jeremie ne voulant pas toucher aux poudres, qu'il avoit mises en réserve dans le petit Fort, dont nous venons de parler, il envoya son Lieutenant, ses deux Commis, & cinq autres de ses meilleurs Hommes à la Chasse des Cariboux, qui passent en grand nombre dans ces Quartiers-là pendant les mois de Juillet & d'Août. Ces Chasseurs camperent près d'une Troupe de Sauvages, qui, faute de poudre, ne pouvoient pas faire leurs provisions de viandes, & se trouvoient réduits à une très-grande misere, parce

1712-14. que depuis l'arrivée des Européens dans leur Pays, ils avoient presqu'entierement perdu l'usage de leurs flêches.

Plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages.

Ils la ressentirent encore plus, quand ils virent les François chasser avec succès, & dans l'abondance, sans leur en faire part; & ils résolurent de les massacrer pour profiter de leurs dépouilles. Ils commencerent par en inviter deux, qui leur paroissoient les plus Braves, à une Fête, qu'ils vouloient, disoient-ils, leur donner la nuit dans leurs Cabannes. Ceux-ci y allerent, & ils s'en défirent sans peine. Ils coururent aux six autres, qui dormoient tranquillement sous leurs Tentes, & les égorgerent aussi. Un seul, qui n'étoit que blessé, contrefit le mort, & après que les Sauvages les eurent tous dépouillés, & se furent retirés avec leurs dépouilles, il se traîna avec bien de la peine jusqu'à l'entrée du Bois; là il boucha ses playes de son mieux avec des feuilles d'Arbres, ensuite il prit le chemin du Fort Bourbon, marchant à travers les ronces & les épines, qui lui déchirerent tout le corps, parce qu'on lui avoit ôté jusqu'à sa chemise.

Il fit ainsi dix lieuës, & arriva au Fort à neuf heures du soir. Il y porta la premiere nouvelle du massacre de ses Compagnons, & elle fit comprendre au Sieur Jeremie, qu'avec neuf Hommes, qui lui restoient, il ne lui étoit pas possible de garder deux Postes. Il prit donc le parti de se cantonner dans le Fort de Bourbon. Les Sauvages ne lui donnerent pas même le tems d'y transporter les Poudres, qui étoient dans l'autre, ils s'en emparerent sans résistance, & par-là réduisirent les Fran-

çois à la derniere extrémité. De cette sorte le Commandant, lorsque l'année suivante il reçut l'ordre de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, n'eut pas lieu de regretter beaucoup un Poste, où il étoit si mal à son aise. 1712-14.

La Nouvelle France pouvoit se consoler de ces pertes, par le calme, dont jouissoient ses Habitans. Toutefois les Outagamis plus irrités, qu'affoiblis par la grande perte, qu'ils avoient faite au Détroit en 1712. infestoient par leurs brigandages, & remplissoient de meurtres, non-seulement les environs de la Baye, leur Pays natutel, mais presque toutes les routes, qui falsoient la communication des Postes éloignés de la Colonie, & celles, qui conduisoient du Canada à la Louysiane. A l'exception des Sioux, qui souvent se joignoient à eux, & des Iroquois, avec qui ils avoient fait alliance, mais qui ne paroissoient pas leur prêter la main, du moins ouvertement : toutes les Nations, qui étoient en commerce avec nous, souffroient beaucoup de ces hostilités, & il étoit à craindre que, si on ne se pressoit d'y remédier, la plûpart ne s'accommodassent à notre préjudice avec ces Barbares. Expédition sans fruit contre les Outagamis.

C'est ce qui engagea le Marquis de Vaudreuil à leur proposer de se réunir avec lui, pour exterminer l'Ennemi commun. Toutes y consentirent, & le Général leva un Parti de François, dont il confia la conduite à M. de Louvigny, alors Lieutenant de Roy de Quebec. Quantité de Sauvages joignirent ce Commandant sur sa route, & il se trouva bientôt à la tête de huit-cent Hommes, fort résolus à ne point poser les armes, tant qu'il

1712-14. resteroit un Outagami dans le Canada. Il n'y eut alors Perſonne, qui ne crût cette Nation au moment d'être entierement détruite : elle en jugea ainſi elle-même, quand elle vit l'orage ſe former contre elle ; & tous ne ſongerent plus qu'à vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient.

Plus de cinq cent Guerriers, & trois mille Femmes, s'étoient enfermés dans une eſpéce de Fort environné de trois rangées de Paliſſades de Chêne, avec un bon Foſſé derriere. Trois-cent Hommes étoient en marche pour les renforcer, mais ils ne vinrent pas à tems. M. de Louvigny les attaqua dans ſes formes, il avoit deux Piéces de Campagne & un Mortier à Grenades ; il ouvrit la tranchée à trente-cinq toiſes du Fort, & dès le troiſiéme jour il n'en étoit plus éloigné que de douze, quoique les Aſſiégés fiſſent un très grand feu. Il ſe diſpoſa enſuite à faire jouer des Mines ſous leurs Courtines ; dès qu'ils s'en aperçurent, ils demanderent dès le ſoir même à capituler, & propoſerent des conditions, qui furent rejettées. Peu de tems après ils en firent d'autres, que le Commandant communiqua aux Sauvages. Elles portoient 1°. Que les Outagamis & leurs Confédérés feroient la Paix avec les François & leurs Alliés : 2°. Qu'ils remettroient tous les Priſonniers, qu'ils avoient faits, ce qu'ils exécuterent même d'avance. 3°. Qu'ils remplaceroient les Morts par les Eſclaves, qu'ils feroient ſur les Nations éloignées, avec leſquelles ils étoient en guerre. 4°. Qu'ils payeroient les frais de la guerre du produit de leurs Chaſſes.

M. de Louvigny a prétendu que ſes Alliés,

à qui il distribua le peu de Castors, que les Outagamis lui présenterent, avoient approuvé qu'on pardonnât aux assiégés à ces conditions : mais il se flattoit, s'il le croyoit sincerement. On assûre même qu'ils ne dissimulerent point leur mécontentement ; mais qu'il les laissa dire, & retourna à Quebec, où il est certain, que l'accueil, que lui fit son Général, & plus encore la gratification, qu'il reçut de la Cour l'année suivante, firent connoître ce qu'il avoit déja publié lui-même, qu'il n'avoit rien fait sans ordre : la suite montra, que cet ordre n'avoit pas été donné avec connoissance de cause. M. de Louvigny accordant la paix aux Outagamis, avoit reçu d'eux six Otages, tous Chefs, ou Fils de Chefs, pour sûreté de la parole, qu'ils lui avoient donnée, d'envoyer à Montreal des Députés, afin d'y ratifier le Traité avec le Gouverneur Général : & ce Traité, qu'ils avoient remis par Ecrit à M. de Louvigny portoit expressément la cession de leur Pays aux François. 1716.

Par malheur la petite Vérole, qui l'hyver suivant fit de grands ravages dans la Colonie, & parmi les Nations voisines, enleva trois de ces Otages, qui moururent à Montreal, & entr'autres, le fameux Chef de guerre Pemousa, qui avoit été épargné au massacre du Détroit, & sur lequel M. de Vaudreuil comptoit beaucoup. La crainte, qu'eut ce Général, que ce contre-tems ne dérangeât le Traité, l'obligea de monter à Montréal sur les glaces, & dès que la Navigation fut libre, il fit partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, avec ordre de faire exécuter les conditions acceptées par les Outagamis, d'amener à Mont-

1716. real les Chefs de cette Nation, & ceux de toutes les autres, & de faire en même tems descendre dans la Colonie tous les Coureurs de Bois, auſquels le Roy venoit d'accorder une Amniſtie.

Louvigny ne put partir qu'à la fin de May 1717. Il mena avec lui un des Otages, qui avoit été attaqué de la Petite Verole comme les autres, & en avoit perdu un œil, afin qu'il pût rendre témoignage à la Nation des ſoins, qu'on avoit eus de lui & de ſes Collégues. Dès qu'il fut arrivé à Michillimakinac, il dépêcha cet Homme aux Outagamis, avec des préſens pour couvrir les Morts, & il le fit accompagner par deux Interprêtes François. Ceux-ci furent très-bien reçus, on leur chanta le Calumet, & après qu'on eut accordé quelques jours aux Parens des Défunts pour les pleurer, on s'aſſembla pour écouter l'Otage. Il parla fort bien, & fit aux Chefs de grands reproches, de ce qu'ils n'étoient point venus à Michillimakinac.

La Nation déclara enſuite aux Interprêtes qu'elle étoit très-ſenſible aux bontés, qu'Onontio continuoit de lui témoigner, mais que pluſieurs raiſons empêchoient ſes Députés de partir cette même année pour ſe rendre auprès de lui : elle promit que l'année prochaine elle dégageroit ſa parole, donna cette promeſſe par Ecrit, & ajoûta qu'elle n'oublieroit jamais qu'elle tenoit la vie de la pure bonté de ſon Pere. L'Otage partit avec les Interprêtes pour rejoindre M. de Louvigny à Michillimakinac, mais après avoir fait vint lieuës, il les quitta, en diſant, qu'il étoit à propos qu'il retournât chez lui pour obliger ſa Nation à tenir ſa parole.

On n'en a point entendu parler depuis : sa Nation n'a point envoyé de Députés au Gouverneur Général, & M. de Louvigny ne tira point d'autre fruit de son Voyage, que d'avoir ramené dans la Colonie presque tous les Déserteurs, & engagé un très-grand nombre de Sauvages à porter leurs Pelleteries à Montreal, où depuis lontems on n'en avoit vû une si grande quantité. M. de Vaudreuil se flata lontems, que les Outagamis lui envoyeroient des Députés ; mais ils lui apprirent, en recommençant leurs courses, qu'un Ennemi poussé jusqu'à un certain point, est toujours irréconciliable. On les a depuis battus en diverses rencontres ; ils ont de leur côté obligé les Illinois à abandonner pour toujours leur Riviere, & quoiqu'après leurs défaites redoublées on ait peine à concevoir qu'il en reste assez pour former une petite Bourgade, on n'ose encore passer du Canada à la Louysiane, sans prendre de grandes précautions contre leurs surprises. Il est vrai qu'ils se sont unis avec les Sioux, la plus nombreuse Nation du Canada, & avec les Chicachas, les plus Braves des Sauvages de la Louysiane. 1717.

A cela près, la Nouvelle France jouissoit de tous les fruits de la Paix, & se trouvoit dans la plus heureuse situation, où elle eût jamais été, lorsqu'un accident funeste la mit presque toute en deuil, & lui fit perdre en un jour, plus qu'elle n'avoit perdu en vint ans de Guerre. La nuit du vint-cinquiéme d'Août 1725. le Vaisseau du Roy *le Chameau*, qui alloit à Quebec, se brisa auprès de Louysbourg, & il ne s'en sauva pas un seul Hom- Naufrage du Chameau. 1725.

1725. me. M. de Chazel, qui devoit relever M. Begon [illegible]endant du Canada, M. de Louvigny nommé Gouverneur des Trois Rivieres, le même, dont nous avons si souvent parlé dans cette Histoire, M. de la Gesse, Capitaine, fils de M. de Ramezay, qui étoit mort l'année précédente Gouverneur de Montreal, plusieurs autres Officiers de la Colonie, des Ecclésiastiques, des Récollets, des Jésuites y périrent avec tout l'Equipage, & la Côte parut lendemain toute couverte de Cadavres & de Balots.

Mort du Marquis de Vaudreuil.

La mort du Marquis de Vaudreuil mit le comble à toutes ces pertes. Ce Général mourut à Quebec le dixiéme d'Octobre suivant, regretté à proportion de l'empressement, qu'on avoit eu de le voir à la tête de la Colonie, & après vint-un an d'un Gouvernement, dont les événemens heureux furent en bonne partie le fruit de sa vigilance, de sa fermeté, de sa bonne conduite, du bonheur, qui accompagnoit toutes ses Entreprises, & dont les disgraces n'ont pu lui être imputées. Le Chevalier de Beauharnois, Capitaine de Vaisseaux, lui succeda l'année suivante; & le repos, dont jouit son Gouvernement, lui a fait entreprendre de faire pénétrer un de ses Officiers bien accompagné jusqu'à la Mer du Sud. La suite nous apprendra le succès de cette Découverte, & de quelle utilité elle pourra être; ce qui dépendra de la facilité de la communication de cette Mer avec le Canada, ou la Louysiane.

Pour achever l'Histoire des Entreprises de notre Nation dans l'Amérique Septentrionale, il ne me reste plus qu'à rapporter ce

qui s'eſt paſſé depuis la Paix d'Utrecht dans la Louyſiane, qui ayant été juſques-là une dépendance, & même une partie conſiderable de la Nouvelle France, appartient néceſſairement à ſon Hiſtoire. 1725.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINT-UNIE'ME.

1700.25. Divers jugemens qu'on a portés de la Louyſiane.

IL eſt arrivé à la Louyſiane, ce qui arrive aſſez ſouvent à deux ſortes de Perſonnes. Les uns avec un mérite ſuperieur & connu, ne parviennent jamais, ſans qu'il ſoit poſſible d'en découvrir la raiſon, à ſe faire rendre la juſtice, qui leur eſt dûë, ni à pouvoir mettre en œuvre leurs talens; de ſorte qu'ils demeurent inutiles & obſcurs, avec tout ce qu'il faut pour aquerir la plus grande réputation, & pour rendre à l'Etat les Services les plus eſſentiels.

Les autres, parce qu'on s'eſt d'abord formé de ce qu'ils valoient, une idée trop avan-

tageuſe, ou qu'on a pris le change ſur leur véritable mérite, en leur en attribuant un, qu'ils n'avoient pas, ſont rejettés malgré le mérite réel qu'ils ont, comme ſi on vouloit leur faire porter la peine du jugement précipité, qu'on avoit formé à leur ſujet. Je ſuis bien trompé, ſi ceux, qui liront cette Hiſtoire, ne ſont d'eux-mêmes l'application de ceci à la Province, par où je finis cet Ouvrage. 1700-25.

Nous avons vû que les Eſpagnols, ſous la conduite de Ferdinand de Soto, avoient fait des frais immenſes pour s'établir dans la Floride; que leur Général employa toute la derniere année de ſa vie à parcourir les deux bords du Miciſſipi; que ſon Hiſtorien (*a*) nomme *Cucagua*; que ni lui, ni Moſcoſo ſon Succeſſeur, n'ont pris aucune meſure pour y fonder une Colonie; & qu'on ſembla ignorer lontems après en Eſpagne, qu'un des plus grands Fleuves du Monde traverſoit le milieu de la Floride, & y arroſoit un Pays charmant, ſitué ſous un climat ſain & temperé, & dont la poſſeſſion auroit achevé d'aſſûrer au Roy Catholique celle de tout le Golphe Mexique.

Les François, après avoir découvert tout le cours connu de ce même Fleuve, ne parurent pas faire beaucoup plus d'attention aux avantages qu'ils en pouvoient tirer: près de trente ans ſe paſſerent dans cette indifference; enfin le voiſinage des Mines du Nouveau Mexique, & celles, qu'on s'aviſa de publier, qu'on avoit découvertes dans la Louyſiane même, ayant réveillé notre Nation de cette eſpece d'aſſoupiſſement, il ſortit en moins de trois ans du Royaume plus d'Hommes, d'argent

(*a*) Garcilaſſo de la Vega.

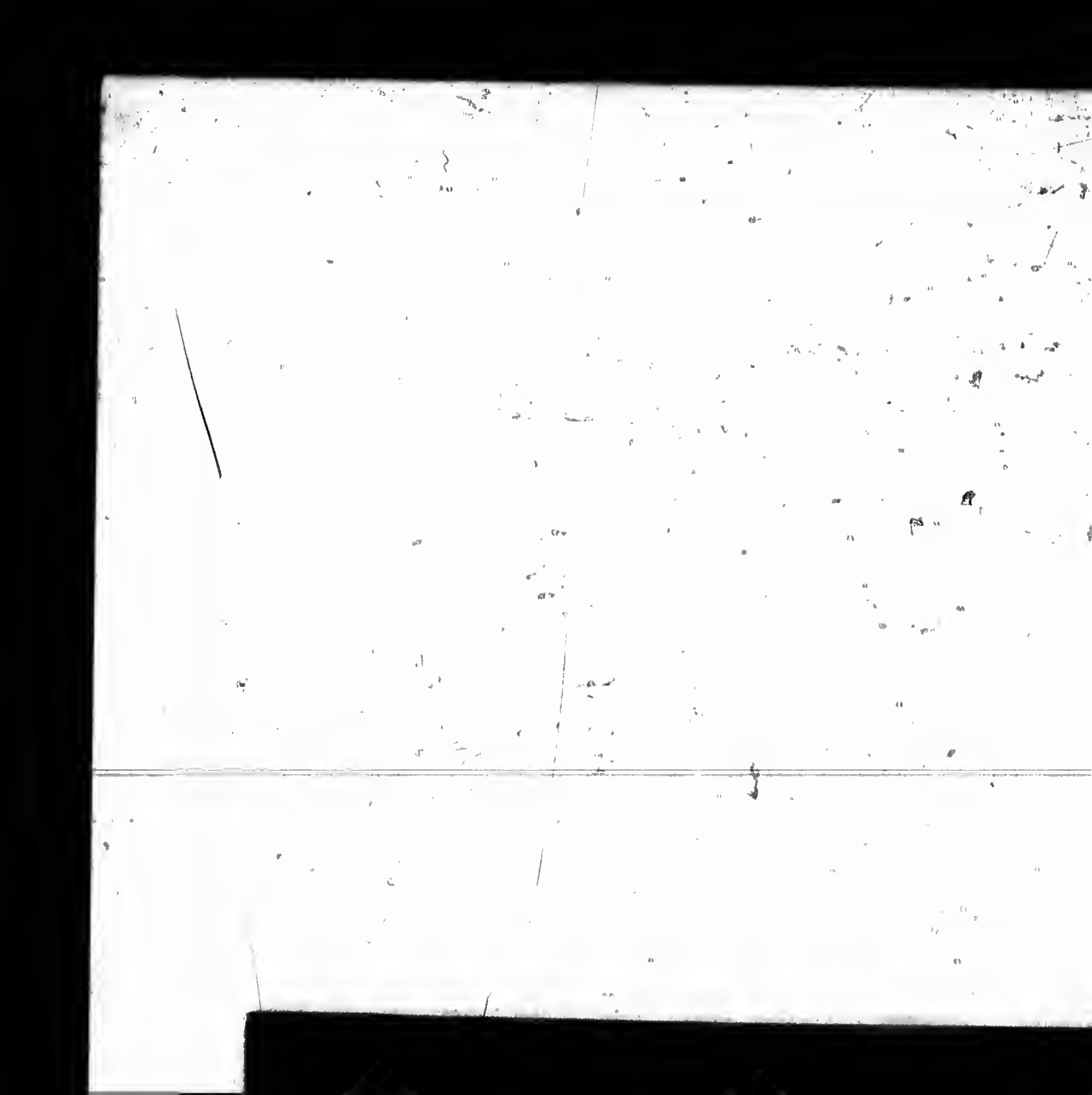

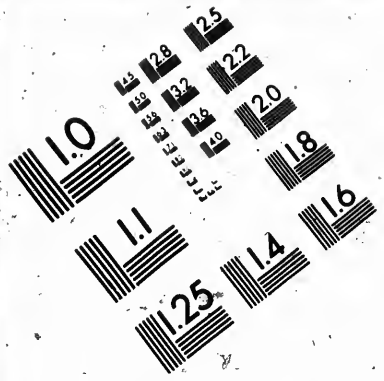

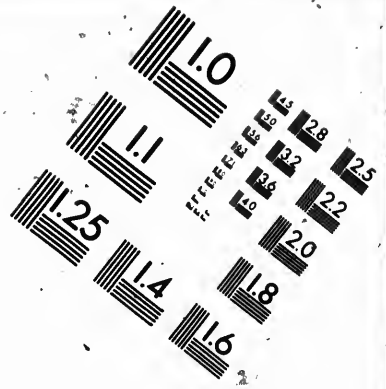

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

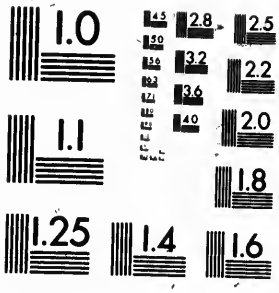

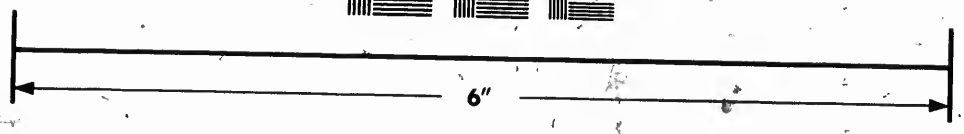

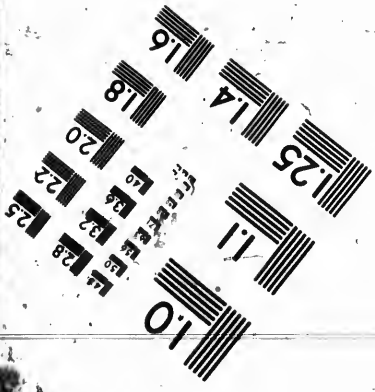

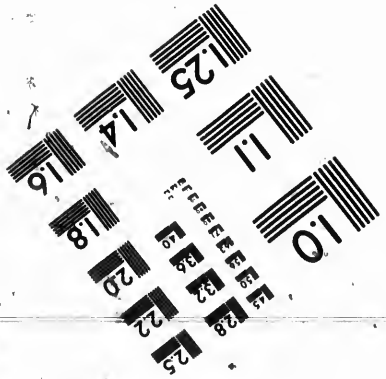

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1700-25. & d'effets, pour faire un Etabliſſement dans cette partie de l'Amérique, qu'il n'en étoit ſorti depuis François I. pour aucune de nos Colonies du Nouveau Monde.

Mais lorſqu'on eut reconnu que ce Pays ne produiſoit ni or, ni argent, & qu'il n'étoit pas facile d'y faire couler les richeſſes, que la Nouvelle Eſpagne renferme dans ſon ſein, il tomba tout-à-coup dans un décri général: on ne fit nulle attention, ni à la fécondité de la Terre, ni aux productions, qu'elle pouvoit fournir avec un travail modéré, ni à l'importance d'établir une croiſiere dans le Golphe Mexique. Les tréſors, qu'on y avoit apportés de France, diſparurent, les Hommes périrent de miſere, quoiqu'il ne leur manquât rien pour vivre dans l'opulence, ou ſe diſperſerent de tous côtés; c'eſt ce que nous allons voir en reprenant le fil de l'Hiſtoire.

Etat de la Louyſiane en 1700.

La Louyſiane, lorſque M. d'Iberville en partit au mois d'Avril de l'année 1700. n'avoit d'Habitations Françoiſes, que celles de quelques Canadiens établis aux Illinois, un Fort aſſez près de l'embouchure du Miciſſipi, lequel ne ſubſiſta que juſqu'en 1705, & un autre au Biloxi, ſur le bord de la Mer. M. de SAUVOLE, commandoit dans ce dernier, qui étoit le Quartier Général. D'Iberville avoit confié la garde du premier à M. de Bienville, ſon Frere, & au Sieur Juchereau de S. Denys, Oncle de ſa Femme, lequel étoit fort aimé des Sauvages, & parloit aſſez bien la Langue de pluſieurs Nations. Il avoit auſſi donné ordre en partant à M. le Sueur, ſon Parent, d'aller avec vint Hommes faire

un Etabliſſement vers le Pays des Sioux, & prendre poſſeſſion d'une Mine de Cuivre, que le Sueur y avoit découverte. 1700-25.

Ce Détachement partit à la fin d'Avril, remonta le Miciſſipi juſqu'au Sault Saint Antoine, entra dans la Riviere de Saint Pierre, & après y avoir fait quarante lieuës, il trouva ſur la gauche une autre Riviere, qui s'y décharge, & qu'on a nommé *la Riviere Verte*, parce qu'une Terre, qui y tombe de la Mine, lui donne cette couleur. Le Sueur n'y put naviguer qu'environ une lieuë, l'ayant trouvée couverte de glaçons, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre. Il fut donc obligé de bâtir en cet endroit une eſpece de Fort, pour y paſſer l'Hyver, qui dura juſqu'au commencement d'Avril, & fut extrémement rude. Mine de cuivre chez les Sioux.

Celui qui a écrit la Relation de ce Voyage, nous apprend une particularité, qui m'a paru digne de remarque. Il dit que les vivres leur ayant manqué, il fallut y ſuppléer par la Chaſſe du Bœuf; que pour garder la chair de ces Animaux, ils les couperent en quartier, & que faute de ſel, ils les laiſſerent à l'air, où il ſe gâterent bientôt: que dans les commencemens ils eurent beaucoup de peine à s'accoûtumer à cette nourriture, qu'elle leur cauſa à tous des flux de ventre & la fiévre, avec un ſi grand dégoût, qu'ils ne pouvoient pas même en ſouffrir l'odeur; mais que peu à peu leur eſtomach s'y fit de telle ſorte, qu'au bout de ſix ſemaines il n'y avoit Perſonne parmi eux, qui n'en mangeât dix livres par jour, & qui n'en bût quatre écuellées de bouillon; que bien loin d'en être incommodés, ils devinrent extrémement gras, & que Perſonne n'en fut malade. Obſervation remarquable.

1701-25. Dès que le mois d'Avril fut venu, le Sueur se transporta à la Mine, dont il n'étoit qu'à trois quarts de lieuë, & en vint-deux jours en tira plus de trente mille livres pesant de matiere; il en choisit quatre milliers de celle, qui lui parut la meilleure, & l'envoya en France. L'endroit, où il fit travailler, est le commencement d'une Montagne, qui a dix lieuës de long, & qui paroît être toute de la même matiere. Elle est sur le bord de la Riviere, ne produit pas un seul Arbre, & même dans le plus beau tems, elle est continuellement environnée de brouillards. La Terre, d'où l'on tire la Mine, est verte, & l'on y grate le Cuivre avec le couteau; mais il faut auparavant en ôter une espece de croute, aussi dure que le roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur, qui sort de la Mine. Plusieurs incidens, qu'il seroit trop long de raporter, & qui ne sont pas fort [illegible] téressans, mais plus encore le manque [illegible] fonds, ont empêché le Sueur de pousser plus loin cette Entrepriſe.

Description de la Mine.

Etablissement de la Maubile & de l'Isle Dauphine.

L'année suivante M. d'Iberville fit un troisiéme voyage à la Louysiane, & commença un Etablissement sur la Riviere de la *Maubile*. Il y jetta même les fondemens d'un Fort, où peu de tems après M. de Bienville, devenu Commandant en Chef de toute la Colonie, par la mort de M. de Sauvole, transporta tout ce qu'il y avoit au Biloxi, & abandonna ce dernier Poste.

En 1702. d'Iberville revint pour la quatriéme fois, & fit construire dans l'Isle de Massacre des Magasins & des Casernes, parce que cette Isle ayant un Port, il étoit bien

plus aisé d'y décharger les effets, qu'on apportoit de France, que de les envoyer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut aussi alors, qu'on donna à cette Isle le nom d'*Isle Dauphine*. Elle se peupla peu à peu, & on y bâtit quelques années après un Fort & de plus grands Magasins; de sorte qu'elle devint insensiblement le Quartier général de la Colonie. 1701-25.

Peu de progrès de la Colonie.

On n'y subsistoit cependant que de ce qu'on recevoit de France & de ce qu'on pouvoit tirer des Sauvages. On se brouilla & on se racommoda avec quelques-uns: on persuada à plusieurs de se fixer aux environs de la Maubile, ils y défrichèrent un assez grand terrein, & on vécut toujours bien avec eux. D'autres, comme les *Apalaches*, y vinrent d'eux-mêmes, préférant le voisinage des François à celui des Espagnols, parmi lesquels ils étoient établis depuis long-tems; mais à l'exception de ces derniers, auxquels on donna pendant quelque tems un Missionnaire, on ne prit pas de plus justes mesures pour gagner les Sauvages de ces Cantons à JESUS-CHRIST, qu'on n'en prenoit pour donner des fondemens solides à la Colonie Françoise.

1708-29.

Arrivée d'un Commissaire Ordonnateur.

On ne pouvoit pas même dire, qu'il y eût une Colonie à la Louysiane, ou du moins elle ne commença de prendre quelque forme qu'en 1708. par l'arrivée de M. Diron d'Artaguette, en qualité de Commissaire Ordonnateur. Le premier soin de ce Magistrat fut de mettre les Habitans en état de cultiver les Terres, qui paroissoient assez bonnes le long de la Maubile, afin qu'ils ne fussent plus obligés de courir le Pays pour vivre de 1708-25.

1708-25. la Chasse, ou avec les Sauvages, quand les Vaisseaux de France tardoient trop à leur apporter des vivres, comme il étoit déja arrivé plusieurs fois.

Mais le succès ne répondit pas à ses esperances. Outre qu'il n'y a gueres aux environs de la Maubile qu'une superficie de bonne Terre, le Froment n'y peut jamais bien venir à maturité, à cause des brouillards, qui y produisoient la rouille. On s'en dédommagea pendant quelque tems, en faisant des plantations de Tabac, qui réüssirent mieux. M. d'Artaguette dans une de ses Lettres, qui est du dixiéme Janvier 1711. dit qu'on estimoit le Tabac de la Maubile supérieur à celui de la Virginie.

L'Isle Dauphine pillée par un Corsaire.

1710-25. Il ajoûtoit qu'au mois de Septembre de l'année précédente, un Corsaire Anglois avoit ravagé l'Isle Dauphine, pillé & brûlé les Habitations & les Magasins, exercé des cruautés inouies sur les Habitans, pour les obliger à dire où ils avoient caché leur argent, & que la perte qu'il avoit causée au Roy & aux Particuliers, montoit à quatre-vint mille francs, d'où il concluoit qu'il étoit d'une nécessité absoluë de fortifier cette Isle. Il est certain, que ce Commissaire raisonnoit fort juste, suivant le systême d'alors, qui étoit de fixer la Colonie hors du Fleuve, parce que le seul Port, où les Navires pussent décharger, étoit celui de l'Isle Dauphine: mais il eût été beaucoup plus naturel de conclure de ce qui venoit de se passer, que le meilleur parti, qu'on pût prendre, étoit de transporter les Habitans & les Magasins dans le Micissipi, comme on a été obligé de faire dans la suite.

M.

M. d'Artaguette retourna en France cette même année, & donna à la Cour de grandes lumieres sur le Pays, d'où il venoit. Quelques années auparavant M. de Muys, Major des Troupes en Canada, & dont nous avons déja parlé, avoit été nommé Gouverneur de la Louysiane; mais cet Officier étant mort en chemin, le Roy nomma pour son Successeur le Sieur de la Motte Cadillac, & dans les Instructions, que Sa Majesté lui donna, elle lui marquoit, qu'ayant jugé à propos d'accorder au Sieur Crozat le Privilege exclusif du Commerce de la Louysiane pendant seize années, & la propriété pour lui & pour ses héritiers à perpétuité des Mines, Minieres, & Mineraux, qu'il pourroit découvrir & mettre en valeur, aux conditions portées par ses Lettres Patentes, elle desiroit, qu'à l'arrivée de chaque Navire dudit Sieur Crozat, il examinât si la condition de porter six filles, ou garçons par chaque Navire s'exécutoit.

1710-25.

Cession de la Louysiane à M. Crozat.

Le Roy ajoûtoit que le Sieur d'Artaguette, Commissaire audit Pays, ayant repassé en France, il avoit fait choix du Sieur Duclos, pour y faire les Fonctions de Commissaire Ordonnateur: que comme il n'y avoit encore aucun Officier de Justice dans la Louysiane, & qu'il n'étoit pas possible pour le présent d'y créer des Juges, comme dans les autres Colonies, parce qu'elle n'étoit pas encore assez peuplée, il avoit néanmoins jugé à propos d'y établir pour trois ans un Conseil Supérieur, qui jugeât toutes les affaires, tant civiles que Criminelles; & que pour composer ce Conseil, il avoit fait choix du Gouverneur & du Commissaire Ordonnateur conjoin-

Etablissement d'un Conseil Supérieur.

1712. 25. tement, & d'un Greffier, & que suivant l'usage qu'ils feront de l'Administration de la justice, qui leur étoit confiée, il se détermineroit à continuer, & même à augmenter l'Etablissement de ce Conseil, ou à l'abandonner (*a*).

Les Espagnols refusent de permettre le Commerce de la Louysiane avec le Mexique.

M. Crozat de son côté, avoit recommandé à M. de la Motte Cadillac, qu'il s'étoit associé pour son Commerce, de faire des Détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines, & du côté des Espagnols de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir le Commerce avec ces deux Provinces. J'ai parlé ailleurs (*b*) assez au long de ce qui concerne la premiere de ces deux Entreprises, laquelle tint pendant plusieurs années toute la France en suspens, & n'aboutit enfin à rien.

La seconde ne fut pas plus heureuse. La Motte Cadillac étoit à peine débarqué à l'Isle Dauphine, qu'il envoya le Navire, sur lequel il étoit venu, à la Veracruz: mais ce voyage fut inutile. M. de la Jonchere, qui commandoit ce Bâtiment, ne put obtenir du Vice-Roy la permission de vendre sa Cargaison; le Vice-Roy lui fit présent de quelques Bestiaux & autres Provisions, dont il avoit besoin, & l'obligea de remettre sur le champ à la voile. Le Gouverneur se flatta de réussir mieux dans une autre tentative, qu'il fit par les Terres pour le même sujet, mais elle eut à peu près le même succès, que la premiere.

Voyage de M. de S. Denys au Mexique par Terre.

Il avoit confié la conduite de cette Expédition au Sieur de Saint Denys, & il ne la pouvoit pas mettre en de meilleures mains. Il lui donna pour dix mille francs de marchandises,

(*a*) Ce Conseil fut établi pour toujours 1716.

(*b*) Voyez le Journal.

& convint avec lui qu'il les laisseroit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie sur la *Riviere Rouge* : M. de Bienville & Saint Denys lui-même avoit fait alliance avec ce Peuple en 1701. & quelques-uns de ces Sauvages étoient venus depuis quelques années se loger sur le Micissipi, auprès *Colapissas*. 1712-25.

Saint Denys crut qu'il devoit mener avec lui ces Natchitoches, il leur en fit faire la proposition par un nommé PENICAUT, Charpentier de Navires. Cet Homme avoit accompagné M. le Sueur à la Mine de Cuivre ; il avoit fait plusieurs autres Voyages sur le Micissipi, & entendoit presque toutes les Langues des Sauvages de la Louysiane. C'étoit lui-même, qui avoit mené les Natchitoches chez les Colapissas, & il n'eut pas de peine à leur persuader de retourner avec M. de Saint Denys dans leur ancienne demeure.

Mais les Colapissas, qui les avoient accueillis avec beaucoup d'humanité, & auxquels leur voisinage n'avoit pas été inutile, furent si choqués de les voir se retirer, sans leur en avoir même fait une honnêteté, qu'ils les poursuivirent, en tuerent dix-sept, & leur enleverent un assez grand nombre de leurs Filles & de leurs Femmes. Le reste se sauva au travers des Bois, & alla joindre M. de S. Denys, qui les attendoit au Biloxi. Il partit avec eux, & en passant par le Village des *Toniens*, il engagea le Chef de cette Nation à le suivre avec quinze de ses meilleurs Chasseurs.

Arrivé au Village des Natchitoches, situé dans une Isle de la Riviere Rouge à qua-

1712-25. rante lieuës de ſon embouchure dans le Miciſſipi, il y bâtit quelques Maiſons pour des François, qu'il avoit deſſein d'y laiſſer : il engagea quelques autres Sauvages à ſe réunir avec les Natchitoches, en les aſſûrant qu'il ne les abandonneroit jamais, & il fit diſtribuer aux uns & aux autres des outils propres à cultiver la Terre, & des grains pour les enſemencer. Il choiſit enſuite douze François de ceux, qu'il avoit amenés avec lui, & quelques Sauvages ; quitta la Riviere Rouge, qui n'eſt plus naviguable au deſſus de l'Iſle des Natchitoches, & prit ſa route à l'Oueſt.

Après vint jours de marche il arriva chez les *Aſſinaïs*, Voiſins des *Cenis*, s'ils ne ſont pas les Cenis même, & aſſez près de l'endroit, où M. de la Sale fut tué. Ce qui eſt certain, c'eſt que ces Sauvages ne ſe ſouvenoient pas d'avoir jamais vû de François, & ne connoiſſoient point d'autres Européens, que des Eſpagnols, qui alloient tout nuds comme eux, & vivoient miſerablement. Les Aſſinaïs donnerent des guides à M. de S. Denys, qui fit encore cent cinquante lieuës au Sud-Oueſt, avant que d'arriver aux premieres Habitations des Eſpagnols

Il trouva enfin ſur le bord d'une grande Riviere un Fort, qui portoit les noms de *Saint Jean-Baptiſte*, & de *Preſidio del Norte* : Il y fut très-bien reçu par le Commandant Dom Pedro de Vileſcas, qui le logea chez lui, avec Medard Jallot ſon Valet de Chambre Chirurgien, & Penicaut, & fit donner des logemens à tous ceux de ſa ſuite. Après quelques jours de repos, Saint Denys entra en négociation avec Dom Pedro : il lui dit

qu'il venoit de la part du Gouverneur de la Louysiane lui proposer d'ouvrir un Commerce réglé avec cette Colonie, & qu'il seroit Maître des conditions. 1712-25.

Le Commandant Espagnol répondit, qu'il ne pouvoit rien faire sans la permission du Gouverneur de *Caouis*., son Supérieur immédiat, auquel il envoya sur le champ un Exprès, pour recevoir ses ordres. Caouis est à soixante lieuës de *Presidio del Norte* sur le chemin de Mexico. Le Gouverneur ayant lu la Lettre de Vilescas, envoya chercher Saint Denys par vint-cinq Cavaliers, & après avoir examiné son Passeport, lui dit qu'il étoit nécessaire qu'il allât trouver le Vice-Roy à Mexico. Saint Denys y consentit; mais il ne partit que l'année suivante avec Jallot; & en partant de Caouis, écrivit aux François, qu'il avoit laissés à *Presidio del Norte*, de retourner aux Natchitoches.

On compte deux cent cinquante lieuës de Caouis à Mexico; Saint Denys fit ce voyage sous la conduite d'un Officier, & escorté par vintquatre Cavaliers. En arrivant dans la Capitale de la Nouvelle Espagne, il fut mené chez le Vice-Roy, auquel il présenta son Passeport. Ce Seigneur le lut, le lui remit, & sans vouloir seulement l'écouter, l'envoya en prison. Il y resta trois mois, & n'auroit peut-être jamais recouvré sa liberté, si des Officiers François, qui étoient au Service du Roy Catholique, qui avoient connu particulierement M. d'Iberville, & qui sçavoient que Saint Denys étoit Oncle de sa Femme, n'eussent sollicité en sa faveur. Il est mis en prison à Mexico.

Il sortit donc de Prison, le Vice-Roy lui

1713-25.

Ses aventures. Il refuse d'entrer au Service des Espagnols.

fit même donner trois cent piastres, & un logement commode, & l'invita souvent à sa table. Plus il le connut, & plus il l'estima; enfin il n'omit rien pour l'engager à préférer au Service d'une Colonie pauvre, celui de la Nouvelle Espagne: il lui dit que plusieurs de ses Compatriotes lui en avoient déja donné l'exemple, & qu'ils n'avoient pas lieu de s'en repentir. Il y eut même quelques-uns de ces Officiers, qui lui firent de grandes instances pour le déterminer à prendre le parti, qu'ils avoient pris eux-mêmes, & dont ils se sçavoient bon gré.

Saint Denys n'avoit aucun grade à la Louysiane, & n'y servoit que comme Volontaire; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & l'offre pouvoit tenter un Gentilhomme Canadien, qui n'avoit pas de bien; il la refusa néanmoins, & quoiqu'on pût lui dire, il persista dans son refus. Le Vice-Roy lui dit qu'il étoit pourtant déja à moitié Espagnol, puisqu'il recherchoit la Fille de Dom Pedro de Vilescas, & qu'il devoit l'épouser à son retour au Fort de S. Jean.

» Je ne puis dissimuler, repartit Saint Denys, » puisqu'on en a informé Votre Excellence, » que j'aime cette Demoiselle, mais je ne me » suis point flaté de l'obtenir pour Epouse. » Vous l'obtiendrez, repliqua le Vice-Roy, si » vous voulez accepter l'offre, que je vous ai » faite, je vous donne deux mois pour y penser. « Au bout de ce tems-là, il le sonda encore, & l'ayant trouvé inflexible, il le congédia, lui mit entre les mains une bourse de mille piastres, en lui disant que c'étoit » pour les frais de ses nôces. » J'espere, ajoû-

ta-t-il, que Doña Maria aura plus de pouvoir que moi, pour vous déterminer à demeurer dans la Nouvelle Espagne. Quant à la liberté du Commerce avec la Louysiane, que vous êtes venu solliciter de si loin, il ne m'est pas possible de vous l'accorder. « 1715-15.

Il rend un grand service aux Espagnols.

Le lendemain il lui envoya un très-beau Cheval Bay de son écurie, & le fit conduire jusqu'à Caouis par un Officier & deux Cavaliers. Il y rencontra Jallot, qui l'y attendoit, & à qui son habileté dans la Chirurgie avoit attiré une très-grande considération dans tout le Pays. De-là ils se rendirent chez Dom Pedro de Vilescas, & ils le trouverent dans un grand embarras. Ce Commandant venoit d'apprendre, que tous les Habitans de quatre Bourgades Sauvages, rebutés des vexations des Espagnols de *Presidio del Norte*, venoient de partir pour se retirer ailleurs, & il craignoit qu'on ne le rendit responsable de cette désertion, laquelle réduisoit d'ailleurs sa Place à de grandes extrémités, parce que la Garnison ne subsistoit, que par le moyen de ces mêmes Sauvages.

Il communiqua sa peine à M. de Saint Denys, lequel s'offrit d'aller chercher ces Barbares, & se fit fort de les ramener. Dom Pedro l'embrassa, mais il l'avertit qu'il s'exposoit beaucoup, s'il y alloit seul; Saint Denys répliqua qu'il ne craignoit rien, & sur le champ monta à cheval avec Jallot. Il eut bientôt joint les Sauvages, dont le bagage, les Femmes, & les Enfans rendoient la marche fort lente, & du plus loin qu'il les apperçut, il mit son mouchoir au bout d'une baguette, en guise de pavillon, puis il s'avan-

1713. ça vers les Chefs, qui l'attendirent.

Il leur représenta en Langue Espagnole le danger, auquel ils alloient s'exposer, en s'établissant parmi des Peuples, qu'ils ne connoissoient point; & qu'il sçavoit être très-peu sociables & fort cruels. Il leur dit ensuite que, s'ils vouloient revenir à leur ancienne demeure, il leur promettoit de la part du Commandant qu'aucun Espagnol ne mettroit jamais le pied dans leurs Villages, qu'autant qu'ils le voudroient bien, & qu'ils auroient dans la suite tout lieu de se louër des Officiers & des Soldats.

Ils se laisserent persuader; & Dom Pedro fut aussi surpris que charmé de voir revenir son Hôte avec tous les Sauvages, dont la retraite l'auroit infailliblement perdu. Il ratifia sur l'heure toutes les promesses, que Saint Denys leur avoit faites, & ils rentrerent dans leurs Bourgades, où il fut défendu aux Espagnols, sous peine de la vie, d'entrer sans une permission expresse.

Son mariage avec une Espagnole.

Après un si grand service, Saint Denys n'eut aucune peine à obtenir de Vilescas qu'il lui donnât sa Fille en mariage, & les nôces furent célébrées avec toute la pompe & la magnificence Espagnole, que permettoit le lieu, où elles se firent. Les nouveaux Epoux resterent six mois ensemble: enfin S. Denys ne crut pas devoir differer plus longtems d'aller rendre compte à M. de la Motte Cadillac du succès de sa Commission. Il partit pour la Mobile avec Dom Jean de Vilescas, Oncle de sa Femme, qu'il laissa enceinte, après lui avoit promis de revenir au plûtôt la chercher.

Pendant tout le cours de ces négociations,

& de ces aventures, le Gouverneur de la Louysiane avoit envoyé le Sieur de la Loire aux Natchez avec des Marchandises, pour y établir des Magasins. Il y trouva des Anglois, qui y étoient venus de la Caroline pour engager ces Sauvages, les *Yasous*, & les *Chicachas* à déclarer la guerre à d'autres Nations pour leur en amener des Captifs, ce qui fut exécuté. On les soupçonna même d'intrigue contre nous, & la Loire reçut peu de tems après ordre d'arrêter leur Officier, qui étoit resté seul aux Natchez. 1713-25. Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages.

Il obéit, & l'Officier fut conduit à la Mobile, où M. de Bienville, qui y commandoit en l'absence de M. de la Motte Cadillac, le régala bien pendant trois jours, après quoi il lui permit de s'en retourner. Il prit la route de Pensacole, où le Gouverneur Dom Guzman lui fit aussi un très-bon accueil; mais ayant voulu gagner la Caroline par les Alibamons, il tomba dans un parti de Chasse des *Tomez*, qui lui casserent la tête. Je ne sçai ce qui indisposa alors les Sauvages contre les Anglois, mais la plûpart se déclarerent tout-à-coup contre eux.

Ils avoient un Magasin dans un Village de Tchactas; ces Barbares le pillerent, & massacrerent tous ceux, qui le gardoient. Ce ne fut-là que le commencement de leurs malheurs: on n'eut pas plûtôt appris dans les autres Nations ce qui venoit de se passer chez les Tchactas, que les Alibamons & plusieurs autres Peuples, avec qui nous avions presque toujours été en guerre, se liguerent, & firent une irruption dans la Caroline. Ils ravagerent plusieurs Habitations, & firent quan- Irruption des Sauvages dans la Caroline.

1713-25. tité de Prisonniers, qu'ils conduisirent à la Maubile. M. de Bienville les racheta des Sauvages, & pourvut à leur subsistance, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable de les faire retourner chez eux sans aucun risque.

M. de la Motte fait alliance avec plusieurs Nations.

M. de la Motte Cadillac étoit monté aux Illinois, & à son retour à la Maubile, on publia que dans le Pays, d'où il venoit, on avoit découvert une Mine d'argent. J'ai expliqué dans mon Journal tout ce qui regarde ces prétendues découvertes, qui firent tant d'illusion aux François, mais beaucoup plus en Europe, qu'en Amérique. Il y eut plus de réel dans une députation, que reçut le Gouverneur à son arrivée à la Maubile. Un Chef fort accrédité dans le Pays le vint trouver, & fit alliance avec lui au nom de plusieurs Nations, & dans le même tems les Alibamons, jusques-là nos plus déclarés Ennemis, s'offrirent de bâtir à leurs frais un Fort dans leur Village, & d'y introduire les François. Leur offre fut acceptée, le Fort bâti, & M. de la Tour, Capitaine, en prit possession avec deux Lieutenans, & quelques soldats.

Trahison des Natchez.

Sur ces entrefaites, on s'aperçut que les Natchez machinoient quelque trahison, ils tuerent quatre François, qui voyageoient avec quelques-uns des leurs, & ils préparoient le même traitement à Messieurs de la Loire, dont l'Aîné étoit parti pour les Illinois avec une autre Troupe de ces Barbares, & le Cadet étoit demeuré dans leur grand Village. Mais un de ceux, qui accompagnoient le Premier, l'avertit de se tenir sur ses gardes. Il parla aussitôt à tous les autres en particulier, & sans leur faire connoître par qui il étoit inf-

ruit de leur dessein, il leur promit une grande récompense, & leur donna sa parole de leur garder le secret, s'ils lui avoüoient la vérité. 1714-16.

Tous lui déclarerent qu'à six lieuës de l'endroit, où ils étoient, & où il falloit raser le bord du Fleuve, pour éviter un gouffre très-dangéreux, cent cinquante de leurs Gens armés de Fusils, & qui avoient à leur tête un Chef nommé LE BARBU, les attendoient, & qu'il ne pouvoit manquer d'y périr. Cet aveu de huit Personnes, qui assûroient tous la même chose, fit prendre à la Loire le parti de retourner sur ses pas; mais comme il avoit tout lieu de croire que la conspiration étoit générale de la part des Natchez, l'inquiétude le prit au sujet de son Frere. MM. de la Loire leur échapent.

Penicaut, qui l'accompagnoit, s'offrit à tirer celui-ci du grand Village des Natchez, & voici les mesures, qu'il prit pour exécuter ce dessein. Toute la Troupe étant arrivée environ une heure & demie avant la nuit au débarquement des Natchez, Penicaut mit pied à terre tout seul, & dit au Sieur de la Loire de l'attendre jusqu'à minuit, & que si alors il ne paroissoit point, il pouvoit compter qu'il seroit mort, & n'auroit plus d'autre parti à prendre, que de passer outre. Il s'achemina ensuite vers le logis du jeune la Loire, qui étoit à une lieuë de-là, n'ayant que son fusil, son sac à poudre, & quelques balles.

Comme il aprochoit du Village, quelques Natchez, qui l'apercurent, coururent chez la Loire lui dire qu'un François alloit arriver: il sortit pour voir qui c'étoit, & ayant reconnu Penicaut, il lui demanda le sujet de son voyage,

1714-36. & des nouvelles de son Frere. Penicaut lui répondit qu'il étoit tombé malade, mais quand il fut dans son logis, il le pria d'envoyer chercher le Grand Chef des Natchez, lequel vint sur le champ. Penicaut lui dit que six des huit Natchez, qui étoient partis avec le Sieur de la Loire & lui pour aller aux Illinois, s'étant trouvés mal, ils avoient été obligés de relâcher, qu'ils étoient tous au débarquement, & qu'il le prioit de leur envoyer le lendemain de grand matin trente Sauvages pour décharger le Canot, & transporter les Marchandises dans le Magasin.

Le grand Chef le promit, & ajoûta que M. de la Loire avoit très-bien fait de ne pas aller plus loin, qu'il avoit fort appréhendé pour lui de la part des Yasous, Nation perfide, & ennemie des François. Penicaut ne répliqua rien, & témoigna une entiere confiance à ce Chef; mais quand celui-ci se fut retiré, il instruisit la Loire du sujet de son voyage, & lui fit comprendre qu'il ne falloit plus songer qu'à se sauver, & qu'il n'y avoit pas un seul moment à perdre. La Loire lui dit que ce n'étoit pas une chose aisée, parce que trois Sauvages couchoient dans sa chambre; mais Penicaut le rassûra, & lui répondit du succès.

Quand il fut tout-à-fait nuit, ils se coucherent, & les Sauvages s'endormirent d'abord; Penicaut vouloit les poignarder, mais la Loire l'en empêcha, jugeant qu'il étoit difficile de tuer trois Hommes, sans qu'aucun d'eux eût le tems de crier. Penicaut ouvrit donc doucement la porte, & fit sortir la Loire, qui avoit eu la précaution de charger son fusil. Un demi quart d'heure après il sortit lui-

même, ferma la chambre en dehors à double tour, & suivit en courant son Compagnon, qu'il eut bientôt rejoint. Comme ils approchoient du débarquement, ils rencontrerent l'Aîné la Loire, qui commençoit à être fort inquiet: ils s'embrasserent aussitôt, & congédierent les huit Natchez, après les avoir libéralement récompensés. 1714-16.

Vers les dix heures du matin ils arriverent chez les Tonicas, & ils y étoient encore, quand on vit venir trois Natchez, que le Grand Chef, désespéré d'avoir manqué MM. de la Loire, envoyoit au Chef des Tonicas pour l'engager à massacrer tous les François, qui étoient dans son Village. Le Tonica, qui étoit honnête Homme, & sincerement ami des François, fut outré d'une pareille proposition. Il vouloit pour toute réponse, casser la tête à ceux, qui avoient eu la hardiesse de la lui faire, mais un Ecclésiastique, nommé M. DAVION, qui étoit Missionnaire dans son Village, s'y opposa. Le Chef des Tonicas refuse d'entrer dans leur complot.

MM. de la Loire continuerent leur route, & arriverent à la Maubile, où l'on fut fort surpris de les revoir, & plus encore du sujet de leur retour. M. de la Motte Cadillac ne crut pas devoir laisser impunie la trahison des Natchez, & leva un Parti de cent Hommes, Soldats & Habitans, sous les ordres de Monsieur de Bienville, Lieutenant de Roy, auquel il joignit M. de Pailloux, Major des Troupes; M. de Richebourg, Capitaine; du Tisné, Lieutenant; & les deux Freres, qui venoient d'échaper aux Natchez. Comme ils passoient devant la Baye des Tonicas, ils apercurent un sac, qui pendoit d'une branche M. de Bienville est envoyé pour en tirer raison.

1714-36. d'arbre au bord du Fleuve, & dans ce sac ils trouverent une Lettre de M. Davion, qui ayant sçu qu'ils devoient passer par-là sans s'arrêter, leur donnoit avis qu'un François, nommé Richard, revenant des Illinois, avoit été pris par les Natchez, que ces Barbares, après lui avoir enlevé ses Marchandises, l'avoient mené dans leur Village, lui avoient coupé les pieds & les mains, & l'avoient jetté tout vivant dans un bourbier.

Il forme un Camp aux Tonicas.

Jusques-là M. de Bienville s'étoit mis dans la tête que MM. de la Loire avoient eu une terreur panique : la lecture de cette Lettre le désabusa. Il ne se crut pas même assez fort pour aller droit aux Natchez ; il entra dans la Baye des Tonicas, y bâtit un Fort, & envoya du Tisné avec vint Hommes au Grand Chef des Natchez, pour lui dire qu'il avoit une affaire à lui communiquer, & qu'il le prioit de le venir trouver aux Tonicas. Du Tisné revint le lendemain, & rapporta à M. de Bienville que le Grand Chef le suivroit de près. Il ne sortit pourtant point de son Village, mais il envoya au Commandant François quelques Chefs subalternes, avec environ vint-cinq Hommes.

Ce qui se passe entre lui & les Natchez.

Bienville, du plus loin qu'il aperçut leurs Canots, fit arborer sur le bord du Fleuve cinq Drapeaux, dresser quantité de Tentes, & battre tous les tambours, pour leur faire croire qu'il avoit au moins six-cent Hommes. Les Sauvages débarquerent, & entrerent dans le Fort avec autant de confiance, que s'il eût été question d'une simple visite. Ils présenterent ensuite au Commandant un calumet de paix, mais il le refusa ; ce qui saisit telle-

mener ces Barbares, qu'ils se crurent perdus. Bienville leur dit d'un air courroucé qu'il étoit venu pour avoir satisfaction du meurtre, qu'ils avoient fait de cinq François, qu'il vouloit qu'on lui livrât les Meurtriers, ou du moins qu'on lui aportât leur tête. 1714-36.

Ils lui répondirent que ce qu'il demandoit, n'étoit point en leur pouvoir; mais que, s'il le souhaittoit, ils envoyeroient quelques-uns d'entr'eux à leur Grand Chef pour l'instruire de ses intentions. Il y consentit, à condition que tous les autres demeureroient ses Prisonniers, & sur le champ il les fit conduire dans une Cabanne, où ils furent gardés à vûë. Ceux, qui étoient allés aux Natchez, ne tarderent pas à revenir, & présenterent au Commandant la tête d'un Homme, que le Grand Chef avoit fait mourir; mais qui n'étoit pas du nombre des Meurtriers. Bienville leur demanda, si on prétendoit se mocquer de lui, & ajoûta qu'il vouloit avoir les têtes des Coupables, & surtout celle d'un Chef, qu'il avoit nommé expressément.

Les Envoyés lui répondirent que ce Chef étoit le Neveu du Soleil, lequel aimoit mieux voir périr tout son Village, que de sacrifier ce jeune Homme, le plus brave de toute la Nation: qu'au reste parmi ceux, qu'il avoit retenus prisonniers, étoient les quatre Meurtriers des François, & qu'il pouvoit en faire justice. Bienville les fit venir sur le champ; ils voulurent nier le fait; mais ils furent convaincus, & eurent la tête cassée à coups de bâton. Il y avoit parmi eux un Chef si décrié par tout le Pays pour ses cruautés & ses trahisons, que toutes les Nations souhaitoient depuis lontems sa mort.

1714-36. Il fait la paix avec eux.

Cette Expédition finie, on délibera sur ce qu'il convenoit de faire dans la conjoncture, où l'on se trouvoit, & il fut jugé unanimement que les Natchez, si on les poussoit à bout, étant en état d'interrompre la navigation du Fleuve, & toute communication avec les Illinois, il étoit plus à propos de profiter de la frayeur, qu'on avoit trouvé le moyen de leur inspirer, pour faire avec eux une Paix avantageuse, & de la leur proposer comme une grace aux conditions suivantes.

1°. Qu'ils construiroient à leurs frais, & à l'endroit, qu'on leur marqueroit, un Fort dans leur grand Village, avec des magasins, & les logemens nécessaires pour la Garnison & les Commis, qu'on y établiroit. 2°. Qu'ils restitueroient tous les effets, qu'ils avoient enlevés aux François, & les dédommageroient pleinement de toutes les autres pertes, qu'ils leur avoient causées. 3°. Que le Neveu du Grand Chef, dont on se plaignoit, ne paroîtroit point dans le Village, sous peine d'y avoir la tête cassée. Ces Articles furent lus aux Députés, qui les approuverent, & M. de Pailloux fut commandé avec vint Hommes, pour aller les faire ratifier par le Grand Chef.

Il entra dans le Village tambour battant, & son Enseigne déployée: tout le Peuple, qui aimoit les François, étoit accouru au devant de lui, & le reçut avec de grandes acclamations. Il alla droit à la Cabaune du Soleil, & lui présenta les conditions de Paix; le Chef les accepta, & dit qu'il n'attendoit plus que les Ordres de M. de Bienville, pour faire travailler au Fort; & sur cette réponse, qui fut envoyée au Commandant, celui-ci partit

des Tonicas avec cinquante Hommes, pour se rendre aux Natchez, où le Soleil, suivi de toute sa Bourgade, le reçut à la descente de son Canot. 1715-16.

Dès le lendemain il marqua l'endroit, où il vouloit qu'on bâtit le Fort, qui fut tracé à l'heure même, & M. de Pailloux fut chargé de présider aux travaux. Il fut achevé au bout de six semaines, & M. de Bienville, qui étoit retourné dans son Camp des Tonicas, revint avec tous les François, pour en prendre possession. Il y fit ajoûter des logemens pour des Officiers, des casernes pour les Soldats, & des magasins, tant pour les marchandises, que pour les provisions de guerre & de bouche. Etablissement parmi les Sauvages.

Le Fort fut nommé *Rosalie*, du nom de Madame la Chanteliere de Ponchartrain, & j'ai observé ailleurs, que ce nom avoit déja été destiné par M. d'Iberville à une Ville, qu'il avoit dessein de fonder au même lieu. Les Natchez chanterent ensuite le calumet à M. de Bienville, qui passa tout le reste de cette année 1714. à Rosalie. Avant que d'en partir il en confia le Commandement au Sieur de Pailloux, auquel il donna du Tisné pour Lieutenant. Il partit aussitôt pour la Maubile, où il ne resta qu'autant de tems, qu'il lui en fallut, pour préparer un grand convoi, qu'il conduisit lui-même aux Natchez.

Ce fut vers ce même tems, que M. de Saint Denys arriva à la Maubile, & la réponse, qu'il apporta du Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, ôtant à M. de la Motte Cadillac toute esperance de faire ouvertement le Commerce avec les Espagnols, il crut de- Fort bâti aux Natchitoches.

1715-36. voir de son côté les empêcher de s'approcher trop près de nous, comme ils paroissoient en avoir le dessein : à cet effet il chargea le Sieur du Tisné d'aller construire un Fort dans l'Isle des Natchitoches. A peine ce Fort étoit-il achevé, que du Tisné eut avis que les Espagnols avoient fait un Etablissement chez les Assinais ; & l'on eut tout lieu de juger que leur projet étoit de pousser jusqu'au Micissipi, si l'on ne les avoit prévenus : ce qui obligea le Gouverneur de la Louysiane de renforcer la Garnison du Fort des Natchitoches.

Etat du Commerce de la Louysiane en 1716.

Cependant le Commerce exclusif accordé en 1712. à M. Crozat, bien loin d'accélérer le progrès de la Colonie de la Louysiane, lui avoit été préjudiciable, & M. Crozat n'y avoit pas non plus trouvé tout l'avantage, qu'il s'en étoit promis. Ces deux choses vont toujours ensemble ; pour s'enrichir par le Commerce d'une Colonie, il faut la peupler, & y mettre les Habitans en état de consommer les Marchandises, qu'on y porte, & de donner des retours ; ce qui ne se peut faire sans de grandes avances. C'est à ceux, qui font de pareilles Entreprises, à bien choisir les Personnes, à qui ils confient leurs intérêts. Rien de tout cela ne se fit, & tout le Monde s'en trouva mal.

Pour bien entendre ce que la suite de cette Histoire m'oblige de dire à ce sujet, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut, & de faire connoître plus particulierement en quel état se trouvoit la Louysiane, lorsque M. Crozat obtint le Privilege, dont nous avons parlé, & ce qu'elle étoit quand il re-

nonça à ce même Privilege. On ne comptoit en 1712. dans toute cette Province que vingt-huit Familles Françoises, dont il n'y avoit pas la moitié, qui s'attachassent à la culture des Terres, & qu'on pût nommer Habitans; le reste étoient des Marchands, des Cabaretiers & des Ouvriers, qui ne se fixoient en aucun endroit. 1716. 36.

Le Commerce ne se faisoit alors qu'à la Maubile, & à l'Isle Dauphine, & ne consistoit qu'en Planches, en Peaux d'Ours, de Chevreuils, de Chats, & autres semblables Pelleteries. Les Voyageurs, ou Coureurs de Bois, presque tous Canadiens, alloient chez les Sauvages troquer ce qu'ils pouvoient avoir des Denrées de France contre des Peaux & des Esclaves, qu'ils venoient vendre aux Habitans; ces derniers revendoient les Peaux aux Espagnols de Pensacole, ou aux Vaisseaux, qui venoient de tems en tems de France, & ils employoient leurs Esclaves à défricher les Terres, ou à scier des Planches, dont ils trouvoient à se défaire, quelquefois à Pensacole, plus souvent à la Martinique, ou à S. Domingue: ils tiroient en échange de ces Colonies des Sucres, du Tabac, du Cacao, & des Marchandises de France, quand on étoit trop longtems sans leur en apporter en droiture.

Ils portoient aussi à Pensacole, où les Espagnols n'avoient fait aucun défrichement, des Légumes, du Maïz, des Volailles, & généralement tout ce qu'ils pouvoient tirer de leur industrie, & qui manquoit à leurs Voisins, beaucoup moins industrieux & moins laborieux. Tout cela leur jettoit un peu d'ar-

1716-36. gent, dont ils achetoient ce qu'ils étoient obligés de tirer d'ailleurs : ce n'étoit pas assez pour les enrichir, mais ils subsistoient assez aisément. Ils avoient bien reconnu que le Pays pouvoit produire du Tabac, de l'Indigo, du Cotton & de la Soye ; mais les bras manquoient pour toutes ces cultures ; il n'y avoit Personne dans la Colonie, qui pût les aider, ni qui pensât à les animer ; ils ignoroient même la maniere de cultiver ces Plantes.

D'ailleurs la Colonie avoit des fondemens si peu solides, qu'on craignoit toujours que le Roy ne l'abandonnât, & que tous les soins & les peines, qu'on se seroit donnés, ne fussent perdus. Plusieurs mêmes se retirerent ailleurs, & d'autres ne resterent, que faute d'avoir où se retirer. Il est étonnant, que M. Crozat, en acquerant pour vint-cinq années le Domaine de la Louysiane, avec le Commerce exclusif, ne se soit pas fait instruire de la situation des choses, pour former son plan sur une connoissance si nécessaire : mais c'est assez l'ordinaire dans ces occasions de se défier des Personnes, dont on pourroit tirer des lumieres plus sûres, & que leur expérience rend plus propres à seconder une nouvelle Entreprise. On craint qu'ils ne sacrifient à leur intérêt particulier celui du nouvel Entrepreneur, & on ne fait pas réflexion, que pour réussir dans de pareilles affaires, le plus sûr est d'y intéresser ceux, qui sont les plus au fait, de maniere, qu'ils trouvent leur avantage dans le succès de l'Entreprise.

C'est ce que ne fit point M. Crozat, & il ne comprit pas qu'on ne tire jamais rien d'un Pays, quelque bon qu'il soit, quand

on empêche l'Habitant de s'enrichir. Il eut à peine pris poſſeſſion de ſon Commerce excluſif, que les Vaiſſeaux des Iſles ne parurent plus à la Louyſiane. On fit en même tems défenſe aux Habitans d'aller à Penſacole, d'où venoit tout l'argent, qui rouloit dans cette Colonie, ni de vendre quoi que ce ſoit à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui par-là ſe virent les maîtres de donner aux Denrées du Pays telle valeur, qu'ils vouloient, pouvoir, dont ils ne manquerent point d'abuſer : enfin ils taxerent les Pelleteries à un prix ſi modique, que les Chaſſeurs trouvant à s'en défaire plus avantageuſement en Canada, & dans les Colonies Angloiſes, les y porterent toutes. 1716-36.

En ſuivant une conduite toute contraire, la Compagnie de M. Crozat auroit acquis du crédit, & attiré la confiance des Colons : après quoi elle les auroit amenés à ſon but, dès qu'elle les auroit multipliés, & engagés à tirer de leur Pays tout ce qu'il pouvoit produire. Mais en leur coupant la petite veine d'argent, qui y couloit de Penſacole, en diminuant le prix de leurs Denrées & de leurs Marchandiſes, en gênant leur Commerce, qu'ils entendoient beaucoup mieux qu'elle, & dont le produit auroit reflué ſur la Compagnie même, en augmentant la valeur de ce qu'ils étoient obligés de tirer de France, elles les mit hors d'état de ſubſiſter, & à plus forte raiſon de faire valoir leurs Terres.

Cette décadence du Commerce & de la culture de la Louyſiane ne pouvoit auſſi manquer de faire un très-grand tort au Roy, ſi l'on conſidere qu'après les vint-cinq ans,

1716. que devoit durer le Privilege exclusif de M. Crozat, la Colonie se trouveroit moins avancée, qu'elle ne l'étoit, quand il lui fut accordé, & Sa Majesté n'en étoit nullement dédommagée par le Port de 50 Tonneaux, que la Compagnie lui devoit donner sur les Navires. Il est vrai que par là le Roy épargnoit encore les frais d'un Vaisseau; qu'il auroit fallu envoyer à la Louysiane, pour y porter tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance des Troupes; mais il y avoit un moyen plus naturel de faire cette épargne, ou plûtôt de rembourser cette dépense par le fret, que ce Bâtiment ne pouvoit manquer de trouver à Saint Domingue.

Il ne falloit pour cela qu'armer tous les ans une Fregate de 170. Tonneaux, ou une de ces Galeres Angloises à deux Ponts, qui ayant la cale fort grande, ne laissent pas d'être bonnes voilieres, & se conduisent avec très-peu de Monde, à cause de la légereté de leurs mouvemens. Au reste je ne dis rien ici, que d'après un Mémoire raisonné, envoyé alors au Ministre par M. Duclos, que j'ai dit avoir succedé à M. d'Artaguette, dans l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à la Louysiane, qui exerça depuis le même Emploi au Cap François de Saint Domingue, où il se comporta si bien pendant les troubles survenus dans cette Colonie en 1723. & qui fut nommé peu de tems après Intendant des Isles sous le vent de l'Amerique.

Propositions & plaintes de M. Crozat.

M. Crozat ressentit plûtôt le dommage que son Privilege apportoit aux interêts du Roy, que le tort, qu'il faisoit aux Habitans de la Louysiane. C'est ce qui l'obligea de faire

à Sa Majesté le 5. de Juillet 1714. de nouvelles propositions, dans la vûë de faciliter aux Officiers, Soldats, & autres Employés, qu'elle entretenoit dans cette Colonie, le payement de leurs appointemens, & les envois des marchandises & munitions, soit pour les travaux, soit pour l'entretien des Forts, soit pour les présens, qu'on faisoit annuellement aux Sauvages, & elles furent agréées. Quelques mois auparavant il avoit présenté d'autres Mémoires, où il se plaignoit de bien des choses, & par lesquels il paroît qu'on faisoit aussi dans la Louysiane de grandes plaintes contre son Privilege exclusif. 1716.

Les siennes étoient 1°. Que la foiblesse des François dans cette Colonie les rendoit méprisables aux Sauvages, & les mettoit hors d'état d'empêcher ces Barbares de se faire continuellement la guerre; d'où il arrivoit qu'il n'étoit pas possible d'établir aucune sorte de Commerce dans le Pays, ni par conséquent d'envoyer des Navires de France, sans s'exposer à perdre tous les frais de l'armement. 2°. Que les Anglois s'approchoient beaucoup des François, lesquels cantonnés dans la Riviere de la Maubile, & dans l'Isle Dauphine, où les Terres ne sont bonnes à rien, laissoient libres aux Premiers tous les bords du Micissipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer ensuite au Nouveau Mexique, & dans la Nouvelle Biscaye: cette plainte étoit générale parmi toutes les Personnes sensées. 3°. Qu'on ne comprenoit pas, d'où venoit l'indifference, avec laquelle on regardoit en France la Louysiane. M. Crozat ne craignoit point d'avancer, que, si on vouloit faire attention aux avan-

1716. tages, qu'on en pouvoit tirer, il n'étoit aucune Colonie, » dont la conservation & l'accroissement importoient plus à l'Etat. Le Commerce Maritime du Royaume, disoit-il, est » réduit presque à rien. Cependant ce n'est que » par la navigation des Vaisseaux Marchands en » tems de Paix, qu'il se forme des Matelots, » que le Roy retrouve pour ses Armées Navales, lorsque la guerre se déclare. Ainsi » en général il est important d'augmenter la » Navigation, & par les différens Etablissemens, qu'on peut faire à la Louysiane, on » peut espérer que, si on y travaille sérieusement, le Commerce de ce Pays-là occupera » dans peu d'années un nombre considerable » de Vaisseaux. Les Anglois sentent si bien » l'importance de la Colonie de la Louysiane, » qu'il ne faut que demander à M. le Maréchal » D'Uxelles, ce qu'il leur a oüi dire à Utrecht » de notre Etablissement sur le Micissipi. » Leur conduite depuis ce tems-là justifie tous les jours ce que ce Mémoire avançoit sur ce sujet. 4°. Et c'est ici le grand grief de M. Crozat, & en même tems sa réponse à ce qu'on lui objectoit, sur ce que s'étant engagé envers le Roy à peupler la Louysiane, & à y établir toutes les especes de Commerce, dont il convenoit qu'elle étoit capable, elle se trouvoit néanmoins dans un plus mauvais état, depuis qu'il en étoit chargé. Il se plaignoit donc de ce qu'on avoit refusé d'enregistrer au Conseil de cette Province ses Lettres Patentes; que tout le Monde s'y opposoit, & que ces oppositions étoient fomentées par les Officiers, accoûtumés à faire le Commerce avec les Espagnols.

Ce

Ce fut apparemment pour essayer de mettre les Troupes dans ses intérêts, qu'il fit au Roi les propositions contenuës dans le Mémoire, dont j'ai parlé: mais comme ses affaires n'en allerent pas mieux, après qu'il eut fait cette démarche, il n'attendit pas que le terme de son Privilege fût expiré, & il le remit au Roy l'année suivante 1717. Ce fut alors, que se forma cette fameuse Compagnie d'Occident, qui sous la direction du Sieur Law se chargea peu à peu de presque tout le Commerce du dedans & du dehors du Royaume, & du sein de laquelle est sortie la Compagnie des Indes, aujourd'hui si florissante, & la seule, qui ait réussi en France depuis la fondation de la Monarchie. Les Lettres Patentes de la premiere, en forme d'Edit, qui portent un *Etablissement de Commerce sous le nom de Compagnie d'Occident*, & qui furent enregistrées au Parlement le 6. de Septembre de la même année, déclarent que Sa Majesté accorde à ladite Compagnie pour 25. ans;

1717. Il remet au Roy son Privilege. Sa Majesté le transporte à la Compagnie d'Occident.

1°. Le Commerce du Canada, à la charge de faire travailler aux cultures & aux plantations. A quelles conditions.

2°. De faire seule pendant l'espace de 25. années, à compter du jour de l'enregistrement, le Commerce dans la Province & Gouvernement de la Louysiane; & à perpétuité toutes les Terres, Ports, Côtes, Havres, & Isles, qui composoient cette Province, pour en joüir en toute propriété, Seigneurie & Justice, ne se réservant autre droit, ni devoir, que la seule foi & hommage lige, que ladite Compagnie sera tenuë

1717. de lui rendre, & à ses Successeurs à chaque mutation de Roy, avec une Couronne d'or du poids de 30. marcs. Et il est bon d'avertir ici, que par un autre Arrêt du 27. du même mois de Septembre, le Pays des Illinois fut détaché du Gouvernement de la Nouvelle France, & incorporé à celui de la Louysiane.

5°. Le pouvoir de traiter & de faire alliance au nom de Sa Majesté, dans l'étenduë de sa Concession, avec toutes les Nations du Pays, qui ne sont pas dépendantes des autres Puissances de l'Europe, & en cas d'insulte, de leur déclarer la guerre, de traiter de paix & de tréve. 4°. La possession absoluë des Mines & Minieres, qu'elle fera ouvrir pendant le tems de son Privilege. 5°. La permission de vendre & d'aliéner les Terres de sa concession, de faire construire tels Forts, Châteaux & Places, qu'elle jugera nécessaires pour la défense du Pays concedé, d'y mettre des Garnisons, de lever des Gens de guerre en France, avec l'agrément de Sa Majesté, & d'établir tels Gouverneurs, Majors, Officiers & autres, qu'il lui plaira pour commander les Troupes.

M. de l'Epinai Gouverneur de la Louysiane.

M. de la Motte Cadillac & M. Duclos n'étoient plus à la Louysiane, lorsque ce changement arriva. M. de l'Epinai avoit succédé au Premier, & M. Hubert au Second. Ils étoient arrivés à l'Isle Dauphine au mois de Mars de cette année, & quelques mois après la Compagnie d'Occident nomma Monsieur de Bienville Commandant Général de toute la Province. Ses provisions étoient du vintiéme de Septembre : mais il ne les re-

çut & ne prit possession que l'année suivante. Monsieur de l'Epinai étoit venu avec trois Navires, qui portoient beaucoup d'Officiers, un grand nombre de Soldats, quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes sortes de marchandises. Tout fut déchargé dans les magasins de l'Isle Dauphine, à l'exception des marchandises, qui étoient dans le *Dudlow*, commandé par Monsieur DE GOLLEVILLE, lequel eut ordre de les aller trafiquer à la Vera-Cruz. Ce Capitaine, instruit de ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant à M. de la Jonchere, qui n'avoit pu obtenir la permission de trafiquer dans ce Port, ne jugea pas à propos de s'y montrer : il alla mouiller l'Ancre à *Villarica*, qui étoit l'Ancienne *Vera-Cruz*, bâtie par CORTES, & fit avertir secretement des Marchands Espagnols : ceux-ci vinrent le trouver à son bord, acheterent toute sa cargaison, & le payerent comptant. 1717.

Pendant ce tems-là M. de l'Epinai travailloit à fortifier l'Isle Dauphine, où étoient tous les Magasins ; & tandis qu'il étoit occupé de ces soins, vint-quatre Nations Sauvages lui envoyerent des Députés pour lui faire compliment, & lui chanter le Calumet. Mais la joie, que lui causa ce concours général des Nations comprises dans son Gouvernement, fut bientôt troublée par un accident imprévû, qui déconcerta ses mesures, & rendit inutiles toutes les dépenses, qu'il venoit de faire dans l'Isle Dauphine. Sur la fin du mois d'Août l'entrée du seul Port, qu'eût cette Isle, fut bouchée par un amas prodigieux de sables, qu'un Ouragan y rassembla. L'Isle même fut

Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Isle Dauphine se ferme.

1717. presqu'inondée, & quantité de Bestiaux y furent noyés.

Il fallut chercher un autre mouillage pour les Vaisseaux, & on choisit celui de l'*Isle Surgere*, qu'on a depuis appellé l'*Isle aux Vaisseaux*. Elle n'a cependant qu'une Rade foraine, assez bonne, excepté quand le vent souffle du Nord, ou du Nord-Oüest, mais ces vents y sont rares & peu violens. On bâtit pour la sûreté des Navires un petit Fort sur l'Isle, & l'on transporta l'Etablissement de l'Isle Dauphine au *Biloxi*, lequel est au Nord de l'Isle aux Vaisseaux, mais dont les Navires ne peuvent pas approcher de plus près, que de quatre lieuës. Rien ne fait mieux voir combien on se bornoit alors au Commerce, qu'on pouvoit faire avec les Espagnols, que ce nouvel Etablissement; car le Terrein du Biloxi ne vaut pas mieux que celui de l'Isle Dauphine, & ce Poste n'a pas même de Rade pour les plus petits Brigantins. On ne comprend pas comment on a pu songer à placer le centre d'une Colonie sur un sable sterile & inabordable à d'autres Bâtimens, qu'à des Chaloupes, & qui ne pouvoit défendre les Vaisseaux, ni en être défendu : cependant on l'y a laissé cinq ans entiers.

Commencemens de la Nouvelle Orléans.

Ce fut néanmoins cette même année, que l'on jetta les fondemens de la Capitale de la Louysiane, sous le nom de *Nouvelle Orléans*. M. de Bienville étant venu des Natchez à la Maubile, pour saluer le Nouveau Gouverneur, lui dit qu'il avoit remarqué sur le bord du Fleuve un endroit très-propre pour établir un Poste, & M. de l'Epinai

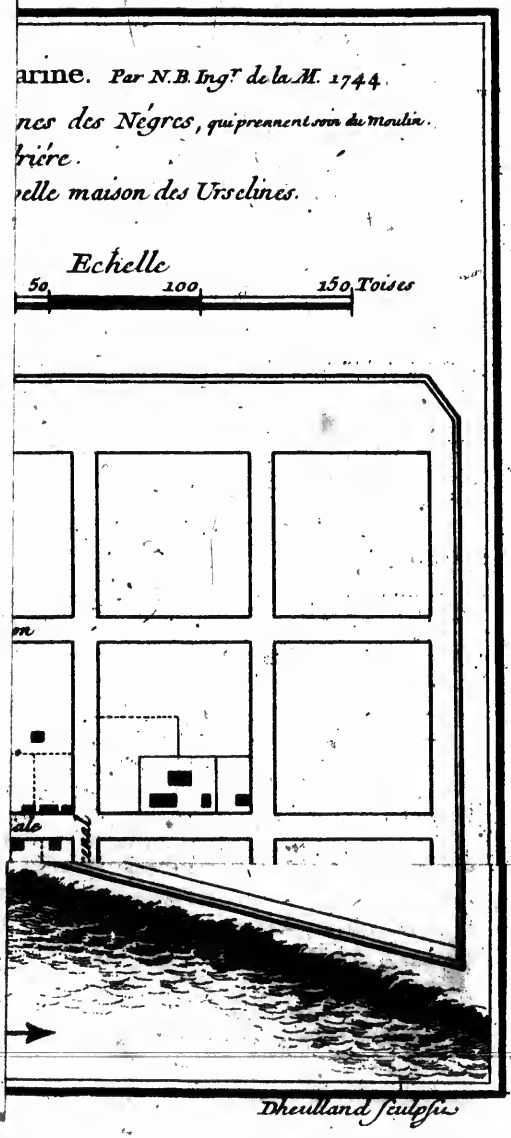
arine. Par N.B. Ingr de la M. 1744
nes des Négres, qui prennent soin du Moulin.
rière.
elle maison des Ursulines.
Echelle
50 100 150 Toises
Dheulland sculpsit

PLAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS Sur les Mar

A. *l'Eglise Paroissiale desservie par les capucins.*
B. *Place d'Armes.*
C. *Couvent des Capucins.*
D. *Prisons.*
E. *Corps de garde.*
F. *Gouvernement.*
G. *Intendance.*
H. *Hôpital.*
I. *Ursulines.*
K. *Magasins du Roi.*
L. *Cazernes.*
M. *Forges du Roi.*
N. *Moulin*
O. *Hangar*
on Constru
P. *Corps d*

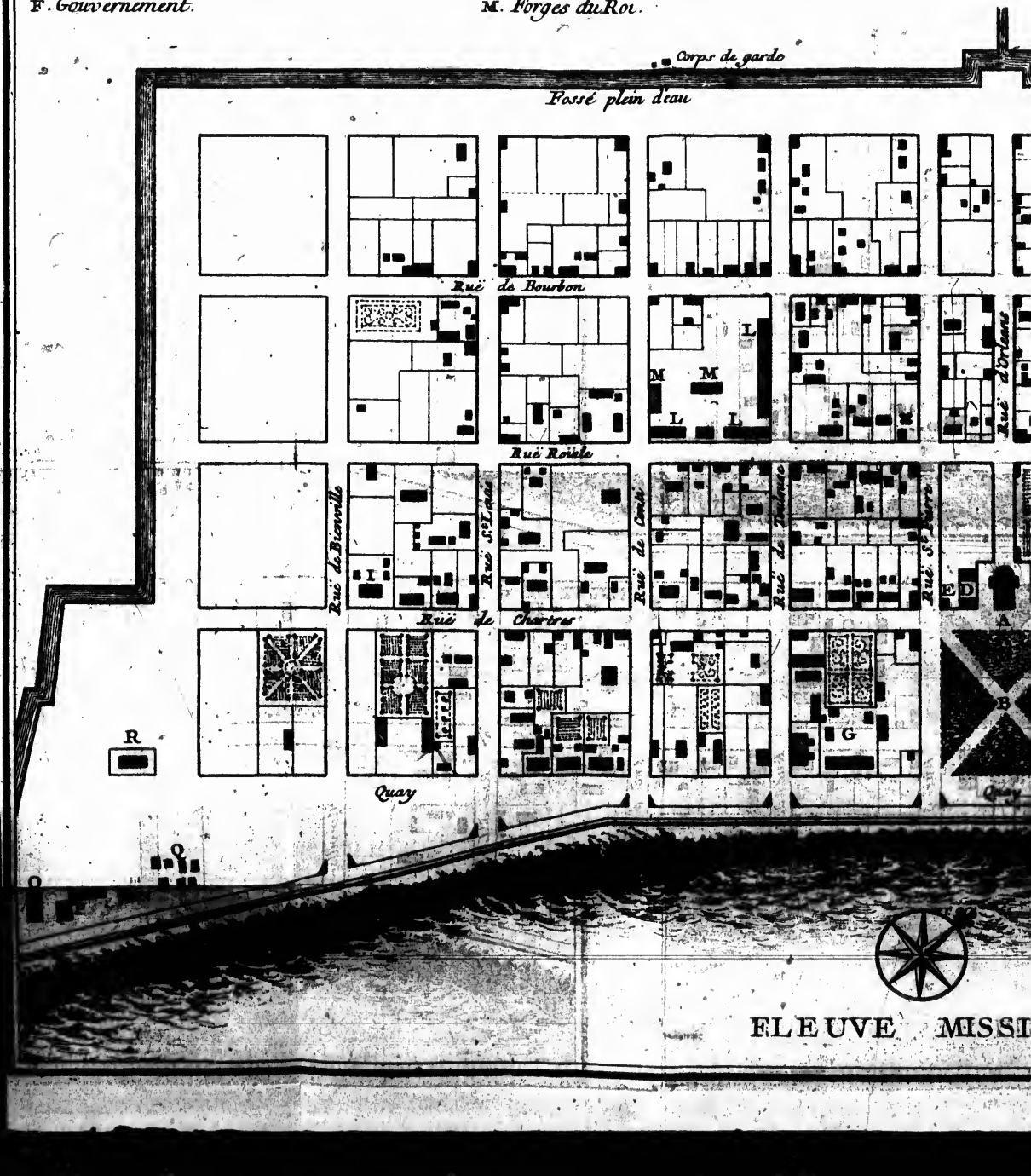

ANS Sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes de la Marine. Par N.B. Ingr de la M. 1744.

N. *Moulin à vent et à cheval.*

O. *Hangard de la Marine* Sous lequel on Construit.

P. *Corps de garde des Bourgeois.*

Q. *Cabanes des Négres,* qui prennent soin du Moulin.

R. *Poudriére.*

S. *Nouvelle maison des Urselines.*

Echelle

50 100 150 Toises

St. Jean

Chemin de Bayou

Rue de Bourbon

Rue d'Orleans

Rue Royale

Rue St. Pierre

Rue St. Anne

Rue du Mail

Rue St. Philippe

Rue de l'Arsenal

Rue de Chartres

A B C D E F G H K L S

Quay

Quay

EUVE MISSISSIPI

Dheulland sculpsit

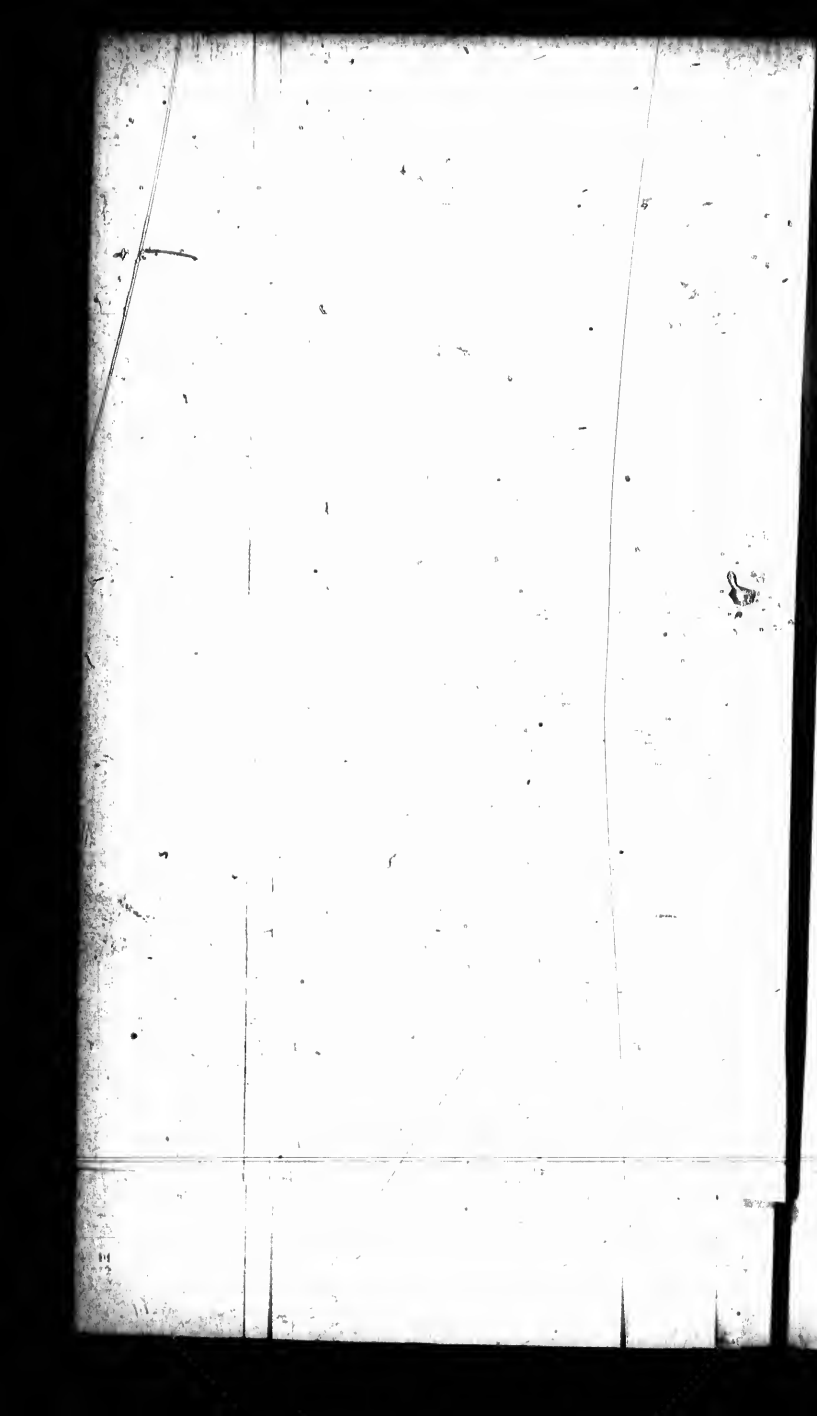

le chargea de cet Etabliſſement : il lui donna quatre-vint Fauxſauniers nouvellement arrivés de France, avec des Charpentiers pour bâtir quelques Maiſons. Il commanda en même tems à M. BLONDEL, Capitaine, d'aller prendre la Place de M. de Pailloux aux Natchez, & ce dernier eut ordre d'aller joindre M. de Bienville, pour le ſeconder dans ſon Entrepriſe, qui ne fut pas pouſſée bien loin alors : on donna pour Gouverneur à cette Ville naiſſante M. de Pailloux. J'ai marqué dans mon Journal le défaut de ſa ſituation. 1717.

Au commencement de l'année ſuivante on s'aviſa enfin de faire ſonder l'entrée du Miciſſipi, pour voir ſi les Vaiſſeaux y pouvoient entrer avec toute leur charge, & on trouva ſeize pieds d'eau ſur la barre. On y envoya auſſitôt le *Neptune*, qui venoit d'arriver de France, & il remonta ſans peine juſqu'à la Nouvelle Orleans. Il eſt étonnant, qu'après cette experience, on n'ait pas ouvert les yeux pour voir de quelle importance il étoit d'y établir déſlors le Quartier Général, & qu'on ait laiſſé conſumer de miſere & de maladies tant de milliers d'Hommes, ſous prétexte qu'on n'avoit pas aſſez de Batteaux pour les tranſporter au lieu de leur deſtination ; puiſque les mêmes Vaiſſeaux, ſur leſquels ils étoient venus de France, auroient pu les débarquer à la Nouvelle Orleans, & plus près encore de leurs Conceſſions. On fait entrer un Vaiſſeau dans le Miciſſipi. 1718.

Ce fut au commencement de Mars ſuivant, qu'on vit arriver les premiers Conceſſionnaires. Le Sieur DUGUÉ DE BOISBRIAND les accompagnoit, & il étoit Porteur des Ordres du Roy, ou plûtôt de la Compagnie, qui, Arrivée des premieres conceſſions.

1718. sous le bon plaisir de Sa Majesté, l'avoit nommé Commandant aux Illinois, M. de Bienville Commandant Général de la Louysiane, & Directeur de la Compagnie, & M. de Paillour Major Général. M. de Boisbriand ne tarda point à monter aux Illinois, menant avec lui M. DIRON, & le Chevalier d'Artaguette; tous deux Freres de l'ancien Commissaire Ordonnateur. Le Premier étoit Capitaine, & fut bien-tôt déclaré, Inspecteur Général de la Louysiane. Le Second étoit Lieutenant.

Dans le même-tems plusieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient lontems paru opposées aux François, comme les *Chetimachas*, s'établirent sur le Micissipi, assez près de la Nouvelle Orleans, & comme la plûpart de ces Peuples sont dans l'usage de cultiver la terre, ils défrichérent de grands terreins, ce qui fut une ressource pour cette Ville, à laquelle ils ont souvent fourni des vivres dans le besoin. Quelques Concessionnaires envoyerent aussi une partie de leur monde dans ce Fleuve, & les avantages, qu'ils y trouvérent pour s'établir solidement, ont fait regretter à ceux, qui avoient à cœur le bien public, que l'on ait empêché les autres Concessionnaires de prendre le même parti. Les inquiétudes, qu'on avoit eûës d'abord au sujet des Anglois, s'étoient évanoüies; toutes les Nations, qui bordoient le Micissipi, vivoient en assez bonne intelligence avec nous, & l'unique moyen de se rassûrer contre les intrigues des uns, & la legereté des autres, étoit de fortifier & de peupler la Colonie.

1718.

La Baye de S. Joseph occupée par les François, & abandonnée presque aussitôt

Au mois de Juin de cette même année, M. de Bienville fit prendre possession de la Baye S. Joseph, située à 50 lieuës à l'Est de l'Isle Dauphine. Ce fut M. de CHATEAUGUE', son Frere, qui fut chargé de cette Expédition, dont il s'acquitta sans obstacle : il y fit ensuite construire un Fort de pierre. Il y avoit dix-huit ans que les Espagnols avoient abandonné ce Poste ; cependant le Gouverneur de Pensacole ne fut pas plûtôt informé de cette Entrepriſe, qu'il écrivit à M. de Bienville que la Baye de Saint Joseph appartenoit au Roy Catholique. Elle ne méritoit pas qu'on se brouillât avec cette Couronne ; & M. de Chateaugué, qui s'en étoit emparé, ne doura pas un moment qu'il ne fallût bientôt y renoncer, comme il arriva en effet l'année suivante. Les raisons, qui y obligerent M. de Bienville, & le Conseil de la Compagnie, sont 1°. Que ce Poste est inutile, non-seulement à cause de son grand éloignement, & du peu de sûreté, qu'y trouveroient les Vaisseaux ; mais principalement à cause de l'impossibilité d'en défendre l'entrée, qui est de plus d'une grande lieuë. 2°. Qu'il est extrêmement incommode, soit par rapport à la difficulté de débarquer les secours, parce que pour cela, il faut attendre les momens propres, qui souvent, ne se trouvent pas en une semaine, ni même en quinze jours ; soit par rapport à la stérilité du terrein, lequel, à plus de quatre lieuës à la ronde, n'est que de sable pur : soit par rapport à l'intempérie de l'air, qui, dans toute cette Contrée, est très mal sain ; tous nos Soldats y ayant été fort malades, ce qui a occasionné

1718. bien des déſertions, qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher. 3°. Que les Vaiſſeaux n'y ſont à couvert d'aucun vent, & qu'on n'y trouve que de fort mauvaiſes eaux.

Deſcription de Penſacole.

Ce qui ſe paſſa l'année ſuivante dans cette Colonie ſuffit pour juger de ce que nous ſerions aujourd'hui en état d'y exécuter, ſi on eût profité, pour y faire un puiſſant Etabliſſement, des avantages, qu'on avoit entre les mains.

1719. Au mois de Février 1719, M. de Serigny arriva à la Louyſiane avec trois Vaiſſeaux, y publia la Guerre déclarée à l'Eſpagne, & montra les ordres, qu'il avoit de prendre Penſacole. La Baye, qui porte ce nom, fut, ſelon les Eſpagnols, premierement découverte par Pamphile de Narvaez, qui y prit terre dans ſa malheureuſe Expédition de la Floride. Dans la ſuite DIEGO DE MALDONADO, un des Capitaines de Ferdinand de Soto, la découvrit de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchuſi*: En 1558, Dom Triſtan de Luna la nomma la *Baye de Sainte Marie*; Et en 1693, D. ANDRE' DE PE'S Général de la Flotte de *Barlovento*, l'étant allé reconnoître, ajoûta à ce dernier nom celui de *Galve*, en l'honneur du Comte DE GALVE, alors Viceroi du Mexique. Ainſi, parmi les Eſpagnols, cette Baye n'eſt connuë que ſous le le nom de *Santa Maria de Galve*. Et celui de *Penſacola*, qui étoit celui des Habitans du lieu, leſquels ont été détruits par d'autres Sauvages, eſt demeuré à la Province, à laquelle les Eſpagnols donnent une grande étenduë.

Son Fort eſt pris par les François.

En 1696 D. Andrés DE ARRIOLA ayant été nommé premier Gouverneur de cette Pro-

vince, en alla prendre poſſeſſion, & bâtit dans la Baye de Sainte Marie de Galve un Fort à quatre baſtions, qu'il appella le *Fort de S. Charles*, avec une Egliſe & quelques Maiſons; & c'eſt l'état, où cette Place ſe trouvoit en 1719, lorſque M. de Serigny en fit le Siége, la Compagnie d'Occident ayant ſaiſi l'occaſion de la rupture entre les deux Couronnes, pour ſe procurer le ſeul Port, qu'il y ait ſur toute la Côte Septentrionnale de la Floride, depuis le Canal de Bahama juſqu'au Miciſſipi. M. de Serigny commença par aſſembler un grand Conſeil de Guerre, dont le réſultat fut, que MM. de Bienville & de Chateaugué, ſes Freres, feroient venir à la Maubile tous les Sauvages Alliés, tous les François Habitans, Voyageurs & Conceſſionnaires, & qu'ils les meneroient par terre à Penſacole, tandis que les trois (*a*) Vaiſſeaux, où l'on embarqueroit 150 Soldats, entreroient dans la Baye. Tout cela fut exécuté avec beaucoup de ſecret & de diligence. 1719.

Le 24 de Mai à dix heures du matin, M. de Serigny entra dans la Baye: D. Jean Pierre MATAMOROS, Gouverneur du Fort S. Charles, qui n'étoit pas en état de s'y défendre, venoit d'envoyer à D. GREGORIO DE SALINAS, Gouverneur de S. Joſeph, pour lui demander du ſecours; mais il n'eut pas le tems de le recevoir. Serigny commença par faire un grand feu; & quoique cela eût duré cinq heures, les Eſpagnols prétendent qu'on ne leur tua qu'un Homme. Le feu ayant ceſſé, le Gouverneur envoya un Capitaine d'Infanterie, pour ſçavoir du Commandant

(*a*) Un Auteur Eſpagnol compte quatre Vaiſſeaux.

1719. François le sujet d'une hostilité si imprévûe. M. de Serigny fit reconduire cet Officier par un Capitaine François, qui apprit à D. Jean que la Guerre avoit été déclarée & publiée en France le 14 de Janvier, & le somma de rendre sa Place. Le Gouverneur de l'avis de son Conseil, demanda terme jusqu'au lendemain, pour répondre, & il l'obtint; mais faisant ensuite réflexion qu'avec 180 Hommes, qu'il avoit, sans aucune esperance de recevoir à tems le secours, qu'il avoit demandé, il n'étoit pas possible de résister à 600 Hommes, qui l'attaquoient par Mer, & à 700, qui venoient par Terre, il crut, qu'il valoit mieux tâcher d'obtenir une bonne composition, que de s'exposer aux suites d'une résistance inutile. Ainsi avant que le terme, qui lui avoit été accordé, fût expiré, il capitula le jour même aux conditions suivantes:

1°. Qu'on lui fourniroit deux Vaisseaux avec des vivres, pour aller à la Havane: 2°. Que les Espagnols n'emporteroient avec eux ni armes ni munitions de guerre: 3°. Que toute hostilité cesseroit pendant huit jours depuis le départ de la Garnison, & un jour de relâche, pendant huit autres jours. Dès que cette capitulation eût été signée par les deux Commandans, la Garnison sortit de la Place le 15, & campa dehors: M. de Chateaugué y entra avec 300 Hommes, & commença par faire un inventaire de tout ce qu'il y trouva. Le 18 de Juin le Gouverneur de Pensacole fit voile avec 400 Espagnols, pour la Havane, sur le *Comte de Toulouse* & le *Maréchal de Villars*, commandés par M. Me-

CHIN & le Chevalier DE GRIEU. Ces deux Navires furent attaqués à la vûë de Cuba par des Armateurs Anglois, qui, n'ayant reconnu qu'ils avoient affaire à trop forte partie, que lorſqu'ils étoient engagés de maniere à ne pouvoir aiſément s'évader, envoyerent faire des excuſes aux Commandans, ſur ce qu'ils les avoient pris pour des Eſpagnols. Cela pouvoit être; mais on ſait que ces mépriſes ſont ſi fréquentes de la part des Anglois, qu'on ſeroit fort en droit de n'y avoir pas toujours égard. 1719.

Les François qui conduiſoient la Garniſon à la Havane y ſont arrêtés.

Cependant Dom GREGORIO GUAÇO, qui commmandoit à la Havane, venoit de faire partir une Flotte ſous la conduite de D. ALPHONSE CARRASCOSA DE LA TORRE, pour chaſſer les Anglois du Fort de S. Georges dans la Caroline, ne ſe promettant pas moins que la conquête de toute cette Province. Quelque-tems après il découvrit les deux Frégates Françoiſes, & ſur le champ il envoya une Barque à D. Alphonſe, pour lui ordonner de les attaquer. Les Commandans François de leur côté, voyant venir toute une Flotte ſur eux, revirerent de bord; mais le vent étant tombé tout-à-coup, ils ſe raſſûrerent ſur ce que conduiſant le Gouverneur & la Garniſon de Penſacole, la capitulation de cette Place devoit leur ſervir de ſauf-conduit. Le Mémoire, que j'ai trouvé ſur ce fait au Dépôt de la Marine, dit que le Commandant Eſpagnol demanda aux François qu'ils lui remiſſent tous ceux de ſa Nation, qui étoient ſur leurs Navires; qu'ils le refuſerent, & que ſur ce refus, la Flotte tourna du côté de la Havane, & les obli-

1719. gea d'entrer avec elle dans le Port ; où ils ne vouloient pas s'engager. L'Hiſtorien (a) Caſtillan aſſûre au contraire, que Carraſcoſa mit garniſon ſur les deux Frégates Françoiſes, & rentra à la Havane avec ſa Flotte & ſes deux Priſes, pour y recevoir les ordres de ſon Général.

Les Eſpagnols ſe préparent à reprendre Penſacole.

Quoiqu'il en ſoit, D. Gregorio Guaço remettant à une autre occaſion l'expédition de la Caroline, jugea qu'il falloit commencer par reprendre Penſacole ; il crut même devoir renforcer ſa Flotte de toute la Garniſon de cette Place, de 150 Hommes, qu'il tira des Châteaux de la Havane, & de quantité de Volontaires, que l'eſperance de conquerir toute la Louyſiane engagea à prendre part à cette Expédition. Il retint les deux Frégates, pour s'en ſervir à conduire les François à San Domingo & à Cumana, & pour porter à ces deux Villes les proviſions, dont elles avoient un grand beſoin. Il dépêcha en même-tems au Marquis de VALERO, Vice-Roi du Mexique, une Barque légere, pour le prier de donner ordre à Dom Franciſco CORNEJO, Commandant de l'Eſcadre de Barlovento, lequel étoit alors à la Vera-Cruz, d'aller joindre Carraſcoſa à Penſacole au premier avis, qu'il auroit de l'arrivée de ce Commandant en Floride. Le Vicerοi l'avoit prévenu : inſtruit par une Lettre du Gouverneur de S. Joſeph de la priſe de Penſacole, & averti par un Pere Franciſcain, qui s'étoit trouvé dans cette place, quand elle ſe rendit à M. de Serigny, que les François n'avoient

(a) Barcia Enſayo Cronologico para la Hiſtoria de la Florida.

entrepris de s'en rendre les Maîtres, que dans le dessein de pénétrer au Nouveau Mexique, il avoit sur le champ dépêché des Courriers dans tous les Ports de la Nouvelle Espagne, avec ordre à tous les Mariniers, qui s'y rencontroient, de passer à la Vera-Cruz. Il avoit en même tems fait de toutes parts des levées d'Hommes, & il n'étoit plus embarrassé, qu'à trouver assez de Bâtimens pour embarquer tout ce Monde, lorsque Dom François Cornejo entra dans le Port de la Vera-Cruz avec cinq Vaisseaux de guerre de la flote de Barlovento. Il lui fit dire de se disposer à partir pour Pensacole, mais comme Cornejo étoit sur le point de mettre à la voile, le Vice-Roy lui envoya un contre-ordre pour surseoir son départ, jusqu'à ce qu'il lui eût donné un renfort. 1719.

Cependant le changement de destination de la Flotte de la Havane n'avoit pas été du goût de tous ceux, qui y étoient embarqués, & il y en eut plus de quatre cent, qui déserterent, avant qu'elle fût sortie du Port. Ce contre-tems ne déconcerta point le Gouverneur; il se flata que la valeur de ceux, qui étoient demeurés fidéles, suppléeroit au nombre, & il se contenta de faire embarquer à la place des Déserteurs soixante Grenadiers de sa Garnison. Le 29. de Juin Dom Alphonse Carrascosa mit à la voile, n'ayant en tout que huit cent cinquante Hommes, y compris les Troupes reglées, les Volontaires & les Mariniers, sur douze Bâtimens, trois Frégates & neuf Balandres. Dès qu'il fut à la vûë de Saint Joseph, il envoya le Lieutenant Colonel Dom BRUNO DE CAVALLERO au Gouverneur de ce Fort, Dom

Ils arrivent à la vûë de la Baye.

1719. Gregorio de Salinas, pour sçavoir de lui en quelle situation étoient les François de Pensacole. Le Gouverneur répondit que deux Déserteurs de cette Place l'avoient assûré, que M. de Châteaugué n'y avoit fait aucune réparation ; qu'il n'avoit même ramassé aucuns matériaux pour cela, que l'Isle de Sainte Rose & la pointe de Siguença étoient abandonnées, & qu'il ne doutoit pas que le Commandant Francois ne fût obligé de se rendre à la premiere sommation.

Sur cet avis Carrafcosa s'approcha jusqu'à une demie lieuë de la Baye de Pensacole, & ayant moüillé les Ancres pendant la nuit, il fit un Détachement de cent Hommes, qui s'empara sans réfistance de la pointe de Siguença, qui est la pointe occidentale de l'Isle de Sainte Rose. Cinquante Soldats de la Garnison de Pensacole allerent auffitôt se rendre à eux, & les assûrerent qu'ils n'avoient qu'à se présenter, pour être Maîtres de la Place ; que tous les Francois, qui y étoient renfermés, étoient bons Serviteurs du Roy d'Espagne, & que dès qu'ils paroîtroient, on leur ouvriroit les portes. Cette Garnison avoit été fort mal choisie ; elle n'étoit composée que de Déserteurs, de Fauxsauniers, de Gens, qu'on avoit embarqués par force pour la Louysiane, & d'autres semblables canailles, qu'il n'est pas de la prudence de joindre ensemble en trop grand nombre. Le Général Espagnol étoit auffi entré en chaloupe dans la Baye pour y observer en quel état étoient les choses ; il y trouva deux Fregates, qu'il eut tout le loisir d'examiner, & il reconnut le Fort tout à son aise, parce que les coups de canon, qu'on

lui étoit, n'alloient pas jusqu'à lui. De retour à la pointe de Siguença, il envoya ordre à toutes les Balandres d'entrer dans le Port, & dès qu'elles y furent mouillées, elles canonnerent les Fregates & le Fort. Les deux Frégates leur répondirent vivement, ce qui n'empêcha point qu'une des deux ne fût abordée, & enlevée. L'Equipage de l'autre y mit le feu, & se retira dans le Fort, qui fut aussitôt investi par toutes les Balandres. 1719.

Le feu fut assez vif de part & d'autre tout le jour, mais sans beaucoup d'effet. Le soir Dom Bruno Cavallero envoya sommer M. de Châteauguë de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison, lui déclarant que s'il attendoit que ses Batteries fussent dressées, il n'y auroit de quartier pour Personne. Il demanda du tems pour délibérer jusqu'à dix heures du lendemain matin, & cela lui fut accordé; mais le Commandant Espagnol fit occuper par de bons Détachemens tous les passages, par où les Sauvages pouvoient venir au secours des François. Châteauguë étoit fort resolu à se défendre jusqu'à l'extrémité, mais ses Soldats lui ayant déclaré tout d'une voix, qu'ils ne se battroient point contre les Espagnols, ce fut pour lui une nécessité de se rendre, & à l'heure marquée, il obtint de sortir de sa Place avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduit en Espagne. Alors presque tous les François prirent parti dans les Troupes Espagnoles à l'exception de quelques-uns, qui furent jettés dans les Navires au fond de cale pieds, & mains liés. Le Gouverneur, son Lieutenant, le Directeur de la Compagnie, & Prise de la Place.

1719. tous les Officiers furent laissés sur leur parole, en attendant qu'on eût mis en état le Bateau, qui devoit les transporter à la Havane. Carrascosa prit le jour même possession du Fort, qu'il trouva bien pourvû de vivres & de marchandises : il y rétablit Dom Juan Pedro Matamoros pour Gouverneur, & y laissa une Garnison suffisante.

Le 25. d'Août il dépêcha le Capitaine Dom Francisco MENDEZ au Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, pour lui porter la nouvelle du succès de son Entrepise, & cet Officier trouva encore à la Vera-Cruz D. Francisco Cornejo avec son Escadre. Le Marquis de Valero, charmé d'apprendre que Pensacole étoit rentré sous l'obéissance du Roy son Maître, manda sur l'heure à Cornejo de mettre à la voile, & de joindre à son Escadre les Navires, qui étoient nouvellement arrivés de la Havane sous la conduite de Dom Francisco GUERRERO, afin de chasser les François de tout le Golphe Mexique. Carrascosa de son côté n'étoit pas peu embarrassé à appaiser une émeute de ses Gens, & surtout des Volontaires, mécontens de ce qu'il ne leur avoit pas permis le pillage des effets des François. L'expédient, qu'il prit pour calmer ce tumulte, fut de leur abandonner cent soixante Negres, appartenants à la Compagnie d'Occident, lesquels s'étoient refugiés dans une Bourgade de Sauvages; il leur fit encore quelques autres largesses, & ils parurent contens.

Les Espagnols sont défaits auprès de la Maubile.

Il songea ensuite à se rendre maître de l'Isle Dauphine, & fit un détachement de trois cent Hommes choisis, parmi lesquels il

y avoit plusieurs François, & en donna le commandement à D. Antonio MENDIETA, Capitaine, à qui il recommanda de s'approcher le plus près qu'il seroit possible de cette Isle, afin de reconnoître le nombre des Soldats & des Sauvages, qui la défendoient. D. Antonio s'acquitta fort bien de cette commission. Il trouva *le Philippe*, commandé par M. de Serigny, dans la Rade, & soûtenu par quatre bonnes Batteries. Il visita toute la Côte, quoiqu'on tirât de toutes parts sur lui; & jugea que le nombre des François & de leurs Alliés montoit au moins à deux mille. Il entra ensuite dans la Riviere de la Maubile, & s'approcha du Fort Saint Louis, d'où ayant vû sortir cinq Bateaux chargés de vivres, il s'en rendit le maître; mais les François de sa Troupe ayant mis pied à terre vis-à-vis une Maison écartée dans la campagne, & ayant commencé à la piller, M. DE VILINVILLE, que M. de Bienville envoyoit à M. de Serigny avec un renfort de François & de Sauvages, les apperçut. Il détacha d'abord quinze Sauvages, qui leur couperent chemin; d'autres allerent se cacher ventre à terre dans un endroit, où ils devoient passer pour se sauver, ne se montrerent, que quand ils les virent à la portée du fusil, firent alors leur cri, & commencerent le combat. Les Ennemis se trouvant alors entre deux feux, se défendirent foiblement. Quinze furent tués sur la place; dix-huit se rendirent Prisonniers; les autres se jetterent dans l'eau, pour gagner leur Brigantin, & quelques-uns se noyerent. Les Prisonniers étoient tous des François déserteurs; Vilinville les envoya à M. de Blain- 1719.

1719. ville, qui faute de Bourreaux pour les pendre, fit casser la tête à dix-sept, & envoya le dix-huitiéme à M. de Serigny, qui le fit pendre.

M. de Serigny est sommé de se rendre *avec le Sieur Philippe.*

Tandis que ces choses se passoient dans la Riviere de la Maubile, Dom ESTEVAN BERROA mit à la voile avec le *Maréchal de Villars* & un autre Navire, avec ordre d'attaquer le *Philippe*, & de débarquer dans l'Isle Dauphine tout le Détachement de Mendieta, & quantité de Soldats, qu'il avoit embarqués à cet effet; de brûler, s'il étoit possible, le Bourg, afin d'écarter les Sauvages, & de les obliger de sortir de l'Isle; en un mot, de faire tout ce que sa prudence lui suggereroit de mieux pour le service du Roi son Maître. Il étoit aussi porteur d'une Sommation adressée *au Capitaine du Philippe*, & conçûë en ces termes: » Monsieur, je vous » envoye mon Canot, pour vous sommer de » vous rendre, & de ne faire aucun tort à votre » Vaisseau, sans quoi je vous traiterai comme » des Incendiaires, & ne ferai quartier à qui » que ce soit: Je n'épargnerai pas même M. » de Chateaugué, votre Frere, ou votre Ami, le- » quel est en ma puissance, avec la Garnison de » Pensacole; la volonté de mon Roi Philippe » étant de traiter à toute rigueur ceux, qui seront » pris, les armes à la main, au lieu que ceux, qui » se rendront, éprouveront toute la douceur pos- » sible, & recevront tous les secours, dont ils « auront besoin, &c.

M. de Serigny répondit que les Espagnols pouvoient l'attaquer, quand ils voudroient, & qu'il étoit prêt à les bien recevoir. En effet, outre les soixante Hommes,

que conduiſoit le Sieur de Vilinville, & qui ſe joignirent fort à propos, un grand nombre de Sauvages ſe rendirent auprès de lui des environs de la Maubile; M. de S. Denys y mena tous ceux du Biloxi; & les Concessions lui envoyerent tout ce qu'ils avoient d'Hommes en état de porter les armes. Auſſi Berroa s'aperçut-il bientôt, qu'il ne lui ſeroit pas aiſé de réuſſir dans ſon Entrepriſe. Dès qu'il eut joint Mendieta, il apprit de cet Officier que l'Iſle ſe rempliſſoit tous les jours de François & de Sauvages, tous bien armés, & que le débarquement n'étoit praticable en aucun endroit. 1719.

Les Eſpagnols ſont repouſſés de l'Iſle Dauphine.

Il ne laiſſa point de tenter une deſcente à la petite Iſle *Guillory*, qui tient preſqu'à l'Iſle Dauphine; mais ceux, qu'il y envoya, trouverent des Canadiens & des Sauvages, qui les repouſſerent & leur tuerent plus de trente Hommes. Deux jours après, le Commandant s'étant embarqué ſur *la Maréchal de Villars*, & y ayant arboré le grand Pavillon Royal d'Eſpagne, parut avec un autre Navire, un grand Bateau Flibuſtier, monté de dix piéces de Canon, & de ſept Chaloupes. Il s'approcha de l'Iſle Dauphine, & le lendemain les deux Navires moüillerent à la portée du Canon du *Philippe*. Les Chaloupes, qui étoient toutes remplies de Soldats, & le grand Bateau entrerent en même tems dans le Port, comme s'ils euſſent voulu canonner le Bourg, & à la faveur de leur Canon faire leur deſcente: mais ils trouverent les François & les Sauvages en ſi bonne poſture, qu'ils n'oſerent rien entreprendre. Ils renouvellerent la même manœuvre quatorze jours de ſuite,

1719. tantôt en un endroit, & tantôt en un autre ; & par tout ils furent obligés de se retirer sans rien faire. Cependant il n'y avoit dans toute l'Isle que deux cent Sauvages, des Canadiens & des Volontaires en moindre nombre, sur lesquels M. de Serigny pût compter. Les Soldats, au nombre d'environ quatre-vint, étoient de la même espéce que ceux, qui avoient déserté à Pensacole ; & il falloit se défier d'eux autant que des Ennemis mêmes.

Ce qui incommodoit le plus les Espagnols, furent le Canon du *Philippe*, lequel étoit emboſſé à une portée de pistolet de terre, & une Batterie en barbette, que M. de Serigny avoit fait dresser dans l'Isle, & qui empêcherent leurs Vaisseaux d'approcher assez de Terre, pour favoriser leur descente. Enfin le 26. ils appareillerent, & reprirent la route de Pensacole. On n'a pû sçavoir au juste à quoi montoit leur perte ; mais on eut tout lieu de juger qu'elle fut considérable. Leur plus grande faute fut de manquer de constance ; car, pour peu qu'ils eussent continué à bloquer l'Isle Dauphine, ils ne pouvoient manquer de s'en rendre les maîtres. Il y avoit trois semaines, que les Assiégés couchoient sur le sable, & ils ne pouvoient presque plus se soûtenir : la plûpart même étoient malades.

Ils fortifient Pensacole.

Le Général pendant ce tems n'avoit pas été oisif, ni sans embarras. Il avoit sagement jugé qu'il étoit nécessaire de bâtir un Fort à la pointe de l'Isle de Sainte-Rose, pour défendre l'entrée du Port ; & il y avoit fait travailler tous les Negres, qu'il avoit pu enlever aux François. Ce qui retarda le plus ces travaux, c'est que les Sauvages donnoient de

fréquentes allarmes au Fort de S. Charles ; & lorsque le Gouverneur vouloit faire des sorties sur eux, ces Barbares sautoient, dit l'Historien Espagnol, comme des Chevres sur le haut des Montagnes où il n'étoit pas possible de les suivre. A joint aux premiers avis, que Carrascosa reçut de Dom Estevan Berroa, de l'impossibilité de prendre *le Philippe*, & de débarquer dans l'Isle Dauphine, acheverent de lui faire connoître que, pour finir cette guerre, il avoit besoin de plus grandes forces. Un Brigantin détaché de la Vera-Cruz lui avoit assûré que le grand secours, qu'on lui avoit promis, ne tarderoit point à arriver ; il attendoit des vivres de la Havane ; le Fort de la pointe de Siguença étoit presque achevé, aussi-bien qu'une Batterie de quinze piéces de Canon, qui devoit battre sur l'entrée du Port : on travailloit avec diligence à mettre le Fort de Saint Charles hors d'insulte ; mais la faim se faisoit déja vivement sentir, & les maladies commençoient à gagner

1719.

L'esperance des secours annoncés comme fort proches, soûtint quelque tems les Troupes ; mais le mal croissant, & les secours ne paroissant pas, plusieurs furent d'avis d'abandonner le Pays, avant que la mortalité augmentât, parce que, si les François venoient avec de nouvelles forces, on auroit beau être bien fortifié, le manquement de vivres obligeroit de se rendre. On jugea même bientôt que les secours, qu'on attendoit étoient perdus, n'y ayant nulle apparence que le Vice-Roi du Mexique & le Gouverneur de la Havane eussent négligé de les envoyer dans le

1719. tems, qu'ils avoient marqué, & l'on disoit fort haut qu'il ne falloit plus différer de partir, puisqu'il ne restoit de vivres que ce qu'il en falloit pour gagner la Havane.

Le Général fut assez [illegible] eux pour appaiſer ce commencement de tumulte : mais peu de tems après il reçut avis qu'on avoit apperçu cinq Voiles du côté de l'Iſle Dauphine ; que le Capitaine d'une Balandre ayant envoyé ſa Chaloupe pour les reconnoître, & cette Chaloupe s'étant trop approchée, elle avoit été retenuë : alors il ne douta point que ce ne fuſſent des Navires François ; & ce qui le confirma dans cette penſée, c'eſt que depuis trois jours on ne voyoit plus du côté de Penſacole aucun Parti de Sauvages, ce qui fit juger que ces Barbares s'étoient joints aux Troupes Françoiſes, pour inveſtir le Fort par Terre, tandis que les Vaiſſeaux l'attagueroient par Mer. Le Gouverneur de Saint Charles ; qui le premier avoit reçu ces avis, crut que le plus expédient étoit de brûler ſa Place, de peur que les François ne s'y établiſſent, & de faire porter au Fort de la pointe de Siguença toute ſon Artillerie & ſes munitions. Mais comme il ſe trouva preſque ſeul de ſon ſentiment, il manda au Général de faire ce qu'il eſtimeroit le meilleur pour le ſervice du Roi.

Arrivée de M. de Champmêlin avec une Eſcadre.

Le lendemain matin un autre Capitaine de Balandre aſſûra au Général que les Navires qu'on avoit vûs, étoient des Vaiſſeaux Marchands de vint à vint-ſix piéces de Canon tout au plus ; mais peu après on lui rapporta qu'on avoit apperçu vers le Sud-Eſt ſix Navires de guerre. Il crut d'abord que c'étoit

l'Escadre de Cornejo ; mais il fut bien-tôt détrompé, & on reconnut que c'étoit des Navires de France. Carrascosa résolut de faire au moins bonne contenance ; il envoya Dom Bruno Cavallero avec cent Hommes au Fort de la pointe, qui n'étoit pas encore achevé : Il se rendit lui-même avec sa Fregate au milieu du Canal, où il la fit amarrer sur plusieurs Ancres. Il ordonna que les deux autres Fregates & le *Maréchal de Villars*, sur lesquels on lui avoit envoyé cent Hommes de renfort, fissent la même chose, & qu'elles se rangeassent en bataille, en laissant seulement un côté libre au Fort de Siguença ; il fit mettre en ligne tous les autres Bâtimens, & envoya donner avis de tout au Gouverneur de S. Charles. Celui-ci de son côté avoit d'abord reconnu que les Navires étoient François, parce qu'au moment qu'ils tournerent pour s'approcher de l'entrée du Port, il fut attaqué par un grand nombre de Sauvages, parmi lesquels il jugea qu'il y avoit des François. 1719.

En effet le Comte de CHAMPMELIN, Chef d'Escadre, étant arrivé le trente-uniéme d'Août à la vûe de l'Isle Dauphine, mouilla le lendemain dans la Rade de cette Isle avec cinq Navires de guerre, & deux Vaisseaux de la Compagnie. Il rencontra dans le Canal deux Balandres Espagnoles, qui y étoient pour empêcher la communication de l'Isle avec la Maubile ; mais à la vûë de son Escadre, elles firent voile pour Pensacole. D'autre part M. de Serigny, avant que de s'être abouché avec M. de Champmêlin, avoit envoyé avertir M. de Bienville de rassembler les Sauvages avec tout ce qu'il pourroit trouver de

1719. François, & de les lui amener à l'Isle Dauphine : cela fait, il alla saluer le Comte de Champmêlin, & lui rendre compte de la situation des choses. Bienville arriva peu de jours après, & le cinq le Général assembla un grand Conseil de guerre. Il y fut arrêté que M. de Bienville investiroit le Fort de Pensacole par Terre avec quatre à cinq cent Sauvages, & que M. de Serigny resteroit avec M. de Champmêlin, pour lui servir de guide le long de la Côte, & à l'entrée du Port.

Disposition pour l'attaque de Pensacole.

Le sept un Canadien, nommé DARDENNES, qu'on avoit envoyé à Pensacole, pour tâcher de reconnoître l'état de la Place, rapporta qu'il avoit compté huit Bâtimens mouillés à l'Isle de Sainte Rose, les Mâts abaissés, & les Vergues élongées, qu'il avoit apperçu quantité de Tentes sur l'Isle, & beaucoup de Monde, qui s'y promenoit ; que le Fort de Pensacole lui avoit paru en assez bon état ; que le Bastion du Nord-Est, & la Courtine du Nord étoient refaits à neuf, & que la Garnison n'osoit en sortir, ni le jour ni la nuit, par l'appréhension, qu'elle avoit des Sauvages. Le dix des Apalaches, qui revenoient aussi de la découverte, amenerent un Espagnol, mais c'étoit un Forçat, duquel on ne put tirer aucune lumiere. Enfin le douze M. de Bienville arriva à bord de l'Amital avec une Troupe de Canadiens, pour y recevoir les derniers Ordres de M. de Champmêlin, & la nuit du treize au quatorze le Général fit les signaux pour appareiller avec trois Navires du Roy, deux Fregates de la Compagnie, l'*Union* & le *Philippe*, & une petite Barque, pour faciliter les descentes en cas de besoin.

La

La Compagnie d'Occident avoit envoyé depuis peu à la Louysiane deux-cent cinquante Hommes de nouvelles levées, qui furent distribuées sur les Vaisseaux du Roy. M. de Bienville avoit reçu ordre de se rendre en Chaloupe à *Rio Perdido*, avec les Soldats & les Volontaires, pour y joindre les Sauvages, que le Chevalier DE LA LONGUEVILLE devoit y amener, & qui s'y trouverent en effet. Alors Bienville fit un Détachement [illegible] François & de Sauvages pour harceler la C[illegible]n de Pensacole, & pour empêcher que Personne ne sortît du Fort, ce qui fut ponctuellement exécuté. 1719.

Enfin le quinze, avant le lever du Soleil, l'Escadre leva les Ancres; & le seize au soir elle mouïlla par sept brasses, au Sud du Fort de Pensacole environ à deux portées du Canon de la Barre, parce que M. de Champmêlin vouloit examiner par lui-même, si la Barre avoit assez d'eau pour les Vaisseaux du Roi, dont les deux plus grands, à sçavoir *l'Hercule*, qu'il montoit, & le *Mars* en tiroient dix-neuf pieds. Les Canadiens assûroient qu'ils passeroient sans peine; mais plusieurs Pilotes Espagnols & François soûtenoient qu'on n'y trouveroit pas plus de dix-huit pieds d'eau. Le 17. au matin, le Général ordonna à toutes les Chaloupes & Canots de l'Escadre d'aller sonder la Barre; M. de VIENNE, le Chevalier DE GOYON & M. de Serigny s'y embarquerent, & ne trouverent nulle part moins de vint-deux pieds; mais la Marée étoit haute, & M. de Champmêlin balança encore, s'il risqueroit les Vaisseaux du Roi. M. de Serigny lui répondit L'Escadre entre dans la Baye.

1719. sur ſa tête de les faire paſſer ; & tout le Conſeil de Guerre fut d'avis de tenter le paſſage.

Priſe du Fort de la Pointe, & des Navires Eſpagnols. En effet, quoique la Marée fût toute baſſe, quand l'Eſcadre eut appareillé, elle trouva par tout vint-un pieds d'eau, ſi ce n'eſt en un endroit, où *l'Hercule*, pour n'avoir pas bien pris le fil de l'eau, toucha légerement, & ſans en être incommodé. Les Vaiſſeaux, le *Comte de Toulouſe*, le *Maréchal de Villars*, le *S. Louis*, & une petite Frégate de dix-huit Canons, étoient emboſſés à l'entrée du Port en dedans, ſous le Canon du Fort de la pointe de Sainte Roſe, ou de Siguença, lequel en avoit quatorze montés, & plus près de Terre étoient ſept Balandres armées depuis huit juſqu'à quatorze piéces. L'Eſcadre entra vent arriere, les Huniers ſur le ton, afin d'avoir le tems de canonner les Navires & le Fort de la Pointe. Ceux-ci tirerent les premiers ſur les Vaiſſeaux du Roi, qui ne préſentoient que la Proüe, parce qu'ils étoient obligés de tournoyer ; de maniere qu'ils furent quelque tems ſans pouvoir répondre : mais quand ils furent à la grande portée du Fuſil des Navires Ennemis, & que pour emboſſer (*a*) il fallut revenir ſur ſtribord, c'eſt-à-dire, tourner ſur la droite ; il ſe fit de part & d'autre un très-grand feu, qui dura deux heures & demie. L'Hiſtorien Eſpagnol compte ſix heures de combat ; il y comprend apparemment tout le tems, que les Navires de la Nation firent feu ſur les nôtres ; il ajoûte que toute la nuit les Sauvages & les Canadiens tirerent ſur le Fort S. Charles ; que le feu ne ceſſa à l'entrée du

(*a*) C'eſt faire un nœud à une manœuvre, en y joignant un amarrage.

Port, que quand le Fort de la Pointe fut entierement renverſé, qu'il n'y eut plus que deux Frégates en état de combattre, & que celle, où étoit le Général Eſpagnol, couloit bas; qu'alors M. de Champmêlin, touché de voir perir tant de braves Gens, envoya dire à Dom Alphonſe Carraſcoſa de ſe rendre, ce qu'il fit. Dom Bruno ſe rendit auſſi, avec ce qui lui reſtoit de la Garniſon du Fort de la Pointe. 1719.

Le Fort de S. Charles eſt pris, & la Garniſon Priſonniere de guerre.

Cela fait, le Général François envoya ſommer le Gouverneur de Penſacole de ſe rendre Priſonnier de guerre avec toute ſa Garniſon, faute de quoi il n'y auroit de quartier pour Perſonne. Matamoros dit qu'il répondroit dans deux jours. M. de Bienville, qui avoit autour de la Place cinq cent Sauvages, & cent cinquante Canadiens, avoit déja refuſé de compoſer avec lui, & il comprit que, ſi M. de Champmêlin permettoit à Bienville de donner l'aſſaut à ſa Place, comme il l'en fit menacer par M. de LILLE, ſon premier Lieutenant, il ne pourroit jamais le ſoutenir; il avoit cependant laiſſé partir de Lille ſans réponſe; mais ſes Officiers, à qui il communiqua la ſommation, l'obligerent à le rappeller; il lui déclara qu'il ſe rendoit & amena ſon Pavillon. M. de Champmêlin fit beaucoup de civilités à tous les Officiers, & leur dit qu'il n'avoit point encore vu une ſi belle défenſe; elle fut effectivement faite avec beaucoup d'ordre & de valeur.

Perte des Ennemis.

Le lendemain M. de Champmêlin envoya ſa Chaloupe avec un de ſes Officiers, & un Officier du Général Eſpagnol, pour ordonner aux Commandans de Balandres, qui s'étoient

1719. allé échouer au fond de la Baye, de les ramener dans le Port ; mais on n'y trouva que des Prisonniers François, les Espagnols s'étant sauvés à S. Joseph, comme avoient fait au commencement du combat un Brigantin & une Pirogue. Le même jour la Garnison Espagnole sortit du Fort Saint Charles, & les Officiers furent envoyés désarmés à bord des Vaisseaux ; mais on leur laissa leurs hardes, & tous leurs effets. M. de Champmêlin voulut avoir sur le sien le Général, le Gouverneur de Pensacole, Dom Bruno Cavallero, Dom Estevan Berroa, & Dom Antonio Joseph Martinez. Mais comme le nombre des autres Prisonniers, que M. de Bienville fait monter à quinze cent, & M. de Serigny à douze cent, embarrassoit beaucoup l'Escadre, & l'auroit bientôt affamé, on en envoya six cent à la Havane sur le *S. Louis*. On ne doutoit point que les Ennemis n'eussent eu beaucoup des leurs tués & blessés ; cependant il ne s'en trouva que soixante en tout, & de notre part il n'y en eut que six ou sept.

Dureté des Espagnols envers les Prisonniers François. Comment M. de Champmêlin s'en venge.

Le 24. on apperçut de grand matin un Brigantin, qui entra sans défiance dans le Port ; il étoit commandé par André GONZALEZ, qui apportoit de la Havane des provisions de bouche, qu'on avoit si lontems attenduës à Pensacole. M. de Champmêlin s'en saisit, & y trouva de quoi rafraîchir tout son monde, qui en avoit un extrême besoin. Gonzalez étoit aussi porteur de plusieurs Lettres, dont le Général ne rendit que celles, qu'il jugea à propos. M. de Bienville en reçut par la même voye une de M. de Chateaugué, qui lui mandoit que le Gouverneur de la Havane

refusoit de lui fournir des vivres, aussi-bien qu'aux Officiers & aux Matelots, qui étoient Prisonniers avec lui, & que ces Derniers étoient contraints de charier de la Pierre, ou de prendre parti dans les Bâtimens Espagnols, pour avoir de quoi subsister. M. de Champmêlin en fit de grands reproches au Général & aux Officiers Espagnols; mais il ne crut pas devoir s'en venger autrement, qu'en traitant bien tous ceux de leur Nation, qui étoient ses Prisonniers. Il crut neanmoins devoir en écrire au Gouverneur de la Havane; il fit ensuite Justice des François, qui avoient été pris les armes à la main contre le Roi: les plus coupables furent pendus, les autres furent condamnés aux Galeres. 1719.

Il ne s'agissoit plus que de sçavoir, si on conserveroit le Fort de Pensacole. On ne manquoit point de Soldats pour le garder, mais la plûpart étoient des Misérables, qui avoient déserté des Troupes de France, ou qui avoient été pris de force; & l'expérience du passé donnoit à connoître le peu de fond, qu'il y avoit à faire sur leur fidélité. Il fut donc résolu de ruiner deux Bastions du côté de Terre, de ne conserver que les deux, qui regardoient le Port, & d'y laisser un Officier, deux Sergens, vint Soldats, & douze Sauvages. Le 3 d'Octobre la Frégate *le Duc de Noailles* arriva à Pensacole, & rendit au Comte de Champmêlin des Lettres, par lesquelles il lui étoit ordonné d'hyverner à la Louysiane avec son Escadre, parce qu'on avoit eu avis à la Cour de France qu'une forte Escadre étoit partie d'Espagne pour le Golphe Mexique; mais l'état, où se trouvoient ses Navires & ses Equi-

On démolit en partie le Fort de Pensacole.

1719. pages rendoit cet ordre impratiquable.

L'onziéme, un Eſpagnol, qui s'étoit ſauvé ſeul de l'Equipage d'une Flûte de vint-quatre Canons, deſtinée à ravitailler la Baye de S. Joſeph, rapporta qu'il étoit parti, il y avoit ſeize jours, de la Vera-Cruz; qu'il y avoit laiſſé cinq Vaiſſeaux de guerre, montés depuis cinquante juſqu'à ſoixante-dix pieces de Canon; deux Frégates & trois Balandres, avec un grand nombre de Troupes de débarquement, qui ſe diſpoſoient à venir s'emparer de tous les Poſtes occupés par les François de la Louyſiane. Le 13 à trois heures du ſoir, on apperçut un Navire, & en même-tems on amena au Général un autre Eſpagnol, qu'on avoit trouvé dans l'Iſle de Sainte-Roſe. Cet Homme lui dit, qu'il étoit venu de la Vera-Cruz dans le Navire, que l'on voyoit; qu'il avoit été envoyé à Terre lui troiſiéme dans le Canot, lequel ayant péri, ſes deux Camarades s'étoient noyés, & qu'il s'étoit ſauvé à la nâge. Peu de tems après le Navire tira trois coups de Canon, comme pour appeller ſon Canot, & on vit ſa Chaloupe, qui débordoit. Elle vint prendre terre à la pointe de Siguença, avec des Barriques pour faire de l'eau. On l'arrêta; & ceux, qui la conduiſoient, dirent, qu'ils étoient partis depuis trente-cinq jours de la Vera-Cruz, & que leur Navire étoit chargé de vivres & d'une Recruë de cent Hommes pour Penſacole; que le vent de Nord-eſt les avoit retenus à l'Iſle Dauphine, qu'ils y avoient voulu faire de l'eau, mais qu'on les en avoit empêchés.

Le lendemain matin le Navire, qui avoit moüillé en dehors de la Baye, tira un coup

de Canon pour appeller sa Chaloupe, laquelle ne revenant point, il resta jusqu'à onze heures où il étoit. Mais alors un vent de Sud-Est forcé l'obligea d'entrer & de jetter ses Ancres. Aussi-tôt le Comte de Champmêlin fit arborer son Pavillon. Ce Navire étoit commandé par Don Francisco DE LA PEÑA, un des Capitaines de la Flote de Barlovento. Dès qu'il eut apperçu le Pavillon de France, il amena le sien, & le Général lui envoya demander les Lettres, qu'il avoit du Vice-Roi. Il les donna, & elles confirmerent tout ce qu'on sçavoit déja du dessein des Espagnols. Ces Avis ne changerent rien à la résolution, que M. de Champmêlin avoit prise de partir, parce que les maladies augmentoient sur ses Vaisseaux. Le *Mars* eut pourtant ordre de rester, jusqu'à ce que son Equipage fût guéri de la Peste, qui n'avoit point quitté ce Navire, depuis son arrivée en Amérique. Le *Maréchal de Villars* & le *Comte de Toulouse* n'étoient point en état de tenir la Mer, & furent aussi obligés de rester. 1719.

Ces dispositions faites, M. de Champmêlin songea à récompenser les Sauvages du zéle, qu'ils avoient témoigné pour la Nation Françoise depuis le commencement de cette Guerre. M. de Saint Denys, qui étoit fort aimé de ces Peuples, eut ordre de les assembler, & il leur fit chanter le Calumet en l'honneur du Général, qui y assista avec tous ses Officiers. Il les harangua ensuite au nom du même Général, en les exhortant à demeurer toujours unis aux François, dont ils venoient de voir la superiorité sur leurs Ennemis. Dès Présens faits aux Sauvages.

1719. qu'il eut cessé de parler, on distribua à tous des Présens de la part du Roi, & on les congédia fort satisfaits.

On a de nouveaux avis de l'approche d'une Escadre Espagnole.

Le 21, l'Escadre étant sur le point de mettre à la voile, on apperçut une Balandre, qui entroit vent arriere dans la Baye. On s'en saisit, & le Capitaine assûra qu'il étoit parti depuis dix-huit jours de la Vera-Cruz en compagnie d'un Vaisseau de quarante-quatre pieces de Canon; de trois autres de trente, de dix-huit & de douze, & d'une autre Balandre; que trois Navires de dix pieces étoient restés dans le Port, parce que la Peste s'étoit mise dans les Equipages; que le Général Cornejo montoit en personne le plus grand Navire; que son dessein étoit de se joindre au Gouverneur de Pensacole, pour l'aider à conquerir tout ce qui restoit encore aux François dans la Louysiane, & qu'il comptoit que l'Isle Dauphine & le Fort de la Maubile étoient déja au pouvoir de Sa Majesté Catholique: qu'au reste un coup de vent ayant séparé sa Balandre de l'Escadre trois jours après son départ de la Vera-Cruz, il ne sçavoit ce qu'elle étoit devenuë.

M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive.

Cette nouvelle fit résoudre M. de Champmêlin à rester encore quelques jours à Pensacole, pour y attendre l'Escadre Espagnole; mais comme elle ne parut point, il appareilla, & reprit la route de France. Il est à croire que Cornejo ayant appris sur sa route la prise de Pensacole, & que les Vaisseaux François y étoient encore, ne jugea à propos de se mesurer avec une Escadre beaucoup plus forte que la sienne. Quoi qu'il en soit, celle-ci étoit à peine partie, que M. le Che-

valier de SAUJON arriva à la Louysiane avec une nouvelle Escadre, & sa présence ne contribua pas peu à empêcher les Espagnols de rien entreprendre. Il voulut ensuite aller à la Baye de Saint Joseph, pour se rendre maître de ce Poste; mais M. de Bienville, qui en avoit pris possession l'année précédente, & l'avoit abandonnée peu de tems après à cause de son inutilité, de la difficulté de la défendre, d'y aborder, d'y tenir les Vaisseaux en sûreté, & sur tout de la stérilité du Pays, qui n'est propre à aucune production de la Nature, ne fut pas de son avis. M. de Serigny de son côté lui représenta que la famine, dont la Colonie étoit menacée, ne permettoit point de retarder le départ des Vaisseaux de la Compagnie, dont il prétendoit se servir pour cette Expédition, & sur lesquels il se voyoit même obligé de renvoyer beaucoup de monde en France. M. de Saujon n'insista point, & rien ne le retenant plus en Amérique, il reprit la route de France. 1720.

M. de Serigny le suivit de près; il mit à la voile le 27 de Juin 1720., & il apprit, en arrivant à Breſt, que le Roi l'avoit nommé Capitaine de Vaisseaux, récompense, qui étoit bien dûe à sa valeur, à sa bonne conduite, & au zéle avec lequel il avoit servi son Prince depuis l'enfance; n'ayant jamais monté à aucun grade dans la Marine, qu'après s'être distingué par quelque action marquée, où par quelque service important. Trois jours après son départ, deux Vaisseaux du Roi, *le Toulouse* & *le Henry*, qui étoient partis de Toulon sous les ordres de MM. DE VALETTE & DE CAFARO, arriverent en

Départ de M. de Serigny, & arrivée de deux Navires du Roy.

1720. fort mauvais état à la rade de l'Isle Dauphine. Le Pere LAVAL, Jesuite, Professeur Royal d'Hydrographie dans le Port de Toulon, s'y étoit embarqué à dessein de faire des observations à la Louysiane, & sur tout, de fixer la Longitude de l'embouchure du Micissipi; mais la Peste s'étoit mise dans les deux Vaisseaux; M. de Cafaro en étoit mort pendant la traversée, les Aumoniers n'étoient point en état d'assister les Malades, qui étoient en grand nombre: ainsi ce Religieux, persuadé, que les sciences ne sont qu'un accessoire pour un Homme de sa profession, crut que le devoir de son ministere devoit l'emporter sur ce qu'on pouvoit esperer de ses observations Astronomiques; il n'alla point au Micissipi, quoiqu'il n'en fût qu'à quatorze lieuës; il ne s'éloigna point de ses Equipages, il n'employa à observer que les momens, qu'il déroboit à son repos: cette conduite lui attira de grands éloges du Prince, qui étoit à la tête du Conseil de Marine.

M. de S. Denys aux Natchitoches.

1721. Cependant le Fort des Natchitoches se soutenoit toujours, & quelques Détachemens de Concessions s'étoient avancés de ce côté-là dans l'espérance de s'y enrichir par le Commerce avec les Espagnols: espérance chimérique, qui les empêcha de prendre des voyes plus sûres pour s'établir solidement ailleurs, & qui acheva de les ruiner. M. de Bienville reçut vers la fin de cette année un Ordre de la Cour d'y renvoyer M. de Saint Denys, que le Roy avoit honoré d'un Brevet de Capitaine, & de la Croix de Saint Louis, sur les bons témoignages que M. de Champmêlin avoit rendus de lui au Conseil de

Marine. Il partit au commencement de l'année suivante avec un renfort de Troupes & de Munitions, & son Epouse ne tarda point à l'y aller joindre. M. de Châteaugué, qui étoit passé de la Havane en France, revint aussi dans le même tems, avec la qualité de Lieutenant de Roi, & reprit le Commandement du Fort de S. Louis de la Maubile. Enfin M. de Bienville établit de nouveau le Quartier Général de la Louysiane au Biloxi, & y fixa sa résidence avec la plus grande partie des Troupes, & les Directeurs de la Compagnie, dont il étoit le Chef. 1721.

On ne craignoit plus rien de la part des Espagnols, parce que dès l'année précédente, tandis que M. DE VALETTE étoit encore à l'Isle Dauphine, on avoit eu des avis certains que deux Navires d'Espagne de soixante-six & de soixante-sept pieces de Canon, commandés par deux Chefs d'Escadre, & qui devoient se joindre à la Flotte de la Vera-Cruz pour surprendre Pensacole, avoient reçu un contre-Ordre à la Havane, & que ce changement étoit le fruit d'une Suspension d'armes entre les deux Couronnes. La Cour de Madrid ne doutant point que la restitution de Pensacole ne dût être un des Articles du Traité de Paix, auquel on travailloit, ne crut pas devoir s'engager dans une dépense inutile, & la chose arriva en effet comme elle l'avoit prévû. Premiers avis de la paix.

L'occasion étoit favorable pour établir les Concessions, qui ne cessoient point d'arriver de France, & qui bien ménagées, auroient pû en peu d'années peupler les deux bords du Micissipi jusqu'aux Illinois; mais toute Entrepriſe sur la Baye S. Bernard sans succès.

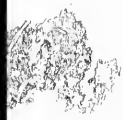

1721. l'attention des Directeurs de la Compagnie étoit à s'approcher des Espagnols, ou à les empêcher de s'établir dans notre voisinage. Cette même année M. de Bienville forma le dessein de s'assûrer de la Baye de Saint Bernard, ou de Saint Louis, mais il choisit mal celui, qu'il chargea de cette entreprise. Cet Homme entra dans la Riviere de la Magdelaine, qu'il rencontra sur sa route, & la remonta cinq ou six lieuës. Il trouva par-tout les Sauvages sur leurs gardes, & résolus à ne point souffrir d'Etrangers dans leur Pays. Il leur fit dire qu'il étoit venu pour faire alliance avec eux, & pour rendre leur condition meilleure; mais il répondirent, qu'ils étoient contens de leur état, & qu'ils préferoient leur liberté à tous les avantages, qu'on leur offroit. L'Officier trouva pourtant moyen d'attirer quelques-uns des Principaux à son bord, où il les retint. Il mit aussi-tôt à la voile, & les amena au Biloxi. M. de Bienville blâma fort cette trahison, & fit reconduire les Sauvages chez eux; mais l'année suivante on apprit que les Espagnols de la Vera-Cruz avoient bâti un Fort dans la Baye de Saint Bernard.

Pensacole restituée à l'Espagne.

1722. Vers la fin de May 1722. un Brigantin Espagnol, monté de vint-deux pieces de Canon, & de deux cent cinquante Hommes d'équipage, arriva de la Vera-Cruz au Biloxi. Il étoit commandé par D. Augustin SPINOLA, & portoit le sieur WALCOP, Irlandois, Capitaine de Vaisseaux au Service du Roi d'Espagne, lequel étoit chargé du Traité de Paix conclu entre la France & le Roi Catholique, & dont un des Articles étoit la restitution de

1722.

Pensacole à la Couronne d'Espagne. On celebra cette Paix au Biloxi, où je me trouvai pour lors, avec de grandes démonstrations de joie, qui parurent fort sinceres de part & d'autre.

Le Quartier Général transporté à la Nouvelle Orleans.

Dès que le Brigantin eut remis à la voile, c'est-à-dire, vers la mi-Juin, on commença à transporter à la Nouvelle Orléans tous les effets, qui se trouvoient dans les Magasins de la Compagnie d'Occident au Biloxi, parce que le Conseil avoit ordonné d'y établir le Quartier Général; & de ne laisser au Biloxi qu'un Détachement, avec un Officier. Les Troupes avoient déja commencé à se rendre dans la Capitale, mais toutes ne suivirent pas la route, qu'on leur avoit marquée. Une Compagnie de Suisses, le Capitaine à la tête, ayant été embarquée dans un Traversier, avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna, Enseignes déployées, vers la Caroline, où elle fut très-bien reçuë. Il n'en resta à la Louysiane que deux Officiers, un Sergent, & quelques Femmes, dont les autres avoient emporté les hardes.

Intrigues des Anglois.

Cette désertion ne fut pas la seule, dont les Colonies Angloises profiterent, aussi-bien que la Havane. Ainsi la Louysiane s'affoiblissoit tous les jours, & il s'en falloit bien qu'on lui envoyât de France de quoi réparer ses pertes. Les Anglois de leur côté enrichis de nos dépouilles, & instruits de notre foiblesse, crurent l'occasion favorable pour regagner nos Sauvages, qui les avoient si fort maltraités. Les Premiers, ausquels ils s'adresserent, furent les Tchactas, ils leur exagererent notre indigence, pour leur persuader qu'ils n'avoient

1722. rien désormais à espérer de nous, & ils leur firent les offres les plus avantageuses, s'ils vouloient renoncer à notre Alliance pour s'attacher à eux.

Fidélité des Tchactas.

La tentation étoit grande pour des Sauvages convaincus par leurs propres yeux d'une partie de ce qu'on leur disoit, & qui ne s'appercevoient que trop que nos derniers succès n'avoient abouti à rien de solide. Il est certain d'ailleurs que si cette Nation, la plus nombreuse de toute la Louysiane, s'étoit laissé gagner par l'appas des avantages, qu'on lui offroit, tous nos autres Alliés auroient suivi leur exemple, d'autant plus que ceux, qui nous étoient le plus attachés, n'étoient pas en état de s'opposer au torrent; mais les Tchactas montrerent en cette occasion un desintéressement & une fidelité, dont les Peuples les plus policés ne se piquent pas toujours; ils donnerent eux-mêmes avis à M. de Bienville des propositions, qu'on leur faisoit, & ce Commandant les trouva dans des dispositions à l'égard des François, dont il crut pouvoir se promettre tout.

Cause des défections.

Les Anglois ne pensoient pourtant pas tous de la même maniere au sujet de ce grand nombre de François, qui se refugioient chez eux. Peut-être même quelques-uns craignirent-ils de les voir se multiplier trop dans leurs Colonies: il est certain du moins que le Gouverneur de la Caroline écrivant à M. de Bienville, pour lui donner avis de l'arrivée du Sieur BRANDT & de sa Compagnie Suisse, lui conseilla d'informer la Cour de France d'un si grand desordre, qui ne pouvoit pas manquer d'entraîner bientôt la ruine

entiere de ſa Colonie. Mais on avoit dû s'attendre à tout ce qui étoit arrivé : cette Colonie n'ayant preſque été peuplée que de gens, qu'on y avoit envoyés par force, ou de Conceſſionnaires, qui n'y trouvoient point ce qu'on leur avoit fait eſperer qu'ils trouveroient : car les uns & les autres ne penſerent bientôt qu'à en ſortir ; un grand nombre périt de miſere ou de maladie, & le Pays ſe vuida avec autant de promptitude, qu'il s'étoit rempli. 1722.

Les Déſerteurs de leur côté proteſterent par tout de la néceſſité, où on les avoit réduits de ſe pourvoir ailleurs, en leur refuſant le néceſſaire pour vivre. Quelques-uns mêmes en écrivirent aux Régiſſeurs de la Louyſiane (a) en des termes, qui montroient combien la démarche, qu'ils venoient de faire, leur avoit coûté ; & cela parut encore mieux par ce qui arriva au mois d'Août de cette même année. Un nommé Duclos, qui commandoit un Traverſier, dont la carguaiſon étoit fort riche, fut rencontré par une troupe de Déſerteurs, qui ſe contenterent de lui prendre quelques vivres & quelques boiſſons, ſans toucher à ſes Marchandiſes. Il leur en témoigna ſa ſurpriſe, & ils lui répondirent qu'ils n'étoient point des Voleurs, mais de braves Gens, que la néceſſité contraignoit d'aller chercher à vivre chez d'autres Nations, puiſque la leur les laiſſoit périr de faim. Les plus mécontens étoient les Soldats, à qui on

(a) Le 15. d'Avril de l'année précédente le Roi avoit nommé par un Arrêt quatre Commiſſaires, tous Conſeillers d'Etat, pour la régie de la Louyſiane & de la Compagnie d'Occident, & pour la reddition des Comptes.

1722. ne donnoit absolument que du pain, tandis qu'on distribuoit de la viande aux Ouvriers de la Compagnie, & même aux Forçats, qui étoient assez souvent occupés pour les Particuliers.

Ouragan & ses effets. Pour comble de malheurs, le 12. de Septembre à dix heures du soir, il s'éleva sur le Micissipi un Ouragan, qui dura dans toute sa force jusqu'au midi du lendemain, & se fit sentir jusqu'aux Natchez d'une part, & de l'autre jusqu'au Biloxi. L'Eglise, l'Hôpital, & trente, tant Maisons, que Baraques de la Nouvelle Orléans, furent renversées; tous les autres Edifices furent endommagés. Personne n'y périt, mais quelques Malades furent blessés dans l'Hôpital. Quantité de Bateaux, de Pirogues, de Canots & de Chaloupes furent brisés dans le Port; trois Navires, qui y étoient mouillés furent fort maltraités, & se trouverent échoués assez haut sur le bord du Fleuve, qui avoit crû de huit pieds. Il ne resta dans les Habitations au-dessus & au-dessous de la Ville aucun bâtiment sur pied. Le Biloxi fut encore plus maltraité; toutes les Maisons & les Magasins y furent abattus, & la Mer ayant franchi ses bornes, une partie de ce Poste fut inondée. Les Traversiers, qui étoient en rade, furent jettés sur les Isles & sur les Côtes du Continent. Il y en eut même un, dont le Capitaine se sauva seul avec un Mousse, ayant passé vint-quatre heures sur la Vergue; le reste de l'Equipage fut noyé, & plusieurs Pirogues, qui descendoient à la Nouvelle Orléans, chargées de vivres & de volailles, firent naufrage. Les Légumes, qui étoient en

maturité, furent perdus, & les pluyes continuelles, qui survinrent, gâterent une bonne partie de ceux, qui étoient encore verds. 1722.

Nous étions cependant toujours en guerre avec les Chicachas; mais tout se bornoit à quelques surprises, qui obligeoient les Voyageurs à marcher avec précaution. Ces Sauvages se lasserent même les Premiers dans un tems, où ils auroient pu nous causer de grands embarras. Deux Canadiens, Pere & Fils, étant tombés entre leurs mains, en furent bien traités, & les Chefs les prierent d'écrire à M. de Bienville que, s'il vouloit les recevoir en grace, ils les relâcheroient sur le champ. Ils firent plus, ils allerent trouver le Sieur de GRAVE, qui commandoit aux *Yasous*, lui présenterent le Calumet, & lui demanderent la Paix, qu'il ne crut pas devoir leur refuser. Les Chicachas demandent la paix.

Mais la Colonie rassûrée de la part de ce Peuple, non-seulement le plus brave de toute la Louysiane, mais encore le plus à craindre à cause de ses liaisons avec les Anglois, éprouva bientôt qu'elle ne pouvoit compter sur la fidélité des Natchez, qu'autant qu'on seroit sur ses gardes contre cette Nation, naturellement fourbe. En effet, ces Barbares ne s'apperçurent pas plûtôt que les François, occupés d'autres objets, faisoient moins d'attention à leurs démarches, qu'ils recommencerent leurs insultes, & firent connoître toute leur mauvaise volonté, dont on verra bientôt qu'on ne se défia pas assez. Hostilité des Natchez.

On apprit en même-tems d'assez tristes nouvelles des Illinois. M. de Boisbriand

averti que ceux du Rocher & de Pimiteouy étoient assiégés par les Outagamis, s'étoit embarqué avec le Chevalier d'Artaguette & le Sieur du Tisné, tous deux Capitaines, plusieurs autres Officiers, & un Détachement de cent Hommes, pour les aller délivrer, & avoit donné ordre à quarante François & quatre-vingts Sauvages de se rendre par terre à Pimiteouy, & de l'y attendre: mais l'une & l'autre Troupe étant arrivée à moitié chemin, avoit appris la retraite des Outagamis avec perte de plus de six-vint des leurs. Ce succès n'empêcha pourtant point les Illinois, quoiqu'ils n'eussent perdu qu'environ vint Hommes, quelques Femmes & quelques Enfans, de quitter le Rocher & Pimiteouy, où ils étoient dans de continuelles allarmes, & de venir se réunir avec ceux de leurs Freres, qui étoient établis sur le Micissipi; ce qui fut un coup de grace pour la Plûpart, la disette des Missionnaires ne permettant pas d'en fournir à tant de Bourgades si éloignées les unes des autres. Mais d'un autre côté, rien ne réprimant plus les courses des Outagamis le long de la Riviere des Illinois, la communication de la Louysianne avec la Nouvelle France en devint beaucoup moins pratiquable.

1722. Les Illinois se réunissent tous sur le Micissipi.

Ils reçurent quelque-tems après un échec considérable de la part du Sieur de Saint ANGE, Officier du Fort de Chartres aux Illinois, lequel les ayant attirés en grand nombre dans une espece d'embuscade, les tailla presque tous en pieces. D'autres Partis moins nombreux eurent le même sort peu de tems après, mais leur fureur croissoit à mesure que leurs

forces diminuoient, & ils l'inſpirerent ſi bien aux nouveaux Ennemis, qu'ils nous avoient ſuſcités, que tout le cours & les environs du Miciſſipi ſe trouverent infeſtés de Sauvages, avec qui nous n'avions jamais eu rien à démêler, & qui ne faiſoient quartier à aucun François, quand ils pouvoient ou les ſurprendre, ou les attaquer avec avantage. 1721.

Les Natchez font la paix avec les François.

Pluſieurs Natchez s'étoient ouvertement déclarés contre nous, & ce qui embarraſſoit le plus M. de Bienville à ce ſujet, c'eſt que le Frere du grand Chef étoit à leur tête. Pour faire un accommodement durable avec cette Nation, il auroit fallu que cet Homme, qui étoit l'Auteur de tout le mal, fût livré au Gouverneur par ſon propre Frere, & il n'y avoit aucun moyen de l'y contraindre par la force. La ſageſſe & la fermeté du Sieur Délietto, qui commandoit dans ce Poſte, tirerent M. de Bienville de cet embarras. Ce Commandant ſçut ſi bien ménager l'eſprit du grand Chef, qu'il le fit réſoudre à aller lui-même remettre ſon Frere à la diſcretion du Général, qui de ſon côté pardonna généreuſement à un Ennemi humilié, & le gagna. On ſe donna réciproquement de grandes marques de confiance, & il y a bien de l'apparence que ce bon accord eût été durable, ſi M. Delietto eût vécu plus lontems. Il étoit déja mort à la fin de l'année 1722, lorſque j'arrivai aux Natchez, & il me parut que la bonne intelligence étoit encore parfaite entre les François & les Sauvages. Un peu plus de défiance & de précaution de la part des

1722. Premiers, auroit ſans doute ôté aux Seconds juſqu'à la penſée de prendre d'autres ſentimens à leur égard, & prévenu les malheurs, dont nous parlerons bientôt.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINT-DEUXIE'ME.

IL n'eſt pas aiſé de dire ce qui avoit empêché juſqu'au tems, dont je parle, d'aſſurer aux Colons établis dans les différens Cantons de la Louyſiane les ſecours ſpirituels, ſi néceſſaires aux nouveaux Etabliſſemens, à ne conſiderer même que la ſaine politique. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'à mon retour de l'Amérique au commencement de l'année 1723, je trouvai la Cour & la Compagnie également ſurpriſes de l'abandon, où je leur repreſentai que j'avois laiſſé cette Colonie naiſſante ſur ce point eſſentiel, & que les Directeurs de la Compagnie n'eu-

1723. Etabliſſement des PP. Capucins à la Louyſiane.

1723. rent rien de plus preſſé, que de remédier à un ſi grand déſordre. Ils jetterent les yeux ſur les PP. Capucins, & en ayant obtenu pluſieurs, ils les diſtribuerent dans les Quartiers, où il y avoit un plus grand nombre d'Habitations Françoiſes.

On penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages.

Il n'étoit pas d'une moindre conſéquence d'avoir des Miſſionnaires parmi les Sauvages, au milieu deſquels nous nous étions établis. Nous avons vû que le ſalut de ces Peuples fut toujours le principal objet, que ſe propoſerent nos Rois par tout, où ils étendirent leur Domination dans le nouveau Monde, & l'experience de près de deux Siécles nous avoit fait comprendre que le moyen le plus ſûr de nous attacher les Naturels du Pays étoit de les gagner à JESUS-CHRIST. On ne pouvoit ignorer d'ailleurs qu'indépendamment même du fruit, que les Ouvriers évangéliques pouvoient faire parmi eux, la ſeule préſence d'un Homme, reſpectable par ſon caractere, qui entende leur langue, qui puiſſe obſerver leur démarches, & qui ſçache, en gagnant la confiance de quelques-uns, ſe faire inſtruire de leurs deſſeins, vaut ſouvent mieux qu'une Garniſon; ou peut du moins y ſuppléer, & donner le tems aux Gouverneurs de prendre des meſures pour déconcerter leurs intrigues. L'exemple des Illinois, qui depuis l'année 1717 étoient incorporés au Gouvernement de la Louiſiane, ſuffiſoit pour faire voir de quelle importance il étoit de ne point laiſſer plus lontems les autres Nations ſans Miſſionnaires.

On y envoye les Jeſuites.

La Compagnie des Indes le comprit, & dès l'année 1725 elle s'adreſſa aux Jeſuites, dont

un grand nombre s'offrit pour cette nouvelle Mission. Mais comme les Superieurs n'avoient pu accorder à tous la permission de s'y consacrer, & qu'il n'y en avoit pas assez pour en donner à toutes les Nations, le Commandant & les Directeurs crurent devoir placer ceux qui arriverent les Premiers, dans les endroits, où il n'y avoit point de Capucins; d'où il arriva que les Natchez, ceux de tous les Peuples de la Louysiane, qu'il étoit à propos d'éclairer de plus près, n'en eurent point, & l'on ne s'apperçut de la faute, qu'on avoit faite, que quand elle fut irréparable. On pourvut en même tems à l'éducation des jeunes Filles Françoises de la Capitale & des environs, en faisant venir des Ursulines de France; & pour ne point multiplier les Etablissemens dans une Colonie, qui commençoit à peine à se former, ces mêmes Religieuses furent chargées du soin de l'Hôpital. 1725.

Au mois d'Octobre de l'année 1726 M. PERRIER, Lieutenant de Vaisseau, fut nommé Commandant général de la Louysiane à la place de M. de Bienville, qui repassa en France. Quoique tout parût assez tranquille dans le Pays, le nouveau Commandant comprit bientôt la nécessité d'y avoir plus de Troupes, qu'il n'y en avoit trouvé. Plus il connut les Sauvages, & plus il se convainquit qu'on ne les fixeroit jamais dans notre alliance; qu'on ne s'assûreroit pas même de ne les point avoir pour Ennemis, & qu'on ne pourroit empêcher nos Voisins de succomber à la tentation de les engager à conspirer contre nous, qu'en garnissant tous les M. Perrier Commandant Général de la Louysiane. 1726.

1726. Postes de maniere à n'avoir rien à craindre de leur part. Je ne trouve pas néanmoins qu'il ait pressé la Compagnie de lui envoyer du secours avant l'année 1729 ; mais au mois d'Août de cette année il demanda deux ou trois cent Hommes de bonnes Troupes.

Il demande inutilement du secours.

C'étoit un peu tard ; cependant, non-seulement il n'obtint point ce qu'il demandoit, mais dans une de ses Lettres du 18 Mars de l'année suivante, il se plaint qu'on lui avoit fait réponse, qu'il ne vouloit une augmentation de Troupes, que pour avoir plus de Monde sous son commandement, ou pour faire la Guerre, & se signaler aux dépens de la Compagnie. Mais lorsqu'il reçut cette Lettre, il n'avoit que trop de quoi dissiper ces soupçons injurieux, par un Evenement, qui fit bien changer de sentiment à ceux, qu'on avoit plus écoutés que lui. « Je » n'ai pas été étonné, dit-il dans la Lettre, » dont je viens de parler, & qui est écrite de » la Nouvelle Orléans, qu'on ait assuré à la » Compagnie qu'il ne falloit pas de Troupes à » la Louysiane, ni même faire des présens aux » Sauvages pour les maintenir dans notre al- » liance ; j'ai cependant vû ceux, qui ont avan- » cé cette absurdité, trembler jusques dans la » moëlle des os, quoiqu'il y ait moins à crain- » dre ici qu'ailleurs.

Il ajoûte dans une autre Lettre du premier Avril de la même année une chose, par où il faisoit bien voir qu'il connoissoit beaucoup mieux les Sauvages, que ceux, qui se vantoient le plus de les connoître. » On est as- » suré, dit-il, en parlant de ces Barbares, d'en » être aimé tant qu'on leur donnera ce qu'ils

voudront ;

voudront ; mais à mesure qu'ils sentent qu'on « 1726.
a besoin d'eux, ils multiplient leurs néces- «
tés de façon, que les Anglois & nous, sommes «
les dupes de ces Sauvages, qui le sont bien «
moins que nous. « Ce qu'il dit encore, que
ce ne sera qu'après les avoir bien battus,
qu'on les rendra tels qu'ils doivent être, n'est
pourtant vrai, que quand ils ont donné su-
jet de les traiter de la sorte ; car rien ne les
révolte davantage, que de leur faire la Guerre
sans raison. Mais il y a d'autres moyens de
les contenir. M. Perrier ne les ignoroit pas ;
aussi remarque-t-il fort bien dans sa Lettre
précédente que la Guerre, où il se trouvoit
engagé, lui avoit fait connoître, que pour
se tirer de l'importunité des Sauvages, qui
demandent toujours, il ne faut que faire
semblant de se passer d'eux : » C'est le moyen, «
dit-il, qu'ils veuillent tous nous suivre. Alors, «
s'ils ne sont pas contens, on peut leur dire «
qu'on ne les a point invités. Quoiqu'il soit «
nécessaire de se les attacher par des Présens, «
pour éviter la Guerre, il ne faut jamais «
compter assez sur leur fidélité, pour se croire «
à l'abri d'une insulte. «

Au reste, & ceux, qui desservoient M. Per-
rier auprès de la Compagnie, & M. Perrier
lui-même, ou ne sçavoient pas, ou ne fai-
soient pas assez d'attention que le Christia-
nisme seul peut parer à tous les inconvéniens,
qu'on doit appréhender de la part des Sau-
vages. Les premiers jugeoient de ceux de la
Louysiane par ceux du Canada, où nous
avons vû les Abénaquis & tous les Chrétiens
domiciliés dans cette Colonie, se porter par
zele & par affection, souvent même d'une

1726. maniere très-désintereſſée à tout ce qu'on ſouhaitoit d'eux, & ils ne conſideroient pas que le ſeul Chriſtianiſme les avoit mis dans cette diſpoſition. Le Commandant Général, qui n'avoit jamais connu que les Sauvages, avec qui il avoit affaire, ne comprenoit pas aſſez que la Religion, ſi on parvenoit à leur faire goûter nos Saints Myſteres, corrigeroit peu à peu les défauts, dont il ſe plaignoit.

Quoiqu'il en ſoit, la tranquillité dont on jouiſſoit dans la Louyſiane, depuis qu'on avoit accordé la Paix aux Natchez & aux Chicachas, n'étoit qu'un calme trompeur, qui endormoit les Habitans, tandis qu'il ſe formoit contr'eux un orage, dont un pur hazard empêcha les plus funeſtes ſuites, & que ce Pays ne devînt en un ſeul jour le tombeau de tous les François; mais qui fut bien fatal à ceux, ſur qui il creva, & qui n'eurent pas le tems de s'en garantir.

Conſpiration des Sauvages contre les François.

Il y avoit déja pluſieurs années, que les Chicachas, à l'inſtigation de quelques Anglois, avoient formé le deſſein de détruire de telle ſorte toute la Colonie de la Louyſiane, qu'il n'y reſtât pas un ſeul François. Ils avoient conduit leur intrigue avec un ſi grand ſecret, que les Illinois, les Acanſas, & les Tonicas, à qui ils n'avoient pas oſé le communiquer, parce qu'ils ſçavoient que leur attachement pour nous étoit à toute épreuve, n'en avoient pas eu le moindre vent. Toutes les autres Nations y étoient entrées, chacune devoit faire main baſſe ſur tous les Habitans, qu'on lui avoit marqués.

& toutes devoient frapper le même jour & à la même heure. Les Tchactas mêmes, la plus nombreuse Nation de ce Continent, & de tout tems nos Alliés, avoient été gagnés, du moins ceux de l'Est, qu'on appelle la grande Nation ; ceux de l'Oüest, ou la petite Nation, n'y avoient point pris de part ; mais ils garderent lontems le secret, & ce ne fut que par hazard, qu'ils le découvrirent, & lorsqu'il étoit déja trop tard pour donner avis à tout le monde de se tenir sur ses gardes. 1726.

Comment elle fut découcertée.

M. Perrier ayant appris que les premiers avoient quelque démêlé avec M. DIRON d'Artaguette, Lieutenant de Roi & Commandant au Fort de la Maubile, fit inviter les Chefs de toute la Nation à le venir trouver à la Nouvelle Orléans, leur faisant esperer une entiere satisfaction sur tous leurs griefs. Ils y vinrent, & après qu'ils se furent expliqués sur le sujet, qui les avoit fait appeller, ils dirent au Commandant Général que la Nation étoit charmée qu'il lui eût envoyé un Officier pour résider dans leur Pays, & qu'il les eût invités à le venir voir. Ils n'en dirent pas davantage, mais ils s'en retournerent fort disposés : 1° A manquer de parole aux Chicachas, à qui ils avoient promis de détruire toutes les Habitations, qui dépendoient du Fort de la Maubile ; en second lieu, à faire ensorte que les Natchez exécutassent leur projet. C'est ce que les Natchez leur ont depuis reproché en face en présence des François, sans qu'ils ayent osé le nier. On n'a jamais douté que leur dessein n'ait été de nous obliger d'avoir recours à

1729. eux, & par ce moyen de profiter, & de ce que nous leur donnerions pour les engager à nous secourir, & du butin, qu'ils feroient sur les Natchez.

Trahison des Tchactas & confiance des François.

Ainsi le Commandant Général étoit, sans le sçavoir, à la veille de voir une partie de la Colonie détruite par des Ennemis, dont il ne se défioit point, & trahi par des Alliés, sur lesquels il croyoit pouvoir compter, & qui étoient en effet une de ses grandes ressources; mais qui vouloient profiter de nos malheurs. Au reste il étoit d'autant plus aisé à ceux, que les Chicachas avoient mis dans leurs interêts, de réussir dans leur projet, qu'aucune Habitation Françoise n'étoit à l'épreuve d'une surprise, & d'un coup de-main. Il y avoit bien en quelques endroits des Forts, mais à l'exception de celui de la Maubile, ils n'étoient que de pieux, dont les deux tiers étoient pourris; & eussent-ils été en état de défense, ils ne pouvoient garantir de la fureur des Sauvages qu'un petit nombre d'Habitations les plus voisines. On étoit d'ailleurs partout dans une sécurité, qui auroit mis ces Barbares en état de massacrer tous les François jusques dans les places les mieux gardées, comme il arriva le 28. de Novembre aux Natchez, de la maniere que je vais dire.

Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez sont tués ou pris par ces Sauvages.

M. DE CHEPAR, qui commandoit dans ce Poste, s'étoit un peu brouillé avec ces Sauvages; mais il paroît que ceux-ci avoient porté la dissimulation jusqu'à lui persuader que les François n'avoient point d'Alliés plus fideles qu'eux. Il étoit en effet si peu en défiance, que le 27. un bruit sourd s'étant répandu que

les Natchez machinoient quelque chose contre nous, il fit mettre aux fers sept Habitans, qui étoient venus lui demander la permission de s'assembler & de prendre les armes, pour éviter toute surprise. Il poussa même la confiance jusqu'à recevoir trente Sauvages dans le Fort, & autant dans son logis & aux environs. Les autres s'étoient répandus dans les Maisons des Habitans, & dans les Atteliers des Ouvriers, à deux ou trois lieuës au-dessus & au-dessous de leur Village. 1729.

Le jour destiné pour l'éxécution du complot général n'étoit point encore venu; mais deux choses déterminerent les Natchez à l'anticiper. La premiere est, qu'il venoit d'arriver au débarquement quelques Batteaux assez bien pourvûs de marchandises pour la Garnison de ce Poste, pour celle des Yasous, & pour plusieurs Habitans, & qu'ils vouloient s'en emparer, avant que la distribution s'en fît: La seconde, que le Commandant avoit reçû la visite de MM. KOLLY, Pere & Fils, dont la Concession n'étoit pas éloignée de là, & de quelques autres Personnes considérables; car ils comprirent d'abord qu'en prétextant d'aller à la Chasse, pour donner à M. de Chepat de quoi régaler ses Hôtes, ils pourroient s'armer tous, sans qu'on se défiât de rien. Ils en firent la proposition au Commandant; elle fut agréée avec joye, & sur le champ ils allerent traiter avec les Habitans pour avoir des fusils, des balles & de la poudre, qu'ils payerent comptant.

Cela fait, ils se répandirent le Lundi 28 de grand matin, dans toutes les Habitations, publiant qu'ils alloient partir pour la Chasse, observant d'être par-tout en plus grand nom-

1729. bre que les François. Ils chanterent enſuite le Calumet en l'honneur du Commandant & de ſa Compagnie ; après quoi ; ils retournerent chacun à leur poſte. Un moment après, au ſignal de trois coups de fuſil, tirés conſécutivement à la porte du logis de M. de Chepar, ils firent main-baſſe en même tems par-tout. Le Commandant & MM. Kolly furent tués des Premiers ; il n'y eut de réſiſtance que dans la Maiſon de M. de la Loire des Urſins (*a*), Commis principal de la Compagnie des Indes, où il y avoit huit Hommes. On s'y battit bien ; huit Natchez y furent tués, ſix François le furent auſſi, les deux autres ſe ſauverent. M. de la Loire venoit de monter à cheval : au premier bruit, qu'il entendit, il voulut retourner chez lui ; mais il fut arrêté par une Troupe de Sauvages, contre leſquels il ſe défendit aſſez lontems, juſqu'à ce que percé de pluſieurs coups, il tomba mort, après avoir tué quatre Natchez. Ainſi ces Barbares perdirent en cet endroit douze Hommes ; mais ce fut tout ce que leur couta leur trahiſon.

Avant que d'exécuter leur coup, ils s'étoient aſſûrés de pluſieurs Negres, entre leſquels étoient deux Commandeurs. Ceux-ci avoient perſuadé aux autres qu'ils ſeroient libres avec les Sauvages, que nos Femmes & nos Enfans ſeroient leurs Eſclaves, & qu'ils n'auroient rien à craindre des François des autres Poſtes, parce que le maſſacre ſe feroit en même-tems par-tout. Il paroît néanmoins que le ſecret n'avoit été confié qu'à un petit nombre, dans la crainte qu'il ne

(*a*) C'étoit l'aîné des deux Freres, dont j'ai parlé au Livre précédent.

fût éventé. Quoiqu'il en soit, deux cent Hommes périrent de la sorte presqu'en un instant. De tous les François, qui étoient dans ce Poste, le plus peuplé de tous, il ne s'en sauva qu'environ vint, & cinq à six Negres, la plûpart blessés. Cent-cinquante Enfans, quatre-vint Femmes, & Presqu'autant de Negres furent pris. Le P. DU POISSON, Jésuite, & M. DU CODERE, Commandant aux Yasous, se trouverent alors aux Natchez, & y périrent aussi. 1729.

Le Premier étoit parti de sa Mission des Akansas pour quelques affaires, qui l'appelloient à la Nouvelle Orleans. Il arriva le 26 assez tard aux Natchez, résolu d'en partir le lendemain, après qu'il auroit dit la Messe. Par malheur pour lui, le P. Capucin, qui faisoit les fonctions de Curé dans ce lieu-là, étoit absent : on pria le Pere du Poisson de chanter la Grand'Messe & de prêcher, parce que c'étoit le premier Dimanche de l'Avent, & il y consentit. L'après-diner, comme il étoit sur le point de s'embarquer, on l'avertit qu'il y avoit quelques Malades à l'extrêmité; il y alla, il administra les derniers Sacremens à quelques uns, & en remit un au lendemain, parce qu'il n'étoit pas si pressé, & qu'il étoit déja tard. Le lendemain il dit la Messe; il porta ensuite le Viatique au Malade, à qui il l'avoit promis, & ce fut après avoir satisfait à ce devoir de charité, qu'il fut rencontré par un Chef, qui le saisit au corps, le terrassa, & lui coupa la tête à coups de hache. M. du Codere, qui se rencontra au même endroit, avoit déja tiré son Epée pour le défendre, lorsqu'un autre sauvage, qu'il ne voyoit pas, le jetta par terre d'un coup de fusil.

1729. Pendant ce massacre, le Soleil, ou grand Chef des Natchez, étoit tranquillement assis sous le Hangard à Tabac de la Compagnie des Indes. On lui apporta d'abord la tête du Commandant, puis celles des principaux François, qu'il fit ranger autour de la premiere, enfin toutes les autres, qui furent mises en piles. Les corps resterent sans sepulture, & furent la proye des Chiens & des Oiseaux carnaciers. Ces Barbares n'épargnerent que deux François, qui pouvoient leur être de quelque utilité; l'un étoit Tailleur, & l'autre, Charpentier. Ils ne maltraiterent point les Esclaves Negres & Sauvages, qui se rendirent sans faire de résistance; mais ils ouvrirent le ventre aux Femmes enceintes, & ils égorgerent presque toutes celles, qui avoient des Enfans à la mammelle, parce qu'elles les importunoient par leurs cris & leurs pleurs. Ils firent toutes les autres Esclaves, & les traiterent avec la derniere indignité.

Dès qu'ils furent assûrés qu'il ne restoit plus d'Hommes dans le Pays, ils se mirent à piller les Maisons, les Magasins & les Bateaux, qui étoient au Port. Les mieux traités de tous furent les Negres, parce qu'on vouloit les vendre aux Anglois de la Caroline; & pour ôter aux Femmes & aux autres Esclaves toute esperance de recouvrer jamais leur liberté, on les assûra que ce qui venoit de se passer à leurs yeux, étoit arrivé dans toute la Colonie, & qu'il ne restoit plus un seul François dans la Louysiane, où les Anglois viendroient incessamment prendre leur place. Quelques-uns s'étoient néanmoins sauvés dans les Bois, où ils souf-

frirent beaucoup du froid & de la faim. Il y en eut un, qui se hasarda pendant la nuit à en sortir, pour aller se chauffer dans une Maison, qu'il apperçut. Comme il en approchoit, il entendit des voix de Sauvages, & il délibéra s'il y entreroit : Il s'y détermina enfin, préferant une mort violente & plus prompte à une plus lente, qui lui paroissoit inévitable dans l'extrêmité, où il se trouvoit. Mais il fut agréablement surpris de l'accueil, que lui firent les Sauvages. C'étoit des Yasous, qui après l'avoir consolé, lui fournirent des vivres, de quoi se couvrir, & une Pirogue pour se sauver à la Nouvelle Orléans. Leur Chef le chargea même d'assûrer M. Perrier, qu'il n'avoit rien à craindre de la part de sa Nation, qu'elle demeureroit toujours fidelement attachée aux François, & qu'il alloit partir avec sa Troupe, pour avertir tous les François, qu'il rencontreroit en descendant le Fleuve, de se tenir sur leurs gardes. 1729.

Cet Homme trouva la Capitale dans de grandes allarmes ; on y avoit déja reçu la nouvelle du massacre par les Premiers, qui s'étoient sauvés, & on y craignoit beaucoup pour les François établis aux Yasous. Sur son témoignage, on se rassûra un peu ; mais ce ne fut pas pour lontems. L'onziéme de Décembre le Pere SOUEL, Jesuite, qui étoit Missionnaire aux Yasous, alors mêlés dans le même Village avec les *Corrois* & les *Offogoulas*, revenant sur le soir de visiter le Chef des Yasous, reçut, dans le tems qu'il passoit une Riviere, plusieurs coups de fusil, dont il expira sur l'heure. Ses meurtriers coururent aussi-tôt à sa Cabanne pour la piller. Le même arrive aux Yasous.

1729. Son Negre, qu'il avoit baptisé depuis peu, & qui vivoit fort chrétiennement, se mit en défense, armé d'un couteau de Bucheron, & blessa même un Sauvage, mais il fut percé de coups dans le moment.

Causes de la mort du Pere Souel.

Le Pere Souel étoit fort aimé de ces Barbares; mais ils souffroient impatiemment qu'il leur reprochât sans cesse le péché infâme, qui a fait périr Sodome, & auquel ils étoient fort sujets; & il y a bien de l'apparence que ce fut la principale cause de sa mort: car, quoique les Yasous & les Corrois eussent déja résolu d'exterminer tous les François, ceux mêmes, qui avoient tué le Missionnaire, se reprocherent sa mort, dès qu'ils furent de sang froid. Ils revinrent néanmoins bientôt à leur férocité naturelle, & se mirent à crier que puisque le Chef de la Priere étoit mort, il ne falloit épargner aucun François.

Fidélité des Offogoulas.

Le lendemain de grand matin ils se rendirent au Fort, qui n'étoit éloigné que d'une lieuë de leur Village. On crut, en les voyant venir, qu'ils venoient chanter le Calumet au Chevalier DES ROCHES, qui commandoit dans l'absence de M. du Codere; car, quoique des Natchez aux Yasous il n'y ait que quarante lieuës par eau, & quinze par terre, on ignoroit encore dans ce dernier Poste ce qui s'étoit passé il y avoit près de quinze jours, dans le premier. On laissa donc entrer les Sauvages dans le Fort, & lorsqu'on y pensoit le moins, ils se jetterent sur les François, qui n'étoient en tout que dix sept; ceux-ci n'eurent pas même le tems de se mettre en défense, & pas un n'échapa. Ces Barbares accorderent seulement la vie à quatre

Femmes & à cinq Enfans, qu'ils firent Esclaves. Aussi-tôt un de ceux, qui avoient tué le Pere Souel, se revêtit de sa soutanne, & alla dans cet équipage annoncer aux Natchez le massacre de tous les François établis sur leur Riviere. Les Corrois s'étoient joints à eux pour cette Expédition. Les Offogoulas étoient alors à la Chasse : à leur retour ils furent fortement sollicités d'entrer dans la conspiration ; mais ils le refuserent constamment, & se retirerent chez les Tonicas, qu'ils sçavoient être de tous les Sauvages les plus inviolablement attachés aux François. 1729.

On avoit déja quelque soupçon à la Nouvelle Orléans de ce dernier malheur, lorsque l'arrivée du P. DOUTRELEAU, Jesuite, Missionnaire des Illinois, ne permit plus d'en douter. Ce Religieux avoit pris le tems de la Chasse d'hyver de ses Sauvages, pour descendre à la Capitale, & y regler quelques affaires, qui concernoient sa Mission. Le premier jour de l'année 1730, il voulut aller dire la Messe chez le Pere Souel, dont il ignoroit la mort ; mais craignant de ne pouvoir s'y rendre avant midi, il prit le parti de célébrer les Saints Mysteres à l'entrée de la Riviere des Yasous. Comme il s'y préparoit, une Pirogue de Sauvages arriva au même endroit ; on leur demanda de quelle Nation ils étoient, & ils répondirent qu'ils étoient Yasous, amis des François, & dans le même-tems ils présenterent de bonne grace des vivres à ceux, qui accompagnoient le Missionnaire. Un moment après ceux-ci apperçurent des Outardes, qui passoient ; les

Un Missionnaire est attaqué par des Yasous, & se sauve comme par miracle.

1730. Canadiens ne réſiſtent jamais à la tentation de tirer, quand ils voyent du Gibier; ces Voyageurs n'avoient que deux fuſils chargés, ils les déchargerent ſur les Ourtades; & comme le Pere étoit tout habillé pour commencer la Meſſe, ils ne penſerent point à les recharger.

Les Sauvages le remarquerent bien, & ſe mirent derriere les François, comme s'ils euſſent voulu entendre la Meſſe, quoiqu'ils ne fuſſent pas Chrétiens. Dans le tems que le Prêtre diſoit le *Kyrie eleiſon*, ils firent leur décharge. Le Pere Doutreleau ſe ſentant bleſſé au bras droit, & voyant un de ſes gens tomber mort à ſes pieds, ſe mit à genoux pour recevoir en cette poſture le coup de la mort qu'il croyoit inévitable. En effet, les Sauvages firent ſur lui trois décharges preſque à tout portant, & ne lui firent néanmoins aucune bleſſure nouvelle. Alors plein de confiance en la Divine Providence, dont il venoit d'éprouver des effets ſi marqués, il prit ſon Calice & ſa Patene, & revêtu qu'il étoit de ſes habits Sacerdotaux, il courut vers l'endroit, où étoit ſa Pirogue. Les deux ſeuls Voyageurs, qui lui reſtoient, s'y étoient déja jettés, & le croyant mort, ou ne pouvant pas croire qu'il échapât aux Sauvages, ils avoient tiré au large.

Le Pere ſe mit à l'eau pour les joindre, & comme il montoit dans la Pirogue, ayant tourné la tête pour voir s'il n'étoit point pourſuivi, il reçut dans la bouche un coup de plomb à Outardes. La plûpart des grains s'applatirent contre ſes dents, & quelques-uns entrerent dans ſes gencives. Il en fut quitte

pour cela, se chargea de gouverner la Pirogue ; & ses deux Hommes, dont l'un avoit la cuisse cassée d'un coup de fusil, se mirent à nâger de toutes leurs forces. Les Sauvages les poursuivirent pendant plus d'une heure, faisant sur eux un feu continuel ; mais comme ils virent qu'ils ne pouvoient les atteindre, ce qui surprit encore beaucoup le Missionnaire, ils regagnerent le rivage. On a sçu depuis qu'arrivés à leur Bourgade, ils s'y étoient vantés d'avoir tué un Jesuite & tous ses Conducteurs. 1730.

Ce ne fut pas à la verité sans peine, que que ceux-ci leur échaperent ; tant que leurs Ennemis s'obstinerent à les poursuivre, les deux Rameurs furent plus d'une fois tentés de se rendre ; mais encouragés par le Missionnaire, ils firent peur à leur tour aux Sauvages, qui n'ayant apparemment plus ni poudre ni plomb, se jettoient ventre à terre dans leur Pirogue, toutes les fois qu'un des deux François les couchoient en joue avec une vieille Arme, qui n'étoit point chargée, & disparurent enfin tout-à-fait. Les Nôtres, délivrés de cette inquiétude, panserent leurs playes le mieux qu'ils purent, ensuite allegerent leur Pirogue, en jettant à l'eau tout ce qui ne leur étoit pas absolument nécessaire, & ne garderent qu'un peu de lard cru pour leur subsistance.

Arrivés vis-à-vis des Natchez, & ne sçachant point ce qui s'y étoit passé, ils s'approcherent du débarquement dans le dessein de se reposer, & de se faire traiter : mais ayant apperçu toutes les Maisons voisines ou brûlées, ou abbattuës, ils n'oserent débarquer.

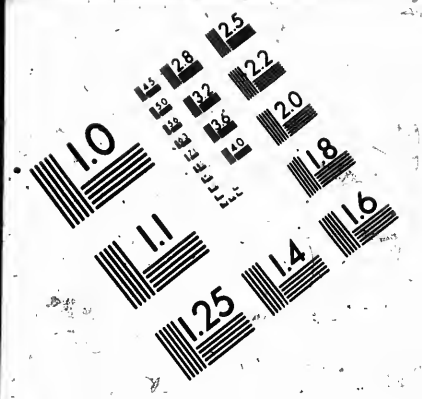

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

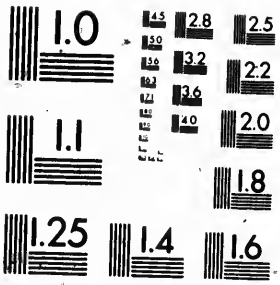

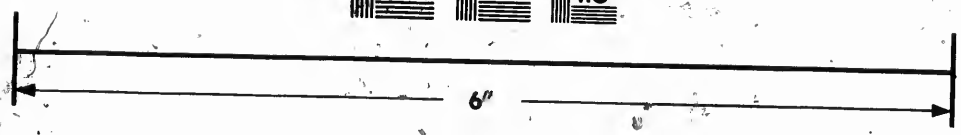

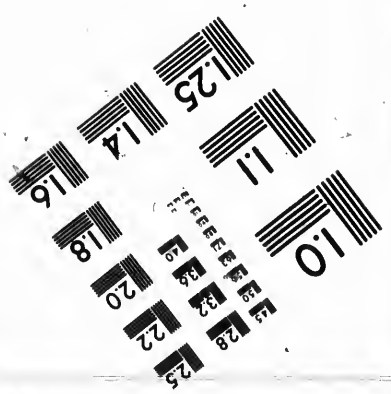

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1730. Des Sauvages, qui les avoient découverts, eurent beau les inviter à s'approcher en leur faisant toutes sortes de démonstrations d'amitié, ils passerent le plus vîte qu'ils purent. Alors les Barbares leur tirerent quantité de coups de fusils, mais ils étoient déja hors de portée. Ils vouloient aussi passer la Baye des Tonicas sans s'arrêter, mais quelque diligence, qu'ils pussent faire, une Pirogue, qu'on avoit détachée pour les reconnoître, les atteignit bientôt. Ils se croyoient perdus sans ressource, lorsqu'ils entendirent qu'on parloit François dans la Pirogue. Alors ils s'arrêterent, & ils revinrent tout-à-fait de leur frayeur à la vûë des François, qui étoient dans ce Bâtiment.

On les conduisit à terre, où ils trouverent des Troupes, qui s'assembloient, pour aller châtier les Natchez. Les Officiers comblerent d'amitié le Pere Doutreleau, le firent panser par le Chirurgien de l'Armée, aussi-bien que celui de ses Conducteurs, qui avoit la cuisse cassée, & après l'avoir bien fait reposer & rafraîchir, le firent embarquer avec ses deux Hommes dans une Pirogue, qu'ils envoyoient à la Nouvelle Orléans. Il leur avoit promis de les venir rejoindre, dès qu'il seroit guéri, pour leur servir d'Aumônier; il leur tint parole, & n'attendit pas même pour cela que sa guérison fût parfaite. Mais avant que d'entrer dans le récit de l'Expédition, qu'on préparoit contre les Natchez, il est nécessaire de dire l'effet, que produisit dans la Colonie la nouvelle du massacre, que ces Barbares avoient fait d'un grand nombre de François.

1729-30.

M. Perrier en fut instruit dès le second de Décembre. Il fit aussi-tôt partir le Sieur LE MERVEILLEUX, Capitaine Suisse, avec un Détachement, pour avertir tous les Habitans des deux côtés du Fleuve de se tenir sur leurs gardes, & de faire des Redoutes de distance en distance, afin de mettre leurs Esclaves & leurs Bestiaux en sûreté, & cela fut executé avec beaucoup de promptitude. Il recommanda ensuite au même Officier d'observer de près les petites Nations, qui sont sur le bord du Fleuve, & de ne donner d'armes à aucuns Sauvages, que quand & à qui il l'ordonneroit. Il fit partir en même-tems un Courrier pour avertir deux Chefs Tchactas, qui étoient en Chasse sur le Lac de Pontchartrain, de le venir trouver. Le lendemain il arriva à la Nouvelle Orleans une Pirogue, qui venoit des Illinois, & dans laquelle il y avoit un Tchacta, qui demanda à lui parler en particulier. Il lui donna audience sur le champ, & cet Homme lui dit qu'il étoit bien fâché de la mort des François, & qu'il l'auroit bien empêchée, s'il n'avoit regardé comme un mensonge ce que lui avoient dit des Chicachas, à sçavoir que tous les Sauvages devoient détruire toutes les Habitations Françoises, & faire main-basse sur tous les Hommes: Ce qui m'empêcha, poursuivit-il, d'ajoûter « foi à ce discours, c'est qu'ils ajoûterent que « ma Nation étoit du Complot : mais notre « Pere, si tu veux me laisser aller dans mon « Pays, je reviendrai bientôt te rendre bon « compte de ce que j'y aurai fait. «

Diligence de M. Perrier à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez.

M. Perrier n'eut pas plûtôt quitté ce Sau-

1729-30. vage, que d'autres des petites Nations vinrent l'avertir de ſe défier des Tchactas, & il apprit preſqu'en même-tems que deux François avoient été tués aux environs de la Maubile ; qu'on n'avoit pû ſçavoir qui étoient les Auteurs de cet aſſaſſinat, mais que dans tout ce Canton on publioit que les Tchactas devoient fondre ſur le Fort & ſur toutes les Habitations. Le Commandant général auroit bien voulu cacher ces nouvelles aux Habitans, qui n'étoient déja que trop ſaiſis de frayeur, mais elles ſe répandirent en moins de rien par tout, & la conſternation devint ſi générale & ſi grande, que trente *Chaouachas*, qui demeuroient au-deſſous de la Nouvelle Orléans, faiſoient trembler toute la Colonie ; ce qui obligea M. Perrier à les faire détruire par les Negres.

Comment il eſt inſtruit du Complot général contre les François.

Le cinquiéme il prit le parti d'envoyer en France le *Saint Michel*, pour informer la Cour & la Compagnie de l'état, où ſe trouvoit la Louyſiane, & demander des ſecours proportionnés au beſoin, qu'il en avoit. Deux jours après un des deux Chefs Tchactas, qu'il avoit mandés, vint lui dire qu'il avoit envoyé ſa Lettre dans ſa Nation, & invité ceux, qui étoient ennemis des Natchez à marcher contr'eux, & qu'il ne lui conſeilloit point de ſe ſervir des petites Nations, parce qu'il les ſoupçonnoit d'être d'intelligence avec ces derniers : » Je les ſoupçonne auſſi, reprit M. Perrier, mais ſi elles » ſont du Complot, c'eſt qu'elles ſont perſuadées que vous en êtes auſſi ; au reſte, que » vous en ſoyez, ou non, j'ai donné de bons » ordres partout, & je ſuis bien aiſe que vous

sçachiez que le secret est éventé. »

1729-30.

Le premier jour de Janvier, inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du Sieur REGIS, qui demeuroit par son ordre chez les Tchactas, il fit partir le Sieur DE LUSSER, Capitaine Suisse, pour être instruit de la disposition, où étoient ces Sauvages; & le quatriéme il apprit que les Natchez étoient allé leur chanter le Calumet: ce qui confirma tous ses soupçons, & le jetta dans de grandes perplexités. Mais le seize, il reçut une Lettre du Sieur Regis, qui lui mandoit qu'aussitôt après qu'il eut parlé de sa part aux Tchactas, ils avoient fait les cris de mort, qu'ensuite sept-cent Guerriers étoient partis pour aller attaquer les Natchez, & qu'un Parti de cent-cinquante devoit passer aux Yasous, pour arrêter tous les Negres & les François prisonniers, qu'on voudroit conduire aux Chicachas. Le jour suivant il reçut des Lettres de M. de Saint Denys, Commandant aux Natchitoches, pour lequel il étoit fort inquiet, parce qu'on avoit vû quelques Natchitoches mêlés avec les Natchez dans le tems du massacre des François; mais il comprit par ces Lettres, que la sagesse & la vigilance de cet Officier l'avoient garanti du malheur, dont son Poste étoit menacé.

Découragement de toute la Colonie.

Cependant il avoit bien de la peine à rassûrer les Habitans, que les tristes nouvelles, qu'on apprenoit de toutes parts, & qui presque toutes n'avoient d'autre source, que leur imagination effrayée, avoient fait passer sans milieu de l'excès de la confiance à celui du découragement. Il étoit d'autant moins rassûré lui même, qu'il avoit été pleinemeut instruit

1729 30. que les petites Nations avoient été gagnées par les Chicachas, & que si les Natchez n'avoient pas prévenu le jour marqué pour l'exécution du Complot, elles auroient agi en même tems qu'eux. Il découvrit encore, que ce qui avoit plus contribué à faire précipiter aux Natchez le coup, qu'ils méditoient, c'est qu'ils apprirent que dans le même tems que les premiers Chefs Tchactas, qui étoient venus à la Nouvelle Orléans sur son invitation, étoient en chemin pour s'y rendre, six-vint Chevaux chargés de marchandises Angloises étoient entrés dans leur Pays. Les Natchez s'étoient persuadés que ces deux circonstances étoient les plus favorables, pour assûrer le succès de leur projet; que les deux Chefs Tchactas alloient endormir le Commandant général par de feintes protestations de fidélité, & que leur Nation voyant que l'alliance avec les Anglois répandroit l'abondance dans leur Pays, ne balanceroit plus à effectuer la parole, qu'elle avoit donnée de mettre tout à feu & à sang sur la Riviere de la Maubile.

Conduite des Tchactas.

Mais ils furent trompés : les Tchactas, du moment qu'ils eurent reçu l'invitation que le Sieur Regis leur fit de la part de son Général, commencerent par déclarer qu'ils ne recevroient point les Marchandises des Anglois, qu'ils n'eussent été instruits de ce que leur Pere vouloit leur dire; & au retour de leurs Députés, ils prirent le parti de suivre exactement le plan de Politique, qu'ils s'étoient formé depuis lontems. Plusieurs années auparavant ils avoient voulu détruire les Natchez, & les François les en avoient

empêchés : ils n'avoient fait semblant d'entrer dans la conspiration générale, que pour nous mettre aux prises avec nos Ennemis, à qui nous avions accordé la paix malgré eux ; nous obliger de recourir à eux pour nous en défaire, & profiter en même-tems des dépoüilles des uns, & des libéralités des autres. 1729-30.

M. Perrier n'avoit pas encore bien démêlé tous les ressorts de cette politique interessée ; & tout ce qui lui paroissoit alors certain, c'est que sans les Tchactas Occidentaux la Conspiration générale auroit eu son effet. Ainsi il ne balança point à se servir d'eux, pour tirer raison des Natchez, quoi qu'il lui en dût coûter. Par bonheur deux Vaisseaux de la Compagnie arriverent sur ces entrefaites à la Nouvelle Orléans, & il ne voulut pas différer davantage à faire marcher aux Ennemis, persuadé qu'il ne pouvoit trop tôt engager les Tchactas, remettre les petites Nations dans nos interêts, ou du moins les contenir, & rassûrer les Habitans. Il comprenoit pourtant qu'il risquoit un peu en commençant la Guerre avec si peu de forces : Ne jugez pas de mes forces, dit-il dans une « de ses Lettres du 18 Mars 1720, par le parti, « que j'ai pris d'attaquer nos Ennemis ; la né- « cessité m'y a contraint. Je voyois la conster- « nation par tout, & la peur augmenter tous « les jours. Dans cet état j'ai caché le nom- « bre de nos Ennemis, & fait croire que la « Conspiration générale est une chimere, & « une invention des Natchez, pour nous em- « pêcher d'agir contr'eux. Si j'avois été le Maî- « tre de prendre le parti le plus prudent, je «

1729-30. » me ſerois tenu ſur la défenſive, & aurois
» attendu des forces de France, pour qu'on
» ne pût pas me reprocher d'avoir ſacrifié deux-
» cent François, de cinq à ſix cent, que je
» pouvois avoir, pour la défenſe du bas de
» ce Fleuve. L'évenement a fait voir que ce
» n'eſt pas toujours le parti, qui paroit le
» plus prudent, qu'il faut prendre. Nous étions
» dans un cas, où il falloit des remedes vio-
» lens, & tâcher au moins de faire peur, ſi
» nous ne pouvions pas faire de mal. Le hazard
» a voulu que nous ayons fait l'un & l'autre,
» & que nous ſoyons ſortis avec honneur d'une
« affaire, dont le ſuccès nous a donné le tems
» de nous reconnoître. Nous avons recouvré
» plus de deux-cent Femmes ou Enfans, tous nos
» Negres, & mis nos Ennemis dans la néceſſité
» d'abandonner leurs Forts & leur terrein. Si
» nous avions pû retenir nos Sauvages deux ou
» trois jours de plus, il n'eût pas échapé un ſeul
» Natché, dont la deſtruction n'eſt que diferée,
» par les meſures, que j'ai priſes. Je ne les regarde
» pas comme nos plus cruels Ennemis; ce ſont les
» Chicachas, entierement dévoués aux Anglois,
» & qui ont conduit toute l'intrigue de la Conſpi-
» ration générale, quoi qu'ils ſoient en paix avec
» nous. Je n'ai pas voulu engager les Tchactas à
» leur faire la guerre, que je n'aie reçu des ſe-
» cours & des ordres de France, quoiqu'ils ne de-
» mandent pas mieux; mais ils ſont ſi intereſſés,
» qu'il nous en coûteroit beaucoup à leur faire
» faire une démarche, que je ſuis aſſûré, qu'ils
» feront d'eux mêmes, par des raiſons de mé-
» contentement, qui leur ſont propres.

Ils arment contre les Natchez.

Comme il n'y avoit donc rien de plus preſſé dans la réſolution, où étoit le Géné-

ral, que de s'assûrer des Tchactas & des autres Nations les plus voisines du Fort de la Maubile, dès qu'il eut reçu les premiers avis du malheur arrivé aux Natchez, il les communiqua à M. Diron, qui commandoit dans ce Poste; & par une seconde Lettre, qui fut rendue à cet Officier le 16 de Décembre, il le chargea de faire pressentir les Tchactas, pour voir si l'on pouvoit compter sur eux. La difficulté étoit de trouver quelqu'un, qui voulût bien risquer de se livrer à la discretion de ces Barbares, dont la disposition étoit alors assez équivoque, & ausquels on ne pouvoit encore faire que des promesses. M. LE SUEUR, qui du Canada, où il étoit né, avoit passé fort jeune à la Louysiane, & avoit été élevé parmi ces Peuples, compta assez sur l'amitié, que tous les Sauvages, & en particulier ceux-ci lui avoient toujours témoignée, pour s'offrir à les aller trouver. Son offre fut acceptée, & il partit le 19 du Fort de la Maubile. Il parcourut avec de grandes fatigues tous les Villages; il fut très-bien reçu par tout, & il n'eut pas beaucoup de peine à former le corps de sept-cent Guerriers, dont j'ai parlé, & qu'il conduisit droit aux Natchez. 1729-30.

M. Perrier de son côté fit monter jusqu'aux Tonicas deux Vaisseaux de la Compagnie. Il envoya par Terre avertir dans tous les Postes, & jusqu'aux Illinois, de ce qui s'étoit passé, & de ce qu'il prétendoit faire. Il fit creuser un Fossé autour de la Nouvelle Orléans, il plaça à ses quatre extrêmités des Corps de Garde, il composa pour la défense de cette Ville des Compagnies de Milice, M. Perrier met les Habitations hors d'insulte.

1729-30. & comme il y avoit encore plus à craindre pour les Habitations & les Conceſſions, que pour la Capitale, il fit faire des retranchemens par-tout, & conſtruire des Forts aux endroits les plus expoſés : enfin il ſe diſpoſa à aller ſe mettre à la tête de ſa petite Armée, qui s'aſſembloit dans la Baye des Tonicas. Mais on lui repréſenta que ſa préſence étoit abſolument néceſſaire à la Nouvelle Orléans : que l'on n'étoit pas encore bien ſûr des Tchactas, & qu'il y avoit même à craindre que les Negres, ſi ces Sauvages ſe déclaroient contre nous, ne ſe joigniſſent à eux, dans l'eſperance de ſortir de l'eſclavage, comme quelques-uns avoient fait aux Natchez. Il crut donc devoir charger de ſon Expédition le Chevalier DE LOUBOIS, Major de la Nouvelle Orleans, & dont il connoiſſoit la valeur & l'expérience.

Diſpoſitions, où ſont pluſieurs Nations Sauvages.

Le premier effet de ſes préparatifs fut de remettre dans nos interêts les petites Nations du Miciſſipi, qui s'en étoient détachées, comme M. le Sueur avoit fait à l'égard de celles des environs de la Maubile. On étoit ſûr de l'affection & de la fidélité des Illinois, des Akanſas, des Offogoulas, des Tonicas ; on le fut bientôt, ainſi que je l'ai déja dit, des Natchitoches, & tous en donnerent de grandes preuves dans toute la ſuite de cette Guerre. D'autre part les Natchez paroiſſoient voir ſans s'épouvanter groſſir l'orage contre eux : ils ne déſeſpererent pas d'abord de gagner les Tonicas, & dès le neuviéme de Décembre ils leur avoient envoyé des *Tioux*, petite Nation, depuis lontems domiciliée parmi eux, pour leur offrir quel-

ques dépoüilles des François, afin de les engager dans leur parti. Ils n'y avoient pas réüſſi ; mais ils tuerent deux François, qu'ils trouverent à l'écart. 1729-30.

Le 10 le Sieur le Merveilleux ſe rendit dans cette Baye avec ſon Détachement, & quelques François, qui s'étoient joints à lui, & ſe retrancha contre les ſurpriſes. Les jours ſuivans toutes les Troupes arriverent, & le 18 le Chevalier de Loubois y entra avec vint-cinq Soldats de renfort. Il trouva toute l'Armée campée, bien retranchée, & en bon état. Deux jours auparavant il avoit détaché le Sieur MEXPLEX avec cinq Hommes, pour avoir des nouvelles des Ennemis ; & afin qu'il pût mieux s'inſtruire de leurs forces, il lui avoit ordonné de jetter quelques propoſitions de Paix ; mais dans le moment, qu'il mettoit pied à terre, on fit ſur lui une décharge de Fuſils, qui lui tua trois Hommes, & lui-même avec les deux autres demeura Priſonnier. Le lendemain les Natchez envoyerent un de ces deux derniers à M. de Loubois, pour faire auſſi de leur côté quelques propoſitions ; mais ils y affecterent une hauteur, qui marquoit une grande confiance & beaucoup de mépris pour nous. L'Armée Françoiſe s'aſſemble aux Tonicas.

Ils demandoient d'abord qu'on leur donnât pour ôtage le Sieur BROUTTIN, qui avoit commandé chez eux, & le grand Chef des Tonicas. Ils ſpecifierent enſuite dans un grand détail toutes les Marchandiſes, qu'ils exigeoient pour la rançon des Femmes, des Enfans, & des Eſclaves, qu'ils avoient entre les mains ; & quoique leurs demandes fuſſent exorbitantes, ils paroiſſoient ſuppo- Propoſitions inſolentes des Natchez.

1719 30. ſer qu'on ſeroit encore trop heureux d'y ſatisfaire. On a ſçu depuis que joignant la trahiſon à l'inſolence, leur deſſein étoit d'égorger les François, qui apporteroient cette rançon, puis de vendre aux Anglois leurs Priſonniers. On retint le Soldat, & on ne leur fit point de réponſe. Ils s'en vengerent dès le même jour en brûlant avec une inhumanité plus que barbare le Sieur Mexplex & le Soldat, qui étoit reſté avec lui.

Les Tchactas remportent un grand avantage ſur eux.

Le 27 M. le Sueur arriva aux Natchez avec les Tchactas, & fit ſon attaque preſqu'en arrivant. Il y a bien de l'apparence qu'il ne ſçavoit pas encore que l'Armée étoit dans la Baye des Tonicas, ou qu'il ne fut pas le maître d'arrêter l'impétuoſité intereſſée de ſes Sauvages, qui vouloient avoir la meilleure part au butin, & tirer encore parti des Priſonniers, qu'ils délivreroient : car c'eſt ce qu'on eut lieu de juger par la ſuite. Quoiqu'il en ſoit, ils chargerent ſi vivement l'Ennemi, qu'ils tuerent quatre-vint Hommes, firent ſeize Femmes priſonnieres, délivrerent cinquante-une Femmes ou Enfans François, les deux Ouvriers, que les Natchez avoient épargnés, & cent-cinquante Negres ou Negreſſes. Ils auroient même pouſſé plus loin leur victoire, qui ne leur coûta que deux Hommes tués & quelques bleſſés, ſi ceux de nos Negres, qui avoient été gagnés par les Natchez, n'euſſent pris les armes en leur faveur, & empêché qu'on ne leur enlevât leur Poudre ; ce qui auroit réduit les Ennemis à la néceſſité de ſe rendre, ou de ſe ſauver. Il n'eſt pas douteux, que ſi cette attaque eût été concertée avec le Chevalier

Chevalier de Loubois, il n'eut pas échapé un Natché. 1729-30.

Je n'ai pu sçavoir au juste ce qui retint ce Commandant si lontems dans l'inaction aux Tonicas. On l'en a beaucoup blâmé, & M. Perrier en voulant le disculper s'est attiré une partie du blâme de la part de quelques Personnes, dont je ne crois pas que l'autorité doive prévaloir sur la sienne. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que quelques-uns de ceux, qui se sont récriés contre la maniere, dont on avoit conduit la Guerre des Natchez, n'ont pas été plus heureux dans celle des Chicachas, & y ont fait à peu près les mêmes fautes, qu'ils avoient reprochées à M. Perrier, & à ceux qui commandoient sous lui, si ce sont des fautes.

M. de Loubois assiege les Natchez dans leurs Forts.

Quoiqu'il en soit, M. de Loubois partit de la Baye des Tonicas le second de Fevrier avec deux-cent Hommes, & quelques Pieces de campagne; il arriva le huit aux Natchez, & campa autour du Temple. Le 12 les Canons furent mis en batterie devant un des deux Forts des Sauvages, & comme on crut que ces préparatifs, surtout après l'échec, qu'ils avoient reçu, les auroit disposés à se soumettre à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux, on leur fit entendre, qu'ils pouvoient encore éviter leur ruine entiere par cette soumission: mais on les trouva plus résolus que jamais à se défendre. Ainsi dès le lendemain on commença à tirer avec sept Canons; mais ils étoient à deux cent-cinquante toises du Fort, & ils furent si mal servis, qu'après six heures d'un feu continuel, on n'avoit pas abattu un seul pieux, ce qui mit de fort mau- 1730.

1730. vaise humeur les Tchactas, auſquels on avoit aſſûré qu'au bout de deux heures on auroit fait une bréche conſidérable. D'autre part l'inſolence & l'avidité de ces Sauvages, qu'on ne pouvoit raſſaſier, & qui dépenſoient inutilement une partie des munitions, qu'on leur donnoit, rebutoient bien autant le Commandant des François, que la maniere déſeſpérée, dont les Natchez ſe défendoient.

Le 15 il voulut encore tenter s'ils ne ſeroient pas devenus plus traitables; il leur envoya un Interprete avec un Pavillon, pour les ſommer: mais ils reçurent cet Envoyé avec une décharge de Fuſils, dont il fut tellement épouvanté, que la peur lui fit abandonner ſon Pavillon. Il ſeroit demeuré au pouvoir des Ennemis, ſi un jeune Soldat n'eût eu le courage de l'aller reprendre, en s'expoſant au feu des Aſſiégés: Action, qui lui mérita d'être élevé à ſon retour au Camp au grade de Sergent. Le même jour les Natchez firent une ſortie dans le deſſein de ſurprendre M. de Loubois, qui étoit logé dans leur Temple, mais elle ne leur réüſſit pas. La nuit du 19 au 20 on ouvrit la tranchée à deux-cent-quatre-vint toiſes du Fort, & le 21 on recommença à canoner. » Si on diféra ſi lontems à » ouvrir la tranchée, ce délai, dit M. Perrier » dans une de ſes Lettres, fut cauſé par la mau- » vaiſe volonté de nos Soldats, & de quelques » autres François, qui par-là ont empêché l'en- » tiere deſtruction des Natchez.

Ils font une ſortie & nétoyent la tranchée. Ils ſont repouſſés par

Le 22 ces Sauvages firent une ſeconde ſortie; il étoient au nombre de 300, & attaquerent par trois endroits, ſurprirent un Poſte dans la tranchée, où il y avoit trente Hom-

mes & deux Officiers, qui prirent tous la fuite, s'imaginant être en même-tems attaqués par les Natchez & les Tchactas; ils étoient prêts de s'emparer du Canon, lorsque le Chevalier d'Artaguette y accourut, & quoiqu'il n'eût avec lui que cinq Hommes, il repoussa les Ennemis & rétablit la tranchée. Nous n'eûmes ce jour-là qu'un Homme de tué. Le même jour M. de Loubois commanda quarante Soldats, autant de Sauvages & quelques Negres, pour donner le lendemain l'assaut aux deux Forts; mais cela ne fut point exécuté. Le 24 on établit une batterie de quatre pieces de Canon de quatre livres de calibre à cent-quatre-vint toises, & on fit en même-tems menacer les Assiégés de les réduire en poudre, s'ils ne rendoient ce qu'ils avoient de Prisonniers. Ils renvoyerent sur le champ la Femme du Sieur Desnoyers, qu'ils chargerent de leurs propositions. On la retint, & on ne fit point de réponse.

1730. le Chevalier d'Artaguette.

M. Perrier prétend que ce qui obligea M. de Loubois à se contenter de retirer les Prisonniers, qui étoient encore entre les mains des Sauvages, & à ne point tenter un assaut, c'est 1°. qu'il ne pouvoit compter sur ses Troupes, surtout après les avoir vû abandonner la tranchée, comme ils avoient fait le 22. En second lieu, qu'on soupçonnoit les Tchactas de vouloir nous trahir. 3°. Que les Ennemis avoient fait courir le bruit, que les Chicachas & les Anglois venoient à leur secours. Cependant le 25 le Fort, qui étoit le plus pressé arbora un Pavillon. Aussitôt un Chef Tchacta s'avança avec une Troupe de ses Gens, pour parler aux Assiégés: Vous sou-

Ce qui sauva les Assiégés.

1730. » vient-il, ou avez-vous jamais vû, leur dit-
» il, que des Sauvages se soient tenus en si
» grand nombre pendant deux mois devant un
» Fort ? Jugez par-là de notre zéle pour les
» François. Il est donc inutile à vous autres,
» qui n'êtes qu'une poignée d'Hommes au prix
» de nous, de vous obstiner davantage à refu-
» ser de rendre les Prisonniers, que vous avez ;
» car si les François vouloient tirer tous leurs
» Canons, vous seriez bientôt en poussiere.
» Pour nous, sçachez que nous sommes résolus
» de vous tenir ici bloqués jusqu'à ce que vous
» vous soyez soumis à ce qu'on exige de vous,
« dussions-nous semer ici nos grains, & nous y
» établir «. M. Perrier assûre dans ses Lettres, que dans ce pour-parler, ou dans quelqu'autre entrevuë, les Natchez reprocherent aux Tchactas en présence des François, qu'eux-mêmes étoient entrés dans la Conspiration générale, dont ils raconterent toutes les circonstances.

Ils rendent les Prisonniers François, & on leve le Siége.

Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages n'arborerent leur Pavillon, que pour faire entendre qu'ils consentoient à rendre les Prisonniers ; mais ils déclarerent en même-tems qu'il falloit se contenter de cela, & qu'avant toutes choses l'Armée se retirât avec le Canon sur le bord du Fleuve ; sinon, qu'ils brûleroient tous leurs Prisonniers. Cette derniere considération détermina M. de Loubois à faire ce qu'on lui demandoit, sans pourtant perdre le dessein d'empêcher que les Natchez ne lui échapassent. Le 25 les Prisonniers furent remis aux Tchactas, & l'Armée se retira sur la butte, qui est au bord du Fleuve, n'ayant eu pendant tout le Siége que

neuf Hommes (a), tant tués que blessés. La nuit du 28 au 29 les Natchez ayant trouvé le secret d'amuser les François, qui avoient été chargés de les observer, s'évaderent, & on ne s'en apperçut, que quand il fut trop tard pour les poursuivre. Ainsi tout le fruit de cette Expédition furent la délivrance des Prisonniers, qu'il fallut encore racheter des Tchactas, & l'Etablissement d'un Fort à l'endroit même, où l'on s'étoit retiré. Le Chevalier d'Artaguette, qui s'étoit extrêmement distingué dans toutes les rencontres, y fut laissé pour Commandant avec une Garnison, afin d'assûrer la navigation du Fleuve. 1730.

On convient que les Soldats servirent très-mal à ce Siége, que quinze Negres, qu'on avoit armés, se battirent en Braves, & que si on avoit pû donner des armes à tous les autres, & leur faire prendre la place des Soldats, on seroit venu à bout de forcer les Assiégés. Les Habitans, commandés par MM. D'AREMBOURG & DE LAYE, firent aussi très-bien. Ils s'étoient d'ailleurs prêtés de bonne grace à tous les travaux & à tout ce qu'on leur avoit ordonné. » Ces Créoles, dit M. « Perrier, seront de très-bons Soldats, dès « qu'ils auront été exercés. Enfin les Natchez « étoient réduits à la derniere extrêmité; deux « jours de plus on les auroit eus la corde au « col; mais on se voyoit toujours au moment « d'être abandonnés par les Tchactas, qui s'im- « patientoient beaucoup, & leur départ auroit « exposé les François à recevoir un échec, & « à voir brûler leurs Femmes, leurs Enfans & «

(a) M. Perrier dit dans une de ses Lettres, que nous y avions perdu quinze Hommes.

1730. leurs Eſclaves, comme les Ennemis les en menaçoient.

Inſolence des Tchactas.

Les Tchactas, avant que de ſe réſoudre à faire la Guerre aux Natchez, étoient allé les trouver, pour entrer en quelque négociation avec eux, & ils en furent reçus d'une façon aſſez bizarre. Ils trouverent ces Sauvages & leurs Chevaux parés de Chaſubles & de Devants d'Autel; pluſieurs portoient à leur col des Patenes, buvoient & donnoient à boire de l'Eau-de-vie dans des Calices & des Ciboires. En un mot, ils n'avoient rien trouvé dans la Chapelle, dont ils ne fiſſent l'uſage le plus profane & le plus ſacrilege. Cela plut fort aux Tchactas, qui dans la ſuite, devenus maîtres de ce butin, renouvellerent la profanation, qu'en avoient faite leurs Ennemis, & des mains deſquels il n'a pas été poſſible de tout retirer. D'ailleurs, quand ces Barbares auroient rendu aux François tout le ſervice, qu'ils auroient pû leur rendre, en agiſſant de concert avec eux, leur mauvais caractere les rendoit toujours très-odieux à la Colonie. On n'avoit point encore vû dans toute l'Amérique, écrivoit un Miſſionnaire, témoin de tout ce qui ſe paſſa pour-lors, des Sauvages plus inſolens, plus féroces, plus dégoûtans, plus importuns, & plus inſatiables.

Cependant on avoit encore beſoin d'eux, & il fallut les ménager. Les Natchez n'étoient point détruits: on ne pouvoit plus les regarder que comme des Ennemis irréconciliables, & on devoit s'attendre que tant qu'ils ſubſiſteroient, ils nous feroient, & par eux-mêmes, & par les Ennemis, qu'ils tâcheroient

de nous susciter, tout le mal dont étoient capables des Barbares, qui n'avoient plus rien à ménager. Les Chicachas ne paroissoient point encore; mais on étoit instruit qu'ils étoient les Auteurs de tout le mal, & les engagemens, qu'ils avoient avec les Anglois, ne permettoient point de douter qu'ils n'en fussent puissamment secourus, lorsqu'ils jugeroient à propos de se déclarer. La suite n'a que trop justifié ces soupçons. 1730.

Parmi les Negres, que nous avions retirés des Natchez, il s'en trouva quelques-uns de ceux, qui avoient pris parti contre nous, & on en fit justice; les trois plus coupables furent livrés aux Tchactas, & brûlés avec une inhumanité, qui inspira à tous les autres Negres une horreur des Sauvages, laquelle les rendit plus dociles & plus fidéles. Les Yasoux, les Corrois & les Tioux ne furent pas si heureux que les Natchez. Les Akansas tomberent sur eux, & en firent un grand massacre; il n'en resta des deux premieres Nations que quinze Sauvages, qui allerent se joindre aux Natchez: les Tioux furent tous tués jusqu'au dernier.

Les Chicachas tentent inutilement la fidélité de nos Alliés.

On découvrit vers ce même tems que les Chicachas, après avoir inutilement essayé d'engager les Akansas & les Tonicas dans la Conspiration générales étoient adressés avec aussi peu de succès aux Illinois; que ces Sauvages leur avoient répondu nettement, qu'étant tous Chrétiens, il ne falloit pas espérer de les désunir des François; qu'ils se mettroient toujours entr'eux & leurs Ennemis, & qu'il faudroit leur passer à tous sur le ventre, avant que de toucher à aucun d'eux. Ils

1730. apprirent peu de tems après ce qui s'étoit fait aux Natchez & aux Yasoux, & sur le champ deux Troupes de *Mitchigamias* & de *Kaskasquias*, conduites par deux des principaux Chefs de ces deux Tribus Illinoises, descendirent à la Nouvelle Orléans pour pleurer les Missionnaires, qui avoient péri dans ce massacre, & offrir au Général tout ce qui dépendoit d'eux pour venger les François. M. Perrier leur donna audience avec beaucoup d'appareil, & ils parlerent en Chrétiens & en fidéles Alliés, d'une maniere, qui charma tout le monde. Ils n'édifierent pas moins toute la Ville par leur piété, & la régularité de leur conduite; & ils prirent congé du Général, en lui promettant de bien garder leur Pays & tout le haut du Fleuve.

Les Anglois ne sont pas plus heureux.

M. Perrier eut ensuite avis que les Anglois sollicitoient vivement les Tchactas à se déclarer contre nous, & appuyoient leurs sollicitations de présens considerables; & il manda au Ministre que dans la situation, où il se trouvoit, il avoit besoin d'un promt secours; qu'il en coûteroit beaucoup plus pour employer les Sauvages, que pour l'entretien des Troupes; qu'en se servant de ces Barbares, on dépendroit toujours de leurs caprices & de leur inconstance: qu'ils se persuadoient que nous n'avions recours à eux, que parce que nous n'étions point capables de faire la guerre, & que cette opinion avoit tellement prévalu parmi tous ces Peuples, que la moindre petite Nation se regardoit comme la Sauvegarde & la Protectrice de la Colonie. Qu'après cinq ou six ans on pourroit diminuer peu à peu le nombre des Troupes, parce

que pendant ce tems-là les Créoles se multiplieroient & se formeroient ; qu'alors même nous aurions plus de Sauvages, qui se déclareroient pour nous, voyant que nous n'aurions plus besoin d'eux. 1730.

Les Natchez recommencent leurs courses.

On avoit été quelque tems sans entendre parler des Natchez ; mais enfin on apprit qu'ils recommençoient leurs courses, qu'ils avoient surpris dix François & vint Negres, & qu'il ne s'en étoit sauvé qu'un jeune Soldat, lequel avoit déja échappé au grand massacre du 28 de Novembre, & deux Negres. Le Général comprit alors qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour mettre cette Nation tout-à-fait hors d'état de nous nuire ; & parce que les intrigues des Anglois parmi les Tchactas avoient augmenté ses inquiétudes au sujet de ces Sauvages, il crut qu'il devoit commencer par se mettre l'esprit en repos à leur sujet. Il prit donc la résolution de s'expliquer avec les Chefs, & il leur fit dire qu'il étoit bien-aise de leur parler à la Maubile. Il leur marqua le tems, où il s'y rendroit ; & lorsqu'il jugea qu'ils ne tarderoient point à y arriver, il partit de la Nouvelle Orléans, où sa présence étoit moins nécessaire depuis l'arrivée du secours de France, dont je parlerai bientôt.

M. Perrier traite avec les Tchactas.

Il trouva en débarquant qu'ils avoient devancé le jour marqué de vint-quatre heures. Il fut même agréablement surpris d'y voir le grand Chef des *Caouitas*, Nation nombreuse, & fort attachée aux Anglois, & un Chef Chicacha. Il commença par s'informer du Sieur Regis, du Pere BAUDOIN, Jesuite, qui tâchoit d'établir une Mission parmi les

1730. Tchactas, & des Interprêtes, de l'effet, qu'avoit produit la nouvelle de l'arrivée des Troupes de France sur l'esprit des Sauvages; & ils lui dirent que la plûpart avoient balancé s'ils se trouveroient à l'Assemblée, de peur qu'on ne leur joüât quelque mauvais tour, sçachant bien que les François n'avoient pas lieu d'être contens d'eux; mais que quelques Chefs des Occidentaux avoient répondu de la probité de notre Nation, ajoûtant: *ce sont les Anglois, qui nous gâtent l'esprit.*

Persuadés donc par ce discours, ils s'étoient mis en marche pour la Maubile, où ils se rendirent le 26. Octobre au nombre de huit cent Hommes. Le 28. M. Perrier, qui étoit arrivé le 27, commença à traiter avec eux, & il lui fallut essuyer cent cinquante Harangues, ce qui dura huit jours. Tout se réduisit de la part des Sauvages à le prier d'assûrer le Roi de leur inviolable fidélité, qu'ils n'oublieroient jamais que c'étoit lui, qui les avoit fait des Hommes, & rendu redoutables à leurs Voisins; qu'à la verité on avoit répandu dans leurs Villages quelques bruits au désavantage des François; mais que ces discours ne venoient que de quelques Etourdis, & que les Chefs & les Anciens n'y avoient point eu de part; qu'ils le prioient de ne leur en point faire de reproches, & d'oublier tout le passé. Il le promit, & leur parla seulement des Negres repris sur les Natchez, qu'ils gardoient encore, quoiqu'ils se fussent engagés à les ramener dans la Colonie. Ils répondirent qu'ils avoient toujours compté de les rendre, mais qu'il falloit que leurs Maîtres les envoyassent chercher, parce qu'en ayant voulu

reconduire quelques-uns, ils s'étoient tués en chemin. 1730.

Quoique l'intelligence parût assez bien rétablie entre les Tchactas Orientaux & les Occidentaux, le Général s'apperçut néanmoins qu'ils étoient encore un peu jaloux les uns des autres; & comme il étoit beaucoup plus sûr des Derniers que des Premiers, il représenta à ceux-ci qu'il étoit nécessaire qu'ils eussent un Grand Chef, aussi-bien que les autres. Il ajoûta qu'il avoit jetté les yeux pour cette dignité sur le Chef des *Castachas* (*a*) qu'ils sçavoient être un Homme de tête, brave, & d'une ancienne Famille. Ils répondirent qu'ils approuvoient ce choix, & qu'ils acceptoient avec plaisir ce premier Chef de sa main. Il combla d'amitié le grand Chef, qu'il appelle dans ses Lettres *l'Empereur des Caouitas*, & lui fit un présent honnête; il y fut très-sensible, & l'assûra qu'il seroit toute sa vie dévoué aux François, qu'il avoit reconnu que nous ne donnions jamais que de bons conseils; qu'il seroit à souhaiter que les Anglois pensassent comme eux, & que toutes les Nations en seroient plus heureuses.

M. Perrier donna aussi audience au Chef Chicacha; mais il le prit avec lui sur un autre ton: Il lui dit néanmoins qu'il étoit bien aise de le voir, que quand sa Nation rentreroit dans le devoir, il la traiteroit comme les autres, & qu'il ne dépendoit que d'elle de vivre heureuse & tranquille; qu'il n'ignoroit rien de toutes leurs intrigues, mais qu'il reprendroit pour eux des sentimens de Pere, quand eux-mêmes se conduiroient en Enfans

(*a*) Tribu des Tchactas.

1730. soumis & obéissans. Cet Homme ne répondit rien, mais huit jours après il pria le Chef des Castachas de dire au Général qu'ils étoient malheureux & vraiment dignes de piété ; que depuis qu'il avoit retiré les François, qui trafiquoient avec eux, toutes les Nations du Nord les poursuivoient à outrance. M. Perrier dit à celui, qui lui parloit ainsi, qu'il pouvoit assûrer ce Chef qu'aucune Nation de son Gouvernement n'attaqueroit la sienne, tant qu'elle ne lui donneroit aucun sujet de mécontentement ; mais qu'il ne répondoit pas des Sauvages du Canada, où l'on étoit très-persuadé qu'ils étoient Ennemis des François ; que c'étoit à eux à prouver le contraire par des effets, qui n'eussent rien d'équivoque.

Le point le plus délicat, sur lequel M. Perrier eut à traiter avec les Tchactas, étoit le commerce. Il sçavoit qu'ils se plaignoient beaucoup de la cherté de nos Marchandises, & il n'ignoroit pas que les Anglois leur avoient fait entendre, qu'à quelque prix que nous missions les nôtres, ils leur donneroient les leurs à moitié moins. D'autre part, il étoit bien persuadé que s'il leur accordoit la diminution, qu'ils demandoient, six mois après ils en demanderoient une nouvelle. Il crut néanmoins pouvoir les contenter pour cette fois, mais à condition qu'ils ne trafiqueroient qu'avec nous, & ce fut en partie pour n'être pas exposé dans la suite à de nouvelles importunités sur cet article, & en partie pour leur faire voir que les François se suffisoient à eux-mêmes, qu'il ne voulut pas se servir d'eux dans la nouvelle Expédition, qu'il préparoit contre les Natchez.

1730.

Arrivée du secours de France.

Ce qui avoit rendu les Tchactas si aisés à manier, étoit d'une part l'arrivée du secours de France, qu'ils croyoient beaucoup plus considerable, qu'il ne l'étoit en effet ; & de l'autre la bonne réception, que leur avoit faire M. Perrier contre leur esperance. Le secours étoit venu sur *la Somme*, Flûte du Roi, commandée par M. PERRIER DE SALVERT, Frere du Commandant Général (*a*). Il avoit passé la barre du Micissipi le huitiéme d'Août, sans aucune difficulté, quoique les eaux fussent assez basses, & que son Bâtiment, après même qu'il eut déchargé une partie de ses effets dans les Magasins de l'Isle *Toulouse* (*b*), tirât quatorze pieds & huit pouces d'eau. Le quinziéme il mouilla devant la Nouvelle Orléans, & dans une Lettre, qu'il écrivit à M. le Comte de Maurepas le quinziéme de Novembre, il marquoit à ce Ministre, qu'il avoit trouvé tous les Habitans de la Colonie fort allarmés ; que le peu de Troupes, qui restoient à son Frere, n'étoient pas assez bonnes pour contenir tout le monde dans le devoir ; que les mauvaises Recruës, que la Compagnie avoit envoyées, loin de rassûrer le Pays, y avoient augmenté l'épouvante ; que de cent Hommes, qui avoient été tirés des Régimens, il n'en étoit arrivé que soixante, sans qu'il pût pénétrer ce qui retenoit les autres à l'Orient ; que son Frere avoit demandé six Canons de Campagne, six petits Mortiers, des Boulets & des Grenades, & que rien de tout cela n'étoit venu ; qu'on seroit obligé de se servir de Pirogues pour transporter les Trou-

(*a*) Tous deux sont aujourd'hui Capitaines de Vaisseaux.

(*b*) Ou *de la Balise*.

1730. pes, les Vivres & les Munitions, faute de Bâtimens plus commodes; que les Natchez, joints à quelques autres petites Nations, s'étoient retranchés dans trois Forts; que les courses, qu'ils faisoient sur le Fleuve, interrompoient le Commerce, & qu'il n'étoit pas difficile de connoître par qui ils étoient soûtenus.

La modicité du secours, qu'on attendoit avec tant d'impatience, fut sans doute ce qui fit retarder l'exécution du projet de finir la guerre en forçant les Natchez dans leurs Retranchemens, parce qu'il fallut faire des levées d'Habitans & de Sauvages, qui y suppléassent: Et ce fut après avoir donné l'ordre pour cela, que M. Perrier alla s'aboucher avec les Tchactas à la Mauvile, non pas pour engager ces Sauvages à l'accompagner dans son Expédition, puisque nous avons vû qu'il étoit déterminé à se passer d'eux, mais pour les empêcher de profiter des offres, que leur faisoient les Anglois au sujet du Commerce, & pour les retenir dans notre alliance.

Départ & ordre de l'Armée.

Cela fait, il retourna à la Nouvelle Orléans, où il trouva l'Armée prête à partir. La premiere chose qu'il fit, fut d'envoyer le sieur de COULONGE Canadien, au-devant des Akansas, qui devoient se rendre au Fort François des Natchez, & le sieur de Beaulieu s'embarqua avec lui, chargé d'aller reconnoître [illegible] des Ennemis. Le 9 de Décembre M. de Salvert s'embarqua avec 200 Hommes; il y avoit trois Compagnies de Marine, le reste étoient des Volontaires & des Matelots de la Somme. Le Lundi 11. M. Perrier partit avec une Compagnie de Grenadiers, deux de Fusiliers, &

des Volontaires: cette Troupe étoit auſſi de deux cent Hommes. M. DE BENAC, Capitaine, commandant les Milices, le ſuivit de treize avec quatre-vint Hommes: il en devoit avoir cent cinquante, mais le reſte le joignit ſur la route. 1730.

Le vint, toute l'Armée étant réunie aux *Bayagoulas*, un Chef *Colapiſſa* y arriva avec quarante Guerriers de ſa Nation. On forma en cet endroit les Compagnies de Milices, dont on tira une Compagnie de Cadets, mais elle fut bien-tôt ſupprimée. M. le Sueur eut ordre le lendemain de charger la demie Galere, qu'il commandoit, & de prendre les devans juſqu'à la *Riviere Rouge*, qu'il falloit remonter: car encore qu'on ne ſçût pas au juſte où étoient les Natchez, on ne doutoit pas qu'ils ne fuſſent ſur la *Riviere Noire*, autrement, la Riviere *des Ouatchitas*, laquelle ſe décharge dans la Riviere Rouge, dix lieuës au-deſſus de ſon embouchure dans le Miciſſipi.

Le vint-deux on partit des Bayagoulas en cet ordre. L'Armée étoit diviſée en trois Bataillons, ou en trois Eſcadres. La Marine avoit la droite ſous les ordres de M. de Salvert; les Milices, que commandoit M. de Benac, étoient à la gauche. Le Général étoit au centre ayant ſous lui le Baron de CRESNAY, Commandant des Troupes de la Louyſiane, le Chevalier d'Artaguette, qui conduiſoit la Compagnie des Grenadiers, le ſieur Baron, qui faiſoit l'Office d'Ingénieur, & les Fuſiliers: une partie de ces derniers étoit au Fort François des Natchez, d'où M. de LUSSAN devoit les amener à la Riviere Rouge.

1730. Les Negres étoient dispersés sur differens Bâtimens ; & les Sauvages, qui n'étoient point encore tous rassemblés, devoient faire un Corps à part. Le 27 on avoit fait très-peu de chemin, parce que les néges & les pluyes avoient grossi le Fleuve, & augmenté son Courant ; outre que les Brouillards étoient si épais & si continuels, qu'on se voyoit à chaque instant obligé de s'arrêter.

Les Natchez attaquent une Pirogue, & 16 François y sont tués ou blessés.

On apprit ce jour-là que MM. de Coulonges & de Beaulieu avoient été attaqués par des Natchez, & que de vint-quatre Hommes, qu'il y avoit dans le Batteau des François, il y en avoit eu seize de tués, ou de blessés ; que Beaulieu étoit du nombre des Premiers, & Coulonges parmi les Seconds. Pour surcroit de disgrace, on eut aussi nouvelle que les Akansas, ennuyés de ne point entendre parler de l'Armée Françoise, s'en étoient retournés chez eux. M. Perrier s'arrêta quelque-tems dans la Baye des Tonicas pour y rassembler les Sauvages, qui ne l'avoient pas encore joint : il fut blâmé de n'avoir pas pris ses mesures, pour les envoyer par avance bloquer les Natchez dans leur Fort ; mais il ne se fioit peut-être pas assez à ces Barbares, pour les charger d'une Commission, d'où dépendoit tout le succès de cette Guerre. Les Canadiens, qui blâmoient volontiers tout ce qui se faisoit, depuis que la Colonie n'étoit plus gouvernée par un des leurs, jugeoient des Sauvages de la Louysiane par ceux du Canada ; mais ils se trompoient. M. Perrier auroit peut-être manœuvré autrement, s'il avoit eu affaire à des Abénaquis, des Hurons, des Algonquins,

& des Iroquois Chrétiens, & domiciliés depuis lontems parmi nous. 1731.

Ce Général rejoignit l'Armée à l'entrée de la Riviere Rouge le quatre de Janvier 1731 avec plusieurs Sauvages, qui se trouverent alors au nombre de cent cinquante, de differentes Nations. Il avoit envoyé ordre quelques jours auparavant à M. de Benac de monter jusqu'à notre Fort des Natchez, pour y prendre langue. Il revint le neuf sans avoir rien vû, ni avoir appris aucune nouvelle. Le même jour les Sauvages, & cinquante Volontaires furent détachés avec ordre de prendre les devants sous la conduite du sieur de Laye, Capitaine d'une Compagnie de Milice, & de bloquer les Natchez, dès qu'ils les auroient découverts; mais ce Détachement n'alla pas bien loin, parce que les Sauvages ne marchoient pas volontiers à cette Expédition. L'onziéme, on remonta la Riviere Rouge, & le jour suivant à midi on entra dans la Riviere Noire. Le Général avoit recommandé de prendre de grandes précautions, pour n'être pas découvert par les Ennemis; mais ses ordres furent inutiles, parce que les Sauvages, qui ne reconnoissoient aucune autorité, & ne gardoient aucune discipline, continuoient à tirer à leur ordinaire sur tout le Gibier, qui se présentoit: de sorte qu'il est assez étonnant qu'après une si longue marche & si peu de secret, on ait réussi à trouver l'Ennemi dans son Fort.

Indocilité des Sauvages alliés.

Ce fut le vintiéme de Janvier, qu'on le découvrit. Les ordres furent donnés sur le champ de l'investir; & comme on le fit de fort près, & qu'on pouvoit se parler, les

L'Armée arrive à la vûë des Ennemis.

1731. Assiégés en vinrent d'abord aux injures : on ouvrit la Tranchée, & on escarmoucha tout le reste du jour, & toute la nuit. Le lendemain on débarqua les Mortiers, & tout ce qui étoit nécessaire pour le Siége. On tira ensuite quelques Bombes, qui tomberent dans le Fort. Les Assiégés firent une Sortie, tuerent un François & un Négre, & blessérent un Officier; mais ils furent vivement repoussés par M. de Lusser. Le vint-deux on jetta des Bombes tout le jour; mais elles ne firent pas grand effet, & les Ennemis nous blesserent deux Soldats. Cependant le vint-quatriéme ils arborerent un Pavillon blanc. M. Perrier en fit aussitôt mettre un pareil à la tête de la Tranchée, & peu de tems après on vit un Sauvage, qui s'avançoit avec deux Calumets à la main.

Ils demandent la paix.

Le Général l'envoya prendre par son Interpréte : & quand il fut en présence, il demanda la Paix, offrant de rendre tout ce qu'il y avoit encore de Negres dans le Fort. M. Perrier lui répondit qu'il vouloit avoir les Negres, mais qu'il prétendoit aussi que les Chefs lui vinssent parler. Le Député répliqua que les Chefs ne viendroient point; mais que si le Général avoit quelque chose à leur dire, il pouvoit s'avancer à la tête de la Tranchée, & que le Grand Chef s'avanceroit de son côté à la tête de son Fort. M. Perrier lui dit qu'il allât toujours chercher les Negres, & qu'à son retour il lui déclareroit ses intentions.

Ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres, pris sur les François.

Il s'en retourna avec cette réponse, & une demie-heure après il amena dix-huit Negres & une Negresse. En les remettant au Général, il lui dit que le Soleil ne vouloit

pas sortir, qu'il ne demandoit pourtant pas mieux que de faire la Paix avec les François ; mais à condition que l'Armée se retireroit sur le champ ; que si elle prenoit ce parti, il donnoit sa parole que sa Nation ne feroit jamais aucune hostilité contre nous, & qu'il étoit même prêt, si on le souhaitoit, d'aller établir son Village dans son ancienne Demeure. Le Général répondit qu'il n'écouteroit aucune proposition, que les Chefs ne fussent venus lui parler : qu'il les assûroit de la vie ; mais que s'ils ne se rendoient pas auprès de lui le même jour, il n'y auroit de quartier pour personne. 1731.

L'Envoyé s'en retourna porter cette parole, & revint quelque tems après, pour dire que tous les Guerriers unanimement refusoient de laisser sortir le Soleil ; qu'à cela près ils étoient disposés à faire tout ce qu'on voudroit. Le Canon venoit d'arriver : le Général répondit à ce Sauvage qu'il s'en tenoit à sa premiere disposition, & lui ordonna d'avertir ses Gens que s'ils laissoient tirer un seul coup de Canon, il feroit main-basse sur tout le monde, sans épargner même les Femmes, ni les enfans. Il revint bientôt avec un Natché, nommé S. Côme, fils de la Femme Chef ; & qui par conséquent devoit succeder au Soleil. Cet Homme, qui avoit toujours vécu assez familierement avec les François, dit à M. Perrier d'un ton fort résolu que puisque la paix étoit faite, il falloit qu'il renvoyât ses Troupes : qu'il étoit bien fâché de ce que sa Nation avoit fait contre nous, mais qu'il falloit tout oublier, d'autant plus que le premier Auteur du mal avoit On continue de parlementer.

été tué au premier Siége à l'attaque des Tchactas.

1731.

Le Grand Chef, son Successeur désigné & un autre Chef se rendent au Camp.

M. Perrier lui témoigna qu'il étoit bien-aise de le voir, mais qu'il vouloit absolument voir le grand Chef ; qu'il ne souffriroit pas qu'on l'amusât plus long-tems, & qu'aucun Natché ne s'avisât plus de paroître devant lui, qu'en compagnie du Soleil, parce qu'il feroit tirer sur quiconque s'avanceroit pour faire de nouvelles propositions : qu'il lui permettoit donc de retourner à son Fort, & que dès qu'il y seroit rentré, si le grand Chef ne sortoit d'abord, il alloit réduire la Place en cendres avec ses Bombes. Saint Côme prit aussi-tôt congé de lui, & une demie-heure après on le vit sortir avec le Soleil, & un autre, qu'on appelloit le *Chef de la Farine*. Ce dernier étoit le véritable Auteur du massacre des François ; mais Saint Côme avoit voulu jetter la faute sur un autre. Ils parurent dans le moment, que l'on faisoit les préparatifs pour attaquer le Fort la nuit suivante.

Ils sont arrêtés.

M. Perrier envoya au-devant d'eux, & ils furent conduits à son Quartier. Le Soleil dit au Général qu'il étoit charmé de traiter avec lui, & qu'il venoit lui répeter ce qu'il lui avoit fait dire, que ce n'étoit pas lui, qui avoit fait ruer les François, qu'il étoit alors trop jeune pour parler, & que c'étoit les Anciens, qui avoient formé ce criminel projet : Je sçai bien, ajoûta-t-il, qu'on s'en prendra toujours à moi, parce que j'étois le Souverain de ma Nation, je suis néanmoins fort innocent. On a [illegible] effet toujours crû dans la Colonie que [illegible] son crime étoit de

n'avoir pas osé résister à sa Nation, ni donné avis aux François de ce qui se tramoit contr'eux. Jusques-là, & surtout avant qu'il fût parvenu à la dignité de Soleil, il n'avoit jamais donné aucun sujet de se défier de lui; S. Côme, qui ne haïssoit pas non plus les François, le disculpa aussi de son mieux; mais l'autre Chef se contenta de dire qu'il étoit bien fâché de tout ce qui étoit arrivé. » Nous n'avions point d'esprit, continua-t'il, mais désormais nous en aurons. « Comme ils étoient exposés à la pluye, qui devint plus forte, M. Perrier leur dit de se mettre à couvert dans une Cabanne, qui étoit proche, & dès qu'il y furent entrés, il y plaça quatre Sentinelles, & chargea trois Officiers d'y veiller tour à tour. 1731.

Il fit ensuite appeller le grand Chef des Tonicas, & un Chef Natché, qu'on appelloit *le Serpent picqué*, pour tâcher de tirer par leur moyen quelque éclaircissement de ses Prisonniers; mais il paroît que ces deux Hommes ne purent lui rien apprendre de nouveau. Mes mémoires ne disent point si le Serpent piqué se trouvoit alors dans notre Camp comme Ami, ou comme Prisonnier: Mais à la fin de 1721, pendant que j'étois aux Natchez, je fus témoin qu'on le regardoit comme le meilleur Ami, que nous eussions dans cette Nation, & on le disoit très-proche parent du Soleil. La Commission, que lui donna M. Perrier, me porte à croire qu'il nous étoit demeuré très attaché.

Un des Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre.

Pour revenir à ceux, qu'on avoit arrêtés, M. le Sueur, qui étoit un des trois Officiers, auxquels on les avoit consignés, & qui en-

1731. tendoit fort bien leur Langue, voulut s'entretenir avec eux, mais ils ne lui répondirent rien, & il les laissa reposer; tandis que les deux autres Officiers reposoient. Une demie-heure après, ceux-ci se réveillerent, & il s'endormit à son tour. Vers les trois heures il fut réveillé par un grand bruit: il sauta sur ses deux pistolets de poche, & il apperçut S. Côme & le Soleil en postures de gens, qui sont sur le point de se sauver. Il leur dit qu'il brûleroit la cervelle au Premier, qui branleroit, & comme il étoit seul, la Sentinelle & les deux autres Officiers étant à la poursuite du Chef de la Farine, qu'ils avoient laissé évader par leur négligence, il apella du Monde. M. Perrier y accourut le premier, & donna de nouveaux ordres pour courir après le Fugitif, mais tout fut inutile.

Le vint-cinq de grand matin un Natché s'approcha du Camp: on le conduisit dans la Cabanne, où étoit le Soleil, à qui il dit que le Chef de la Farine étoit venu dans le Fort; qu'ayant éveillé son Neveu, & huit ou dix des plus anciens Guerriers, il leur avoit dit que les François les vouloient tous faire brûler; que pour lui, il étoit bien résolu de ne plus rester exposé à retomber dans leurs mains, & qu'il leur conseilloit de se mettre en sûreté avec lui; qu'ils avoient suivi son conseil, & qu'ils s'étoient sauvés avec leurs Femmes & leurs Enfans: que tous les autres avoient déliberé s'ils n'en feroient pas autant, mais qu'ayant trop differé à prendre leur résolution, & le jour ayant paru, ils avoient compris que la retraite leur étoit impossible. Sur cela le grand Chef dit à M. le Sueur, que le Chef de la Farine étoit un Usurpateur,

lequel, quoiqu'il ne fût pas Noble, s'étoit emparé de la Place, qu'il occupoit, qui le rendoit la troisiéme personne de sa Nation, & lui donnoit un pouvoir absolu sur tous ceux, à qui il commandoit. 1731.

Le soir M. Perrier alla trouver le Soleil, & lui déclara qu'il eût à envoyer ordre à tous ses Sujets de sortir du Fort sans Armes, avec leurs Femmes & leurs Enfans : qu'il leur accordoit la vie, & qu'il empêcheroit les Sauvages de les maltraiter. Il obéit & envoya sur le champ l'ordre par le Natché, qui étoit venu lui apprendre ses nouvelles, dont j'ai parlé ; mais tous refuserent de s'y soumettre. La Femme du Grand Chef vint le même jour pour le joindre, avec son Frere, & quelques autres de sa famille, & M. Perrier lui fit beaucoup d'accueil en considération des bons services, qu'elle avoit rendus aux Femmes Françoises pendant leur captivité. On eut bien voulu avoir la Femme Chef, qui a encore plus de crédit dans la Nation, que le Soleil même : L'épouse du Chef l'alla trouver plusieurs fois au Fort pour l'engager à en sortir, mais ses instances furent inutiles : environ trente-cinq Hommes & deux-cent Femmes se rendirent sur les deux heures après midi : on fit dire aux autres que s'ils ne faisoient pas au plutôt la même chose, on alloit tirer le Canon, & que dès qu'on auroit commencé il n'y auroit plus de grace pour personne ; ils répondirent qu'on pouvoit tirer quand on voudroit, & qu'ils ne craignoient point la mort. Il est cependant certain qu'il ne restoit dans le Fort que soixante-dix Guerriers au plus, qu'ils n'avoient pas un seul Chef, & que

D'autres se rendent aux François.

1731. ce qui obligeoit la plûpart à se tenir renfermés, étoit la crainte de tomber entre les mains des Sauvages, s'ils se sauvoient séparément, ou d'être apperçus par les Assiégeans, s'ils s'évadoient tous à la fois.

Le plus grand nombre s'échape.

Cependant on ne tira point ; d'ailleurs il faisoit un tems affreux, la pluye n'ayant point discontinué depuis trois jours, les Assiegés se flatterent que les François en seroient moins éxacts à garder les Passages, & ils ne se tromperent point. Vers les huit heures du soir M. de Benac envoya avertir M. Perrier qu'ils prenoient la fuite. Aussitôt la Tranchée & tous les Postes eurent ordre de faire feu, mais les Fuyards passerent sans être apperçus le long d'un *Bayouc*, ou petite Riviere, qui étoit entre le Quartier des Milices, & celui du Baron de Cresnay ; & lorsqu'on en fut instruit, & qu'on entra dans le Fort, ils étoient déja bien loin avec leurs Femmes, & leurs Enfans. On ne trouva plus qu'une Femme, qui venoit d'accoucher, & un Homme, qui étoit sur le point de se sauver.

Nos Sauvages refusent de les poursuivre. L'Armée Françoise décampe.

Le lendemain vint sixiéme on voulut engager les Sauvages à courir après ces Fugitifs ; mais ils le refuserent, disant que puisque par notre faute nous les avions laissé évader, c'étoit à nous à les poursuivre : ainsi n'y ayant plus d'Ennemis à combatre, il fallut songer à s'en retourner. Dès le même jour on lia tous les Prisonniers ; le Soleil, son Frere, son Beau-frere, S. Côme & tous ceux de cette Famille furent embarqués dans *le Saint Louis*. Quarante Guerriers furent mis dans la demie Galere, que commandoit M.

le

le Sueur ; les Femmes, & les Enfans, au nombre de trois cens quatre-vint-sept Personnes, furent partagés dans les autres Bâtimens. Toute l'Armée s'embarqua le vint-septiéme, & arriva le cinquiéme de Février à la Nouvelle Orléans 1731.

Il s'en falloit bien que la Guerre fût finie. M. le Sueur avoit sçu du Grand Chef que toute la Nation n'étoit pas, à beaucoup près, dans le Fort, que nous assiégions : qu'elle comptoit encore 200 Guerriers, y compris & les les Yasous & les Corrois, & autant de jeunes Gens, qui pouvoient deja faire le coup de Fusil dans un besoin : qu'un de leurs Chefs étoit allé chez les Chicachas avec quarante Hommes & beaucoup de Femmes ; qu'un autre étoit avec soixante & dix Hommes, plus de cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans à trois journées de son Fort, sur le bord d'un Lac ; qu'il y avoit vint Hommes, dix Femmes, & six Negres aux *Ouatchitas* ; que dans un Parti, que l'Armée avoit découvert le dix huitiéme de Janvier, il y avoit vint Hommes, cinquante Femmes, & plusieurs Enfans ; qu'environ vint Guerriers rôdoient autour de leur ancien Village, pour courir sur les François ; que les Yasous & les Corrois étoient dans un autre Fort à trois journées du sien ; que tout le reste étoit mort de misere & du Flux. Enfin on fut informé que le Chef de la Farine pouvoit avoir rassemblé environ soixante ou soixante & dix Hommes, cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans.

Forces des Natchez après ce Siége.

Le Sueur ayant pris toutes ces connoissances, en alla rendre compte au Général,

1731. & lui dit que s'il vouloit lui permettre de prendre tout ce qu'il trouveroit de Gens de bonne volonté ; il croyoit pouvoir lui répondre qu'il se rendroit Maître de tous ces Corps séparés, mais il fut refusé. M. Perrier n'avoit peut-être pas dans les Canadiens toute la confiance, que la plupart méritent ; & élevé dans un Service, où la discipline & la subordination sont au plus haut point, il ne pouvoit comprendre qu'on puisse exécuter rien de considérable avec des Milices, qui ne reconnoissent d'autre loi de la Guerre, qu'une grande bravoure, & une patience invincible dans les marches les plus rudes, & dans les travaux les plus pénibles. Il eut sans doute pensé autrement, s'il eut fait réflexion qu'il faut plier les regles suivant la maniere de combatre de ses Ennemis.

Le Chef des Tonicas se laisse surprendre par les Natchez, & perit.

Cependant on ne fut pas longtems à s'appercevoir que les Natchez pouvoient encore se rendre redoutables, & que la démarche, qu'on avoit faite d'envoyer vendre à S. Domingue comme Esclaves, le Soleil & tous ceux, qui avoient été pris avec lui, avoit plus aigri, qu'intimidé le reste de cette Nation, en qui la haine & le désespoir avoient changé la hauteur & la ferocité naturelle en une valeur, dont on ne l'avoit jamais cru capable. Au mois d'Avril le Grand Chef des Tonicas descendit à la Nouvelle Orléans, & dit à M. Perrier qu'étant à la Chasse, quatre Natchez s'étoient venu rendre à lui, pour le prier de faire leur accommodement avec les François, ajoûtant que tous, & ceux mêmes, qui s'étoient retirés chez les Chicachas, demandoient à être reçûs en grace: qu'ils

se logeroient où on le souhaiteroit, mais qu'il seroient bien aises d'être auprès des Tonicas, & qu'il venoit sçavoir de lui ses intentions. 1731.

M. Perrier lui répondit qu'il consentoit qu'ils s'établissent à deux lieues de son Village, & non pas plus près, pour éviter toute occasion de querelle entre les deux Nations; mais qu'il exigeoit sur toutes choses qu'ils vinssent sans Armes. Le Tonica promit de se conformer à cet ordre; cependant dès qu'il fut de retour chez lui, il reçut dans son Village trente Natchez, après avoir pris la précaution de les désarmer. Dans le même tems quinze autres Natchez & vint Femmes se rendirent au Baron de Cresnay, qu'ils rencontrerent dans le Fort, qu'on avoit bâti sur leur ancien terrein. Peu de jours après le Chef de la Farine arriva chez les Tonicas avec cent Hommes, leurs Femmes & leurs Enfans, ayant fait cacher cinquante Chicachas & Corrois dans des Cannes autour du Village.

Le Grand Chef leur déclara qu'il avoit defense de les recevoir, à moins qu'ils ne rendissent leurs Armes; ils répondirent que c'étoit bien leur intention, mais qu'ils le prioient de trouver bon qu'il les gardassent quelque tems, de peur que leurs Femmes, les voïant ainsi désarmer, ne se crussent Prisonnieres & destinées à la mort. Il y consentit; puis il fit distribuer des vivres à ses nouveaux Hôtes, & on dansa jusqu'à une heure après minuit: après quoi les Tonicas se retirerent dans leurs Cabannes, ne doutant point que les Natchez n'allassent aussi se reposer. Mais peu de tems après, c'est-à-dire, une

1731. heure avant le jour, car c'étoit le quatorzième de Juin, les Natchez, & apparemment les Chicachas & les Corrois, quoique la lettre de M. Perrier ne le dise pas, se jetterent sur toutes les Cabannes, & firent main-basse sur tous ceux, qu'ils surprirent endormis. Le grand Chef accourut au bruit, & tua d'abord cinq Natchez; mais accablé par le nombre, il fut tué avec environ douze des Siens. Son Chef de Guerre, sans s'étonner de cette perte, ni de la fuite de la plus grande partie de ses Guerriers, en rallia une douzaine, avec lesquels il regagna la Cabanne du Grand Chef: il trouva même le moyen de faire revenir les autres, & après s'être battu cinq jours & cinq nuits, sans presque discontinuer, il resta maître de son Village. Les Toniças eurent dans cette occasion vint Hommes tués & autant de blessés. Ils tuerent aux Natchez trente-trois Hommes, & firent trois Prisonniers, qu'ils brûlerent.

Plusieurs Natchez sont tués en différentes occasions.

M. Perrier n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il fit partir un Détachement sous les ordres du Chevalier d'Artaguette pour tâcher d'engager le plus qu'il seroit possible de Sauvages à courir après les Natchez. Il manda en même-tems au Baron de Cresnay de s'assûrer de tous ceux, qui s'étoient rendus à lui, il obéit; mais l'Aide Major, à qui il les avoit consignés, leur ayant laissé leurs couteaux, dans le tems qu'on y pensoit le moins, ils sauterent sur huit Fusils, qui étoient au Faisceau, & avec lesquels ils firent feu jusqu'à ce qu'on les eut tous tués, Hommes, Femmes & Enfans, au nombre de trente-sept. Leur Chef étoit descendu à la nouvelle

Orléans avec quinze des Siens, ils furent arrêtés & envoyés à l'Isle Toulouse, où on les mit aux fers. Ils trouverent moyen de forcer, mais ils n'eurent pas le tems de s'enfuir, & ils furent tous tués. 1731.

Cependant le Chef de la Farine, après avoir manqué son coup aux Tonicas, alla rejoindre ceux de sa Nation, qui avoient échappé dans la Riviere Noire à M. Perrier, les mena aux Natchitoches, où M. de S. Denys se trouvoit avec fort peu de Soldats, & l'assiégea dans son Fort. S. Denys envoya aussi tôt un exprès au Commandant Général pour lui demander du secours, & le vingt-uniéme d'Octobre M. de Loubois partit de la Nouvelle Orléans à la tête de soixante Hommes pour le secourir. Il avoit déja fait six lieues dans la Riviere Rouge, & n'étoit plus qu'à sept ou huit journées des Natchitoches, lorsque le Sieur FONTAINE, que M. de S. Denys envoyoit à M. Perrier, lui apprit que les Natchez avoient été battus; que les Natchitoches avoient voulu d'abord les attaquer; mais que n'étant que quarante contre deux cens, ils avoient été contraints de se retirer, & d'abandonner même leur Village, après avoir perdu quatre des leurs; que les Natchez s'étoient emparés de ce Village, & s'y étoient retranchés; qu'alors M. de Saint Denys ayant reçu un renfort d'*Assinaïs* & d'*Attacapas*, ausquels s'étoient joints quelques Espagnols, avoit attaqué les retranchemens des Ennemis, & en avoit tué quatre-vint-deux, du nombre desquels étoient tous les Chefs; que tous les autres avoient pris la fuite, & que les Natchitoches étoient à leurs trousses.

D'autres assiégent M. de S. Denys aux Natchitoches, & sont battus.

1731. Tant de pertes, & sur-tout celle des Chefs, avoient réduit les Natchez à ne plus faire un corps de Nation; mais il en restoit encore assez pour inquieter les Habitans de la Louysiane, & pour interrompre le Commerce. D'ailleurs il n'étoit plus possible de dissimuler avec les Chicachas, qui ne tarderent pas à se déclarer ouvertement, ce qu'ils avoient évité de faire jusques-là. Ils étoient au nombre de mille Guerriers, & environ quatre-vint ou cent Natchez pouvoient encore se joindre à eux; sans parler du peu, qui restoit de Corrois & d'Yasous. C'en étoit assez pour replonger la Colonie dans les allarmes, dont elle n'étoit pas trop bien revenuë, & elle se voyoit à la veille d'avoir à essuyer une nouvelle Guerre, que ses Forces présentes ne lui promettoient pas de pouvoir finir si-tôt.

Forces des Chicachas.

Les Chicachas, les plus feroces & les plus braves de tous les Sauvages de la Louysiane, s'attendoient bien qu'ayant levé le masque, comme ils venoient le faire aux Tonicas, on cesseroit de les ménager. Ils avoient pris, pour nous tenir tête, des mesures, par lesquelles on jugea que leurs Voisins conduisoient toutes leurs démarches, & on ne tarda point à en avoir des preuves, qui n'étoient nullement équivoques. Ils commencerent par envoïer à la Nouvelle Orléans un Negre affidé, pour faire entendre à tous ceux de sa Nation, qui étoient parmi nous, qu'il ne tenoit qu'à eux de recouvrer leur liberté, & de vivre tranquilles & dans l'abondance parmi les Anglois.

Leurs intrigues, pour faire révolter nos Négres.

Ces Derniers Cet homme conduisit assez bien son intri-

gue : il fut écouté avec plaisir de tous ses Compatriotes, & M. Perrier fut averti, par une Negresse domestique dans la Ville, qu'il y avoit un complot formé par un grand nombre de ces Esclaves ; qu'ils étoient convenus de prendre le tems de la Grand'Messe de Paroisse pour mettre le feu à differentes Maisons, afin d'occuper séparément tous ceux, qui ne seroient point à l'Eglise, & de profiter de cette heureuse conjoncture pour se sauver. Sur cette déposition le Commandant Général fit arrêter une Femme, qui étoit le principal mobile de la conjuration, & quatre Hommes, qui s'en étoient déclarés les Chefs. Ils furent confrontés & convaincus ; la Femme fut pendue, & les Hommes rompus vifs, & ces exemples, qui firent connoître aux autres que le secret étoit éventé, suffit pour les contenir dans le devoir.

1731. conspirent contre nous, & sont punis.

Cependant les Tchactas, dont une partie avoit été gagnée par les Chicachas, avoient fait la sourde oreille aux invitations que le Sieur Regis leur avoit faites de la part de son Général, d'envoyer trois cent de leurs Guerriers contre nos Ennemis ; mais trente ou quarante de ces Derniers ayant été tués dans une rencontre par les François, ce petit échec leur fit perdre l'alliance de cette Nation, la seule, dont ils eussent à craindre & à esperer : elle se réunit toute en notre faveur. Alors les Chicachas se tournerent de nouveau du côté des Miamis, des Illinois & des Akansas ; mais ils trouverent des Peuples toujours fidéles à leurs premiers engagemens, & qui leur firent perdre d'abord toute esperance de les gagner. Les Illinois livrerent même au Com-

Les Akansas & les Illinois refusent de se ligner avec les Chicachas.

1731. mandant Général les trois Ambassadeurs ; que nos Ennemis leur avoient envoyés, & ils furent mis à la discrétion des Tchactas, qui les brûlerent à la Nouvelle Orléans même, & par-là leverent tout ce qui pouvoit encore rester de doute sur leur attachement pour nous.

La Compagnie des Indes rétrocede la Louysiane au Roi, qui en donne le Gouvernement à M. Perrier.

Sur ces entrefaites M. Perrier, qui s'attendoit, comme il le dit lui-même dans une de ses Lettres au Ministre, à être révoqué, parcequ'il étoit informé qu'on le desservoit auprès de la Compagnie des Indes, fut fort étonné de recevoir un Brevet, qui le nommoit Gouverneur de la Louysiane pour le Roi. Dès le vint-deux de Janvier de cette année la Compagnie avoit déliberé de retroceder à Sa Majesté la concession, qui lui avoit été faite de cette Province, & du Pays des Illinois, & son Privilege exclusif, à condition de pouvoir accorder des Permissions aux Négociants du Royaume, qui y voudroient faire le Commerce. Le 27 de Mars cette délibération fut homologuée par un Arrêt, & en vertu des Lettres Patentes du Roi du dixiéme Avril suivant, M. DE SALMONT, qui faisoit à la Nouvelle Orléans les fonctions de Commissaire Ordonnateur, prit possession du Pays, au nom de Sa Majesté.

Cependant M. Perrier n'eut pas le tems de profiter des mesures, qu'il avoit prises pour pousser la Guerre des Chicachas. Il prefera de suivre le service, où il avoit été élevé, à des Expéditions, où les risques, qu'on y court, ne peuvent être compensés par la gloire, qu'on y peut acquerir, & il fut relevé en 1633 par M. de Bienville, auquel il avoit

succedé en 1726. Le nouveau Gouverneur se trouva d'abord chargé de la Guerre des Chicachas, devenuë une affaire plus serieuse, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cette Guerre n'est pas encore finie, parce qu'on ne peut se flatter que la paix, qu'on leur a accordée depuis peu, soit durable; d'ailleurs les événemens, qu'elle a déja fournis à l'Histoire, sont racontés si diversement, qu'il n'est pas encore possible d'y démêler la vérité au travers des nuages, que les Amis & les Ennemis de ceux, qui y ont eu la principale part, y ont répandus. 1731.

Belle action d'un Jésuite, & belle retraite d'un Officier de seize ans.

Tout le Monde sçait la perte, que la Colonie y a faite en 1736, du brave Chevalier d'Artaguette, & d'un grand nombre d'Officiers de mérite; & la belle action du Pere SENAT Jesuite, qui aima mieux s'exposer au péril certain d'être pris & brûlé par les Chicachas, comme il est arrivé en effet, que de ne pas assister jusqu'au dernier soupir les Blessés, qui ne pouvoient, ni faire retraite, ni même être transportés avec ceux, qui la faisoient. Cette retraite, qui fut l'ouvrage d'un jeune Homme de seize ans, nommé VOISIN, peut être regardée comme un chef-d'œuvre en fait de conduite & de valeur. Poursuivi pendant vint-cinq lieuës, il a perdu à la vérité bien du monde, mais il en a coûté cher aux Ennemis, & il a encore marché quarante-cinq lieuës sans manger, ses Gens portant sur leurs bras les blessés, qui avoient pû souffrir le transport. Presque tous ceux, qui dans cette rencontre tomberent entre les mains des Ennemis, & dont le nombre fut assez considérable, ont 1736.

été brûlés de la maniere la plus barbare avec le Missionnaire, qui ne fut pas le seul à exhorter les Compagnons de son supplice, à faire honneur, par leur patience & leur courage, à leur Religion & à leur Nation. Le Sieur de Vincennes, Gentilhomme Canadien, & Officier dans les Troupes, en partagea avec lui la gloire, & se fit admirer de ses Bourreaux même.

Fin de l'Histoire de la Nouvelle France.

DESCRIPTION.

DESCRIPTION
DES
PLANTES PRINCIPALES
DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONNALE.

I.

FOUGERE, qui porte des Bayes.

Filix Bacciferа.

C'EST la seule Fougere, que nous connoissions, qui porte des Bayes. Elle s'éleve à la hauteur d'une coudée : ses feüilles, posées deux à deux, vis-à-vis l'une de l'autre, sont d'un verd foncé, ailées & dentelées. La tige, qui ne plie pas aisément, sans se rompre, est ronde & cannelée. Les rudimens des semences tiennent aux feüilles par derriere, & produisent des Bayes fenduës en deux, rondes, qui de vertes, qu'elles sont d'abord, deviennent noires, ont un goût fort agréable, & presque le même, que celui du Polypode. On attribuë à ce Simple les ver-

tus du Polypode de Chêne. Les Bayes tombent d'elles-mêmes, quand elles sont mûres; mais il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere est fort commune dans plusieurs Provinces de l'Amérique Septentrionale. Elle pousse au mois d'Avril, ses Bayes sont mûres au milieu de l'Eté; ses feuilles tombent au mois de Novembre, & il n'en reste pendant l'Hyver, que la racine.

II.

Cypres de la Louysiane.

Cet Arbre est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, qui passe presque tous ceux qu'on voit en Europe. Il est fort commun dans les Forêts de la Louysiane, où l'on en trouve, qui près de terre ont jusqu'à trente pieds de circonférence: mais à six pieds de hauteur, cette circonference est diminuée d'un tiers. A quatre ou cinq pieds de distance autour de l'Arbre il sort de la racine plusieurs chicots de forme & de grandeurs différentes, depuis un pied de haut jusqu'à quatre: leur tête est couverte d'une écorce rouge & unie, ils ne portent point de feuilles, & ne poussent point de branches. L'Arbre ne se reproduit que de sa semence, qui est de la même forme, que celle des Cyprès de l'Europe, & qui contient une substance balsamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gousse, qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume souverain pour les coupures. Cet Arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau depuis un pied

E L'AMERIQUE

hêne. Les Bayes tom-
quand elles ſont mûres ;
res à leur place. La raci-
à la terre par un grand
aires de couleur brune.
rt commune dans plu-
Amérique Septentrion-
ois d'Avril, ſes Bayes
i de l'Eté ; ſes feuilles
Novembre, & il n'en
, que la racine.

I.

le la Louyſiane.

e groſſeur proportionnée
paſſe preſque tous ceux
. Il eſt fort commun dans
iane, où l'on en trouve,
juſqu'à trente pieds de cir-
x pieds de hauteur, cette
inuée d'un tiers. A quatre
tance autour de l'Arbre il
ſieurs chicots de forme &
ntes, depuis un pied de
; leur tête eſt couverte
& unie, ils ne portent
ne pouſſent point de bran-
reproduit que de ſa ſe-
a même forme, que celle
ope, & qui contient une
e & odoriférante. Le Cy-
gouſſe, qu'il faut cueil-
nferme un baume ſouve-
ures. Cet Arbre croît en
dans l'eau depuis un pied

in 4.° pag. 2.

ypres de l'Amérique.

I. Fougére qui porte des Bayes.

II.

in 12. Tome IV. page 300.

ages.

II. Cyprès de l'Amérique.

Jusqu'à cinq ou six de profondeur. Cependant son bois est incorruptible, excellent pour faire des batteaux, pour la charpente, & pour couvrir les maisons, parce qu'il est léger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids sur ses branches, & se nourrissent des pepins de son fruit, qui sont mûrs au mois d'Août.

III.

Capillaire du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite, & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige est d'un pourpre foncé, & s'éleve en quelques endroits à trois ou quatre pieds de haut; il en sort des branches, qui se courbent en tout sens. Ses feuilles sont plus larges, que celles de notre Capillaire de France, d'un beau verd d'un côté, & de l'autre, semées de petits points obscurs, nulle part ailleurs cette Plante n'est ni si haute, ni si vive, qu'en Canada. Elle n'a aucune odeur, tandis qu'elle est sur pied, mais quand elle a été renfermée, elle répand une odeur de violette, qui embaume. Sa qualité est aussi beaucoup au-dessus de tous les autres Capillaires.

IV.

Origan du Canada.

Origanum fistulosum Canadense.

Les tuyaux des fleurs de cette Plante représentent assez bien une flûte de Cannes, & c'est ce qui lui a fait donner par Cornuti l'é-

pithete de *fistulosum*. Ses tiges sont quarrées, & quelquefois à plusieurs angles; toutes sont velues & poussent plusieurs branches. Ses feuilles sont longues, d'un verd clair, & assez semblables à celles de la Lysimachie gousseuse. Elles couvrent toute la tige jusqu'à la cime, où est la fleur, dont la basé est environnée de dix ou douze feuilles plus petites, que celles des tiges. Cette fleur ne ressemble pas mal à celle de la Scabieuse, mais elle est plus basse & plus applatie. Elle est composée d'un grand nombre de petits calices, d'où il sort de petits tuyaux bien rangés, de couleur de pourpre, qui se partagent en deux à leur extrémité, & font place à deux ou trois filamens, dont la tête est aussi de couleur de pourpre. Souvent du milieu de la fleur il naît une autre tige de trois doits de long, terminée par une seconde fleur. J'ai dit que les tiges sont velues, mais ce n'est qu'un petit duvet, qui les couvre. La Plante, sans être froissée, répand une odeur de Sarriette. Au goût elle a un peu d'âcreté, & picque la langue comme le poivre: mais sa racine, qui jette beaucoup de fibres, est insipide. Elle dure plusieurs années, & fleurit au mois de Juillet & d'Août.

V. VI.

MYRTHE à Chandelle.

Il y a deux especes de cet Arbrisseau; l'un ne s'éleve qu'à la hauteur de trois pieds, & a les feuilles plus larges. L'autre est haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe est fort commun dans toute l'Amérique Septentrionnale, de-

ges ſont quarrées,
ngles; toutes ſont
branches. Ses feuil-
clair, & aſſez ſem-
machie gouſſeuſe.
: juſqu'à la cime,
ſé eſt environnée
s petites, que cel-
reſſemble pas mal
; elle eſt plus baſſe
npoſée d'un grand
où il ſort de petits
fleur de pourpre,
eur extrémité, &
filamens, dont la
pourpre. Souvent
une autre tige de
ée par une ſeconde
nt veſuës; mais ce
qui les couvre. La
répand une odeur
un peu d'âcreté,
le poivre: mais
up de fibres, eſt
années, & fleurit
.

handelle.

Arbriſſeau; l'un
e trois pieds, & a
utre eſt haut de
que point entr'eux
e eſt fort commun
entrionale, de-

22.

III.
Capillaire du Canada.

IV. O

in 12. Tome IV. page 302.

IV. Origan du Canada.

2. Tome IV. page 302.

puis l'Acad
Côtes. Sa
ches fort p
Ses feuille
pointuës :
quelques-u
May les pe
longues,
blent pour
drier. Ces
fort proche
rouge & de
grappes de
pins en fon
oblong, c
& farineuſe
maniere. A
cembre, a
les fait bou
ſurnage ; o
à meſure qu
& l'on cont
plus. Elle
alors elle eſ
lir de nou
plus clair.
elle eſt bie
auſſi-bien,
fumée, qu
une odeur
& pour ren
on y mêle u
miere n'en e
d'ailleurs ſe
Il vaudroit
cire molla

puis l'Acadie jusqu'à la Louysiane, le long des Côtes. Sa tige est tortuë, & pousse ses branches fort près de terre assez irrégulierement. Ses feuilles sont longues, étroites, & fort pointuës: la plûpart les ont dentelées, dans quelques-uns elles ne le sont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues, de très-petites fleurs, qui ressemblent pour la figure à des Chatons de Coudrier. Ces touffes sont placées alternativement fort proche les unes des autres, & mêlées de rouge & de verd. Elles sont suivies de petites grappes de Bayes bleuës fort serrées: les pepins en sont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une substance onctueuse & farineuse, d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre, ausquels les Bayes sont mures, on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que l'huile surnage; on tire cette huile avec une cuillere, à mesure qu'elle paroît sur la surface de l'eau, & l'on continuë jusqu'à ce qu'il n'en paroisse plus. Elle se durcit en se réfroidissant, & alors elle est d'un verd sale; on la fait bouillir de nouveau, & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire, quand elle est bien faite, dure autant, & éclaire aussi-bien, que les plus belles des nôtres. La fumée, qui en sort, quand on l'éteint, a une odeur de Myrthe. Cette cire est friable, & pour rendre les bougies moins cassantes, on y mêle un quart de suif, mais alors la lumiere n'en est pas aussi nette, ni aussi douce, d'ailleurs ses bougies en sont sujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollasse, que des Abeilles sauvages font

dans les Bois de quelques Isles de l'Amériqu
Le sieur Alexandre, qui faisoit des bougie
de notre cire verte à la Louysiane en 1721.
n'y mettoit rien, & avoit entrepris de l
blanchir : il m'en montra une masse, qui
étoit déja plus blanche que verte ; mais on
prétend que les ingrédiens, qu'il y employoit
l'alteroient beaucoup. Il m'assûra que, si on
vouloit lui abandonner dans le tems, où il
faut cueillir les Bayes, les Négrillons, qui
ne sont point encore en état de travailler, il
chargeroit tous les ans deux Navires de cett
cire.

VII.

IPECACUANHA de l'Amérique.

Cette Plante a bien des noms parmi les Bo
tanistes : on l'appelle *Podophyllum Canadens*
Morini : Tournefort la nomme *Ranuncul*
ſpecie planta peregrina, d'autres, *Planta Aco*
niti folio humilis, flore albo, unico, campa
nulato, fructu Cynosbati. En Virginie elle
est connuë sous le nom de *Pomme de May*,
parce que son fruit est mûr dans le cours de
ce mois. Elle s'éleve à la hauteur d'un pied &
demi ; & fleurit au mois de Mars. Sa fleur est
composée de plusieurs feuilles, & de plusieurs
étamines jaunes, qui entourent l'ovaire, le
quel est oval, & n'a qu'une seule cosse rem
plie de semences presque rondes. Les feuille
de la Plante sont assez semblables à celles de
l'Aconit jaune. On dit que sa racine est un
excellent émétique, & on s'en sert en Cato
line comme d'un vomitif, c'est ce qui lui a
fait donner le nom d'*Ipecacuanha*, outre qu

in 4.° pag. 4.

VI. Autre Myrte à Chandelle.

VII. Pomme de May ou Ipecacuanha de l'Amérique.

V. Myrte à Chandelle.

in 12. Tome IV. page 304.

VI. Autre Myrte à Chandelle.

VII. Pomme de May ou Ipecacuanha de l'Amérique.

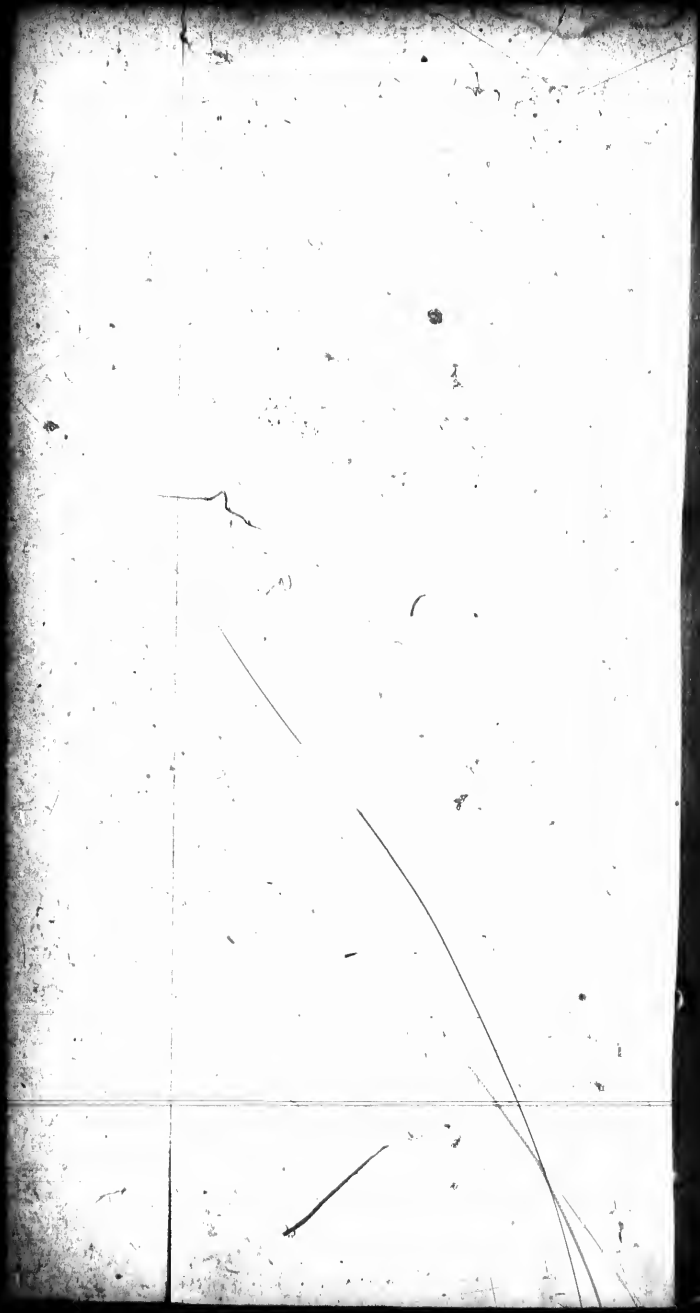

ſes racines fibreuſes reſſemblent à celles de ce Simple.

VIII.

GRANDE ROQUETTE du Canada.

Eruca maxima Canadenſis.

C'eſt un Arbriſſeau de la hauteur d'environ cinq pieds, quand ſa racine, qui eſt blanche & fibreuſe, rencontre un terroir, qui lui convient. Il pouſſe pluſieurs branches rondes, & couvertes d'une eſpece de bourre aſſez rude. Ces branches ont beaucoup de feuilles longues, pointuës, inégalement dentelées, aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie, & ornées d'un léger duvet. Elles ont le goût un peu aigret, quand elles ſont jeunes, & fort âcre dans leur maturité, ce qui eſt commun à toutes les eſpeces de Roquettes. Celle-ci porte une très-grande quantité de petites fleurs, qui paroiſſent aux mois de Juin & de Juillet. Elles ſont jaunes, & n'ont que quatre feuilles avec un piſtile & quatre étamines. Quand la fleur eſt tombée, le piſtile devient une gouſſe allongée, droite, & remplie de petites ſemences, fort douces au goût, qui ſont mûres au mois d'Août, & tombent au mois de Septembre.

IX.

TULIPIER, ou LAURIER à fleurs de Tulipes.

Arbor Tulipifera, tripartito Aceris folio, mediâ laciniâ, velut abſciſſâ.

On trouve de ces Arbres, qui ont juſqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent

très-haut. Les branches en ſont inégales &
irrégulieres ; elles ne s'étendent pas en droite
ligne, mais ſont ſouvent courbées, ce qui fait
reconnoître l'Arbre de fort loin, lors même
qu'il a perdu toutes ſes feuilles ; c'eſt-à-dire,
dans les Pays les plus froids ; car j'en ai vû au
mois de Janvier dans la Louyſiane, qui les
avoient toutes. Ces feuilles ont des pédicules
de la longueur d'un doit, & leur figure appro-
che de celles de l'Erable, mais elles ſont plus
larges, car elles ont cinq à ſix pouces de tra-
vers. On diroit que la pointe du milieu eſt
coupée à deux travers de doit, & qu'on y a
fait une petite entaillure dans le milieu. Les
fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées
aux Tulipes, & de-là eſt venu le nom, qu'il
porte. Néanmoins M. Cateſby prétend qu'elles
les approchent plus de celles de la Frittilaire.
Elles ſont compoſées de ſept ou huit feuilles,
dont la partie ſupérieure eſt d'un verd pâle,
& le reſte teint de rouge, avec un peu de
jaune entremêlé. Elles ſont d'abord renfer-
mées dans une enveloppe, qui s'ouvre & ſe
recourbe en arriere, lorſqu'elles s'épanouiſ-
ſent : le bois de cet Arbre eſt aſſez dur.

X.

POLYGONATUM à fleurs jaunes.

Polygonatum ramoſum flore luteo majus.

Cette Plante pouſſe d'abord une ſeule ti-
juſqu'à la hauteur d'une palme, puis elle
diviſe en deux branches, qui paſſent ſouve
la hauteur d'une coudée, & jettent encu

L'AMERIQUE
en ſont inégales &
endent pas en droite
courbées, ce qui fait
ort loin, lors même
uilles; c'eſt-à-dire,
ds; car j'en ai vû au
Louyſiane, qui les
es ont des pédicules
& leur figure appro-
mais elles ſont plus
à ſix pouces de tra
ointe du milieu eſt
doit, & qu'on y
dans le milieu. Le
ujours été comparée
venu le nom, qu'
ateſby prétend qu'e
lles de la Frittilaire
ept ou huit feuilles
eſt d'un verd pâle
e, avec un peu d
ſont d'abord renfer
e, qui s'ouvre &
ſqu'elles s'épanouiſ
e eſt aſſez dur.

M à fleurs jaunes.

flore luteo majus.

abord une ſeule ti
palme, puis elle
, qui paſſent ſouve
, & jettent enco

X. *Tulipier*

VIII. Grande Roquette du Canada.

in 12. Tome IV. page 306.

da.

IX. Tulipier

me IV. page 306.

autres bra
es & unies
ointe émo
roiſſent au
iroit qu'elle
ilieu de c
ges ſortent
al, & laiſſ
olée de ſix f
ſées comm
ce calice e
nné de ſix
uleur jaun
n pédicule
rd eſt ver
angulaire,
. La racine
mbre de fi
ment de Ju
, & alors
mber la ſe

CEAU,

Pol

La raiſon
um l'épith
rs ſont en
plus blan
e du préc
née d'un
menus. Pour
, rareme
pourpre

autres branches. Ses feuilles, qui ſont dou-
es & unies, oblongues, veineuſes, ont la
ointe émouſſée, ſont d'un verd pâle, &
roiſſent autour des tiges de maniere, qu'on
iroit qu'elles les percent pour en ſortir. Du
ilieu de ces feuilles, & de l'extrémité des
ges ſortent des pédicules, qui ſoûtiennent
al, & laiſſent pancher une fleur jaune, com-
ſée de ſix feuilles longues, étroites, & di-
ſées comme celles des Tulipes. Au milieu
ce calice eſt le rudiment d'une coſſe, envi-
nné de ſix étamines fort longues, & d'une
uleur jaunâtre. Quand la fleur eſt tombée,
n pédicule ſe redreſſe, & la coſſe, qui d'a-
rd eſt verte, enſuite noire, coriace, &
angulaire, renferme une ſemence blanchâ-
. La racine de cette Plante pouſſe un grand
mbre de fibres. Sa fleur paroît au commen-
ment de Juin. La ſemence eſt mûre en Juil-
, & alors la coſſe s'ouvre en trois, & laiſſe
nber la ſemence.

XI.

CEAU, ou CACHET de Salomon.

Polygonatum racemoſum.

La raiſon, qui a fait donner à ce Polygo-
um l'épithete de *racemoſum*, eſt que ſes
urs ſont en grappes. Sa racine eſt plus groſ-
plus blanche, & s'étend davantage, que
le du précédent; elle eſt noueuſe, & envi-
nnée d'un grand nombre de filamens fort
enus. Pour l'ordinaire il n'en ſort qu'une
ge, rarement deux : ces tiges ſont rondes,
pourpre tirant ſur le noir, & de la hau-

teur d'une coudée. Elles portent des feuilles larges, dont les nerfs sont rangés à peu près comme dans le Plantain ; les uns d'un verd foncé, les autres de couleur de pourpre. De toutes les especes connuës de Polygonatum, nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées à leur contour, & d'un verd plus obscur. Elles sont même comme bordées d'une ligne plus foncée que le reste. A l'extrémité des tiges il paroît d'abord comme une grappe de raisin en fleurs. Ce sont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui au bout de huit jours font place à de petits grains ronds de la grosseur d'un grain de Genievre, & qui forment une très-belle grappe. Dans les commencemens ils sont jaunes, semés de petits points de couleur de sang. Dans leur maturité, qui est tardive, ils prennent la couleur des cerises. Ils sont d'un très-bon goût, & renferment des semences presque rondes. Cette Plante ne demande pas de grands soins.

XII.

Troisiéme espece de POLYGONATUM de Canada.

Polygonatum ramosum, flore luteo minus.

Toute la différence, qui se trouve entre cette troisiéme espece, & la premiere, consiste en ce que ses fleurs sont un peu plus pâles, & que ses feuilles, plus étroites & plus longues, se terminent en pointe.

XIII.

LE GIN-SENG.

Aureliana Canadensis.

C'est le nom, que lui a donné le P. La-

in 4.° pag. 6.

XI. Polygonatum ou Cachet de Salomon.

X. Polygonatum
à fleurs jaunes.

in 12. Tome IV. page 308.

XI. Polygonatum ou Cachet de Salomon.

XIII. Gin-seng.

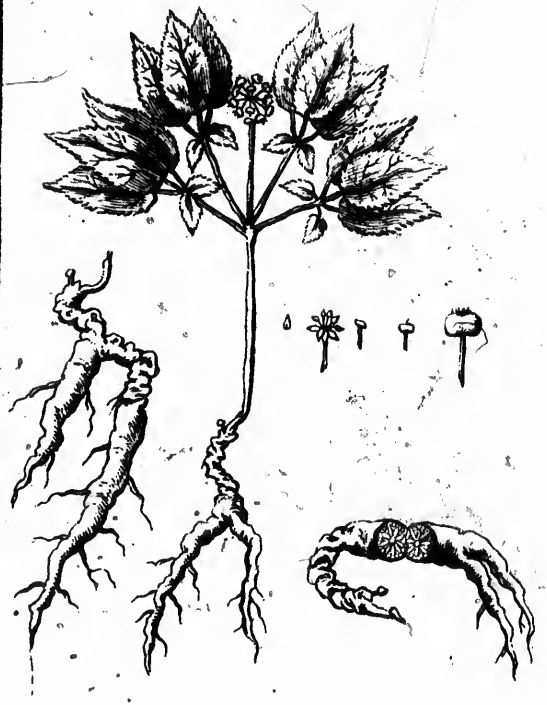

23.

in 12. Tome IV. pa

XII. Petite espéce de Polygonatum.

in 12. Tome IV. page 309.

m.

XIII. Giv-seng.

23.

au, qui le premier a apporté du Canada en rance cette Plante précieuse. Les Iroquois, ui là lui ont fait connoître, la nomment *arent Oguen*, mot composé d'*Orenta*, qui gnifie les cuisses & les jambes; & d'*Oguen*, ui veut dire deux choses séparées. Cela se pporte assez au mot Chinois, que le Tra-ucteur du P. Kirker explique *les cuisses de Homme*. Quoiqu'il en soit, le Gin-Seng se ouve en plusieurs endroits du Canada, qui nt à peu près sous les mêmes paralleles que Corée, d'où vient le Gin-Seng le plus imé à la Chine; aussi les Chinois mêmes reconnoissent les mêmes vertus, & on les rouve tous les jours en Canada, comme la Chine. Ces vertus sont expliquées fort long dans une Lettre du P. Jartoux, Je-ite, Missionnaire à la Chine, insérée dans dixiéme Volume des *Lettres édifiantes & rieuses des Missionnaires de la Compagnie de sus*, & dans le petit Imprimé du Pere fitau.

XIV.

ALERIENNE à feuilles d'Orties, & à fleurs violettes.

Cette Plante ne differe de la suivante, en ce que ses feuilles sont plus découpées, que ses fleurs violettes approchent un peu s de l'*Acinus*, ou du Basilic Sauvage. On a vû fleurir en France dans le Jardin de Robin, célebre Botaniste du Roy.

XV.

ALERIENNE à feuilles d'Orties, & à fleurs blanches.

La racine de cette Plante est fibreuse, com-

me celle du Lychnis, & ne pénétre pas bi
avant en terre, elle se porte même mieu
quand ses fibres sont découvertes. L'odeur
la saveur de cette racine ne cedent en rien
Nard, en quoi elle surpasse beaucoup no
Valerienne. Quand on l'a mâchée, elle e
baume la bouche, & à la fin elle picque
langue, comme la Canelle. Il en sort p
sieurs tiges creuses, rondes, noueuses, lis
hautes d'une coudée, & qui se partagent
plusieurs autres. Les feuilles naissent deu
deux jusqu'à l'extrémité des tiges, & ne r
semblent pas mal à celles de la grande Orti
ou de la Scrophulaire, mais elles sont mo
picquantes, & d'un verd plus clair. Cha
tige est terminée par une assez large touffe
fleurs blanches, fort petites, semblable
celles de notre Valerienne, mais en plus gr
nombre. Elles paroissent au mois de Sept
bre, & quand elles sont tombées, on vo
leur place de petites semences longues,
le vent emporte bientôt. L'hyver il ne re
que la racine, en quoi cette Plante diff
encore de notre Valerienne.

XVI.

LE SASSAFRAS.

*Cornus Mas odorata, folio trifido, mar
pleno.*

Cet Arbre est assez commun dans la F
ride, & dans les Contrées méridionnales
la Nouvelle France. Il n'est pas fort haut,
n'a jamais plus d'un pied de diametre au-d
sus de sa racine. Sur les bords de la Riviere
Saint Joseph, qui se décharge dans le L

nis, & ne pénétre pas bi
elle se porte même mieu
nt découvertes. L'odeur
racine ne cedent en rien
le surpasse beaucoup no
d on l'a mâchée, elle e
& à la fin elle picque
a Canelle. Il en sort p
, rondes, noueuses, lisse
e, & qui se partagent
s feuilles naissent deux
mité des tiges, & ne r
celles de la grande Orti
re; mais elles sont moi
n verd plus clair. Chac
ar une assez large touffe
ort petites, semblables
ienne; mais en plus gr
issent au mois de Septe
sont tombées, on voi
s semences longues, o
entôt. L'hyver il ne re
quoi cette Plante diff
erienne.

VI.

SSAFRAS.

a, folio trifido, marg
leno.

z commun dans la Fl
ntrées méridionnales
Il n'est pas fort haut,
pied de diametre au-d
es bords de la Riviere
décharge dans le L

XIV Valérienne à fleurs

violettes.

XV. Valérienne à fleurs blanches.

XIV. Valérienne à fleurs violettes.

XV. V

XVI. Sassafras.

XVII. Lychnis du Canada.

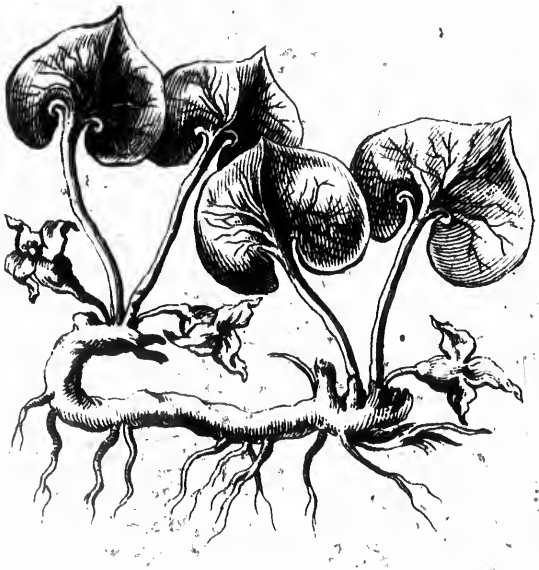

in 12. Tome IV. page 312.

XVI. Sassafras.

ichigan, venant du Sud-Eſt, j'en ai vû des
mpagnes toutes couvertes, mais ce n'étoit
e des Arbriſſeaux : c'étoit peut-être des re-
tons d'Arbres, qu'on avoit coupés : car il
certain qu'ordinairement le Saſſafras eſt
très-bel Arbre, dont la tête fait un fort
au bouquet. Ses feuilles ſont diviſées en
is lobes par des entaillures très-profondes,
pouſſe au mois de Mars des bouquets de
tites fleurs jaunes compoſées de cinq feuil-
. Ces fleurs ſont ſuivies de Bayes, qui reſ-
mblent par leur groſſeur & par leur figure à
lles du Laurier. Elles ſont attachées à des
dicules rouges, & ont un calice de même
uleur, & de la figure de ceux de Gland. Les
yes ſont d'abord vertes ; mais quand elles
nt mûres, elles ſont bleuës. Le Saſſafras
oît pour l'ordinaire dans les meilleurs ter-
irs, & il a été tranſplanté en pluſieurs en-
oits de l'Europe avec ſuccès. Je ne répéterai
oint ici ce que j'ai dit dans mon Hiſtoire de
s vertus (*a*). Il paroît que les Anglois n'en
nt point autant de cas, que les Eſpagnols,
r M. Cateſby ne parle que de la vertu, qu'il
d'adoucir le ſang ; à quoi il ajoûte qu'en Vir-
nie on a employé quelquefois avec ſuccès
ns les fiévres intermittantes une décoction
ſa racine ; mais les mêmes Plantes n'ont
oint par tout les mêmes vertus. Il ſe pour-
oit bien faire que le Saſſafras en ait dans les
ays plus méridionnaux ; qu'il n'a point ſous
s Climats plus froids.

(*a*) T. I. P. 29. 30.

XVII.

LYCHNIS du Canada.

Asaron Canadense.

Ce Lychnis, auſſi-bien que les deux Va
riennes, dont j'ai parlé aux nombres x
& xv. croît ſur les Collines, & à l'ombre.
differe moins du nôtre par ſes vertus, q
par ſa grandeur. Il ne pouſſe point de tige
mais il ſort de ſa racine de longs pédicule
qui ſoûtiennent de larges feuilles, à peu p
de la figure de celles du Lierre, moins lo
gues, terminées en pointe, molles, d'un ve
ſombre, & couvertes d'un léger duvet. Les p
dicules ſont de la même ſubſtance, que ce
des feuilles de vignes, & il en croît à le
côté de plus courts, qui ſoûtiennent des fleu
Ces fleurs ſortent d'un petit calice d'un ve
pâle, qui en s'ouvrant ſe diviſe en trois ſe
mens pointus, leſquels ſe renverſent en a
riere. Au fond du calice on trouve de peti
ſemences d'un goût mordicant, & qui met
bouche en feu. La racine de cette Plante e
charnuë, pleine de ſuc, & s'étend horizo
talement. Il en ſort des fibres d'une juſte lo
gueur, d'une odeur agréable, comme ce
de l'*Acorus*, mais plus forte: on les pile
on les enveloppe de linge, & on les j
bien nouées dans un tonneau de vin, avec
poids, qui les retienne au fond: on les
laiſſe trois mois, & elles communiquent
vin un goût très-délicat. On mâche auſſi
racine pour ſe donner une haleine douce
agréable: mais elle a des vertus encore p
eſtimab

ſtimables. On aſſûre qu'elle a toutes celles
u Nard, & celles, que les Anciens ont attri-
uées au *Lychnis* d'Europe, comme de gué-
ir l'enflure du ventre, les douleurs de ſciati-
ue, les fiévres tierces invétérées ; qu'elle
urge la bile & la pituite auſſi efficacement
ue l'Ellebore. Pour operer ces effets, on
rend deux cuillerées du ſuc de cette racine
nêlées avec du vin blanc.

XVIII.

Acacia de l'Amérique.

Cet Acacia, qu'on a tranſplanté en France,
a fort bien réuſſi, & plaît beaucoup par la
eauté de ſes fleurs, & par le bel ordre, dans
qi el ſes feuilles ſont rangées. Son tronc eſt
lez gros, le bois en eſt dur, couvert d'une
orce noire, liſſe & ſans épines. Il eſt bien
ppuyé ſur ſes racines ; ſa tête eſt fort large,
toutes les branches, qui le compoſent,
nt tendres, moëlleuſes, & ſemées de pic-
ants, qui ne ſont point ronds, ni en ſti-
t, mais comme de petites lames, qui peu
peu ſe rétréciſſent & ſe terminent en pointe.
s feuilles ſont huit à huit, ou dix à dix de
haque côté, avec une neuviéme ou une on-
éme à l'extrémité. Elles ſe replient en dedans
r le ſoir, & ſe redreſſent au lever du Soleil.
et Arbre pouſſe au mois d'Octobre des fleurs
lanches de la figure de celles des Pois, deſ-
uelles forment des bouquets, comme celles
u Cytiſe ; mais elles ne ſont pas panchées de
éme, ni auſſi fragiles. Elles ſont ſuivies de
etites ſemences, comme des Lentilles, ren-
rmées dans des noyaux très-durs & fort ha-

riſſés. Une décoction du bois & des feuilles de cet Arbre eſt aſtringente & rafraîchiſſante.

XIX.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

Pimpinella, Bipinella, vel Bipendula maxima Canadenſis.

Cette Pimprenelle a une ample racine, & fort chargée de fibres charnuës, de laquelle ſort à la fin du Printems une longue tige ronde & pleine de nœuds, d'où naiſſent pluſieurs tiges de même couleur & de même figure, que celles de notre Pimprenelle. Ces tiges ont des feuilles poſées deux à deux ſur un même pédicule fort court, & ſont terminées par une autre feuille. Les fleurs, qui croiſſent au haut des tiges, & compoſent un épi fort long, s'épanouiſſent les unes après les autres en commençant par les inférieures. Chaque fleur eſt formée de quatre feuilles, qui ſont comme une croix, & portent ſur un petit vaſe un peu arrondi, lequel a quatre cavités, d'où il ſort trois ou quatre filamens. La fleur eſt d'un verd, qui peu à peu devient blanchâtre. Cette Plante ne differe point de la nôtre en ce qui regarde le goût, l'odeur & la couleur.

XX.

LAURIER à fleurs odoriferantes.

Magnolia lauri folio ſubtus albicante.

C'eſt une eſpece de Laurier, dont les fleurs ont une odeur très-agréable. Ce bel Arbre

DE L'AMERIQUE

n du bois & des feuilles
ingente & rafraîchiſſante.

XIX.

ENELLE du Canada.

a, vel Bipendula maxima
nadenſis.

e a une ample racine, &
es charnuës, de laquelle
ntems une longue tige
œuds, d'où naiſſent plu-
couleur & de même figu-
re Pimprenelle. Ces tige
ées deux à deux ſur u
court, & ſont terminé
. Les fleurs, qui croiſſe
c compoſent un épi fo
les unes après les autres
les inférieures. Chaq
quatre feuilles, qui fo
portent ſur un petit va
uel a quatre cavités, d'o
re filamens. La fleur d
peu devient blanchât
ere point de la nôtre
ût, l'odeur & la couleu

X X.

fleurs odoriferantes.

folio ſubtus albicante.

e Laurier, dont les fleu
agréable. Ce bel Arbre

XIX.
Grande
Pimprenelle
du Canada.

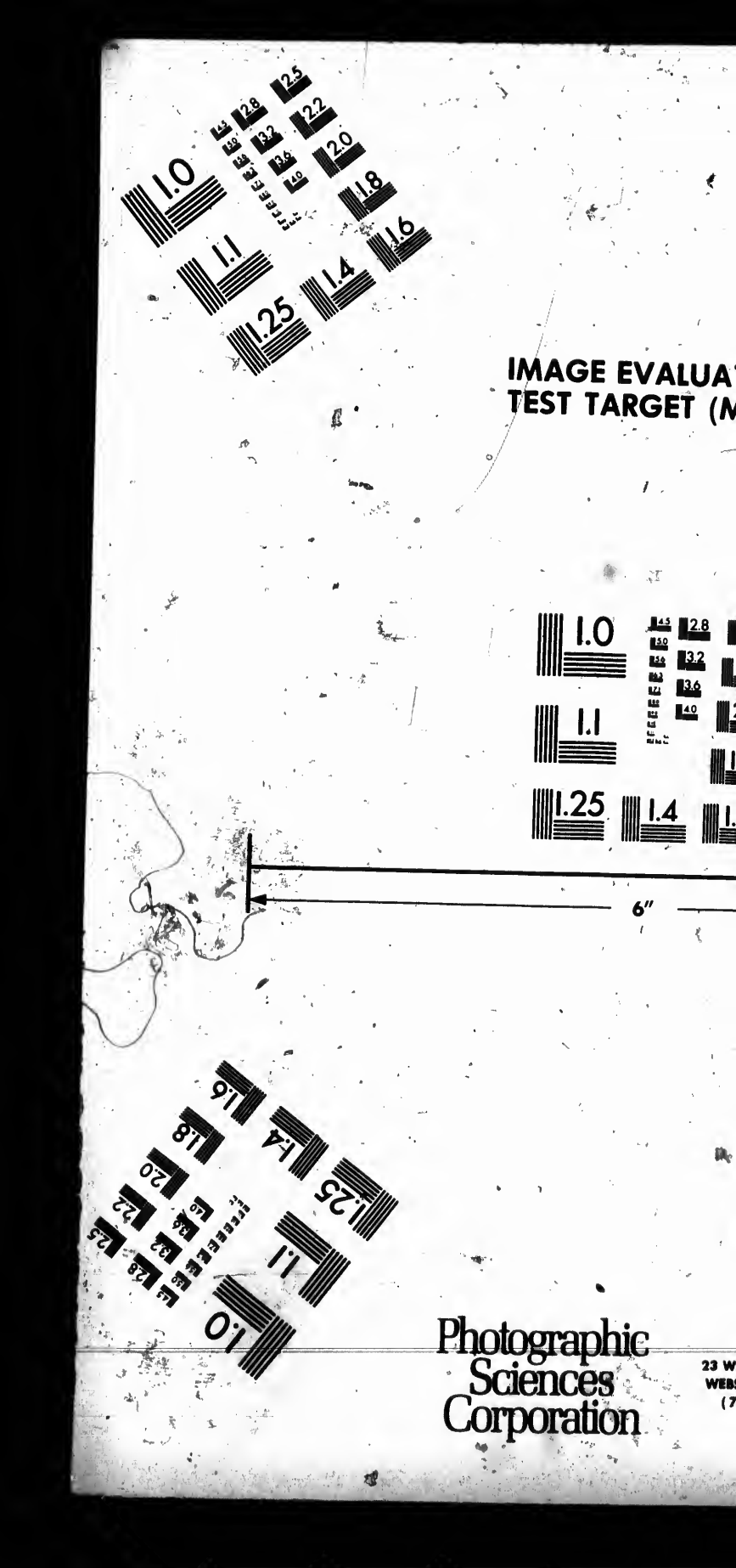
IMAGE EVALUA
TEST TARGET (M
6"
Photographic
Sciences
Corporation
23 W
WEB
(7

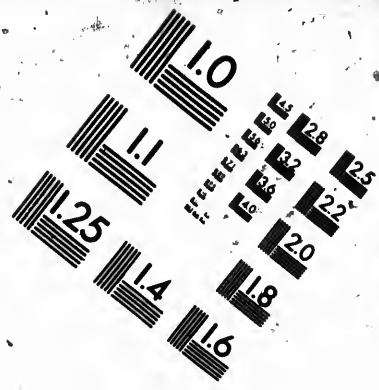

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

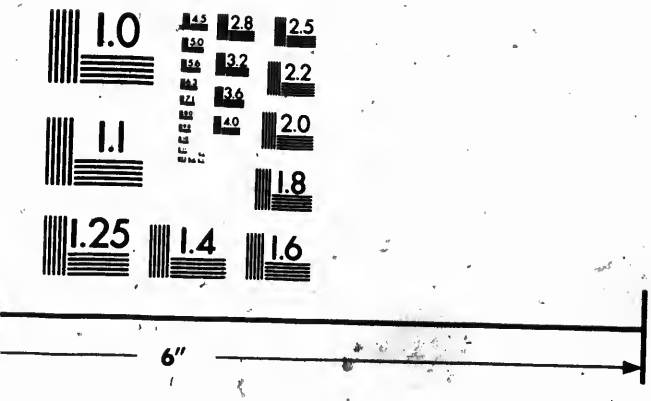

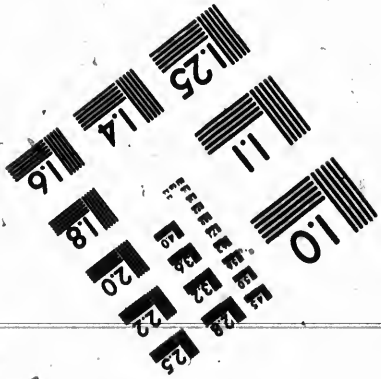

tographic
ciences
rporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

in 4°. pag. 12.

XVIII. Acacia.

in 12. Tome IV. page 314.

XIX.
Grande
Pimprenelle
du Canada.

Tome IV. page 314.

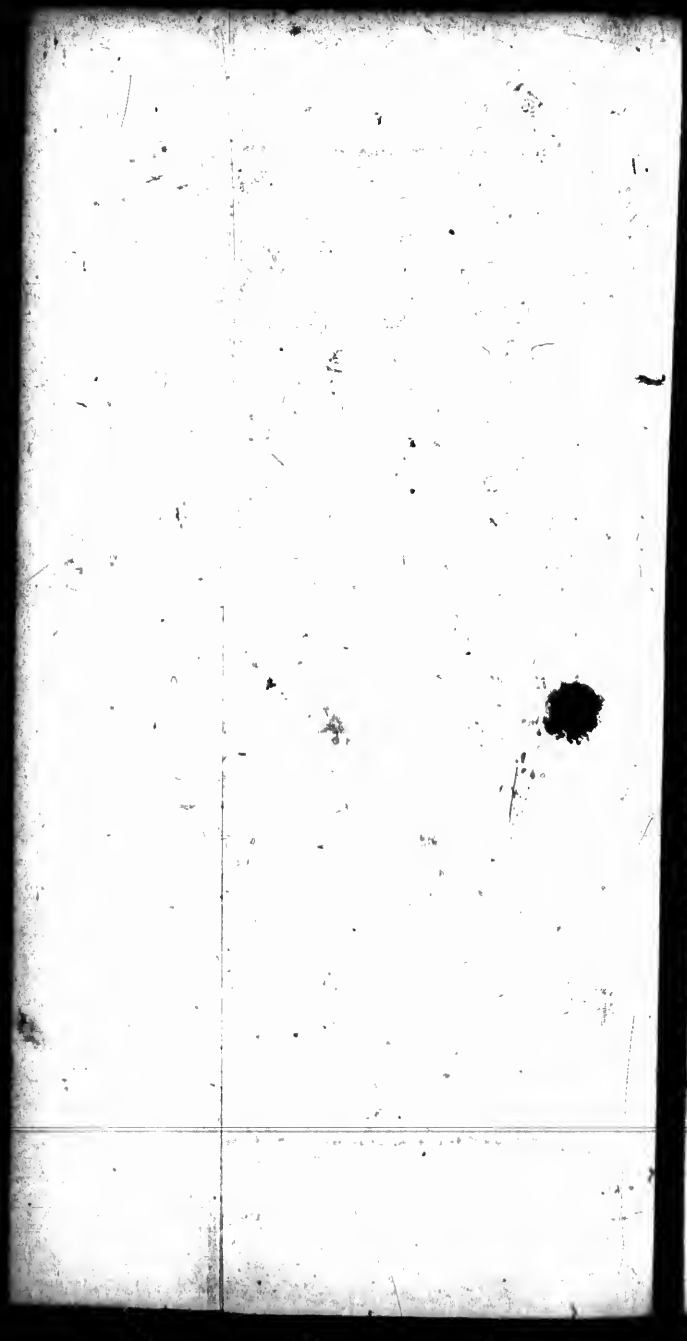

u'on a transplanté avec succès en Angleterre, qui y a réſiſté aux hyvers les plus rudes, ſt naturel à la Floride & à la Virginie. Sa auteur n'excede jamais ſeize pieds ; ſon bois ſt blanc & ſpongieux, ſon écorce eſt blanche, s feuilles ont la figure de celles du Laurier ommun, & pendant tout l'Eté les forêts ſont arfumées de l'agréable odeur de ſes fleurs. illes ſont blanches, compoſées de ſix feuil-s, au milieu deſquelles eſt un piſton coni-ue, qui eſt le commencement du fruit. Lorſ-ue la fleur eſt paſſée, le piſton croît juſqu'à groſſeur d'une noix : il eſt couvert de nœuds de petites éminences, qui s'ouvrent, lorſ-ue le fruit eſt mûr, & laiſſent tomber des ſe-ences plates de la groſſeur d'une petite féve. es ſemences contiennent une amande renfer-ée dans une coque très-mince, couverte une peau rouge. Lorſqu'elles ſortent de leurs illules, elles ne tombent point à terre, mais meurent ſuſpenduës par des filets blancs environ un pouce de long. Les fruits ſont abord verds, mais quand ils ſont mûrs, ils nt rouges ; enſuite ils deviennent bruns. et Arbre vient de lui-même dans un terroir umide, & ſouvent dans des fonds mouillés ais ſi on le tranſplante dans un terrein ſec & evé, il devient plus beau, & mieux formé, porte plus de fleurs. Il perd ſa feuille en yver, pour peu que le froid ſoit picquant.

XXI.

CERFEUIL à larges feuilles du Canada.

Outre la largeur des feuilles, cette Plante ffere encore de notre Cerfeuil par la hau-

leur & l'extrémité de sa tige, qui est termin
par une fleur blanchâtre divisée en petits bo
quets. Ces fleurs, en tombant, font place
des graines un peu allongées, & dont un s
pédicule soûtient plusieurs; la tige est tend
& cassante, d'un verd mêlé de blanc, & s
léve à la hauteur d'une coudée. Chaque pé
cule porte six feuilles découpées comme cell
du Persil, mais beaucoup plus longues & pl
larges, que celles de notre Cerfeuil. Ce
Plante meurt au bout de trois ans, après qu'e
a été semée; mais sa semence, en tombant
terre, germe, sans attendre même qu'elle s
couverte, & toute terre lui est bonne. Elle
douce au goût, & son odeur n'est pas dé
gréable: mêlée avec d'autres légumes, e
en rehausse le goût.

XXII.

ACONIT à fleurs de Soleil.

Aconitum heliantemum Canadense.

Les racines de cet Aconit sont grosses
charnuës. Elles ont, comme celles de no
Aconit, de petites fibres, qui s'étendent bea
coup, si on n'y remédie, car c'est un v
poison. Ces racines poussent des feuilles s
larges à trois pointes, & d'un verd noirâtr
Celles, qui naissent sur les tiges, au nomb
de sept, ou de neuf, sont plus & plus p
fondément découpées, à mesure qu'elles s
prochent des extrémités. Ces tiges s'éleve
plus qu'à hauteur d'homme, se séparent
plusieurs petits rameaux, & sont termin
par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont o
ordinairement dix ou douze feuilles oblongue

ge, qui eſt termin
viſée en petits bo
bant, ſont place
es, & dont un ſe
; la tige eſt tend
é de blanc, & s'
dée. Chaque pé
pées comme celle
lus longues & pl
re Cerfeuil. Ce
s ans, après qu'e
ce, en tombant
même qu'elle ſ
eſt bonne. Elle
ur n'eſt pas dé
res légumes, e

de Soleil.

Canadenſe.

t ſont groſſes
e celles de no
s'étendent bea
car c'eſt un v
des feuilles fo
un verd noirât
ges, au nomb
lus & plus pu
ſure qu'elles a
s tiges s'éleve
, ſe ſéparent
ſont termin
es fleurs ont o
illes oblongue

XX. Laurier à fleurs odoriferantes.

in 12. Tome IV. page 316.

XXI. Cerfeuil du Canada.

2. Tome IV. page 316.

XXII. Aconit à fleurs de Soleil.

XXIII. Thalietrum du Canada.

in 12. Tome IV. page 317.

in 4°. pag. 13.

XXII. Aconit à fleurs de Soleil.

un peu séparées les unes des autres. Au milieu est une espece de cone applati, couvert de graines, & dont la base est couronnée de petites feuilles vertes.

XXIII.

THALICTRUM du Canada.

Cette Plante ressemble assez au Thalictrum des Anciens, mais ses feuilles sont plus belles, & en plus grand nombre. Sa hauteur est de deux coudées; sa racine pousse plusieurs tiges d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds, d'où sortent d'autres tiges plus petites, séparées des principales par des valvules blanchâtres; les feuilles ont la même figure, & sont rangées dans le même ordre, que celles de l'Ancholye, mais elles sont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs fort petites. Les boutons en sont d'un pourpre clair, & quand ils s'ouvrent, ils se divisent en cinq feuilles, qui découvrent une infinité de petits filamens blancs, dont les têtes sont jaunes. A la mois de Juillet ces filamens deviennent des graines allongées & triangulaires, avec une petite aigrette, ou un duvet d'une substance membraneuse sur chaque angle. Cette Plante est fort douce au goût; quand on la mâche, on sent qu'elle est grasse & gluante, & elle picque la langue avec un peu d'acreté; on la pile, & l'applique sur les playes avec succès; cuite dans l'eau, elle facilite la suppuration.

XXIV.

EUPATOIRE, ou AGRIMOINE à feuille d'Aunée.

Le Roy Eupator, qui le premier a découvert l'Agrimoine & lui a donné son nom, crut avoir par cette découverte rendu un grand service à l'humanité. La Plante, dont nous donnons ici la figure, & qui en est une espece, a les mêmes vertus, & lui ressemble parfaitement par ses fleurs. Ses tiges, qui n'ont point de peau, sont d'un rouge mêlé de cendre, rondes, creuses & noueuses. Ses feuilles sont de la longueur d'une palme, & larges de trois pouces. Elles sont rudes, comme celles de la Sauge, dentelées, d'un vert foncé, soûtenuës quatre à quatre sur des pédicules, qui sortent des nœuds de la tige deux de chaque côté, & tournées les unes vers les autres, comme celles de la petite *Gentiane* ou *Croisette*. Du sein de chaque feuille il sort un petit rameau environné de feuilles plus petites. La racine pousse quantité de fibres qui s'étendent fort loin. Nulle autre Eupatoire ne s'éleve aussi haut. Au milieu de l'été elle [illegible] de cinq coudées, & son sommet est couronné d'une infinité de fleurs, qui ont des petits poils au lieu de feuilles, & toutes semblables à celles de l'Eupatoire-Chanvre, à l'odeur près, & à la couleur, qui est un peu plus pourprée. Ces fleurs sont suivies de semences déliées comme du poil folet, & que le vent abbat d'abord. Cette Plante est un peu amere, & cette amertume dégenere en un peu d'âcreté. C'est le meilleur remede, que [illegible]

XIV.

ou AGRIMOINE
le d'Aunée.

qui le premier a découv
lui a donné son nom,
te découverte rendu un
manité. La Plante, dont
figure, & qui en est une
vertus, & lui ressemble
s fleurs. Ses tiges, qui
n, sont d'un rouge mêlé
creuses & noueuses. Se
ongueur d'une palme, &
es. Elles sont rudes, com
e, dentelées, d'un ver
uatre à quatre sur des pé
t des nœuds de la tige,
, & tournées les unes ver
elles de la petite *Gentian*
de chaque feuille il sor
nvironné de feuilles plu
ousse quantité de fibres
loin. Nulle autre Eupa
i haut. Au milieu de l'E
dées, & son sommet d
nité de fleurs, qui ont d
q feuilles, & toutes sem
l'Eupatoire-Chanvre,
couleur, qui est un pe
fleurs sont suivies de s
me du poil folet, & q
rd. Cette Plante est un pe
errume dégenere en un p
eilleur remede, que l'

XXIV. Eupatoire du Canada.

XXIV. Eupatoire du Canada.

XXV. Alcée de la Floride.

connoiſſe, pour déboucher les obſtructions du foye. Elle fond la pituite, & la fait couler par le ventre; elle fortifie les viſceres, & ſi on la tient quelque tems dans la bouche, elle fait beaucoup cracher.

XXV.

Alcée de la Floride.

Alcea Floridana quinque capſularis. Laurinis foliis leviter crenatis. Seminibus coniferarum inſtar alatis.

C'eſt un grand Arbre fort droit, dont les branches forment une Pyramide réguliere. Ses feuilles ſont de la même figure que celles du laurier commun, mais moins deuillées. Il commence à fleurir au mois de May, & continuë pendant tout l'Eté. Ses fleurs ſont attachées à des pédicules longs de quatre ou cinq pouces, elles ſont monopetales, & diviſées en cinq ſegmens, qui environnent une touffe d'étamines, dont les têtes ſont jaunes: à ces fleurs ſuccedent au mois de Novembre des capſules coniques, dont le calice eſt diviſé. Quand elles ſont mûres, elles s'ouvrent, & ſe partagent en cinq ſegmens. Cet Arbre conſerve ſes feuilles toute l'année, ne croît que dans les lieux humides, & ſouvent même dans l'eau: on n'en voit point dans les Provinces plus Septentrionnales que la Caroline.

XXVI.

Belli du Canada.

Bellis ramoſa umbellifera Canadenſis.

Cette eſpece de Marguerite eſt une Plante

de six pieds de haut, dont la racine est formé
de quantité de petites fibres ; & dont les feuil
les sont allongées, grasses, rudes, d'un verd
obscur, assez profondément cannelées. De l
tige, qui est rude, il sort de toutes parts quan
tité de petits rameaux terminés par un gran
nombre de fleurs, qui ressemblent à celles d
la petite Bellis, mais dont le milieu, qui e
d'un verd jaunâtre, est plus environné d
petites barbes, qui ne rougissent jamais, com
me dans les nôtres, mais sont toujours d'u
beau blanc. Chaque fleur a ses pédicules, &
quoique tous sortent du même point de la ti
ge, ils ne sont jamais de la même longueur
Cette Plante fleurit aux mois de Juillet &
d'Août & lorsque les feuilles de la fleur son
tombées, le milieu se trouve rempli de grai
nes. Deux jours après que ces graines son
tombées à terre, elles germent, & poussen
d'autres Plantes, qui prennent la place d
l'ancienne, laquelle meurt d'abord ; & quoiqu
ces nouvelles Plantes soient très-tendres, elle
soûtiennent très-bien les plus grands froids d
l'Hyver. Cette Plante est chaude & seche ;
elle picque la langue, & remplit la bouch
d'une amertume, qui n'est point désagréable
Elle a une odeur d'aromate, qui porte au cer
veau, & en fait sortir par la bouche toute l
pituite. Elle guérit promptement les ulcere
les plus invétérés, elle en fait sortir les ordu
res par son suc moëlleux, quand on l'y serin
gue : réduite en poudre, elle en mange l
pus, & elle en remplit les cavités, si on y
applique des cataplasmes de la Plante cruë &
broyée.

dont la racine eſt formé
fibres ; & dont les feuil
aſſes, rudes, d'un ver
lément cannelées. De l
ort de toutes parts quan
terminés par un gran
i reſſemblent à celles d
s dont le milieu, qui e
eſt plus environné d
rougiſſent jamais, com
nais ſont toujours d'u
fleur a ſes pédicules, &
du même point de la ti
de la même longueur
ux mois de Juillet &
feuilles de la fleur ſon
trouve rempli de grai
s que ces graines ſon
germent, & pouſſen
prennent la place d
urt d'abord ; & quoiqu
oient très-tendres, elle
es plus grands froids d
eſt chaude & ſeche
& remplit la bouch
'eſt point déſagréable.
nate, qui porte au cer
par la bouche toute la
mptement les ulcere
en fait ſortir les ordu
r, quand on l'y ſerin
e, elle en mange le
t les cavités, ſi on y
es de la Plante cruë &

XXVI. Bellis du Canada.

XXVII. Jasmin de la Floride.

XXVI. Bellis du Canada.

XXVII.

JASMIN de la Floride.

minum latifolium, odoratum, Virginianum scandens, semper virens.

Quoique M. Parkinson semble attribuer Plante à la Virginie, il est pourtant vrai e y est rare, qu'elle perd ses feuilles dans roline, où elle est commune, & qu'elle toujours verte, que dans les Contrées us chaudes de la Floride. Elle demande rrein humide; ses branches sont soûte- par les Arbres & les Buissons voisins, squels elle monte assez haut. Ses feuilles angées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis selles des branches jusqu'à leur extré- Ses fleurs naissent entre les tiges & les hes, elles sont jaunes, & de la même que les Tubereuses; leurs extrémités découpées en cinq parties. Ses semences plattes & ailées d'un côté, renfermées une capsule oblongue, terminée en poin- orsque les semences sont mûres, les cap- s'ouvrent en se repliant vers la tige, & isent tomber. L'odeur de ce Jasmin est ême, que celle des violettes jaunes. On ltivé à Hatton en Angleterre avec un qui prouve que les Pays froids ne lui pas contraires.

XXVIII.

PLANE d'Occident.

Platanus Occidentalis.

Plane, ou Platane est assez rare dans

la Floride & dans la Caroline ; mais il eſt p
commun en Virginie & dans les Provinc
plus Septentrionnales. Il croît dans les lie
bas, & on en trouve ſur les bords de la R
viere Savanah, dans la Nouvelle Georg
qui fait partie de ce qu'on appelloit autref
la Floride Françoiſe. Les feuilles de cet Ar
ſont larges, à cinq pointes, dentelées, d
verd clair, & un peu veluës par deſſus.
capſules, qui renferment la ſemence, ſ
rondes, attachées & pendantes à un pédi
d'environ quatre ou cinq pouces de long.
fruit reſſemble à celui du Platane Orien
l'écorce de l'Arbre eſt unie, & pour l'o
naire, mêlée de verd & de blanc. Cette D
cription convient aſſez à ce qu'on appelle
Canada Cotonnier ; parce que ſes capſ
rondes, & remées de pieces ſont rem
d'une eſpece de coton. Cet Arbre eſt
commun dans toutes les Forêts des pa
méridionnales de Canada & dans celles d
Louyſiane ; & on en trouve d'une haute
d'une groſſeur prodigieuſe. On prétend
ſa racine eſt un remede infaillible contre
ces ſortes d'écorchures. Il en faut pren
dit-on, la pellicule intérieure, la faire b
lir dans l'eau, baſſiner la playe de cette
& y mettre enſuite de la cendre de la p
cule même.

XXIX.

ANGELIQUE à fleurs blanches du Ca

Angelica lucida Canadenſis.

Dans les endroits découverts des Fore
Canada on trouve deux eſpeces d'Angéli

ES DE L'AMERIQUE

…s la Caroline; mais il eſt pl…
…rginie & dans les Provinc…
…nales. Il croît dans les lie…
…rouve ſur les bords de la …
… dans la Nouvelle Georg…
…e ce qu'on appelloit autref…
…iſe. Les feuilles de cet Ar…
…cinq pointes, dentelées, d…
…n peu veluës par deſſus. …
…enferment la ſemence, ſ…
…es & pendantes à un pédi…
… ou cinq pouces de long. …
… celui du Platane Orien…
…bre eſt unie, & pour l'o…
…verd & de blanc. Cette …
…r aſſez à ce qu'on appelle …
…ier; parce que ſes capſ…
…es de pirquans ſont remp…
… coton. Cet Arbre eſt …
…outes les Forêts des pa…
…e Canada & dans celles …
… en trouve d'une hauteu…
…rodigieuſe. On prétend …
…emede infaillible contre …
…hures. Il en faut pren…
…tle intérieure, la faire b…
…affinet la playe de cette …
…ite de la cendre de la p…

XXIX.

…s fleurs blanches du Ca…

…lucida Canadenſis.

…oits découverts des Forê…
…e deux eſpeces d'Angéliq…

XXIX. Angé

XXVIII. Platane occidental.

in 12. Tome IV. page 322.

XXIX. *Angélique à fleurs blanches.*

12. Tome IV. page 322.

ne, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, i eſt d'un pourpre foncé. La tige de la pre- ière ne s'éleve pas plus haut qu'une coudée, elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ſes euds, d'où ſortent ſes feuilles. Ces nœuds nt couverts d'une eſpece de membrane, qui rt comme d'enveloppe à la tige, puis s'al- nge & s'arrondit, & ſert de pédicule aux uilles, qui ſont d'un beau verd, dentelées, croiſſent tout autour de la tige. Ses fleurs nches ne compoſent pas un bouquet rond, mme dans l'Angélique d'Europe; mais une mbelle, comme dans l'Anis. Elles ſont ntôt ſuivies de ſemences, qui ont moins nveloppes, que celles de notre Angélique. racine de cette Plante eſt aſſez groſſe, & e de toutes parts des fibres charnuës. Dès la ſemence eſt tombée, la Plante ſe ſeche meurt. Quelques-uns ramaſſent ces grai- , pour les ſemer au Printems; d'autres ſe tentent de les couvrir de terre, & elles ſſent aſſez tôt pour donner aux nouvelles ntes le tems de ſe fortifier contre la rigueur l'hyver. Cette Angélique a le même goût la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle que davantage la langue.

XXX.

GELIQUE à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atropurpurea Canadenſis.

a tige de cette Plante, non plus que celles autres Angeliques, n'a tout ſon accroiſſe- nt, qu'au bout de trois années. Sa racine plus groſſe & plus charnuë, blanche, &

couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui ſont auſſi charnuës. Ses feuilles ſont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées ſur de plus longs pédicules. La tige au ſortir de ſa racine, eſt couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à meſure pour lui donner paſſage. Cette tige s'éleve au-deſſus de la hauteur d'un homme: chaque demi-pied eſt marqué par un nœud comme le roſeau, & de ces nœuds ſortent les feuilles. Vers le milieu de ſa hauteur elle commence à pouſſer de petites tiges qui ſont couvertes de feuilles plus petites que les autres. Les fleurs, qui viennent au haut de la tige, ne paroiſſent, qu'en perçant une enveloppe, qui les couvre, elles forment un bouquet rond; la ſemence ne paroît, qu'après qu'elles ſont tombées. Les tiges & les pédicules des feuilles ſont d'un pourpre foncé: les feuilles & les ſemences ſont d'un verd obſcur. Elle a moins d'odeur & de goût, & apparemment auſſi moins de vertu, que la précédente.

XXXI.

LE LAURIER rouge.

Laurus Carolinenſis, foliis acuminatis, baccis caruleis, pediculis longis rubris inſidentibus.

Les feuilles de cet Arbre ont les mêmes figures, que celles du Laurier commun, répandent une odeur aromatique. Ses Bayes lorſqu'elles ſont mûres, ſont bleuës, elles viennent deux à deux, & quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long, & rouges, de même que le calice du fruit, dont les bords ſont

ES DE L'AMERIQUE
peau noire & environnée de
: auſſi charnuës. Ses feuilles
es & en plus grand nombre,
précédente, & montées ſur
édicules. La tige au ſortir de
ouverte d'une pellicule, qui
re pour lui donner paſſage
e au-deſſus de la hauteur d'un
e demi-pied eſt marqué par
e le roſeau, & de ces nœuds
les. Vers le milieu de ſa hau
nce à pouſſer de petites tiges
es de feuilles plus petites qu
leurs, qui viennent au hau
aroiſſent, qu'en perçant un
les couvre, elles forment un
la ſemence ne paroît, qu'apr
nbées. Les tiges & les pédic
ſont d'un pourpre foncé : l
mences ſont d'un verd obſcu
odeur & de goût, & apparen
s de vertu, que la précéden

XXXI.

LAURIER rouge.

enſis, foliis acuminatis, ba
culis longis rubris inſidentibu

de cet Arbre ont les mêm
elles du Laurier commun,
odeur aromatique. Ses Bay
t mûres, ſont bleuës, el
à deux, & quelquefois tro
es à des pédicules de deux
long, & rouges, de mêm
u fruit, dont les bords ſo

in 4.° pag. 28.

XXX. Angélique à fleurs pourprées.

XXXI. Laur

nurprées.

XXXI. Laurier rouge.

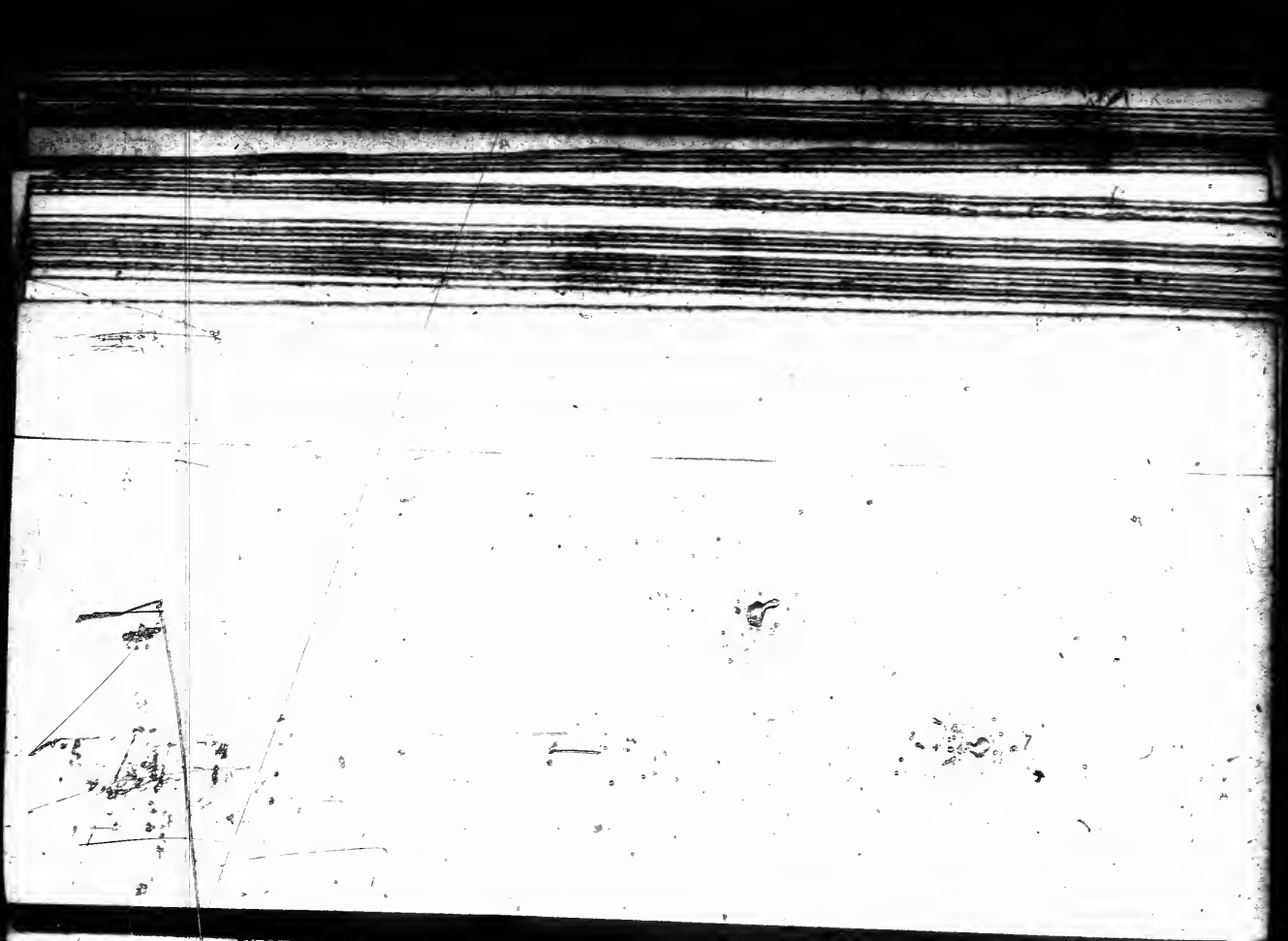

dentelés. On ne voit cet Arbre en Virginie, qu'en quelques endroits proche de la Mer, mais il se trouve par tout en Caroline, principalement dans les terres basses & marécageuses. Ordinairement il est petit, mais dans les Isles, & en quelques endroits particuliers proche de la Mer, on en voit de fort grands & de fort droits. Le bois a le grain fin, & on en fait de très-beaux cabinets, & autres ouvrages semblables. M. Catesby dit qu'il en a vû des morceaux, qui ressembloient à du Sapin ondé, & dont la beauté étoit au-dessus d'aucun autre, qu'il ait connu.

XXXII.

BIGNONIA du Canada.

Bignonia fraxini foliis, coccineo flore minore.

Cette Plante monte jusqu'à la cime des plus grands Arbres, & en couvre souvent tout le tronc. Ses feuilles sont ailées, & formées de plusieurs lobes dentelés, attachés par couple, l'un vis-à-vis de l'autre sur une même côte. En Mai, Juin, Juillet & Août elle pousse des bouquets de fleurs rouges, assez semblables à celles de la *Digitale* commune. Chaque fleur sort d'un long calice rougeâtre; elle est monopetale, enflée dans son milieu: mais en s'ouvrant elle se divise en cinq parties, avec un piston, qui naît du calice, & passe au travers de la fleur. Au mois d'Août les cosses ou Vaisseaux, qui renferment les semences, commencent à paroître. Quand ils sont parvenus à leur maturité, ils ont trois pouces de long, sont étroits par les deux

bouts, & divisés en deux parties égales. Les
semences sont ailées & plattes. Le Colibry, dit
M. Catesby, aime à se nourrir de ses fleurs, &
souvent en s'y enfonçant trop avant, il s'y
laisse prendre. J'ai observé ailleurs que cet
Auteur confond le Colibry avec l'Oiseau-
mouche, & j'en ai marqué la difference. Ce-
lui-ci, qui passe l'Eté en Canada, y trouve une
Plante peu differente de celle, dont je parle
ici, & dont il est fort friand. Elle ne s'éleve
pas fort haut, mais elle a des fleurs de même
couleur, & à peu près de la même figure,
que cette Bignonia de la Floride. Elle en pour-
roit être une espece.

XXXIII.

TROENE aux Bayes violettes.

Ligustrum lauri-folio, fructu violaceo.

Cet Arbrisseau croît ordinairement jusqu'à
la hauteur de seize pieds, & son tronc a depuis
six jusqu'à huit pouces de diametre. Ses feuil-
les sont fort lisses, & d'un verd plus vif, que
celles du Laurier commun, auquel il ressem-
ble d'ailleurs parfaitement dans sa forme, &
dans sa maniere de croître. Il sort au mois de
Mars d'entre ses feuilles des épines de deux
ou trois palmes de longueur, couvertes de
très-petites fleurs blanches, composées de
quatre feuilles chacune, & qui sont attachées
l'une vis-à-vis de l'autre par des pédicules
d'un demi pouce de long. Les fruits, qui leur
succedent, sont des Bayes rondes, environ
de la même grosseur, que celles du Laurier.
Elles sont couvertes d'une peau violette, &

DE L'AMERIQUE

n deux parties égales. Les
s & plattes. Le Colibry, dit
'aſe nourir de ſes fleurs, &
onçant trop avant, il s'y
. obſervé ailleurs que cet
o Colibry avec l'Oiſeau-
marqué la difference. Ce-
é en Canada, y trouve une
ite de celle, dont je parle
ort friand. Elle ne s'éleve
; elle a des fleurs de même
près de la même figure,
le la Floride. Elle en pour-

XXIII.

ux Bayes violettes.

folio, fructu violaceo.

oit ordinairement juſqu'à
eds, & ſon tronc a depuis
es de diametre. Ses feuil-
t d'un verd plus vif, que
mmun, auquel il reſſem-
ement dans ſa forme, &
roître. Il ſort au mois de
uilles des épines de deux
longueur, couvertes de
lanches, compoſées de
ne, & qui ſont attachées
'autre par des pédicules
long. Les fruits, qui leur
Bayes rondes, environ
, que celles du Laurier-
d'une peau violette, &

XXXIII. Troëne

XXXII. Bignonia du Canada.

in 12. Tome IV. page 326.

XXXIII. Troëne aux Baies violettes.

renferment un noyau, qui se sépare par le milieu.

XXXIV.

Erable aux fleurs rouges.

Acer Virginianum, folio majore subtus argenteo, supra viridi splendente.

Cet Arbre n'est pas moins commun dans la Caroline, que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut, mais rarement son tronc est gros à proportion. Au mois de Fevrier, avant que ses feuilles paroissent, ses petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir, & durent seules environ trois semaines; après quoi viennent les fruits, qui sont de la même couleur, & durent avec les fleurs environ six semaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre, & l'expérience a fait voir qu'il souffre très-bien le Climat d'Angleterre; il ne s'accommoderoit pas moins bien sans doute de celui de la France.

XXXV.

Apios de l'Amérique.

Cette Plante a plusieurs racines de la grosseur, & à peu près de la figure d'une olive, attachées par des nerfs, qui les séparent, & auxquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines poussent quantité de rejettons semblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élevent fort haut, pourvû qu'ils trouvent où s'appuyer, sont fort chargées de feuilles placées sans ordre, & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queuës

fort larges, & sont de la même figure, que celles de l'Asclepie, mais soûtenuës par des pédicules plus courts. Les fleurs de cette Plante sont semblables pour la figure à celles de l'Aconit, & forment comme un petit épi. Au mois d'Octobre les feuilles tombent, & la Plante meurt: la racine se conserve entiere, & pousse au Printems de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubereuses de la racine sont bonnes à manger, & fort douces.

XXXVI.

Le Sabot de la Vierge.

Calceolus Montanus Canadensis.

La racine de cette Plante est comme celle de l'Ellebore noire: sa tige s'éleve à la hauteur d'un pied, ses feuilles larges, & dont les veines suivent la longueur, sont de la nature de celles du Plantain. Sa fleur, qui est quelquefois unique, & quelquefois double, est contournée en sabot. Elle est composée de deux ou trois feuilles, du milieu desquelles s'éleve une petite pellicule, un peu arrondie, fuide, qui s'ouvre par le haut, & représente l'ouverture du sabot. La différence qui se trouve entre ce sabot du Canada, & celui qui étoit déja connu sous le même nom, consiste en ce que le premier a les feuilles plus grandes, & n'en a ordinairement que deux, ou trois tout au plus, au lieu que le second en a quatre: que la petite pellicule ronde, qui forme la figure du sabot, est blanche, avec des lignes rouges de chaque côté, & non jaunes, comme l'autre; que sa racine s'étend de côté & qu'elle

ont de la même figure,
clepie, mais soûtenuës par
courts. Les fleurs de cette
bles pour la figure à celles
ment comme un petit épi
e les feuilles tombent, &
a racine se conserve en
Printems de nouvelles ti-
les tubereuses de la racine
er, & fort douces.

XXVI.

r de la Vierge.

oriens Canadensis.

Plante est comme celle d
tige s'éleve à la hauteu
s larges, & dont les vei
leur, sont de la nature d
a fleur, qui est quelque
quefois double, est con
e est composée de deux o
lieu desquelles s'éleve un
peu arrondie, vuide, qu
représente l'ouverture d
qui se trouve entre ce sa
elui qui étoit déja conn
consiste en ce que le pre
plus grandes, & n'en
deux, ou trois tout a
econd en a quatre: qu
nde, qui forme la figur
e, avec des lignes rou
& non jaunes, comm
s'étend de côté & qu'ell

in 4.°

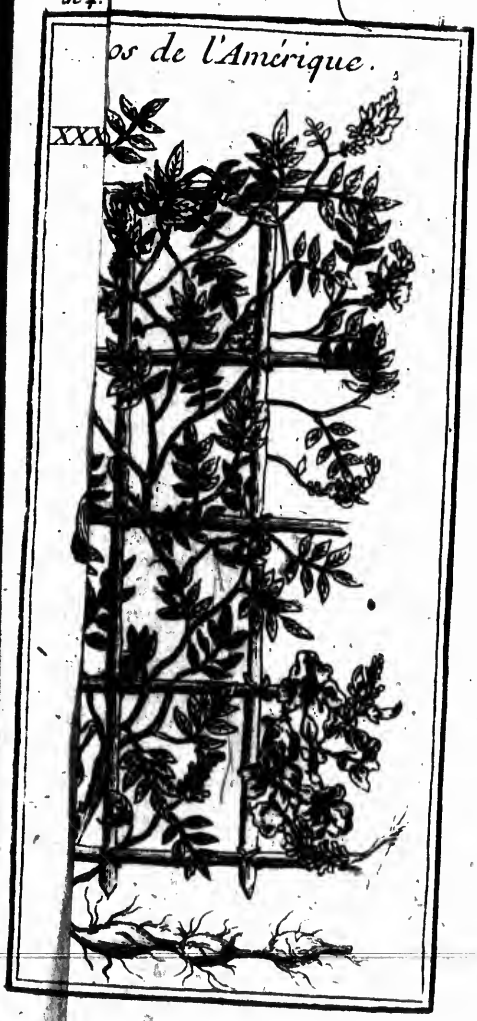

XXXV.

XXXIV. Erable aux fleurs rouges.

XXXV. Apios de l'Amérique.

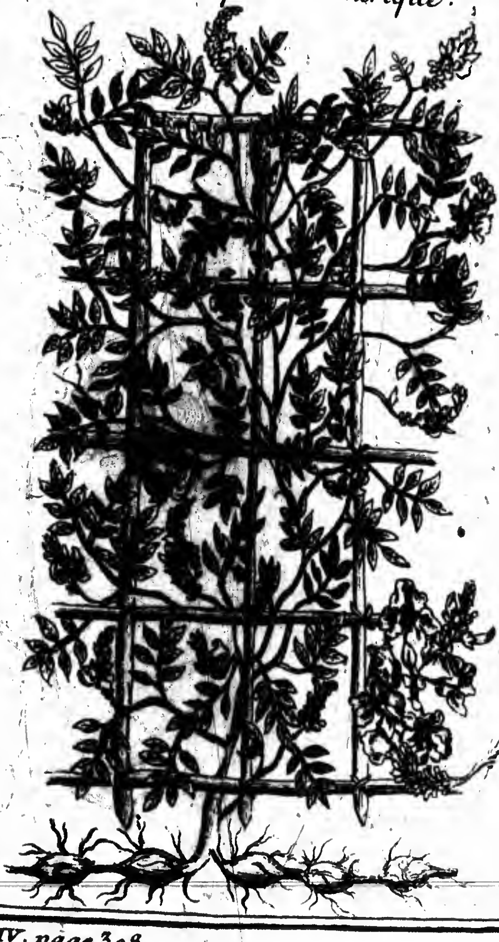

Tome IV. page 328.

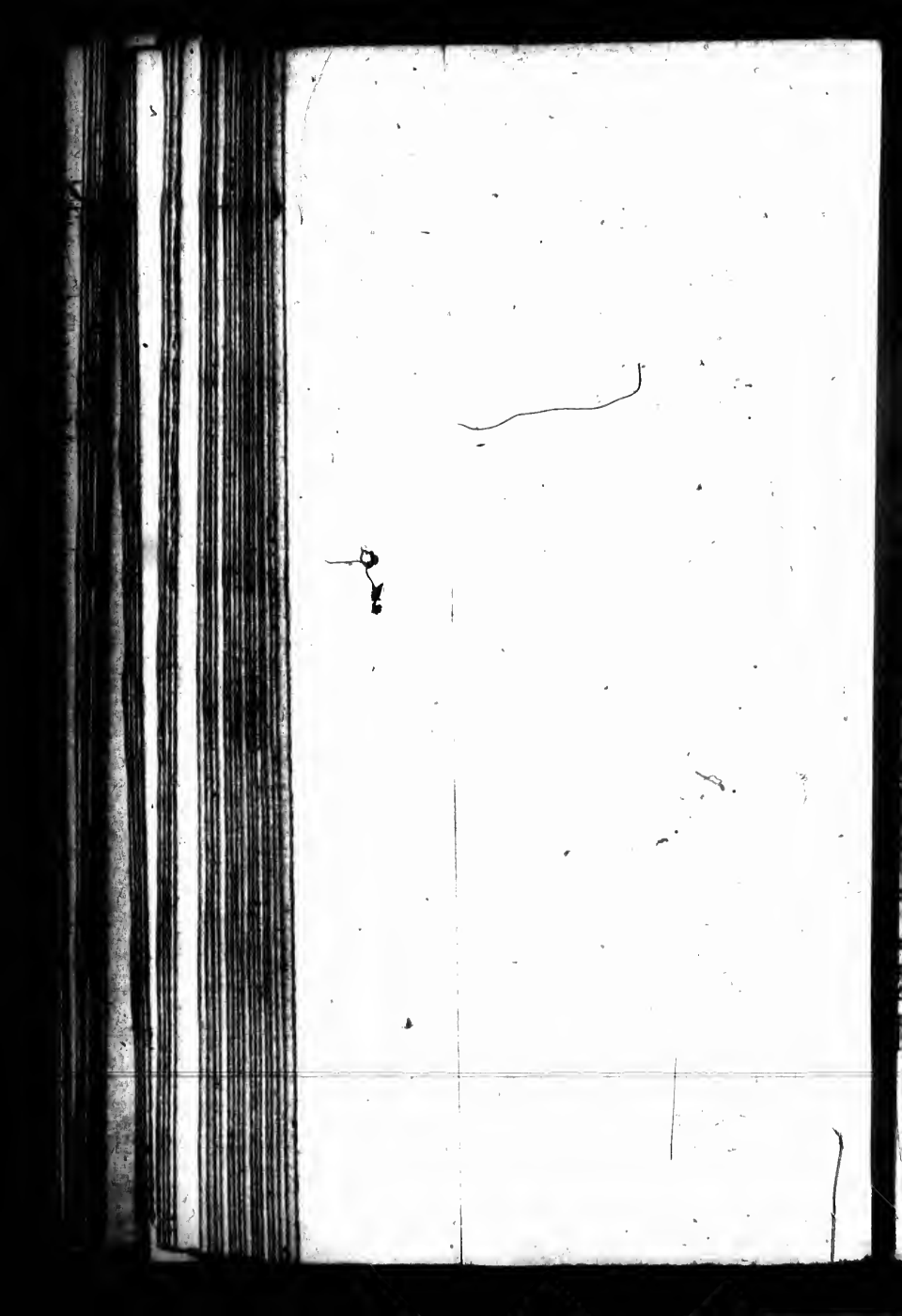

eſt fibreuſe, comme celle de l'Ellebore, ce qui ne convient pas au premier. Cette Plante fleurit au mois de Mai : je n'ai pû ſçavoir ſi elle meurt pendant l'hyver, & ſi elle ne vient point de ſemence. On pourroit l'appeller *Elleborine blanche*, comme on a nommé l'autre *Elleborine rouge*, parce que les feuilles de ſa fleur ſont d'un pourpre foncé.

XXXVII.

ARBRE pour le mal des dents.

Xanthoxylum, ſpinoſum Lentiſci, longioribus foliis, Evonimi fructu capſulari ex Inſulâ Jamaïcâ.

Cet Arbre que Baniſter attribuë à la Jamaïque, ne lui eſt point particulier, & ſe trouve ſur les côtes de la Virginie & de la Floride. Il a rarement plus de ſeize pieds de haut, & plus d'un pied de diametre. Son écorce eſt blanche, & fort rude. Son tronc & ſes groſſes branches ont cela de ſingulier, que ils ſont preſque tous couverts de protuberances pyramidales, terminées en pointe fort aiguë, & de la même conſiſtance, que l'écorce de l'Arbre. Les plus grandes ſont groſſes comme des noix ; les petites branches n'ont que des épines ; les feuilles ſont rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, ſur une côte longue de ſix pouces, & ſoûtenuës par des pédicules d'un demi pouce. Ces feuilles ſont de travers ; leurs plus grandes côtes ne ſe partagent point par le milieu. Des extrémités des branches ſortent de longues tiges, qui portent de petites fleurs blanches à cinq feüilles, avec des étamines rouges. Ces fleurs

forment de petits bouquets : chacune eſt ſui
vie de quatre ſemences d'un verd luiſant
renfermée dans une capſule verte & ronde
Les feuilles ont la même odeur, que celle
de l'Oranger ; elles ſont aromatiques, auſſi
bien que l'écorce, & les ſemences très-chau
des, & aſtringentes. On s'en ſert en Virgini
& en Caroline pour le mal des dents ; & c'e
de-là que l'Arbre a pris ſon nom.

XXXVIII.

CERISIER noir de la Floride.

*Ceraſi ſimilis arbuſcula Mariana Padi foli
flore albo, parvo, racemoſo.*

Cet Arbre reſſemble beaucoup dans ſa m
niere de croître à notre Cerisier noir. Il
fort commun dans les bois de la Caroline
où on n'en trouve guere de plus gros que
jambe : mais tranſplanté dans un lieu p
découvert, il devient plus gros ; on en voi
qui ont juſqu'à deux pieds de diametre.
mois de Mai il produit des bouquets renver
de fleurs blanches, auſquelles ſuccedent
petites ceriſes noires un peu verdâtres. El
forment des grappes de cinq pouces de lon
ſemblables à celles des groſeilles. Les fru
en ſont quelquefois doux & agréables, qu
quefois amers : mais l'eau de ceriſes, qu
en fait, auſſi-bien que celle des ceriſes or
naires, qui ont été greffées ſur cet Arbr
paſſe toute eau de cette nature. Les Oiſea
& ſur-tout une eſpece de Grive, qu'on
pelle en Virginie *le Mocqueur François*,
la Grive rouſſe, ſe nourriſſent de ce fruit

bouquers : chacune eſt ſui
nences d'un verd luiſant
ne capſule verte & ronde
a même odeur, que celle
es ſont aromatiques, auſſi
& les ſemences très-chau
es. On s'en ſert en Virgini
ir le mal des dents ; & c'e
pris ſon nom.

XXVIII.

r noir de la Floride.

ſcula Mariana Padi folii
, parvo, racemoſo.

mble beaucoup dans ſa m
notre Cerifier noir. Il e
s les bois de la Caroline
guere de plus gros que
ſplanté dans un lieu pl
ent plus gros ; on en voi
ux pieds de diametre.
duit des bouquets renver
, auſquelles ſuccedent
es un peu verdâtres. El
es de cinq pouces de long
s des groſeilles. Les fru
is doux & agréables, qu
ais l'eau de ceriſes, qu'
que celle des ceriſes on
té greffées ſur cet Arbr
cette nature. Les Oiſeau
ſpéce de Grive, qu'on
e *Mocqueur François*,
e nourriſſent de ce fruit

In 12. Tome IV. p

XXXVII. Arbre pour le mal de dents.

XXXVI. Calceolus Marianus Canadensis.

In 12. Tome IV. page 330.

XXXV
Maria

XXXVI
Maria

XXXIX.

SERPENTAIRE de l'Amérique.

Aristolochia, seu Serpentaria Virginiana caule nudo.

Cette Plante, qui reſſemble aſſez par ſes feuilles au *Smilax aſpera*, pouſſe quelquefois juſqu'à trois tiges, ſur leſquelles ſes feuilles, longues de trois pouces, ſont rangées alternativement. Ses fleurs naiſſent contre terre ſur des pédicules longs d'un pouce. Elles ſont d'une figure ſinguliere; mais elles approchent de celle de l'Ariſtolochie; leur couleur eſt d'un pourpre foncé, & elles ſont placées en rombant. Une capſule ronde, cannelée, laquelle contient pluſieurs petites ſemences, qui ſont mûres au mois de Mai. La racine de cette Plante eſt fort eſtimée, cependant elle ne ſe vend que ſix ſols la livre en Virginie & en Caroline, lorſqu'elle eſt récente; mais comme les Negres ſont les ſeuls, qui la recherchent, & qu'ils n'y peuvent employer que le peu de tems, qu'on leur laiſſe libre, on n'en trouve guere de très-petites. Elles multiplie prodigieuſement, & fort promptement, quand on l'a tranſplantée dans un Jardin. Cette Plante ſe plaît dans les lieux ombragés, & ſe trouve communément ſur la racine des grands arbres.

XL.

SMILAX à feuilles de Laurier.

Cette Plante ſe trouve ordinairement dans les endroits humides. Elle pouſſe de ſa ra-

cine plusieurs tiges vertes, dont les branch
couvrent tout ce qui est au tour d'elle à u
distance considérable, montent souvent à p
de seize pieds de haut, & deviennent si épa
ses, qu'en Eté elles forment une ombre
pénétrable, & en Hyver une retraite tem
rée pour le Bétail. Ses feuilles sont de la mê
couleur & de la même consistence, que ce
du Laurier-aigle; mais leur figure appro
plus de celles du Laurier femelle, & n'ont
veine sensible, que celle du milieu. Ses fl
sont petites & blanchâtres, le fruit vient
grappes rondes: ce sont des grains noirs,
ne renferment chacun qu'une semence d
laquelle est mûre en Octobre. Elle sert
nourriture à plusieurs sortes d'Oiseaux,
tout à un Geay, qui est fort beau. Il est
gros qu'un Etourneau; il a le bec noir, &
dessus de la base de sa mandibule superieu
y a des plumes noires, qui forment une p
raye au travers des yeux, laquelle se jo
une plus grande, qui environne la tête
gosier. Les plumes de sa crête sont long
& il les dresse quand il veut. Il a le dos
pourpre sombre. Les barbes intérieure
grandes plumes des ailes sont noires, les
rieures bleuës, avec des rayes noires au t
de chaque plume, dont les bouts sont b
de blanc. Sa queuë est bleuë, & marqu
mêmes rayes, que ses ailes. Son cri n'
aussi désagréable, que celui de nos Gea

ges vertes, dont les branch
qui eſt au tour d'elle à u
able, montent ſouvent à pl
haut, & deviennent ſi épa
lles forment une ombre
n Hyver une retraite tem
l. Ses feuilles ſont de la mê
même conſiſtence, que ell
; mais leur figure approc
Laurier femelle, & n'ont
ue celle du Julien. Ses fle
anchâtres, le fruit vient
ce ſont des grains noirs,
chacun qu'une ſemence d
re en Octobre. Elle ſert
ſieurs ſortes d'Oiſeaux,
qui eſt fort beau. Il eſt
rneau; il a le bec noir, &
de ſa mandibule ſuperieu
oires, qui forment une p
les yeux, laquelle ſe jo
, qui environne la tête
nes de ſa crête ſont long
and il veut. Il a le dos
. Les barbes intérieures
des ailes ſont noires, les
vec des rayes noires au tr
e, dont les bouts ſont b
euë eſt bleuë, & marqué
que ſes ailes. Son cri n'e
e, que celui de nos Geai

de l'Amérique.

XX

aurier.

in 4.° pag. 25.

XXXIX. Serpentair

XXXVIII. Cerisier noir de la Floride.

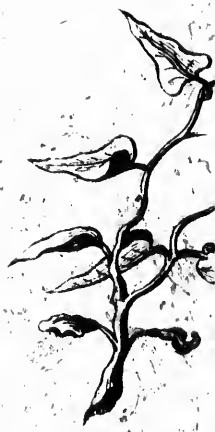

XL. Smilax La

In 12. Tome IV. page 332.

XXXIX. Serpentaire de l'Amérique.

XL. Smilax Laurier.

e IV. page 332.

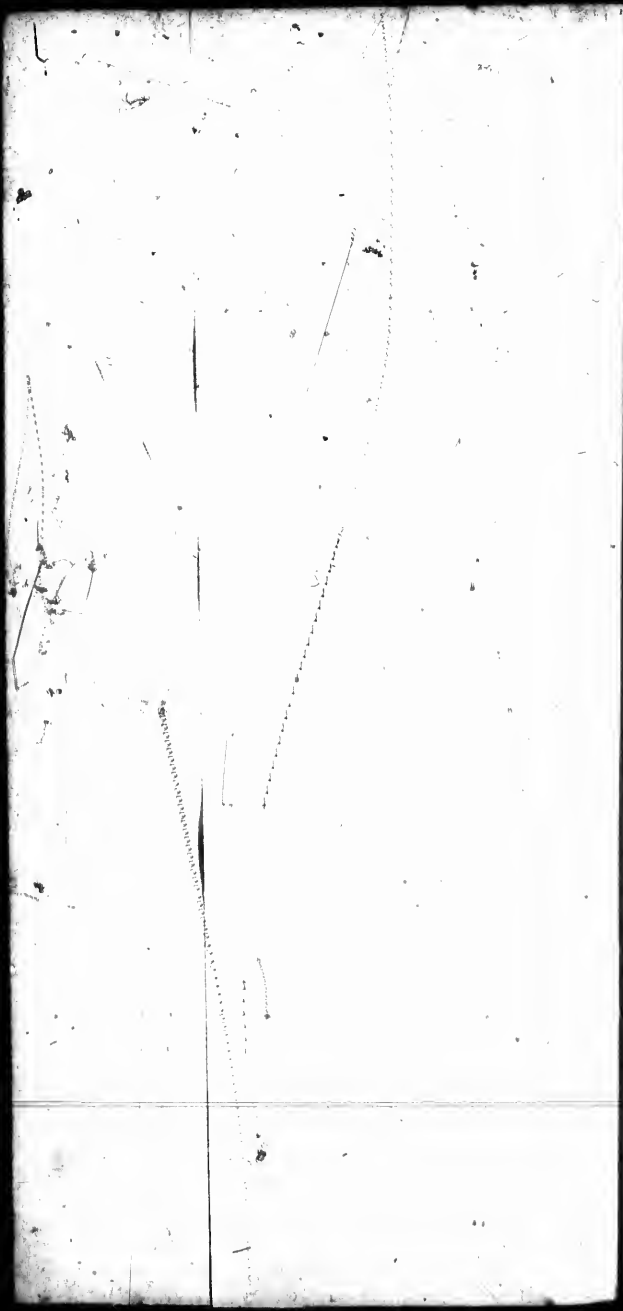

XLI. Le Chêne Sau

XL
à

In 12. Tome IV. p

XLI. Le Chêne Saule.

XLII. Chêne verd
à feuilles oblongues.

In 12. Tome IV. page 333.

XLI.

LE CHESNE SAULE.

ercus Anpotius, ilex Marilandica, folio longo angusto Salicis.

Cet Arbre ne se trouve que dans les fonds uillés. Ses feuilles sont longues, étroites nies aux extrémités, de la même forme celles du Saule. Son bois est tendre, & le s en est gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ombent point dans les Provinces, où l'Hy- est tempéré, comme à la Caroline, mais s tombent dans les Pays plus Septentrion- x. Cet Arbre est fort petit, son écorce a couleur obscure, & ses feuilles d'un verd . Il produit fort peu de glands & fort s.

XLII.

CHESNE verd à feuilles oblongues.

rcus semper virens, foliis oblongis, non sinuatis.

t Arbre s'éleve ordinairement à la han- de quarante pieds; le grain de son bois rossier, plus dur & plus rude, que celui un autre Chêne. Il croît communément ords des marais salés, & alors il est plus qu'en aucun autre endroit. Son tronc est ue toujours panché, & quasi couché; ce ient de ce que le terrein étant humide, de consistance, & de ce que les marais rrent la terre, qui couvroit ses racines, qui croissent dans un terrein plus élevé,

sont fort droits, & ont la cime reguliere
pyramidale. Ce Chêne conserve ses feuil
toute l'année; son gland est plus doux, q
celui de tous les autres. Les Sauvages en f
un grand usage, & s'en servent sur-tout p
épaissir leur soupe, ou sagamité. Ils en tir
aussi une huile, qui est tres-agréable & t
saine, & presque aussi bonne, que celle d
mende.

XLIII.

CHESNE à feuilles de Chataigner.

C'est le plus grand & le plus gros des C
nes de l'Amerique Septentrionnale; auss
croît-il que dans de bons terroirs, & dan
fonds. Son écorce est blanche & écaill
grain du bois n'est pas beau, quoiqu'on
serve beaucoup pour la charpente. Ses f
les sont larges & dentelées, comme cell
Chataigner; & ses glands sont fort gros.

XLIV.

LE CHESNE noir.

*Quercus Marilandica, folio trifido ad
safras accedente.*

Cet Arbre croît ordinairement d
mauvais terroir, & il ne s'éleve pas bien
Son écorce est noire, son grain est gr
& son bois n'est guere bon qu'à brûler.
voit, dont les feuilles sont larges de di
ces. Son gland est de la grosseur ordina

la cime reguliere
conserve ses feuil
d est plus doux,
Les Sauvages en f
servent sur-tout p
agamité. Ils en tir
tres-agréable & t
onne, que celle

II.

es de Chataigner.

le plus gros des
entrionnale; aus
as tertoirs, & dan
blanche & écaillé
beau, quoiqu'on
charpente. Ses
ées, comme cell
ds sont fort gros.

V.

s NE noir.

folio trifido a
cedente.

dinairement da
e s'éleve pas bien
son grain est gr
bon qu'à brûler.
ont larges de di
grosseur ordina

XLIII. Chene à feuille
chataigner.

XLIV. Chesne noir.

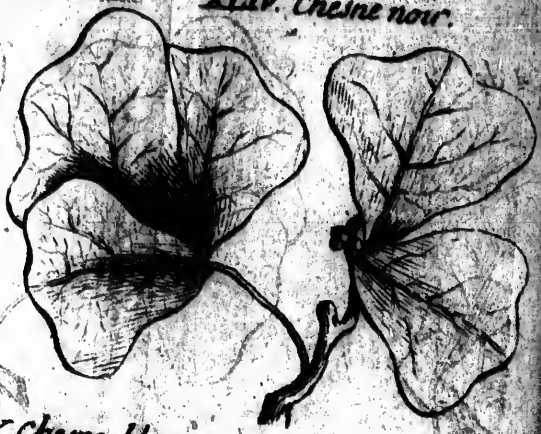

XLV. Chesne blanc aux feuilles armées de Pointes.

XLVI. Chesne blanc de la Virginie.

XLIII. Chesne à feuilles de Chataigner.

XLV. Ches
aux feuille
de

in-12. Tome IV. page 3

SEPTE

CHESN

Cet Arbre e
dans beauc
tide. Ses fe
des, & les
on bois ſou
pas ſi ſerré,
ginie, dont
es rouges,
tes.

LE C

ne croît que
ne ſe ſert
pour des clôtu
, il conſerv
glands ſont p
e n'en mange
point d'autre

X

LE CH

corce de cet A
paiſſe, & très
autre pour la
groſſier ; il e
Il croît da
ſont de diffé
point de figur

XLV. XLVI.

Chesne blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre eſt commun dans la Caroline, dans beaucoup d'autres Provinces de la ride. Ses feuilles ont les entaillures pro- des, & les pointes fort aiguës. Son écorce ſon bois ſont blancs, mais le grain n'en pas ſi ſerré, que celui du Chêne blanc de ginie, dont les feuilles ſont ſemées de nes rouges, & ne ſont point armées de ntes.

XLVII.

Le Chesne d'eau.

ne croît que dans les fonds pleins d'eau, n ne ſe ſert ordinairement de ſon bois, pour des clôtures. Quand l'hyver n'eſt pas , il conſerve la plûpart de ſes feuilles. glands ſont petits & amers: les Cochons e n'en mangent, que quand ils n'en trou- point d'autres.

XLVIII.

Le Chesne rouge.

corce de cet Arbre eſt d'un brun obſcur, paiſſe, & très-forte; elle eſt préférable autre pour la tannerie, ſon bois a le groſſier; il eſt ſpongieux, & peu du- Il croît dans un terroir élevé. Ses s ſont de différentes formes; ſes feuilles point de figure déterminée, du moins

on y remarque une plus grande diverſit
que dans les autres Chênes.

XLIX.

PEUPLIER noir de la Caroline.

Populus nigra, folio maximo, gemmis ba
mum odorantiſſimum fundentibus.

Cet Arbre ne croît qu'auprès des Rivi
au-deſſus de la partie habitée de la Caro
Il eſt fort haut, & il étend beaucou
branches. Au mois d'Avril la recolte d
ſemences eſt faite. Ces ſemences ſont d
ſées en grappes, & enveloppées d'une ſub
ce cotoneuſe. Un baume très-odorifer
trouve attaché ſur les plus gros bourge
l'Arbre. Ses feuilles ſont dentelées, très
des, & ſemblables pour la figure à cel
Peuplier noir décrit par M. Parkinſon.

L.

LISETON pourpre de la Caroli

Convolvulus Carolinenſis, angaſto ſ
folio, flore ampliſſimo purpureo, ra
craſſâ.

La fleur de cette Plante eſt d'un
tirant ſur le rouge, de la grandeur,
forme de celle du Liſeron blanc or
elle paroît au mois de Juin. Ses feuil
fa'te, comme la pointe d'une fléche.
tilhomme fort eſtimé à la Caroline
mé le Colonel Moore, a aſſuré à M.

AMERIQU
grande diversit
s.

le la Caroline.

imo, gemmis b
fundentibus.

uprès des Rivie
oitée de la Caro
étend beaucou
ril la recolte d
semences sont d
ppées d'une sub
e très-odorifera
us gros bourgeo
dentelées, très-
la figure à cell
M. Parkinson,

re de la Caroli

sis, angusto s
o purpureo, ra
sâ.

lante est d'un
la grandeur,
eron blanc ord
Juin. Ses feuil
d'une fléche. U
à la Caroline
, a assuré à M,

XLVII. *chesne d'eau*

XLIX. *Peuplie*

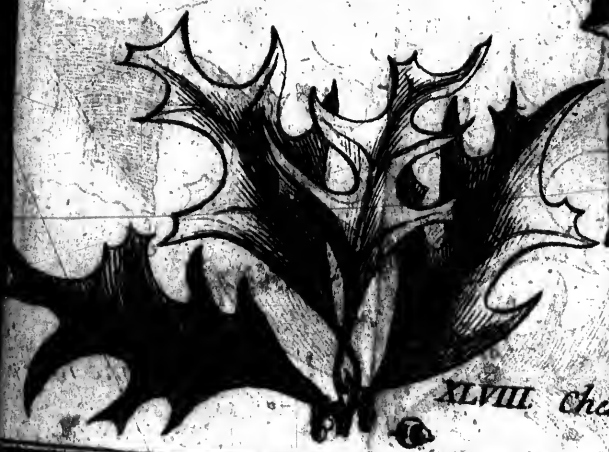

XLVIII. *Chesne noir*

XLIX. Peuplier noir de la Caroline.

II. Chesne noir

IV. page 336.

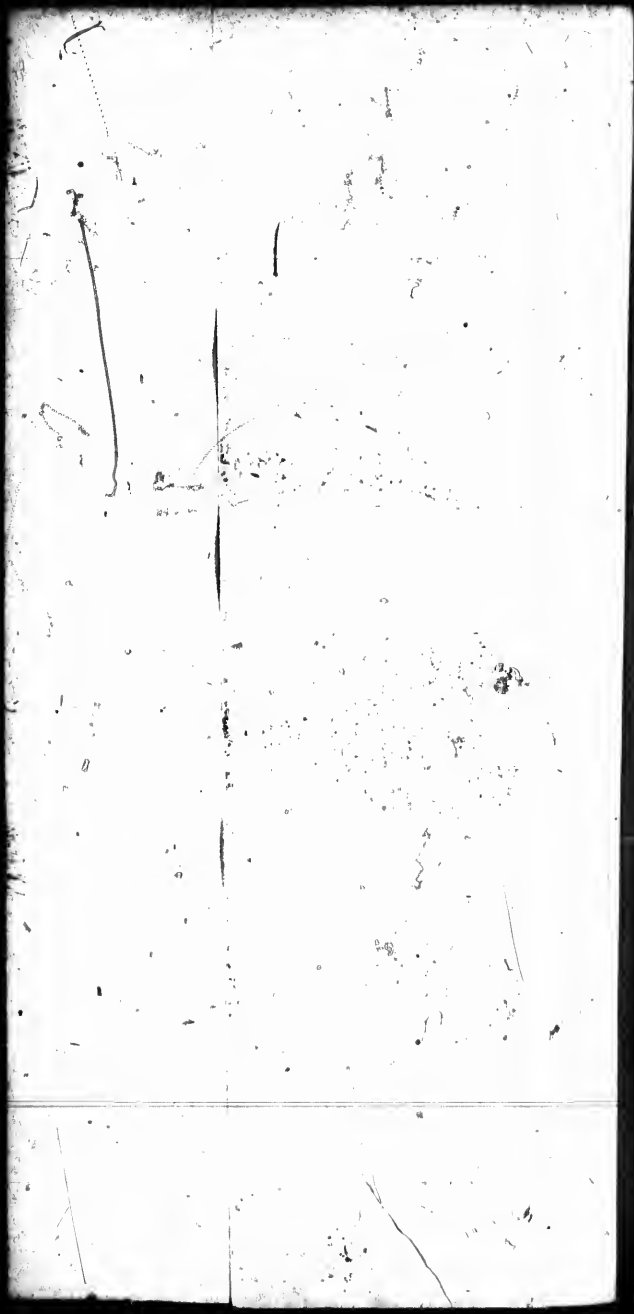

LI. Tupelo, qui croît dans l'eau.

L. Liseron pourpre.

LI. Tupelo, qui c

avoit vû un Sauvage, lequel après s'être frotté de cette Plante, toucha avec les mains nuës un Serpent à Sonnettes, sans en recevoir aucune incommodité. Comme les Sauvages du Canada manient assez impunément ce même Serpent, il se pourroit bien faire que ce fût par les vertus de cette même Plante.

LI.

TUPELO.

Arbor in aquâ nascens, foliis latis acuminatis & dentatis, fructu Eleagni majore.

Cet Arbre, qui est assez commun dans la Caroline & dans les Provinces voisines, a le tronc fort gros, sur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles sont larges, avec des entaillures irregulieres. Ses fleurs naissent des côtés de ses branches: elles sont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & consistent en plusieurs petites feuilles étroites & verdâtres, posées sur le haut d'un corps ovale, qui est le rudiment du fruit, au bas duquel est le calice, qui se partage en quatre. Lorsque ce fruit est mûr, il ressemble par sa grosseur, sa forme & sa couleur, à une petite Olive d'Espagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & spongieux. Ses racines le sont beaucoup davantage, & approchent de la consistence du Liege, aussi s'en sert-on à la Caroline aux mêmes usages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des rivieres, & dans les marais.

LII.

Autre Tupelo.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent consiste en ce que ses feuilles ne sont point dentelées, & que sa fleur est plus petite. Il est fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland : il s'élève ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ses branches, mais elles ne laissent pas de faire un bouquet assez régulier. D'ailleurs son tronc est fort droit, ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ses branches sont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, applatis & cannelés, d'un goût âcre & amer : cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourrissent. Le grain du bois de l'Arbre est frisé & fort rude : il est très-propre pour les moyeux des roues de charette, & autres ustenciles, qui servent à l'agriculture.

LIII.

Arbrisseau aromatique.

Frutex corni foliis conjugatis, floribus justæ Anemones stellatæ, petalis crassis, rigidis, colore sordidè rubente, cortice aromatico.

Cet Arbrisseau s'élevé ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds : ses feuilles sont opposées les unes aux autres, & ont la figure de celles de l'Anémone étoilée. Elles sont composées de plusieurs feuilles roides & de couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de petites étamines jaunes : à ces fleurs

I I.

TUPELO.

rence de ce Tupelo avec
en ce que ſes feuilles ne
& que ſa fleur eſt plus
mmun dans la Caroline,
land : il s'éleve ordinai-
& il étend beaucoup ſes
s ne laiſſent pas de faire
lier. D'ailleurs ſon tronc
illes reſſemblent à celle
. En Automne ſes bran-
vertes de fruits noirs &
de longs pédicules. Ce
x durs, applatis & can-
e & amer : cependant les
imaux s'en nourriſſent
l'Arbre eſt friſé & for
ore pour les moyeux de
& autres uſtenciles, qu
re.

I I.

AU aromatique.

onjugatis . floribus inſi
petalis craſſis , rigidis ,
nte , cortice aromatico.

levé ordinairement à
ix pieds : ſes feuilles ſon
x autres, & ont la figur
none étoilée. Elles ſon
urs feuilles roides & d
uge, & renferment un
mines jaunes ; à ces é

LIII. A

LII. autre Tupelo.

12. Tome IV. page 338.

LIII. Arbrisseau Aromatique.

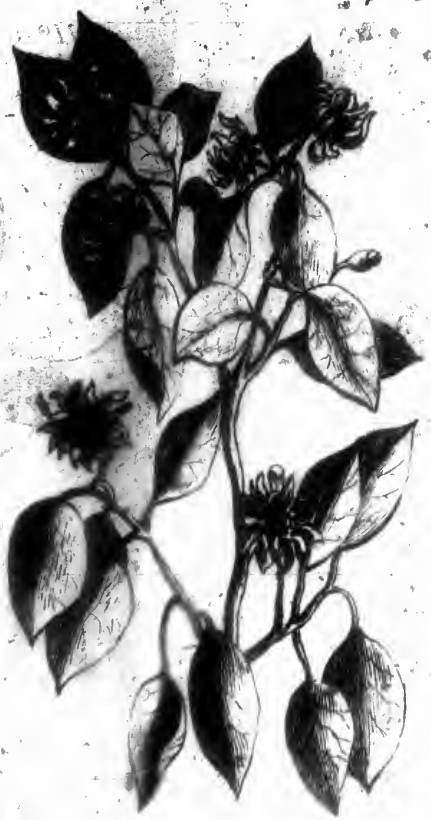

me IV. page 338.

SEPTEN
nines ſuccedent
eur extrémité.
ort aromatique
a Canelle. Il c
montagneux

CASSINE
C'eſt un Arbri
-delà de deux
la Mer ſur les
rroir ſablonneu
diſtingue de
tite ; mais tout
ter dans les feu
ndes & aſſez
les du Buis,
ites ſe rétréci
utes ſont d'un
s clair en-dehc
ſage des Baye
je n'ai poin
is les feuilles
il faut laiſſer
excellent diu
ibuent beaucc
vont jamais e
nt pour en boi
à peu près co
quie, puis jet
, de l'eau, c
lles donnent à
ls en boivent
er. Les Eſpagn
ême uſage.

mines succedent des fruits ronds & applatis à
eur extrémité. L'écorce de cet Arbrisseau est
ort aromatique, & aussi odoriférante, que
a Canelle. Il croît dans les endroits éloignés
montagneux de la Caroline.

LIV.

CASSINE, ou APALACHINE.

C'est un Arbrisseau, qui ne s'éleve guere
-delà de deux pieds, & qui croît assez près
la Mer sur les côtes de la Louysiane dans un
roir sablonneux, & tout-à-fait aride. On
distingue de deux especes, la grande & la
tite; mais toute la différence m'a paru con-
ter dans les feuilles, dont les unes sont plus
ndes & assez semblables pour la figure à
les du Buis, & les autres, un peu plus
ites se rétrécissent peu à peu en pointes.
utes sont d'un verd foncé en-dedans, &
s clair en-dehors. On n'a point encore fait
sage des Bayes, qui sont en grappes, &
je n'ai point vûës dans leur maturité;
is les feuilles prises en guise de Thé, &
il faut laisser bouillir davantage, sont
excellent diuretique. Les Sauvages leur
ibuent beaucoup d'autres vertus, & ils
vont jamais en guerre, qu'ils ne s'assem-
nt pour en boire. Ils font griller les feuil-
à peu près comme on grille le Caffé en
rquie, puis jettent dessus & dans le même
, de l'eau, qu'ils brassent lontems. Les
lles donnent à l'eau une couleur roussâtre,
ls en boivent autant, qu'ils en peuvent
er. Les Espagnols de la Floride sont dans
même usage.

LV.

Aconit du Canada.

Aconitum Canadense, baccis niveis & rubris

On a apporté en France deux especes d'Aconit, qui croissent dans les Bois, & dans les lieux couverts du Canada; mais il paroît qu'elles ne different, que par la couleur de leurs Bayes, dont les unes sont blanches, & les autres sont rouges. Ces Plantes poussent en France au Printems, une tige haute d'un pied. Leur racine est noire, & ne s'étend ni en profondeur, ni en superficie, mais jette quantité de fibres, qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles ressemblent à celles de la Vigne, ou du Ribès; mais elles sont plus petites, plus ridées, & d'un verd plus obscur. Au mois de May il paroît au sommet des tiges des grappes de petits filets, plutôt que de fleurs; cependant, en les regardant de bien près, on y distingue six petites feuilles blanches à chacune. Au milieu est une petite Baye qui d'abord a la figure d'une poire; mais quand elle a toute sa grosseur, elle est ronde. Son extrémité est marquée par un point de couleur de pourpre, aussi-bien que le pédicule assez long, qui le soûtient.

LVI.

Petit Apocynon du Canada.

Apocinum minus rectum Canadense.

La racine de ce petit Apocynon, ou I

ada.

veis & rubri

x eſpeces d'A
ois, & dans le
il paroît qu'el
ouleur de leu
ches, & les au
uſſent en Fra
d'un pied. Leu
ni en profon
ette quantité
ent à la terr
elles de la V
ſont plus pet
plus obſcur. A
mmes des tig
plutôt que
ardans de bl
es feuilles bla
une petite Ba
ire; mais qua
eſt ronde. S
point de coul
pédicule a

du Canada.

Canadenſe.

cynon, ou I

in 2.e pag. 80.

LV. Aconit à Bayes rouges & blanches.

LIV. Cassine, ou Ap lachine.

in 12. Tome IV. page 340.

achine.

LV. Aconit-
à Bayes rouges
& blanches.

ne LV. page 340.

Chien, n'eſt pc
l'Apocynon de
quantité de fibr
ent fortement
es ſont étroites
minent en poin
eux ; chacune
aut, & elles ſ
rant ſur le noi
es bouquets de
elles de l'Apocy
eau pourpre. Q
ue tige ſe divi
ſſi terminées p
meur gluante
ouches, qui
es ont la téme
ès. Au comme
deux petites bc
s, naiſſent du n
nt à celles de l'
s ſemences larg
elles pend une
tte Plante eſt pl
vrai poiſon.

LIERRE à tr

Hedera t

Ce Lierre, non p
e point pendan
, comme celle
s à trois par de
qu'on les rompt
de tems après de

Chien, n'eſt point rampante, comme celle de l'Apocynon de Syrie : elle ſe découvre, & quantité de fibres, qui l'environnent, la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles ſont étroites, longues d'un doit, & ſe terminent en pointe. Ses tiges pouſſent deux à deux ; chacune a tout au plus une coudée de haut, & elles ſont d'une couleur de pourpre tirant ſur le noir. Ces tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs de la même figure, que celles de l'Apocynon de Syrie, mais d'un plus beau pourpre. Quand elles ſont paſſées, chaque tige ſe diviſe en deux petites, qui ſont auſſi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante les couvre & les garantit des mouches, qui ſe trouvent priſes, quand elles ont la témérité de s'en approcher de trop près. Au commencement de l'Automne une deux petites bourſes, comme des membranes, naiſſent du milieu des fleurs, qui reſſemblent à celles de l'Aſclepias : elles renferment des ſemences larges & plattes, de l'angle deſquelles pend une eſpece de petit poil foler. Cette Plante eſt pleine d'un ſuc blanc, qui eſt un vrai poiſon.

LVII.

LIERRE à trois feuilles du Canada.

Hedera trifolia Canadenſis.

Ce Lierre, non plus que le ſuivant, ne conſerve point pendant l'hyver ſes feuilles, qui ſont, comme celles du Phaſeole, ſoûtenuës trois à trois par de longs pédicules, d'où, lorſqu'on les rompt, il ſort un ſuc blanc, qui de tems après devient noir comme de l'en-

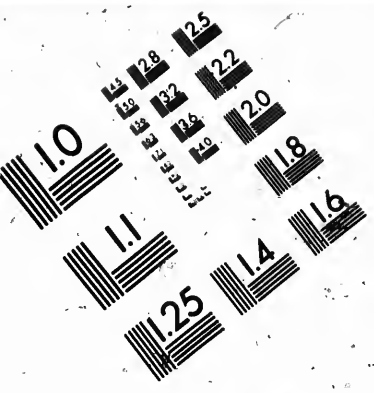

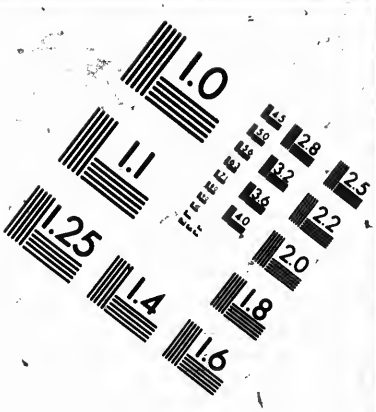

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

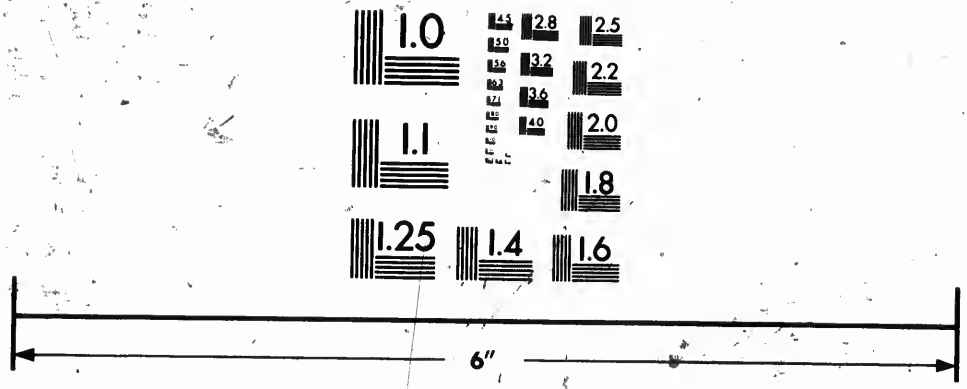

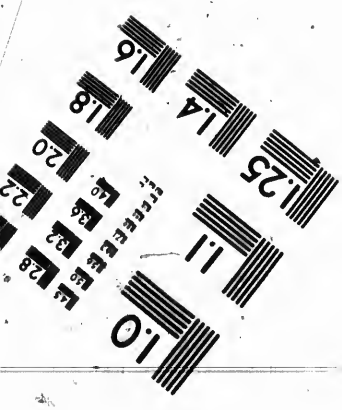

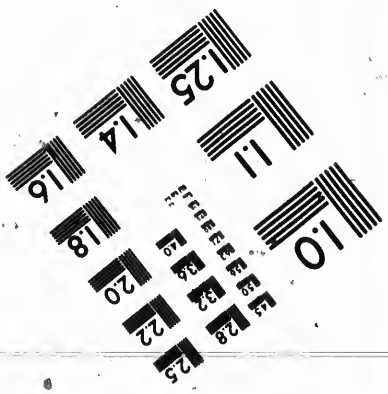

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ere. Il n'y a rien de meilleur pour noircir l
cheveux. Ses petites fleurs blanches pâles so
suivies de Bayes en grappes, qui n'ont pr
que point de chair. Les grains, qu'elles re
ferment, contiennent une semence ronde
très-dure, de couleur de cendres, couver
d'une membrane seche & ridée. Ce Lierre fl
rit au mois de Juillet, & sa semence est mi
en Septembre. Son bois est plus mou & p
moëlleux, que celui de notre Lierre; &
qu'il a encore de particulier, c'est qu'il va
beaucoup dans sa maniere de pousser : on
voir, qui se tiennent droits & sans app
d'autres, à peine sortis de leurs racines, ra
pent & s'attachent aux rejettons des Ar
Si on les seme au pied d'un mur, ils s'y cr
ponent par le moyen de petites fibres, qui s
sinuent dans les trous, y prennent racine
poussent de petites branches, comme le l
re commun. Ses feuilles rougissent au t
des vendanges, & de loin on les prend
pour de véritables Vignes; aussi lui a-t
donné en France le nom de *Vigne du C
da* : mais il ne lui ressemble, ni par l'écor
ni par la figure des feuilles. Au reste il
presque point d'odeur, & ses Bayes sont c
rement différentes de nos raisins.

LVIII.

LIERRE à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadensis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc, l
tige, de la nature du Sarment, noueu
moëlleuse. Elle est couverte d'une peau

LVII. Lierre à trois feuilles.

LVI. Petit Apocynum du Canada.

in 12. Tome IV. page 342.

anada.

LVII. Lierre à trois feuilles.

e IV. page 342.

ôt que d'une écorce, & cette peau eſt com-
me celle de la Vigne; coriace & difficilement
friable. Il s'éleve auſſi haut que le mur, ou
l'Arbre, auquel il s'attache, & s'étend à pro-
portion. Des pédicules ſortent alternative-
ment des nœuds de la tige, & ſont inégale-
ment placés. Chacun ſoûtient cinq feuilles,
qui y ſont attachées par de petites queuës.
Dans l'entre-deux des feuilles il ſort des deux
côtés de la tige comme de petits clouds, d'où
naiſſent de petites fibres friſées; dont l'extré-
mité forme un durillon. C'eſt par le moyen
de ces fibres, qu'il s'attache à tout ce qu'il
rencontre. Quand un mur en eſt couvert,
c'eſt la plus belle verdure, qu'on puiſſe ima-
giner: d'ailleurs il ne nuit point aux murs,
comme notre Lierre. Cette Plante eſt aigre,
même un peu âpre au goût; ſes feuilles
tombent en Hyver.

LIX.

TREFLE du Canada.

Tripholium Aſphaltion Canadenſe.

Ce Trefle reſſemble ſi fort à celui, dont
Diſcorides nous a donné la Deſcription,
on pourroit croire que c'eſt la même eſ-
pece: leurs ſemences, leurs feuilles, leurs
fleurs, leur couleur n'ont rien de différent, &
ces deux ſont d'excellens contre-poiſons. Ce-
lui du Canada tire ſa vertu d'Antidote de la
chaleur & de la qualité attractive, qu'il a au
ſouverain dégré. Il eſt haut d'une coudée; ſa
tige eſt mince, de la nature du Jonc, d'un
rouge tirant ſur le noir, & preſque au ſon-

tir de ſa racine elle pouſſe des verges : elle même à ſon ſommet ſe diviſe en pluſieurs verges. Toutes ont trois feuilles ſemblables à celles du *Lotus*, ou *Melilot* ; mais plus pointuës & plus étroites, attachées à un pédicule aſſez long, un peu veluës, & gluantes. Quand on les rompt, ou qu'on les froiſſe, elles n'ont aucune odeur ; mais pour peu qu'on les touche, elles s'attachent aux doits, & répandent une odeur, qui dans les jeunes Plantes eſt ſemblable à celle de la Ruë, & dans les plus vieilles, eſt bitumineuſe. Chaque verge eſt terminée par une fleur de couleur de pourpre, compoſée de trois petites feuilles, qui ſe retirent en arriere, & d'une quatriéme, qui eſt repliée en dedans, & par deſſus laquelle s'élevent trois petits filamens, dont la tête eſt blanche. Les quatre feuilles de la fleur le ſont auſſi en dedans, & purpurines en dehors : en tombant elles font place à des gouſſes, qui croiſſent de la longueur d'un doit, ſont gluantes & veluës comme les feuilles de la Plante, vertes d'abord, enſuite pourprées, & qui renferment des ſemences larges, oblongues, comme celles du Cytiſe, ayant les mêmes vertus que la Féve purgative, ou le rognon. La racine eſt longue, fibreuſe, fort chaude ; elle picque la langue comme l'Anémone. Il faut ſemer cette Plante tous les ans. Quand j'ai dit que la deſcription, que Dioſcorides nous a donné du Treſle bitumineux, convient à celui-ci, je n'ai pas regardé comme une vraie différence la couleur de ſes verges, les unes étant, comme je l'ai déja marqué, d'un pourpre foncé, au lieu que les autres ſont noires, parce que ces deux couleurs ne différent pas

erges : elle
nfieurs ver-
lables à cel-
us pointuës
dicule aſſez
Quand on
elles n'ont
'on les tou-
: répandent
ites eſt ſem-
s plus vieil-
e eſt termi-
rpre, com-
ſe retirent
i eſt repliée
levent trois
anche. Les
auſſi en de-
n tombant
croiſſent de
nres & ve-
nte, verte
qui renfer-
gues, com-
mes creux,
on. La ra-
naude ; elle
one. Il faut
Quand j'ai
orides nous
convient à
ne une vraie
s, les une
, d'un pour
ſont noires
différent pa

LVIII. Lierre à cinq feuilles du Canada.

LIX. Tr le a

in12. Tome IV. page 344.

LIX. Tr le du Canada.

o du Canada.

in12. Tome IV. page 344.

SEPTEN
ucoup. Il eſt en
du Canada ne p
hauteur naturell
ſi nous ne pouv
r; ni de ſon od

OLANUM à t

Solanum tri

De la racine de
ſe, & qui tient
mbre de petits fil
& verte, qui da
illes poſées en fa
illes ſont fort l
nte. Leur couleu
rémité de la tig
ée de ſix feuille
trois inférieures
trois autres ſont
d'un pourpre obſ
e fleur une petit
riſſant, & qui
blables à celles
trouve quelque
fleur eſt blanche
May : la graine
dès le mois de Ju
e plus que la raci

ucoup. Il eſt encore à obſerver que le Tre-
du Canada ne parvient point en France à
hauteur naturelle, ni même à ſa maturité.
nſi nous ne pouvons pas juger ici de ſa cou-
r, ni de ſon odeur.

LX.

OLANUM à trois feuilles du Canada.

Solanum triphyllum Canadenſe.

De la racine de cette Plante, qui eſt tube-
ſe, & qui tient à la terre par un grand
mbre de petits filamens, ſort une tige ron-
& verte, qui dans ſon milieu produit trois
illes poſées en face les unes des autres. Ces
illes ſont fort larges, & ſe terminent en
nte. Leur couleur eſt d'un verd obſcur. De
trémité de la tige il ſort une fleur, com-
ſée de ſix feuilles un peu panchées, dont
trois inférieures ſont vertes & plus petites.
trois autres ſont plus larges, plus longues,
d'un pourpre obſcur. Il croît au milieu de
te fleur une petite pomme, qui noircit en
riſſant, & qui eſt remplie de ſemences
mblables à celles du *Solanum* des Jardins.
trouve quelquefois de ces Plantes, dont
fleur eſt blanche. Elles fleuriſſent au mois
May : la graine eſt mûre au mois de Juin,
dès le mois de Juillet tout diſparoît, il ne
te plus que la racine.

LXI.

GRANDE CONSOLIDE de l'Amériq

Solidago maxima Americana.

Cette Plante ne peut être appellée *Consol de*, ou *Sideritis*, comme a fait Cornuti, q par ſes propriétés, car elle n'a la figure, de l'une, ni de l'autre de ces deux eſpéces Simple. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges/ro des; liſſes, un peu pourprées, & de la h teur au moins de trois ou quatre coudées. E eſt toute ſemée de feuilles, qui croiſſent ſ ordre, & ont la figure de celles de la *Sap via*, ou *Plantin aquatic*; mais elles ſ moins compactes, car quand on regarde Soleil à travers d'une de ces feuilles, on trouve toute percée de petits points inſe bles, ce qui vient de la friſure de ſes fib Elles n'en ſont pourtant pas moins douces toucher, ni d'un verd moins éclatant. Sa f eſt fort tardive, & manque ſouvent, à m que l'Automne ne ſoit chaud, ou que l'Et l'ait été beaucoup, comme il arrive ſou en Canada. Cette fleur n'eſt qu'une eſpéc Panache jaune. Ce ſont des touffes de p tuyaux & de petits filamens, qui après q que tems ſe réduiſent à de petits poils fol La racine eſt toute environnée de fibres. To la Plante a un goût & une odeur très agr ble: elle eſt chaude ſans âcreté, & fort aſtri gente. Sa ſubſtance eſt viſqueuſe & glutin ſe. Elle eſt fort vivace, tellement qu'a qu'on en a coupé une tige, cette tige ſe co ſerve fort lontems ſans eau. On en a m

de l'Amériq

ericana.

appellée *Consol*
ait Cornuti, q
n'a la figure,
deux espéces
sieurs tiges, ro
es, & de la ha
tre coudées. El
qui croissent sa
les de la *Sapon*
mais elles so
d on regarde
feuilles, on
s points insen
ure de ses fibr
moins douces
éclatant. Sa fl
ouvent, à mo
, ou que l'Eté
il arrive souv
qu'une espéce
touffes de pe
qui après qu
etits poils fole
e de fibres. To
deur très agré
é, & fort astri
euse & glutine
lement qu'apr
ette tige se co
On en a mé

LXI. Gr.de Consolide de l'Amérique.

LX. Solanum à trois feuilles du Canada.

in 12. Tome IV. page 346.

de Consolide
mérique.

IV. page 346.

SEPTE
î, qu'on avoit
hambre, qui n
ais encore y p
onte toujours
en bas, qui ſe
l'Aloë. Auſſi n'
ferme mieux &

HERBE

dens Canaden

Cette Plante,
a hauteur de ci
e fleur jaune d
rie un peu da
ns les unes el
iſ par des enta
res, ce ſont tro
feuilles ovale
s ſur un même
patte d'un dine
d, croiſſent de
, verte, diviſé
t de ces diviſio
fleur eſt grand
a tige, qui n
a une odeur
rend à la Chin
en jaune. La
tre la morſure
Tournefort d
folia flore lut
ſe, flore luteo.

ſi, qu'on avoit ſuſpenduës au plancher d'une hambre, qui non-ſeulement y croiſſoient, ais encore y pouſſoient des fleurs. Leur ſuc onte toujours, & abandonne les feuilles en bas, qui ſe deſſechent, comme il arrive l'Aloë. Auſſi n'y a-t-il point de Simple, qui ferme mieux & plus promptement les playes.

LXII.

HERBE à Serpens à Sonnettes.

dens Canadenſis Anagyridis folio, flore luteo.

Cette Plante, qui s'éleve ſur une ſeule tige a hauteur de cinq à ſix pieds, terminée par e fleur jaune de la figure d'un petit ſoleil, rie un peu dans la figure de ſes feuilles. ns les unes elle eſt unique, partagée en is par des entaillures profondes; dans les res, ce ſont trois, & quelquefois cinq peti- feuilles ovales, longues, pointuës, por- s ſur un même pédicule, & faiſant comme patte d'un dindon. Toutes ſont d'un beau d, croiſſent deux à deux ſur une tige ron- verte, diviſée à la maniére des cannes, & t de ces diviſions que ſortent les feuilles. fleur eſt grande à proportion de la groſſeur la tige, qui n'eſt pas toujours la même. a une odeur très-douce & très-ſuave. On end à la Chine qu'elle a la vertu de tein- en jaune. La racine broyée eſt ſouveraine tre la morſure du Serpent à Sonnettes. M. Tournefort diſtingue *Bidens Canadenſis folia flore luteo, & Eupatorium Cana- ſe, flore luteo. Bidens Americana triphyl-*

la, Angelica folio, flore radiato : Bidens Americana pentaphylla, flore radiato.

LXIII.

SENEKA.

Polygala Canadenſis.

Il eſt peu de Plantes de l'Amerique plus eſtimées dans la Botanique, que celle-ci. Quelques Botaniſtes la nomment *Polygala caule ſimplici erecto, foliis ovato lanceolatis alternis, integerrimis, racemo terminatrici erecto.* D'autres, *Polygala Virginiana, foliis oblongis, floribus in thyrſo candidis, radice alexipharmacâ.* Les François la nomment ſimplement *Racine contre les Serpens à Sonnette*, ou *Seneka*, & c'eſt apparemment le nom, que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine eſt vivace, longue d'un demi empan, ou d'un empan, de la groſſeur environ du petit doigt, plus ou moins, ſelon que la Plante eſt plus ou moins avancée, tortueuſe, partagée en pluſieurs branches, garnie de fibres latérales, & d'une côte ſaillante, qui s'étend dans toute ſa longueur. Elle eſt jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût âcre, un peu amer, & légerement aromatique. Elle pouſſe pluſieurs tiges, les unes droites, les autres couchées ſur terre, menues, jaunâtres, ſimples, ſans branches, cylindriques, liſſes, foibles, & d'environ un pied de long. Ces tiges ſont chargées de feuilles ovales, pointuës, alternes, longues d'environ un pouce, liſſes, entieres, & qui deviennent plus grandes à meſure, qu'elles approchent plus de

IERIQUE
: *Bidens Ame-*
ato.

sis.

Amerique plus
que celle-ci,
ment *Polygala*
ato lanceolatis,
no terminatrice
rginiana, folii
ndidis, radice
nomment sim-
ns à Sonnettes,
nt le nom, que
s. Sa racine est
npan, ou d'un
n du petit doit,
Plante est plus
, partagée en
fibres latérales,
tend dans toute
e en-dehors,
âcre, un peu
ue. Elle pousse
tes, les autres
jaunâtres, sim-
ues, lisses, foi-
e long. Ces ti-
ovales, poin-
ron un pouce,
nent plus gran-
chent plus du

in 4°.

Seneka.

LXI

serp

LXII. Herbe à serpens à Sonnettes.

LXIII. Seneka.

Tome IV. page 348.

ſommet : elle
queuë. Les mé
ün petit épi d
ment ſemblab
naire, mais p
pédicules. On
par cette côte
règne d'un ſeu
M. Tennent,
meuré pluſieurs
à cette racine
rétique, alexip
le ſang viſqueu
Les Sauvages la
que contre le v
M. Tennent di
lendemain du
dus, avoient
cauſent la pleu
difficulté de r
ment de ſang c
quent. Le pied
levres de la play
bord de la raci
qui n'avoit pas e
s'enflât en peu
grande foibleſſe
à meſure que le
reines, les forc
l'enflure dimin
ems-là trois fo
cette racine da
uoient juſqu'à
ment guérie. Ils
un cataplaſme d
pied. Au reſte il

sommet : elles paroissent n'avoir point de queuë. Les mêmes tiges sont terminées par un petit épi de fleurs clair-semées, entiérement semblables à celles du Polygale ordinaire, mais plus petites, alternes, & sans pédicules. On distingue la racine du Seneka par cette côte membraneuse, saillante, qui regne d'un seul côté dans toute sa longueur. M. Tennent, Médecin Anglois, qui a demeuré plusieurs années en Virginie, attribuë à cette racine une vertu diaphorétique, diurétique, alexipharmaque, celle de résoudre le sang visqueux, tenace, & inflammatoire. Les Sauvages la regardent comme un spécifique contre le venin du Serpent à Sonnettes. M. Tennent dit qu'il en a vû deux, qui le lendemain du jour, qu'ils avoient été mordus, avoient les mêmes symptômes, que causent la pleurésie & la peripneumonie, la difficulté de respirer, la toux, le crachement de sang coagulé, le poulx fort & fréquent. Le pied blessé étoit fort enflé, & les levres de la playe livides : ils avoient pris d'abord de la racine du Seneka en poudre, ce qui n'avoit pas empêché, que tout leur corps n'enflât en peu de minutes, avec une très-grande foiblesse, & presque sans poulx. Mais à mesure que le remede se répandoit dans les veines, les forces & le poulx revenoient, & l'enflure diminuoit. Ils prenoient dans ce tems-là trois fois le jour de la décoction de cette racine dans du lait, ce qu'ils continuoient jusqu'à ce que la playe fût entiérement guérie. Ils appliquoient en même tems un cataplasme de la même décoction sur le pied. Au reste il faut user promptement de ce

remede, car en peu de minutes on meurt de la picqûre du Serpent à Sonnettes. M. Tennent s'en eſt ſervi contre toutes les autres maladies cauſées par l'épaiſſiſſement du ſang, & cette racine lui a ſur-tout réuſſi contre la pleureſie & la péripneumonie. Voyez le ſecond Volume de la matiere médicale, ou de l'Hiſtoire des vertus, du choix & de l'uſage des remédes ſimples de M. Geofroy.

LXIV.

PIAKIMINIER, ou PLAKMINIER de la Floride.

Guaiacana Floridana.

C'eſt ce qu'on appelle à la Chine, *Figue cornue*. Cet Arbre reſſemble aſſez à celui que Bauhin a décrit ſous le même nom de GUAIACANA, mais ſes fruits ne ſont pas diſpoſés de même, du moins dans ceux, que j'ai vûs. J'ai parlé dans mon Journal de ce bel Arbre, de ſon fruit, & de l'uſage, qu'on en fait. Je ſuis bien trompé, ſi celui, que j'ai vû n'avoit pas les feuilles à cinq pointes, à peu près comme l'Erable, mais d'un verd plus luiſant en-dedans. Je le trouve du moins ainſi marqué dans mon Journal. Dans la figure, que j'en donne ici, j'ai repréſenté les feuilles comme Bauhin & Cateſby les ont fait graver.

LXV.

LE SARRASINE.

Sarracena Canadensis foliis cavis, & auritis.

Cette Plante est d'un port fort extraordinaire, sa racine est épaisse d'un demi pouce, garnie de fibres, du colet de laquelle naissent plusieurs feuilles, qui en s'éloignant, forment une espece de fraise; ces feuilles sont en cornets longs de 5 à 6 pouces, fort étroits dans leur origine, mais qui peu à peu s'évasent assez considérablement. Ces cornets, qui commencent par ramper sur la terre, s'élevent peu à peu, & forment dans leur longueur un demi rond, dont le convexe est dessous, & le cave dessus; ils sont fermés dans le fond & souvent en gueule par le haut. La levre supérieure, quoique dessous, (car ces feuilles sont comme renversées) est longue de plus d'un pouce, large de deux, arrondie dans sa circonférence; elle a une oreillette proche & à côté de l'ouverture; cette levre, qui est intérieurement veluë & creusée en cuillier, est tellement disposée, qu'elle semble ne l'être ainsi, que pour mieux recevoir l'eau de la pluye, que le cornet garde exactement. La levre inférieure, si l'on peut dire que c'en soit une, est fort courte, ou plutôt le cornet est comme coupé, simplement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une maniére très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe sur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en est qu'un prolongement; elle est étroite dans ses extrémités, plus large & arrondie dans son milieu,

reſſemblant aſſez bien à la barbe d'une Poulle d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'éleve une tige longue d'environ une coudée ; elle a la groſſeur d'une plume d'Oye, & elle eſt creuſe : elle porte à ſon extrémité une fleur à ſix petales de deux façons, dont il y en a cinq diſpoſés en rond, ſoûtenus ſur un calice de trois feuilles : du milieu de cette fleur, qui ne tombe point, que le fruit ne ſoit mûr, s'éleve le piſtile, qui devient le fruit, lequel eſt relevé de cinq côtes, & diviſé en cinq loges, qui contiennent des ſemences oblongues, rayées & appuyées ſur un placenta, qui l'eſt lui-même ſur une continuation de la tige, laquelle, en ſe prolongeant, ſort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. C'eſt ſur cette extrémité, qu'eſt ſituée la ſixiéme feuille, laquelle eſt beaucoup plus mince, que celles, qui compoſent la roſe ; celles-ci ſont dures, épaiſſes & oblongues, tirant ſur le rouge, quand le fruit eſt mûr : cette ſixiéme feuille forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, & la concave, le fruit ; chaque angle eſt inciſé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les Pays tremblans, ſa racine eſt vivace & âcre.*

LXVI.

SANG DRAGON du Canada.

Chelidonium maximum Canadenſe, Acaule.

Sa fleur eſt à huit pétales diſpoſés en rond ; ſon fruit eſt une gouſſe longue d'environ deux

* Deſcription envoyée par M. Sarrazin, dont ce Simple a pris le nom.

RIQUE
d'une Poulle
il s'éleve une
ée ; elle a la
le eſt creuſe :
ur à ſix peta-
a cinq diſpo-
lice de trois
qui ne tom-
r, s'éleve le
uel eſt relevé
loges, qui
gues, rayées
l'eſt lui-mê-
, laquelle, en
la longueur
cette extré-
lle, laquelle
es, qui com-
, épaiſſes &
uand le fruit
rme un cha-
ute la partie
concave, le
e la profon-
croît dans les
ace & âcre.*

nada.

é, *Acaulon.*

ſés en rond,
nviron deux

, dont ce Sim-

LXIV. Piakiminier.

LXV. Sarra

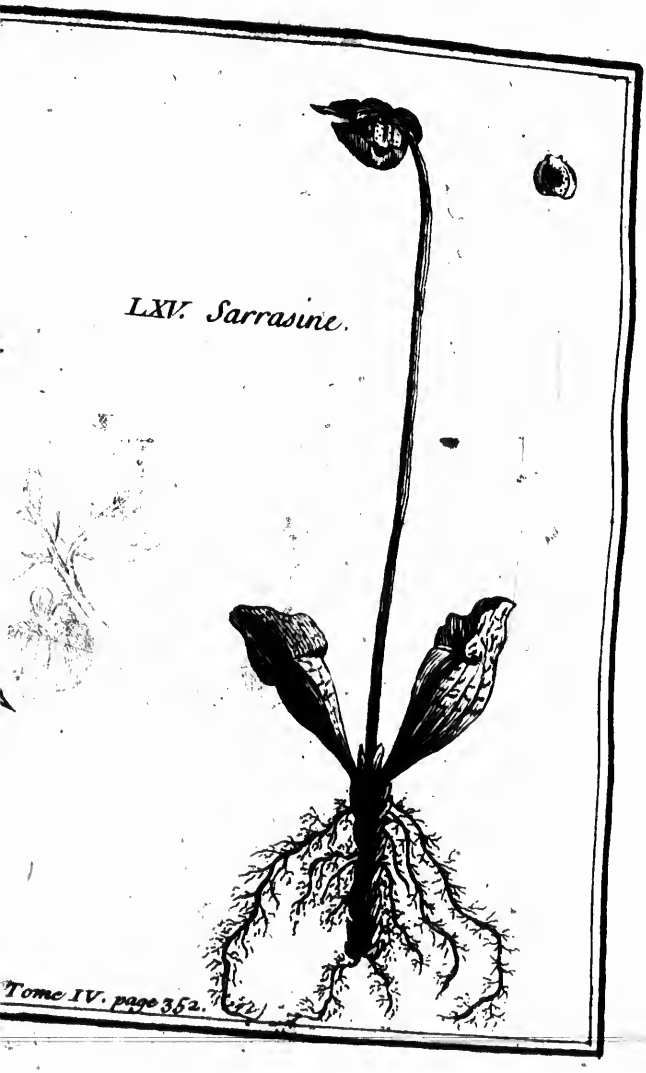

LXV. Sarrasine.

Tome IV. page 352.

SEPTE
ouces, pointu
inq ou six ligu
eux panneaux
uel tiennent le
ent les semenc
racine est à
rosses d'enviro
rit plusieurs tig
ui soûtiennent
pouces de to
incisées comm
e racine s'élev
ues, qui n'ont
nt chacune u
urs. La racine
mme du sang
s cabinets ; ell
l'ombre dans le
onne terre : ell
s & à découver
rés. M. Sarras
tte Plante & sa
i transcrite, di
racine de cett
ois.

I

MATA

Cornus h

Voici la descr
cette Plante. S
ge est environ l
rs elle produit
uilles ovales,
utre sur l'extré

ouces, pointu par les extrémités, large de inq ou six lignes dans son milieu : elle est à eux panneaux appliqués sur un chassis, auuel tiennent les petits cordons, qui nourrisnt les semences, lesquelles sont sphériques. racine est à genouillet, garnie de fibres osses d'environ un demi pouce ; elle proit plusieurs tiges longues d'environ un pied, ui soûtiennent chacune une feuille de cinq à x pouces de tout sens, étant presque rondes incisées comme celles du Figuier : de la mêe racine s'élevent d'autres tiges moins lonues, qui n'ont point de feuilles, mais pornt chacune une gousse, qui succede aux eurs. La racine est rouge, & contient un suc mme du sang, dont on se sert pour teindre s cabinets ; elle est âcre. Cette Plante vient l'ombre dans les lieux pierreux, mais d'assez onne terre : elle vient aussi dans les mauvais & à découvert, par les 40, 45 & 50 dés. M. Sarrasin, qui a autrefois envoyé tte Plante & sa description, telle qu'elle est i transcrite, dit qu'il s'est souvent servi de racine de cette Plante pour provoquer les ois.

LXVII.

MATAGON du Canada.

Cornus herbacea Canadensis.

Voici la description que M. Sarrasin fait cette Plante. Sa racine est à genouillet, sa ge est environ longue d'un pied : aux deux rs elle produit seulement deux très-petites uilles ovales, & posées vis-à-vis l'une de utre sur l'extrémité de la tige. Elle produit

toujours six autres feuilles, qui sont ovales, & longues d'un pouce, du milieu desquelles s'éleve un pédicule, qui soûtient un bouquet de fleurs renfermées dans une enveloppe, composée de quatre feuilles blanches, ovales, longues de quatre ou cinq lignes, & disposées en croix; chaque fleur du bouquet est à quatre petales portés sur un calice, qui est un petit godet légerement découpé en quatre pointes. Ce calice devient un fruit en forme de baye ronde, charnuë, grosse comme un pois d'un très-beau rouge, & qui contient un noyau à deux loges. Cette Plante croît par tout dans des terres seches & élevées, par les 45 & 50 degrés; les Sauvages appellent ce fruit Matagon, & ils le mangent.

LXVIII. LXIX.

LA CANNEBERGE

Oxicoccus; seu vaccinia palustris.

Cette Plante vient dans des Pays trembleux & couverts de mousse, au-dessus desquelles il ne paroît que de très-petites branches fort menuës, garnies de feuilles très-petites, ovales & alternes: d'entre leurs aisselles naissent de petits pédicules longs d'un pouce, qui soûtiennent une fleur à quatre petales: le calice a la même figure, du fond duquel s'éleve un beau fruit rouge, gros comme une cerise, qui contient des semences rondes. Les Sauvages l'appellent *Atoca*, on le confit & on l'estime contre le cours de ventre. Cette Plante vient dans les marais par les 35, 40 & 45 degrés. *

* Cette Description est de M. Sarrasin.

in 4. pag. 38.

XVII. Matagon

, qui ſont ovales,
u milieu deſquelles
oûtient un bouquet
is une enveloppe,
es blanches, ovales,
lignes, & diſpoſées
u bouquet eſt à qua-
calice, qui eſt un
découpé en quatre
t un fruit en forme
, groſſe comme un
ge, & qui contient
. Cette Plante croît
eches & élevées, p
Sauvages appellent
le mangent.

LXIX.

E BERGE

accinia paluſtris.

ns des Pays trembl
au-deſſus deſquelles
tites branches fort m
es très-petites, ovales
rs aiſſelles naiſſent
d'un pouce, qui ſ
uatre petales : le ca
fond duquel s'éleve
s comme une cer
ces rondes. Les Sau
on le confit & on
le ventre. Cette Pla
par les 35, 40 &

de M. Sarraſin.

LXVI. Sang-dragon.

LXVII. Matagon

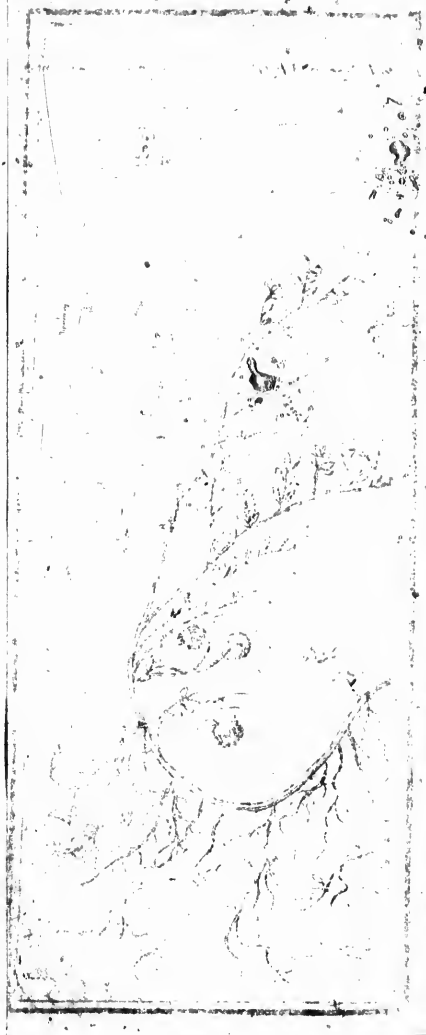

utre Atoca.

LXVIII. Canneberge ou Atoca.

LXI

in 12. Tome IV. page 354.

LXIX. autre Atoca.

ne IV. page 354.

SEPTE
La ſeconde
eſpece de cette
eſt de couleur

HEDISAR
Hediſarum

Cette Plante
s'y éleve juſqu'
au lieu que dans
la moitié de ce
pluſieurs tiges a
tité de fibres de
pâles, rougeâtr
de cannelure,
cette Plante pr
épis, beaucoup
l'Hediſaron con
res ſont auſſi plu
eſt deſſous, ſon
pâle. Quand la
du milieu une
faulx, noueuſe &
ge en haut par u
eſt fibreuſe, noi
la Plante jette u
ort, que quelqu
phyllum Asphali
ont envoyée en
de l'Amérique,
Quand elle eſt
de ſaveur; quan
d'âcreté. Cornuti
ge ſeche au ſeco
prouvé qu'elle eſ

La seconde figure représente une seconde espece de cette même Plante, dont le fruit est de couleur roussâtre panachée.

LXX.

HEDISARON à trois feuilles du Canada.

Hedisarum, vel Securidaca Triphylla Canadensis.

Cette Plante aime les Pays froids, car elle s'y éleve jusqu'à la hauteur de deux coudées, au lieu que dans les Pays temperés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pousse plusieurs tiges anguleuses & moëlleuses. Quantité de fibres de différentes couleurs, vertes, pâles, rougeâtres, leur forment une espece de cannelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs disposées en épis, beaucoup plus grands, que ceux de l'Hedisaron commun. Leurs feuilles supérieures sont aussi plus rouges. Leurs ailes & ce qui est dessous, sont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur se fanne, on voit sortir du milieu une gousse, qui a la figure d'une faulx, noueuse & fort dure, terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine est fibreuse, noirâtre, & pleine de suc. Toute la Plante jette une odeur agréable, & c'est à tort, que quelques-uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadense*. Ceux, qui l'ont envoyée en France sous le nom de *Galega de l'Amérique*, n'ont pas mieux rencontré. Quand elle est verte, elle n'a pas beaucoup de saveur; quand elle est seche, elle a peu d'âcreté. Cornuti l'estime chaude au premier, & seche au second degré. Il ajoûte, qu'il a prouvé qu'elle est un peu purgative: si vous en

ajoûtez, dit-il, une once à une médecine ordinaire, elle fait jetter les humeurs même les plus attachées aux viſceres. On l'applique auſſi avec ſuccès toute cruë ſur les humeurs froides, & elle ſert beaucoup à les réſoudre.

LXXI.

FUMETERRE gouſſeuſe & toujours verte du Canada.

Fumaria ſiliquoſa, ſemper virens, Canadenſis.

Le Canada produit deux Fumeterres, dont l'une eſt toujours verte, comme celle d'Europe, & peut ſervir aux mêmes uſages dans la Médecine. Elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, liſſe, & comme parſemée d'une pouſſiere; qu'on fait aiſément tomber avec la doit. Ses feuilles ſont douces au toucher, & découpées, comme celles de la nôtre; mais plus grandes, & elles ne craignent point le froid. De petites tiges ſortent des aîles de la principale, au ſommet de laquelle les fleurs viennent en épis. Leur figure eſt la même que celle de la *racine creuſe*, mais d'une autre couleur; car leur petit calice eſt de couleur de chair; & lorſqu'elles ſont épanouies, elles ſont d'un jaune éclatant comme l'or. Aux fleurs ſuccedent des gouſſes courbées en manière de faucilles & de couleur jaunâtre, leſquelles contiennent des ſemences ſemblables à celles du Millet, mais plus rondes. La racine de cette Plante eſt fibreuſe, mais elle jette [illegible] de filamens, que la racine de notre Fumeterre. Ce Simple eſt âcre & amer; il fait couler les urines plus aiſément que la Fumeterre de Dioſcorides, & décharge mieux le

in 4? pag. 40.

LXXI. Fumeterre du Canada.

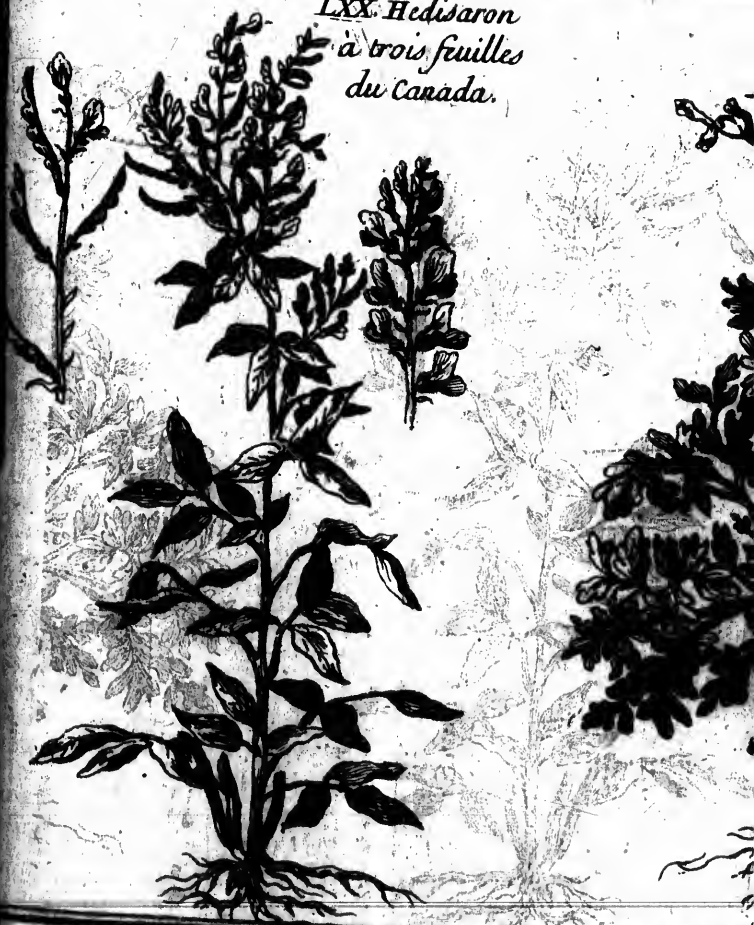

LXX. Hedisaron à trois feuilles du Canada.

in 12. Tome IV. page 356.

ron
illes
a.

LXXI. Fumeterre du Canada.

LXXII. autre Fumeterre du Canada.

in 12. Tome IV

re du Canada.

LXXIII. Petite Ancholie du Canada.

in 12. Tome IV. page 357.

LXXII. autre Fumeterre

humeurs billieuſes. Il fait auſſi beaucoup cra-cher, ſi on le mâche, & ſi on le tient lontems dans la bouche. Son ſuc éclaircit la vûë, comme celui de notre Fumeterre.

LXXII.

Fumaria tuberoſa inſipida, Canadenſis.

Cette ſeconde Fumeterre du Canada meurt pendant l'hyver, mais ſi on a ſoin de couvrir la racine, elle prolongne ſous terre. Cette racine n'a aucune ſaveur. Elle conſiſte en deux petites boſſettes environnées de petits poils. Ses feuilles ſont ailées & pointuës, un peu viſcées, comme celles du Genievre. Leur couleur eſt la même, que dans toutes les autres Fumeterres. Les petites tiges ſont depuis la racine juſqu'aux feuilles d'un pourpre clair; la fleur eſt blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuſe, ou *Fumeterre bulbeuſe.*

LXXIII.

PETITE ANCHOLYE du Canada,

Aquilegia pumila præcox Canadenſis.

Cette Plante croît de très-bonne heure; car dés le mois de May elle a déja perdu toutes ſes fleurs. Ses feuilles reſſemblent, pour la couleur & la figure, à celles du *Thalictrum* ordinaire, mais la couleur en eſt un peu plus claire. Ses tiges ſont rougeâtres & fort menuës, & n'ont tout au plus une palme de haut. Elles ſont terminées par de petites fleurs compoſées de cinq petits corners creux, mais recourbés, comme dans notre Ancholye

d'Europe. Ces cornets sont d'une couleur obs
cure dans la partie inferieure ; la supérieure
une teinture de couleur de Safran. Au milie
sont cinq petites feuilles rouges, dont l
pointe est renversée en arriere, & qui envi
ronnent un grand nombre d'étamines bla
ches, dont les unes ont la tête jaune, & ton
bent avec les fleurs ; les autres se termine
en pointe, & deviennent des gousses,
nombre de quatre ou cinq. Elles sont reco
bées, & pleines de grains noirs & luisan
c'est la semence de la Plante. Les racines
tent quantité de filamens.

LXXIV.

ASTER, ou ETOILE jaune ailée.

Aster luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux
dées de haut ; elle est ronde, & fort cha
de feuilles d'un verd obscur, assez longu
& sans pédicules. Elles tiennent à la tige
une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes son
étoile ronde, & naissent à l'extrémité d
tige sur des pédicules assez longs. A cette
succedent de petits points, qui, frottés
les doits, ont une odeur assez semblab
celle de la *Carline*. La racine est fibreu
astringente.

LXXV.

PETIT ASTER d'automne à larges fe

Asterisçus autumnalis latifolius.

La racine de ce petit Aster est touf
verte de filamens. Ses tiges sont ligu

LX

LXXIV. Aster, ou Etoile jaune ailée.

LXXV.
Petite Etoile
d'Automne
à larges feuilles.

in 12. Tome IV. page 358.

LXXV.
Petite Etoile
d'Automne
à larges feuilles.

SEPTENT
s, rougeâtres
cs. Ses feuille
& ſoûtenuës
ar-deſſus d'un
r-deſſous de l
. Les tiges ſon
de fleurs en é
de l'*After Atti*
ble beaucoup.
leur de cendre

LX

PANAC

Panaces racem

nacée, qui e
ucun de ceux,
tout terroit lu
re les eailloux.
pouce, croît e
plus. Sa tige
ruds aux jointu
es: elle renferm
ineuſe. Ses fe
tenuës par un f
gure d'un cœu
dentelées tout
ſort des pelli
ſous leſquelle
qui en doit ſor
s tiges ſont ch
& Bayes en g
celles de la Vig
ſont ſuivies d
cs, puis rouges

es, rougeâtres, de la hauteur de deux
ées. Ses feuilles ſont dentelées, fort lar-
& ſoûtenuës de longs pédicules. Elles
ar-deſſus d'un verd tirant ſur le jaune,
r-deſſous de la couleur des feuilles de
. Les tiges ſont terminées par des bou-
de fleurs en étoile, & plus petites que
de l'*Aſter Atticus*, auquel cette Plante
ble beaucoup. Le nombril des fleurs eſt
leur de cendres.

LXXVI.

PANACE'E du Canada.

Panaces racemoſum Canadenſe.

Panacée, qui eſt fort beau, ne reſſem-
aucun de ceux, dont les Anciens ont
tout terroir lui eſt bon; il pouſſe mê-
re les cailloux. Sa racine, groſſe com-
pouce, croît en profondeur juſqu'à un
plus. Sa tige, d'un pourpre obſcur,
euds aux jointures, & pouſſe pluſieurs
es: elle renferme une eſpece de moëlle
ineuſe. Ses feuilles, dont pluſieurs
tenuës par un ſeul pédicule, ont preſ-
igure d'un cœur terminé en pointe,
dentelées tout autour. Des nœuds de
ſort des pellicules, qui l'envelop-
& ſous leſquelles eſt le rudiment de la
qui en doit ſortir. Au milieu de l'Eté
s tiges ſont chargées en même tems
s & Bayes en grappes. Les fleurs ſont
celles de la Vigne. Elles blanchiſſent
& ſont ſuivies de Bayes, qui d'abord
es, puis rouges; & ont un goût fort

agréable. C'eſt dans ces Bayes, que ſont r
fermées les ſemences; les feuilles & la ra
de cette Plante ont le même goût, que c
du Panaçée, mais celui du fruit eſt plus
quis; les Cuiſiniers en font uſage. La Pl
meurt & renait tous les ans.

LXXVII.

SOUCHET de l'Amerique.

Cyperus Americanus.

Les Sauvages de la Floride nomment
Plante, les uns *Apoyamaſi*, les autres
ziſiranda. Voici la deſcription, qu'en d
François Hernandez dans ſon Hiſtoir
Plantes du Mexique. C'eſt une herbe,
les feuilles ſont ſemblables à celles du
reau, mais plus longues & plus déliées,
que à la façon du Cyprì ordinaire, do
peut dire qu'elle eſt une eſpece. Son tu
comme celui du Jonc noueux, & de la
teur d'une coudée & demie. Sa fleur eſt
& étroite, ſa racine déliée, fort lo
compoſée de boſſettes rondes & velue
peu éloignées les unes des autres. Les
gnols les enfilent comme un chapelet,
nomment *Patenotes de Sainte Helene*,
que c'eſt au Cap de Sainte Helene,
trouve à l'entrée du Jourdain, dans l
ride, qu'ils découvrirent pour la p
fois cette Plante. Les boſſettes étant c
& expoſées au Soleil, deviennent très
noires en-dehors, blanches en-dedan
ont un goût aromatique, à peu près
le *Galanga*. Elles ſont chaudes & ſech
qu'au quatriéme degré, un peu aſtrin

AMERIQU
yes, que sont r
feuilles & la rac
ne goût, que c
fruit est plus
t usage. La Pl
i.

I.

Amerique.

icanus.

de nommen
, les autres P
tion, qu'en d
son Histoire
t une herbe,
es à celles du
plus déliées,
rdinaire, do
pece. Son tuy
eux, & de la
e. Sa fleur est
liée, fort lo
ndes & veluës
es autres. Les
un chapelet,
inte Helene,
nte Helene,
dain, dans l
pour la pr
etres étant c
lennent très
es en-dedan
à peu près
udes & sech
a peu astring

LXXVI. Pinacce du Canada.

Icon. Tome IV. page 560.

LXXVII. Souchet de l'Amérique.

& réſineuſes.
vieres, & dai
ges la broyen
tent de ſon ſu
parce qu'ils er
& leur comm
On la fait au
ſine; & priſe d
lement des ur
duits. Priſe d
les douleurs d
emplâtres, qui
elle fortifie l'e
de la matrice.

BIGNON

Bignonia Uruca
maculis purpu
longiſſ

Cet Arbre ne
e vint pieds. S
ſt mou & ſpon
figure de cell
eaucoup plus g
ſqu'à dix pouc
lay il porte d
mme celle de
nt blanches,
elques taches
elques rayes ja
r de cuivre ro
ſlées, il leur
oſſes comme
ze pouces, qu

& réſineuſes. La Plante croît au bord des Rivieres, & dans des lieux humides. Les Sauvages la broyent entre deux pierres, & ſe frottent de ſon ſuc, quand ils veulent ſe laver, parce qu'ils croyent qu'elle affermit les chairs, & leur communique une odeur fort douce. On la fait auſſi réduire en une poudre très-fine; & priſe dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines, en débouchant les conduits. Priſe dans du bouillon, elle apaiſe les douleurs de poitrine, & on en fait des emplâtres, qui arrêtent le flux de ſang. Enfin elle fortifie l'eſtomach, & guérit les maux de la matrice.

LXXVIII.

BIGNONIA aux feuilles de Rocou.

Bignonia Uruca foliis, flore ſordidè albo, intus maculis purpureis & luteis aſperſo, ſiliquâ longiſſimâ & anguſtiſſimâ.

Cet Arbre ne s'éleve guere qu'à la hauteur de vint pieds. Son écorce eſt unie, ſon bois eſt mou & ſpongieux; ſes feuilles ont aſſez la figure de celles du Lilac; mais elles ſont beaucoup plus grandes, quelques-unes ayant juſqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubéreuſe, comme celle de la *Gantelée* ordinaire. Elles ſont blanches, mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre, & de quelques rayes jaunes: leur calice eſt de couleur de cuivre rouge. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des coſſes rondes, groſſes comme le doit, & longues de quatorze pouces, qui s'ouvrent lorſqu'elles ſont

mûres, & font voir leurs semences couchées les unes sur les autres, comme des écailles de poissons. La beauté singuliere de cet Arbre a engagé les Habitans de la Caroline à en semer dans leurs Jardins, dont il fait aujourd'hui l'ornement. On en a aussi vû en Angleterre, où ils ont résisté aux hyvers les plus rudes, sans aucun soin particulier, excepté la premiere année.

LXXIX.

PETIT LAURIER de la Caroline.

Arbor Lauri folio, floribus ex foliorum alis pentapetalis pluribus staminibus donatis.

C'est un Arbrisseau, qui a le tronc très-mince, & ordinairement haut de huit ou dix pieds. Ses feuilles sont disposées alternativement sur des tiges d'un pouce de long. Il sort d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâtres, composées de cinq feuilles, qui environnent plusieurs longues étamines, dont les petites têtes sont jaunes. On prétend qu'une décoction de la racine de cet Arbrisseau purifie le sang, & fortifie l'estomach. Il croît dans les Pays les plus bas, & dans les bois marécageux.

LXXX.

SOLANUM à trois feuilles de la Caroline.

Solanum triphyllum, flore hexapetalo, tribus petalis purpureis erectis, cæteris viridibus reflexis.

Cette Plante, qui est fort commune dans la Caroline, & sur-tout dans les Bois les plus

aunier de la Caroline.

LXXXI. Le Pied de veau.

LXXVIII. Bignonia
aux feuilles de Rocou

LXXIX. Pet

LXXX. Solanum
à trois feuilles,
de la Caroline.

LXXIX. Petit Laurier de la Caroline.

LXXX. Solanum à trois feuilles, de la Caroline.

LXXXI. Le Pied de veau.

SEPT
couverts, s'é
tige à la hau
ſon ſommet
pointuës, pla
en bas, faut
ont chacune
taches d'un
D'entre ces fe
de trois feuil
Le calice de
racine de la

LE PIED

Arum ſagitta
au

Cette Plant
que Mathiole
ce qu'il en dit
que M. Cateſb
de l'Amérique
reçu le ſien d
croît dans les
où il s'éleve
pieds Ses feuil
tiges pleines d
tubéreuſe, d'o
groſſes & plus
extrémité une
renfermées plu
de figure ronde
bales de mouſq
moitié. Cette
d'un œuf de p

couverts, s'éleve toute droite avec une seule tige à la hauteur de cinq ou six pouces; & de son sommet sortent trois grandes feuilles pointuës, placées en triangle, & qui pendent en bas, faute de pouvoir se soûtenir. Elles ont chacune trois côtes, & sont bigarrées de taches d'un verd clair, & d'un verd foncé. D'entre ces feuilles il sort une fleur composée de trois feuilles violettes, longues & droites. Le calice de la fleur est divisé en trois, & la racine de la Plante est tubéreuse.

LXXXI.

Le Pied de Veau de l'Amérique.

Arum sagittaria, folio angusto, acumine & auriculis acutissimis.

Cette Plante pourroit bien être la même, que Mathiole appelle *Arum minus*: du moins ce qu'il en dit, s'accorde assez bien avec ce que M. Catesby rapporte de ce pied de Veau de l'Amérique; si ce n'est que Mathiole avoit reçu le sien du Mont-Balde, & que celui-ci croît dans les fossés & dans les eaux basses, où il s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds Ses feuilles sont attachées à de longues tiges pleines de suc, qui sortent d'une racine tubéreuse, d'où il en sort aussi d'autres plus grosses & plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capsule verte, où sont renfermées plusieurs Bayes de même couleur, de figure ronde, les unes grosses comme des balles de mousquet, les autres plus petites de moitié. Cette Capsule, qui est de la grosseur d'un œuf de poule, s'ouvre lorsqu'elle est

mûre, & découvre les Bayes, qui dans leur maturité demeurent vertes, & sont fort tendres. Les Sauvages les font bouillir avec leurs viandes, & alors elles sont bonnes & fort saines; mais, crues elles paroissent extrêmement chaudes & astringentes. Elles mûrissent au mois de Juin.

LXXXII.

RACINE de la Chine.

Smilax Bryoniæ nigris foliis, caule spinoso, baccis nigris.

C'est dans la Caroline, qu'on a donné à ce Smilax le nom de racine de la Chine. De ses racines tubéreuses, & divisées en plusieurs nœuds, sortent plusieurs tiges épineuses, pliantes & noueuses. Elles sont de la grosseur d'une canne, & s'élevent ordinairement à la hauteur de vint pieds, en s'attachant aux Arbres & aux Buissons. En Automne cette Plante produit des grappes de Bayes noires & rondes, attachées à une queuë pendante d'environ trois doits. Chaque Bayé contient une semence ronde très dure. Quand on tire les racines de la terre, elles sont tendres & pleines de suc; mais elles deviennent à l'air aussi dures que du bois. On en fait une boisson, à laquelle on attribuë de grandes vertus, sur-tout celle de purifier le sang. On fait aussi bouillir au Printems les tiges, & on les mange comme des asperges.

IQUE
i dans leur
it fort ten-
r avec leurs
nes & fort
t extrême
s mûriſſent

e.
ule ſpinoſo,

donné à ce
ine. De ſes
en pluſieurs
épineuſes,
de la groſ-
dinairement
ttachant aux
tomne cette
Bayes noires
uë pendante
ayé contient
uand on tire
t tendres &
nuent à l'air
ait une boiſ-
ndes vertus,
On fait auſſi
on les mange

LXXXII. Racine de la Chine.

in 12. Tome IV. page 364.

LXXXIII. *Chevre-feuil droit*

me IV. page 364.

C

Ciſtus Virg

Cette P
ne dans la
& qui a au
s'éleve ord
droites, ro
roir ſec ; n
des, elles ſo
& hautes
Toutes ſont
leſquelles l
diſpoſées.
des bouque
celles de no
ſont pas tou
ques Plante
d'autres de r
Aux fleurs ſ
pointuës, q
petites ſeme

Helleborina
unico hexa
guſtis, obſ
bus roſeis.

Cette Plan
ſort une ſeule

LXXXIII.

CHEVRE-FEUILLE droit.

Ciſtus Virginiana, flore & odore Periclymeni.

Cette Plante, qui n'eſt pas moins commune dans la Caroline, que dans la Virginie, & qui a auſſi très-bien réuſſi en Angleterre, s'éleve ordinairement avec deux ou trois tiges droites, roides, & fort menuës, dans un terroir ſec; mais dans les terreins gras & humides, elles ſont de la groſſeur d'une groſſe canne, & hautes depuis douze juſqu'à ſeize pieds. Toutes ſont garnies de petites branches, ſur leſquelles les feuilles ſont alternativement diſpoſées. Du bout de ces branches ſortent des bouquets de fleurs, qui reſſemblent à celles de notre Chevre-Feuille, mais qui ne ſont pas toujours de la même couleur. Quelques Plantes en produiſent de blanches, d'autres de rouges, & d'autres de purpurines. Aux fleurs ſuccedent des capſules longues & pointuës, qui contiennent une infinité de petites ſemences.

LXXXIV.

ELLEBORINE.

Helleborina Lilii folio caulem ambiente, flore unico hexapetalo, tribus petalis longis, anguſtis, obſcurè purpureis, cæteris brevioribus roſeis.

Cette Plante a la racine bulbeuſe, d'où ſort une ſeule tige d'environ un pied de haut.

Elle eſt entourée, au ſortir de terre, d'une ſeule feuille, qui lui ſert comme de fourreau, & qui s'épanoüiſſant enſuite s'éleve droit, & ſe termine en pointe. La fleur ſort du haut de la tige : elle eſt compoſée de ſix feuilles, dont trois ſont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une roſe pâle, & ſont ordinairement renverſées ; du milieu de cette fleur s'éleve un piſtile. Cette Plante croît dans les lieux humides.

LXXXV.

ARBRISSEAU aux feuilles d'Aulne.

Alnifolia Americana, ſerrata, floribus pentapetalis albis, in ſpicam diſpoſitis.

Cet Arbriſſeau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'éleve avec pluſieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles ſont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'aſſez ſemblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet il ſort des ſommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou ſix pouces. Chaque fleur eſt compoſée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs ſont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles ſont ſuivies de petites capſules ovales & pointuës, qui contiennent pluſieurs ſemences légeres. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a tranſportée.

RIQUE
erre, d'une
e fourreau,
e droit, &
du haut de
illes, dont
foncé : les
la couleur
ement ren-
s'éleve un
s lieux hu-

d'Aulne.

loribus pen-
positis.

l'Aulne en
umides, &
s'éleve avec
hauteur de
e pieds. Ses
ées alternati-
ssez sembla-
hent un peu
Au mois de
branches des
gs de cinq ou
oscée de cinq
uffe de peti-
tement atta-
es d'un quart
vies de petites
i contiennent
Plante fleurit
re, où on la

LXXXIV. Elleborine.

LXXXV. Arbriss

LXXXV. Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.

N

Cet A
ginie : o
trés m
trionnale
dans les
hauteur e
coup plu
unies , c
coque int
ne la peu
terne , ou
& très-rab
bre eſt hu
dant les E
nourriſſent
gent , mai
Le bois de
que celui
il eſt eſtim
les buffets ,

Cette belle
ordinaire. S
ſoûtenuës tro
elles ſont larg

LXXXVI.

LE NOYER noir.

Nux juglans, nigra, Virginiensis,

Cet Arbre n'est point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plûpart des Contrées méridionnales de l'Amérique Septentrionnale. Il croît sur-tout dans les fonds, & dans les terroirs gras, & il s'y éleve à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles sont beaucoup plus étroites, plus pointuës, & moins unies, que celles du Noyer commun. La coque interne du fruit est si épaisse, qu'on ne la peut briser qu'avec un marteau. L'externe, ou l'enveloppe, est aussi fort épaisse & très-raboteuse en-dehors. Le fruit de l'Arbre est huileux, & d'un goût fort ; cependant les Ecureuils, & d'autres Animaux s'en nourrissent. Les Sauvages mêmes en mangent, mais après l'avoir gardé quelque tems. Le bois de ce Noyer approche plus du noir, que celui d'aucun autre de cette grandeur : il est estimé pour les cabinets, les tables, les buffets, &c.

LXXXVII.

FASEOLE à fleurs rouges.

Faseolus puniceo flore.

Cette belle Plante differe un peu du Faseole ordinaire. Ses feuilles d'un verd obscur sont soûtenuës trois à trois sur de longs pédicules : elles sont larges par le bas, & s'allongent en

pointe en s'arrondiſſant. Elles ſe replient en-dedans ſur le ſoir, & ſe déplient le matin. Elles couvrent un grand nombre de tiges fort menuës, qui ſortent d'une racine très-petite & fort fibreuſe. Ces tiges ſont ſi foibles, qu'elles ont beſoin d'appui pour ſe ſoûtenir. La fleur, qui eſt de même figure que celle de nos Faſeoles, eſt d'un beau rouge, & dure lontems. Lorſque la Plante fut apportée en France, on ne faiſoit point de bouquets, où elle n'entrât. Les gouſſes, qui ſuivent ces fleurs, ſont un peu courbées en faulx, & elles contiennent des fèves, qui reſſemblent beaucoup à celles du Frêne : elles ſont rondes & noires, & couvertes d'une pellicule d'une couleur ſale & obſcure.

LXXXVIII.

SORBIER du Canada.

Sorbus aucuparia, Canadenſis.

C'eſt le Sorbier Sauvage, que quelques-uns nomment *Torminalis*. Il ne differe du domeſtique, que par ſon fruit, qui croît par ombelles, comme celui du Sureau. Ses grains ſont de couleur de Safran, tirant ſur le rouge, ſemblables à ceux de l'Aubeſpin, & preſque de même couleur. Quant au goût, ils reſſemblent à ceux du Sorbier domeſtique. Les Grives en ſont fort friandes, & on s'en ſert pour les prendre ; d'où lui vient l'épithete d'*Aucuparia*. Ce Sorbier eſt un aſſez grand Arbre, droit, qui porte ſes branches hautes, dont la feuille eſt comme celle du Frêne ; mais plus étroite, blanchâtre par deſſous, & den-

RIQUE
replient en-
it le matin.
de tiges fort
e très-petite
si foibles,
se soûtenir.
re que celle
rouge, &
fut apportée
e bouquets,
i suivent ces
n faulx, &
ressemblent
s sont rondes
llicule d'une

ada.

adensis.

ue quelques-
ne differe du
it, qui croît
Sureau. Ses
n, tirant sur
l'Aubespin,
uant au goût,
t domestique.
s, & on s'en
ient l'épithete
assez grand
nches hautes,
u Frêne; mais
lous, & den-

LXXXVI. Noyer noir.

LXXXVII. Fo

in 12. Tome IV. page 368.

LXXXVII. Fareole à fleurs rouges.

Tome IV. page 368.

LXXXVIII.

Sorbier du canada.

insa. Tome IV. page

in 4.° pag. 50.

LXXXIX.

Bruyére, qui porte des Baycs.

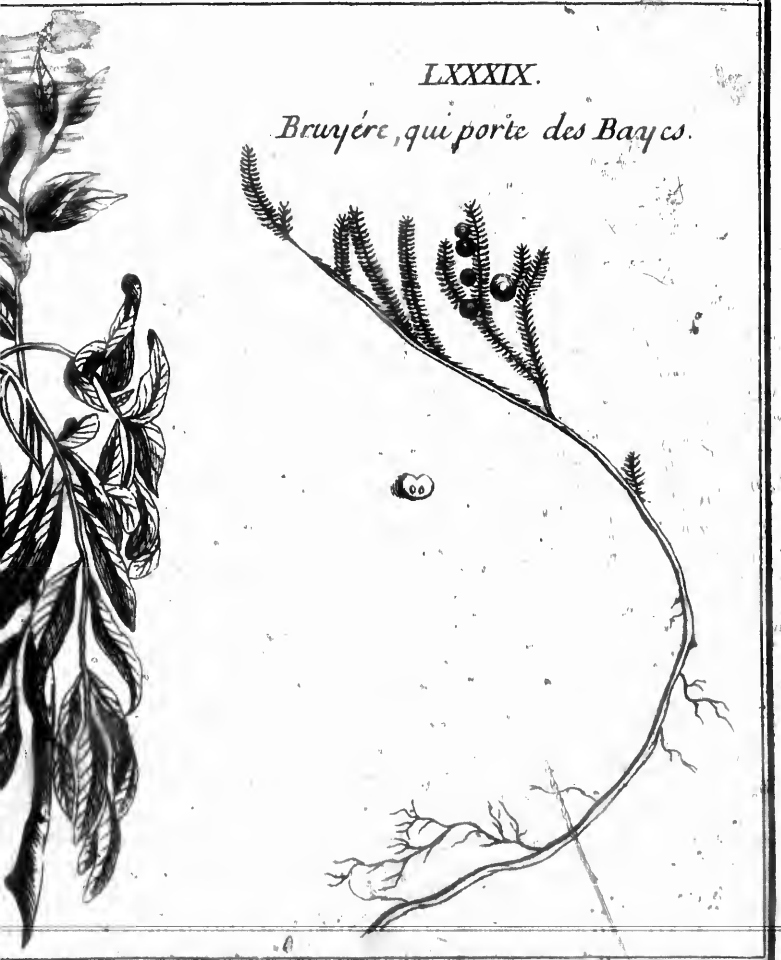

in 12. Tome IV. page 369.

50.

LXXXVIII.

Sorbier du canada.

telée dans tout son contour. Tous les fruits, qui sortent en grappes, ont chacun leur queuë. Le bois de l'Arbre est ferme & massif : son écorce est dure, & de couleur jaune blanchâtre.

LXXXIX.

BRUYERE, qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro, seu Ericæ Baccifera.

Cette Plante, qui se trouve en plusieurs endroits du Canada & dans l'Isle Royale, est la premiere espece de Bruyere, dont parle Matthiole, & qui a été connuë des Anciens. C'est un Arbrisseau branchu, ressemblant au Tamarisc, mais plus petit. Ses feuilles sont assez semblables à celles de la Bruyere commune ; ses branches sont ligneuses, d'un noir roussâtre, flexibles. Ses petites fleurs, composées de trois feuilles, naissent à la racine des feuilles : elles ont la couleur d'une herbe tirant sur le blanchâtre ; en tombant elles font place à des Bayes rondes, de la grosseur des grains de Genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle & d'un suc de la couleur de celui des Mûres, & remplies de petits grains triangulaires, de différentes grosseurs.

XC.

EPINETTE, ou SAPINETTE du Canada.

Abies Canadensis, picea foliis brevioribus, conis parvis, biuncialibus, laxis.

C'est la plus grande des quatre especes de

Sapin, qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans sa figure, c'est que ses fruits sont plus petits, que ceux de toutes les autres.

XCI.

BOURGENE du Canada.

Frangula rugosiore & ampliore folio.

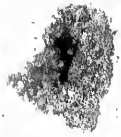

C'est, selon M. de Tournefort, la même Plante, que Bauhin appelle Aulne noir. *Alnus nigra, baccifera, rugosiore folio, seu major*; & elle ne differe en effet de la commune, que par ses feuilles ridées & plus larges. C'est un Arbrisseau, qui jette plusieurs verges droites, longues, d'où il en sort de plus petites, couvertes d'une petite écorce noire, tachetée de verd. L'écorce est jaune par-dessous: son bois est blanc: sa moëlle est rouge, tirant sur le noir. Ses fleurs sont petites & blanchâtres, & sont suivies de petites bayes rondes, comme des grains de poivre: elles sont d'abord vertes, ensuite rouges & noires dans leur maturité, & désagréables au goût. On prétend que sa semence pilée & réduite en huile, garantit de la vermine, & qu'avec un bâton de cet Arbrisseau on chasse les Serpens. L'écorce intérieure, qui est jaune, desseche, trempée dans du vin, elle fait vomir, & purge l'estomach des flegmes, & de toute la pourriture, qui s'y est amassée: on la dit même fort bonne contre l'hydropisie. Cuite dans du vin, elle guérit de la gale, en se lavant avec la décoction, qui apaise aussi la douleur des dents, si on la tient dans la bouche.

RIQUE
Ce qu'elle a
eſt que ſes
e toutes les

ada.

re folio.

, la même
noir. *Alnus*
ſeu major ;
mune, que
es. C'eſt un
ges droites,
rites, cou-
tachetée de
us : ſon bois
irant ſur le
lanchâtres,
ndes, com-
ont d'abord
dans leur
On prétend
en huile,
e un bâton
erpens. L'é-
, deſſeche ;
vomir, &
de toute la
on la dit
piſie. Cuite
, en ſe la-
aiſe auſſi la
nt dans la

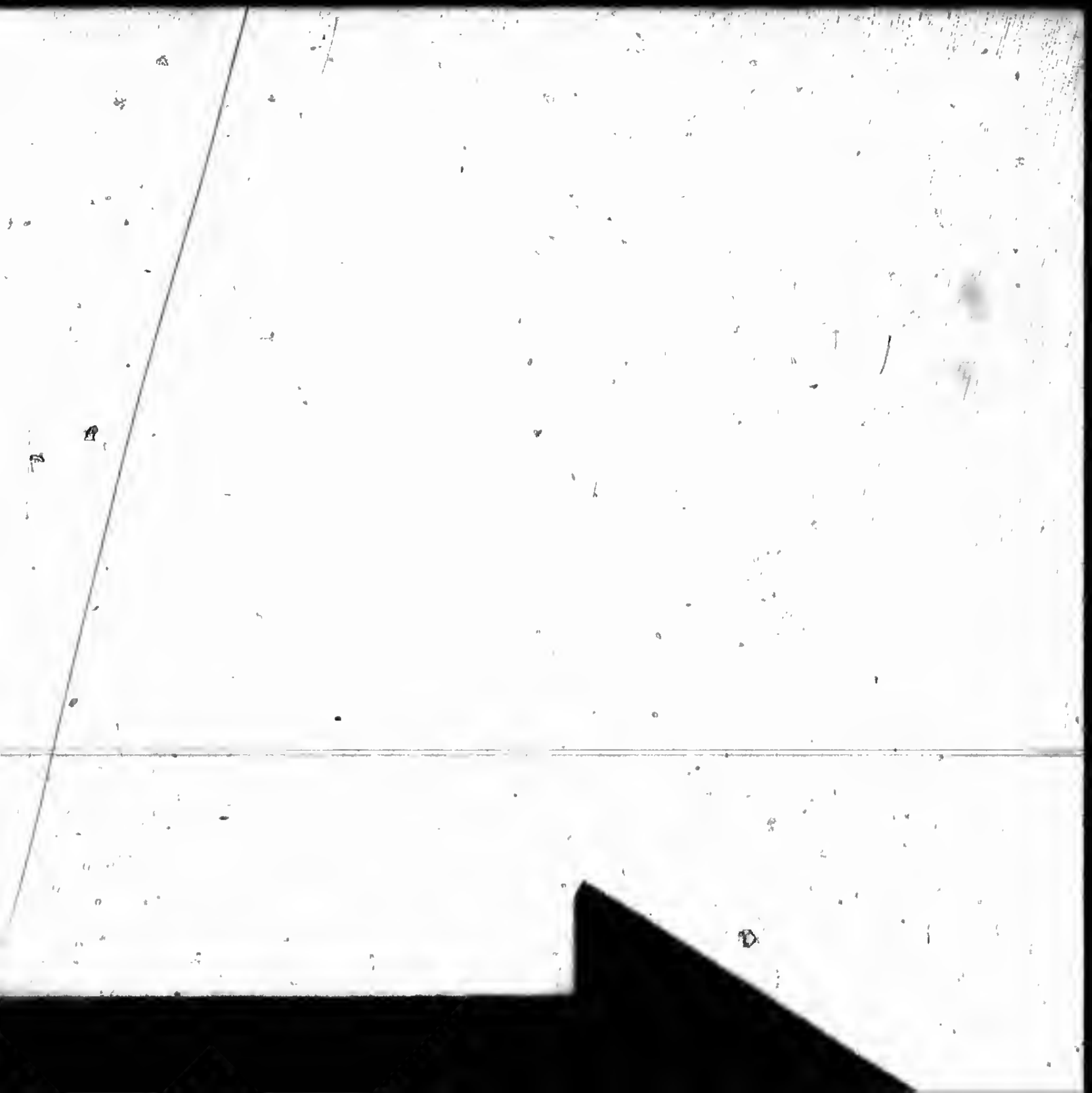

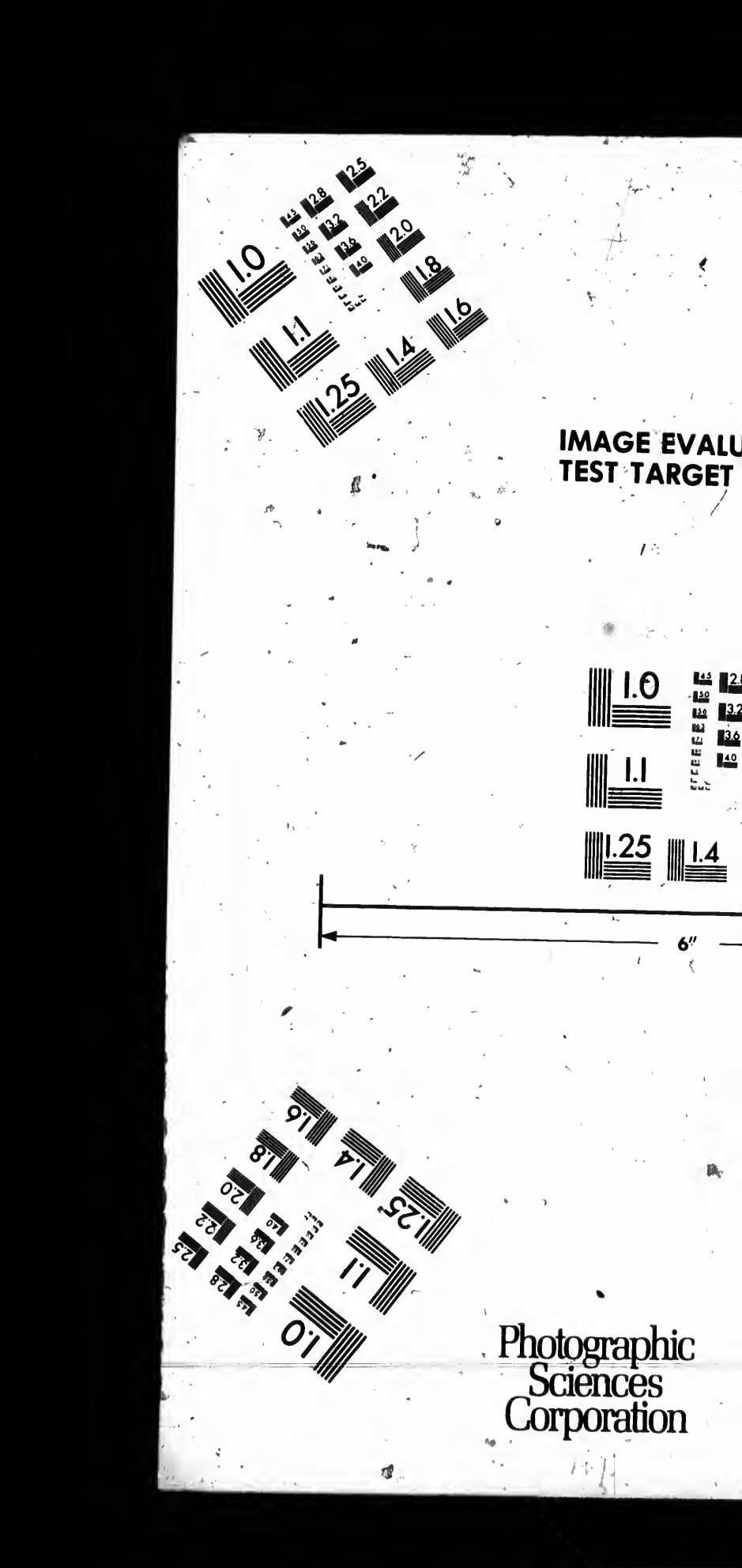
IMAGE EVALU
TEST TARGET
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
6"
Photographic
Sciences
Corporation

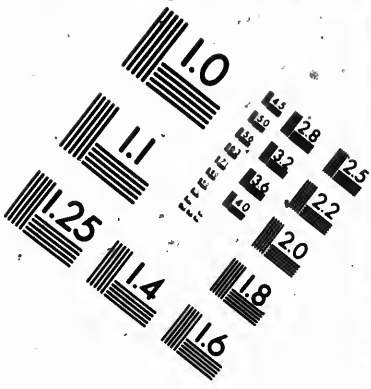

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

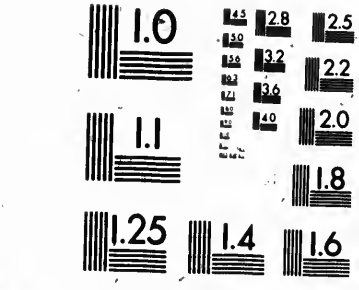

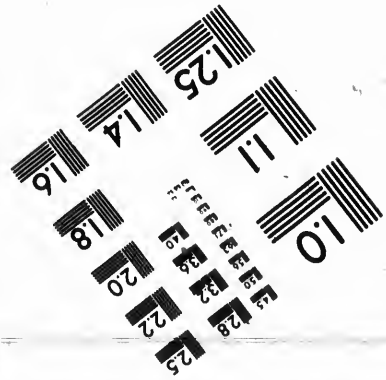

hotographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

XCI.

XC. Epinette, ou Sapinette du Canada.

XCI. Bourgene du Canada.

anada.

Tome IV. page 370.

MELI

La

C'eſt l
nefort, ſ
parmi les
l'autre n
marque p
égalemen
dont j'ai
Journal.

Vitis

Cette Pl
les Bois d
que les An
Ida, & qu
gnes d'Auv
Bois, & en
lemagne &
Alexandri
drie de Tr
Vigne d'O
fleurs bra
d'une couc
ovales, ſo
peu près de
Ses fleurs r
branches p

XCII.

MELEZE, ou CEDRE du Canada.

Larix Canadenſis, longiſſimo folio.

C'eſt le Cedre du Canada, que M. de Tournefort, ſur le rapport de M. Satraſin, a rangé parmi les eſpeces de Meleze. Mais ni l'un ni l'autre n'en a rien dit de particulier. On ne marque pas même ſi ſous ce titre on comprend également le Cedre blanc & le Cedre rouge, dont j'ai expliqué la difference dans mon Journal.

XCIII.

BLUET du Canada.

Vitis idæa Canadenſis, Myrti folio.

Cette Plante, qui eſt fort commune dans les Bois du Canada, paroît être la même, que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida*, & qui ſe trouve auſſi dans les Montagnes d'Auvergne, où il ne croît point d'autre Bois, & en pluſieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Pline l'appelle *Figue Alexandrine*, du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade, & les Italiens *Uva dell' Orſo*, Vigne d'Ours. Elle eſt petite: elle jette pluſieurs branches, dont les plus grandes ſont d'une coudée: ſes feuilles rondes, ou plutôt ovales, ſont d'un verd foncé, de la figure à peu près de celles du Bouis, ou du Myrthe. Ses fleurs rondes, creuſes, ſortent autour des branches parmi les feuilles; je n'ai pu ſçavoir

de quelle couleur elles ſont, parce que la plûpart des fruits étoient mûrs, quand j'ai vû la Plante. Ces fruits ſont ronds, faits en forme de nombril, verds d'abord, & noirs, quand ils ont acquis leur maturité, pleins d'un ſuc noir, doux & d'aſſez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raiſin. La racine eſt longue, graſſe, ſouple, & ligneuſe. Ce fruit eſt mûr au mois de Juin. Il eſt rafraîchiſſant au ſecond degré, aſtringent & un peu déficcatif: mangé cru ou cuit, avec du ſucre, ou ſans ſucre, il eſt bon contre les fievres chaudes & bilieuſes, contre la chaleur d'eſtomach, contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures; il reſſerre le ventre, & ôte l'envie de vomir.

XCIV.

SAVINIER à feuilles de Cyprès du Canada.

Sabina Canadenſis, folio Cupreſſi.

Cet Arbre, qui ne s'éleve pas fort haut, mais dont les branches s'étendent beaucoup, a été nommé par quelques-uns *Cyprès de Crete*. On en trouve beaucoup dans les Alpes, & il eſt fort commun en Canada. Il eſt ſtérile; & ſes feuilles, qui ſont très épineuſes à la cime, ont une odeur forte, & ſont âcres & brûlantes. Ses Bayes ont la même odeur, que celles du Savinier, qui porte des fruits; mais les unes ſont rougeâtres, & les autres de couleur céleſte. Elles ſont de la groſſeur des grains de Genievre, & ne ſont point précédées par des fleurs, mais par de ſimples rudimens, ſoûtenus par des pédicules courbés, & com-

ERIQUE
parce que la
s, quand j'ai
nds, faits en
rd, & noirs,
urité, pleins
bon goût. Il
nme ceux de
asse, souple,
mois de Juin.
egré, astrin-
é cru ou cuit,
ft bon contre
ontre la cha-
mmation du
eures; il res-
vomir.

s du Canada.

Cupressi.

s fort haut,
t beaucoup,
s *Cyprès de*
ans les Alpes,
Il est stérile;
oineuses à la
sont âcres &
e odeur, que
fruits; mais
utres de cou-
ur des grains
récédées par
s rudimens,
és, & com-

V. Savinier du Canada, à feuilles de Cyprès.

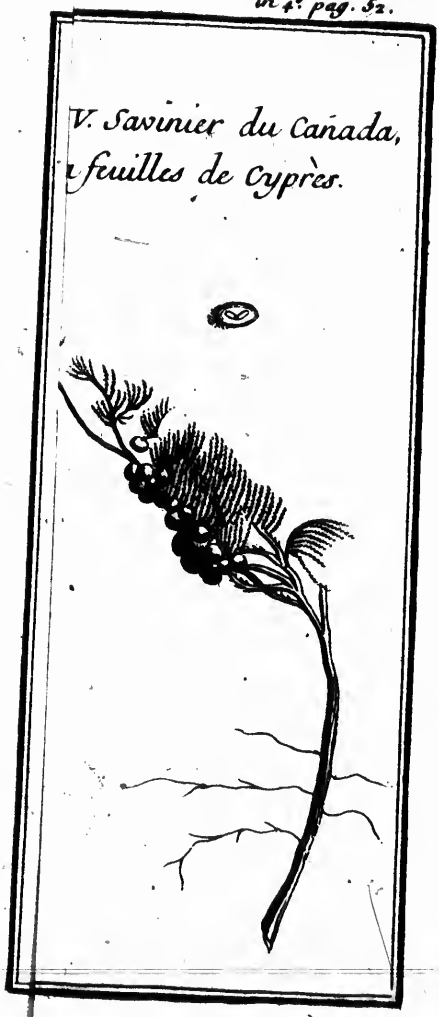

XCII. Melese du Canada.

XCIII.

Bluet du Canada.

XCIV. Savinier du Canada, à feuilles de Cyprès.

XCIII.

uet du Canada.

SEP
posés de
quatre, c
le Savini
Bayes de
tus, dont
vers. Les
porées ave
plus ſales

PETIT A

Cratag

Cet Arbr
& en pluſie
auſſi-bien
moyenne ha
de lui même
les Jardins,
nefort lui de
giniana; ma
n'en donne p
cation.

PETI

Vitis idæa,

Les tiges d
hautes de neu
feuilles plus
Anguloſa, &
du Bouis, c'eſt
petite pointe à
proviennent e

posés de tubercules au nombre de trois, de quatre, ou de cinq : il a cela de commun avec le Savinier ordinaire ; & il paroît que les Bayes de l'un & de l'autre ont les mêmes vertus, dont la principale est de faire mourir les vers. Les feuilles de l'Arbre, broyées & incorporées avec du miel, nettoyent les ulceres les plus sales, & font résoudre les charbons.

XCV.

PETIT ALISIER à feuilles d'Arbousier.

Crataegus Virginiana, foliis Arbuti.

Cet Arbre, qui croît dans l'Isle Royale, & en plusieurs autres endroits du Canada, aussi-bien que dans la Virginie, est de moyenne hauteur dans les Bois, où il vient de lui même ; mais si on le transplante dans les Jardins, il vient plus haut. M. de Tournefort lui donne aussi le nom de *Sorbus Virginiana* ; mais il n'en dit pas davantage, & n'en donne point la figure, ni aucune explication.

XCVI.

PETIT BOUIS du Canada.

Vitis idæa, semper virens, fructu rubro.

Les tiges de cette Plante sont rondes, & hautes de neuf pouces. Elles ont beaucoup de feuilles plus épaisses que celles du *Vitis idæa Angulosa*, & à peu près semblables à celles du Bouis, c'est-à-dire, oblongues, avec une petite pointe à l'extrémité, & dont les nerfs proviennent en-dessous. Elles ont un goût

astringent & un peu amer. Ses fleurs, semblables aux Lys des Champs, viennent en grappes à l'extrémité des tiges. Elles sont blanches, & quelquefois un peu rougeâtres. Elles sont suivies de Bayes aussi en grappes, environ six à six, de la grosseur du plus gros pois, qui de blanches, ou de jaunes, deviennent rouges, d'un goût agréablement acide, & de la même substance que celle du Vaciet des marais, & remplies de petits grains jaunes. Cette Plante croît dans des terreins pierreux, & couverts comme les Forêts. Ses Bayes sont froides & seches, par conséquent astringentes, & on s'en sert avec succès dans la diarrhée & dans les dysenteries. Elle croît en plusieurs endroits de l'Europe & du Canada.

XCVII.

GRANDE STATICE de l'Amerique.

Statiche maxima, Americana.

Cette précieuse Plante, dont je n'ai pû avoir la figure, differe de la commune par la largeur de ses feuilles, & par la couleur & la nature de ses fleurs. Elle a encore moins de rapport à la Statice de Pline. Sa racine est fort longue, & n'a presque point de filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long sur un de large, sont d'un verd obscur, quoique fort net: elles vont toujours en diminuant; mais leur pointe est émoussée. Elles naissent en rond immédiatement de la racine, & elles ont deux nerfs, comme celles du Plantain. Du milieu de ces feuilles s'élevent une ou deux petites tiges, ou longs pédicules sans

RIQUE
urs, sembla-
ent en grap-
sont blan-
eâtres. Elles
appes, envi-
s gros pois,
deviennent
t acide, &
e du Vaciet-
; grains jau-
ætreins pier-
ts. Ses Bayes
quent astrin-
ccès dans la
Elle croît en
du Canada.

'Amerique.

ana.

t je n'ai pû
mune par la
couleur & la
re moins de
Sa racine est
de filamens.
de long sur
ur, quoique
diminuant;
lles naissent
cine, & elles
du Plantain.
vent une ou
édicules sans

XCV. Petit Alisier du Canada.

XCVI. Pe

in 12. Tome IV. page 374.

XCVI. Petit Buis du Canada.

Tome IV. page 374.

SE
feuilles,
ſtance m
peu ſans
fleur blan
ſous, & f
point excé
juſte à la ti
Elle eſt ſo
du fondem
a inflamma
taine. Elle
très-propre
toutes ſorte

PAN

Herbatun

Ce Panacé
trouvé la figu
coudées. Sa
charnuë. Les
ſont longues
Coſtus des Ja
c'eſt-à-dire,
les, qui vien
que juſqu'au n
pied de long
de terre. On
n'eſt à la naiſſa
une petite feui
c'eſt même, ce
lien, qui forti
plus foibles, p

feuilles, terminées par un bouton d'une substance membraneuse, lequel s'ouvre peu à peu sans se rompre, & laisse le passage à une fleur blanche. Elle se replie ensuite en-dessous, & forme, en se condensant, pour ne point excéder la mesure, une enveloppe très-juste à la tige. Cette Plante est froide & seche. Elle est souveraine pour arrêter la descente du fondement & de la matrice; & lorsqu'il y a inflammation, la guérison en est plus certaine. Elle a d'ailleurs un acide, qui la rend très-propre à guérir les fievres putrides, & toutes sortes d'ulceres.

XCVIII.

PANACE'E musqué du Canada.

Herbatum Canadensium, sive Panaces Moschatum.

Ce Panacée, dont je n'ai point non plus trouvé la figure, s'éleve à la hauteur de deux coudées. Sa racine est blanche, longue & charnuë. Les premieres feuilles, qu'elle pousse, sont longues & larges, semblables à celles du *Costus* des Jardins, ou du *Lepidion* de Pline, c'est-à-dire, légerement dentelées: mais celles, qui viennent après, sont découpées presque jusqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long, & environnent la racine près de terre. On n'en voit point à la tige, si ce n'est à la naissance des branches, où il croît une petite feuille informe & comme mutilée: c'est même, ce semble, plutôt une espece de lien, qui fortifie la tige dans les endroits les plus foibles, pour l'aider à soûtenir le poids

de ſa tête contre la violence des vents ; ca toutes ces tiges ſont terminées par une ombelle ſi peſante, qu'elle les fait pancher, avant même que les petites fleurs, qui la compoſent, ſoient formées. Ces fleurs ſont blanches, comme celles du Panacée commun, & répandent aſſez loin une odeur de muſc fort agréable. Les ſemences, qui les ſuivent, ſont moins larges, que celles de notre Panacée. Cette Plante fleurit en Septembre & en Octobre ; ſes feuilles ont un goût âcre, qui prend un peu au nez : ſa racine eſt moins amere.

TABLE DES PLANTES.

ACacia, 313.
Aconit, 316, 340.
Agrimoine, 318.
Alcée, 319.
Aliſier, 373.
Ancholye, 357.
Angélique, 322, 323.
Apalachine, 339.
Apios, 327.
Apocynon, 340.
Arbre pour le mal de dents, 329.
Arbriſſeau aromatique, 338.
Arbriſſeau à feuilles d'Aulne, 366.
Aſter, 358.
Aſteriſcus, 358.

BEllis, 319.
Bignonia, 325, 361.
Bluet, 371.
Bourgene, 370.
Petit Bouys, 373.
Bruyere, 369.

CAchet de Salomon, 307.
Canneberge, 354.
Capillaire, 301.
Caſſine, 339.
Cerfeuil, 315.
Cerifier, 330.
Chêne, 333, 334, 335.
Chevre-Feuille, 365.
Grande Conſolide, 346.
Cyprès, 300.

ELleborine, 365.
Epinette, 369.

Erable, 327.
Etoile jaune ailée, 358
Euparoire, 318.

Faſcole, 367.
Fougere, 299.
Fumeterre, 356, 357.

Gin-Seng, 308.

Hediſaron, 355.
Herbe à Serpent a Sonnettes, 347.

Jaſmin, 321.
Ipecacuanha, 304.

Laurier, 305, 314, 324. 362.
Lierre, 341, 342.
Liſeron, 336.
Lychnis, 312.

Matagon, 353.
Meleze, 371.
Myrthe, 302.

Noyer, 367.

Origan, 301.

Panacée, 359, 375.
Peuplier, 336.
Piakiminier, ou Plakminier, 350.
Pied de Veau, 63.
Pimprenelle, 314.
Plane, 321.
Polygonatum, 306, 308.

Racine de la Chine, 364.
Grande Roquette, 305.

Sabot de la Vierge, 328.
Sang-Dragon, 352.
Sapinette, 369.
Sarraſine, 351.
Saſſafras, 310.
Savinier, 372.
Sceau de Salomon, 307.
Seneka, 348.
Serpentaire, 331.
Smilax, 331.
Solanum, 345, 362.
Sorbier, 368.
Souchet, 360.
Sratice, 374.

Thalictrum, 317.
Trefle, 343.
Troëne, 326.
Tulipier, 305.
Tupelo, 337, 338.

Valerienne, 309.

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES
contenuës dans ce quatriéme Volume.

A

Abénaquis (les) ne se trouvent point à un rendez-vous de Guerre, 34. ils refusent de demeurer neutres entre les François & les Anglois, 59. prétentions des Anglois sur ces peuples : un Ministre Anglois entreprend de les séduire, 108. ils protestent de leur indépendance, 112. ils sont trahis par les Anglois, 113. 114. Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, 114. 115. ils déclarent la Guerre aux Anglois, & la font avec succès, 119. vains efforts des Anglois pour s'attacher ces Sauvages, 152.

Acadie : nouvelle entreprise des Anglois sur ce pays, 17. *& suiv.* elle est plus négligée que jamais, 29. 30. les Anglois veulent s'en emparer à quelque prix que ce soit, 60. les Sauvages de ce pays refroidis à l'égard des François, 70. on manque de la reprendre, 73. efforts inutiles pour la recouvrer, 90. *& suiv.*

Action (belle) de quelques Officiers François, 37 d'une Troupe de Sauvages en Acadie, 92. d'un Jésuite, 297.

Akansas (les) refusent de se liguer avec les Chicachas contre la Colonie de la Louisiane. 295.

Anglois, leur nouvelle entreprise sur l'Acadie, 17. ils sont battus par-tout ; ils ouvrent la tranchée devant le Port-Royal, 18. *& suiv.* ils levent le siége, & se retirent, 21. causes du mauvais succès de leur entreprise, 22. résolution de leur Conseil de Baston, 23. leur Flotte retourne beaucoup plus forte au Port-Royal : ils y font leur descente, 24. leurs diffé-

rentes attaques sans succès, 25, 26. Combat très vif entre eux & les François 27. ils veulent nous débaucher les Sauvages de la Louisiane, 41. 42. leurs préparatifs pour attaquer le Canada, 49. ils se retirent : ce qui fit échouer leur entreprise, 53. *& suiv.* pourquoi leur Flotte ne vint point à Quebec, 55. leur nouvel armement à Baston, 58. ils sont résolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix que ce soit, 59. 60. arrivée de leur Flotte au Port-Royal : ils en font le siége, 61. *& suiv.* ils prennent la place par Capitulation, 64. 65. préparatifs de ceux de la Nouvelle York, 72. une de leurs Flottes se prépare à faire le siége de Quebec, 74. ce que devint cette Flotte : retraite de l'Armée de Terre 80. 81. naufrage de leur Flotte, 82. Manifeste de l'Amiral Anglois, 82. *& suiv.* ce qui fut cause de la perte, 88. Pays cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht, 106. 107. leurs prétentions sur les Abénaquis, 108. plusieurs s'établissent sur les bords du Kinibequi, 111. ils trahissent les Abénaquis, 113. 114. ils enlevent le Baron de Saint Castin, 115. ils veulent enlever le P. Rasle, & le manquent, 117. 118. les Abénaquis leur déclarent la guerre, 119. ils tuent le P. Rasle, 120, 121. ils sont obligés de laisser les Abénaquis en repos, 123. ils inquietent les François de l'Acadie, & les laissent ensuite en repos, 145. *& suiv.* ils tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis, 152 ils travaillent à nous débaucher les Sauvages de la Louisiane, 177. leurs intrigues auprès des Tchactas, 229. 230. ils ne peuvent réussir dans leur tentative, 272.

Artaguerte (M. Diron d') arrive à la Louisiane en qualité de Commissaire Ordonnateur, 167.

Artaguette (le Chevalier d') repousse les Natchez, qui avoient fait une sortie, & nettoyé la tranchée, 267. il obtient le Commandement d'un Fort bâti aux Natchez, 269.

B

Baie d'Hudson : état où se trouvoit ce pays à la paix : plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages, 153. 154

Baie de S. Joseph, occupée par les François, & abandonnée presque aussi-tôt, 199.

Baie S. Bernard, entreprise sans succès sur ce lieu, 227. 228.

Bienville, (M. de) est envoyé pour tirer raison de la trahison des Natchez, 181. il forme un Camp aux Tonicas : ce qui se passe entre lui & les Natchez,

182. 183. il fait la paix avec eux, 184. forme un établissement parmi ces Sauvages, 185. il succede à M. Perrier au Gouvernement de la Louisiane, 296.

Buisson (le Sieur du) Commandant au Détroit, ses diligences contre les Outagamis, 93. il est secouru à propos par nos Alliés, 95. il assiége avec eux les Outagamis, 97. *& suiv.* il rassure les Assiégeants rebutés, 102. il empêche qu'on ne massacre les Députés des Assiégés, 103. 104.

C

Cadillac (M. de la Motte.) Commandant au Détroit, son imprudence, 13. sa conduite désapprouvée, 15. 16. mauvaise manœuvre de ce Commandant, 30. 31. il est nommé Gouverneur de la Louisiane, 169. il y fait alliance avec plusieurs Nations, 178.

Cap Breton (Isle du) connuë aujourd'hui sous le nom d'*Isle Royale*, sa description, 124. son climat, & nature du pays: ses richesses, 125. 126. ses Ports, 126. *& suiv.* projets pour un établissement dans cette Isle, 129. *& suiv.* moyens de faire cet établissement, & réponse aux difficultés, 139. *& suiv.* pourquoi ce projet ne fut pas d'abord exécuté, 142.

Capucins: établissement de ces PP. à la Louisiane, 142.

Chameau (le) Vaisseau du Roi, son naufrage, 159. 160.

Champmêlin (le Comte de) Chef d'Escadre, arrive à l'Isle Dauphine, 215. sa disposition pour l'attaque de Pensacole, 216. son Escadre entre dans la Baie, prend le Fort de la pointe & les Navires Espagnols, 217. 218. il prend le Fort S. Charles, & fait la garnison prisonniere de Guerre, 219. comment il se venge de la dureté des Espagnols envers les prisonniers François, 218. 219. il fait des présents aux Sauvages qui avoient aidé à prendre Pensacole, 213. 224. il part pour France, 224.

Chicachas (les) Sauvages de la Louisiane, demandent la paix, 233. ils tentent inutilement la fidélité de nos Alliés, 271. 272. forces de ces Sauvages: leurs intrigues pour faire révolter nos Négres, 294. les Akansas & les Illinois refusent de se liguer avec eux, 295. commencement de leur guerre, 297.

Compagnie d'Occident: le Roi lui cede la Louisiane; à quelles conditions, 193. 194. Elle rétrocede ce pays au Roi, 296.

Constantin (le P.) Récollet est tué par les Outaouais, 10.

Crozat (M.) le Roi lui cede la Louisiane, 169. ses propositions & ses plaintes,

590. *& sui*
Roi son Pri

D

Description
Cap Breton,
du *Havre* à
puis nommé
127. 143. du
Anne, autre
Dauphin, 12
d'une Mine de
vée chez les
de Pensacole
Dourteleau (le
est attaqué par
& se sauve co
racle, 251. *&*

E

Epinay (M. d
Gouverneur de
ne: réception
les Sauvages,
pagnols (les)
permettre le co
la Louisiane av
que, 170. Pe
ptis sur eux pa
çois, 200. *&*
préparent à le
204. ils arrive
de la Baie, 20
reprennent cette
ils sont défaits
la Mabile, 20
repoussés de l'I
ne, 211. 212. il
Pensacole, 212
on les y attaqu
veau, 216. prif
de la Pointe, &
vires Espagnols,
Fort de S. Charle

590. *& suiv.* il remet au Roi son Privilége, 193.

D

Description, de l'Isle du Cap Breton, 124. *& suiv.* du *Hâvre à l'Anglois* depuis nommé Louis-Bourg, 127. 143. du Port de *Sainte Anne*, autrement le *Port-Dauphin*, 128. 143. 144. d'une Mine de Cuivre trouvée chez les Sioux, 166. de Pensacole, 200.

Doutreleau (le P.) Jésuite, est attaqué par des Yasous, & se sauve comme par miracle, 251. *& suiv.*

E

Epinay (M. de l') est fait Gouverneur de la Louisiane: réception que lui font les Sauvages, 194. 195.

Espagnols (les) refusent de permettre le commerce de la Louisiane avec le Mexique, 170. Pensacole est pris sur eux par les François, 200. *& suiv.* ils se préparent à le reprendre, 204. ils arrivent à la vûë de la Baie, 205. 206. ils reprennent cette place, 207. ils sont défaits auprès de la Mabile, 209. ils sont repoussés de l'Isle Dauphine, 211. 212. ils fortifient Pensacole, 212. *& suiv.* on les y attaque de nouveau, 216. prise du Fort de la Pointe, & des Navires Espagnols, 218. leur Fort de S. Charles est pris, la garnison prisonniere de guerre: leur perte, 219. 220. leur dureté envers les prisonniers François: comment M. de Champmêlin s'en venge, 221. Nouveaux avis de l'approche d'une Escadre Espagnole, 224. premier avis de la paix entre eux & les François: on leur restitue Pensacole, 227. 228.

F

François: Combat très-vif entre eux & les Anglois en Acadie: perte des uns & des autres, 27. 28. projet d'un grand parti de guerre d'eux & de leurs Alliés Sauvages, 33. Bourgade Angloise prise par ce parti, 35. les Vainqueurs tombent dans une embuscade: elle est forcée: belle action de quelques Officiers, 36. 37. expédition qu'ils font en Terre-Neuve, 43. *& suiv.* leur entreprise malheureuse dans la Baie d'Hudson, 57. 58. quelques expéditions qu'ils font en Terre Neuve, 65. *& suiv.* leurs efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie, 90. 91. manquent de nouveau le Port Royal, 93. ceux de l'Acadie refusent de se transporter à l'Isle Royale: ils sont inquiétés par les Anglois: ils tiennent bon, & on les laisse en repos, 145. *& suiv.* plusieurs sont massacrés par les Sauvages de la Baie d'Hudson, 154. ils occu-

pent la Baie de S. Joseph, & l'abandonnent presque aussi-tôt, 199. ils prennent Pensacole sur les Espagnols, 200. *& suiv.* ceux qui conduisoient la garnison Espagnole à la Havane y sont arrêtés, 203. ils défont les Espagnols auprès de la Maubile, 209. ils les repoussent de l'Isle Dauphine, 211. 212. ils attaquent de nouveau & prennent Pensacole, 216. leur entrepriſe sur la Baie S. Bernard sans succès, 228. conspiration des Sauvages contre eux: comment elle fut découverte, 242. 243. leur confiance: tous ceux qui étoient établis aux Natchez sont tués, ou pris par ces Sauvages, 224. *& suiv.* le même arrive aux Yasous, 249. *& suiv.* l'Armée des François s'assemble aux Tonicas, 263. leur expédition contre les Natchez, 265. *& suiv.* autre expédition contre ces Sauvages: départ & ordre de l'Armée Françoise, 278. 279. seize François tués ou blessés dans une Pirogue, 280. L'Armée arrive à la vûë des Ennemis: suites de cette expédition, 281. *& suiv.* l'Armée Françoise décampe des Natchez, 288.

H

HAvre à l'Anglois, *Voyez* Louisbourg.

Hurons, engagés dans un grand parti de guerre, ils abandonnent les François, 33. 34.

I

JEsuites: on envoye quelques-uns d'eux, en qualité de Missionnaires, à la Louisiane, 238. 239. belle action d'un de ces Peres, 297.

Illinois (les) se réünissent tous sur le Micissipi, 234. ils refusent de se liguer avec les Chicachas contre la Colonie de la Louïsiane, 295. 296.

Joncaire, Officier François, sa bonne conduite parmi les Iroquois, 32. ils est envoyé à ces Sauvages avec M. de Longueuil: succès de leur voyage, 71. 72.

Iroquois (les) sont réconciliés avec les Outaouais, 2. *& suiv.* quatre de leurs Cantons se déclarent contre nous, 48. leur politique: ils font périr l'Armée Angloise, 54. 55. ils envoyent des Députés à M. de Vaudreuil, 55. *& suiv.* ils refusent de se déclarer contre les François, 58. M. de Vaudreuil traite avec eux, 93. 94. Ils se maintiennent dans leur indépendance, 107. 108. ils renouvellent leur alliance avec nous, 149.

Iroquois Chrétiens, domiciliés dans la Colonie, se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange: ils abandonnent les François avec qui ils étoient partis pour un grand projet de guerre, 33. 34. leur in-

délité : ils réparent leur faute, 38. 39.
Isle Dauphine : on y établit une Colonie Françoise : peu de progrès de cette Colonie, 166. 167. elle est pillée par un Corsaire, 168. son Port se ferme, 195.
Isle Royale, *Voyez* Cap Breton.

L

LOire (M M. de la) Freres, échappent aux Natchez, 179. *& suiv.*
Longueuil (le Baron de) Lieutenant de Roi de Montréal, est envoyé aux Iroquois avec Joncaire : succès de leur voyage, 71. 72.
Loubois (le Chevalier de) Major de la Nouvelle Orléans, chargé de l'expédition contre les Natchez, 262. assiége ces Sauvages dans leurs Forts, 265. *& suiv.*
Louisbourg, Port de l'Isle Royale ou du Cap Breton, sa description, 127. 143. on se détermine pour ce Port, 144. 145.
Louisiane, divers jugements qu'on en a portés, 162. *& suiv.* son état en 1700. il y arrive un Commissaire Ordonnateur, 167. cession de ce pays à M. Crozat : on y établit un Conseil Supérieur, 169. état du commerce de ce pays en 1716. 186. *& suiv.* M. Crozat la remet au Roi. Sa Majesté la transporte à la Compagnie d'Occident, à quelles conditions, 193. 194. arrivée des premieres Concessions dans ce pays, 197. 198. deux Navires du Roi y arrivent en mauvais état, 225. 226. cause des désertions de ce pays, 230. 231. Ouragan qui s'y éleve : ses effets, 232. on y envoye des Capucins, & des Jésuites, 238. 239. découragement de toute cette Colonie, 257. 258. arrivée du secours qu'on y attendoit de France, 277. elle est rétrocédée au Roi par la Compagnie des Indes, 296.

M

MAubile (la) Riviere de la Louisiane, on y forme un établissement, 166.
Miamis (les) commettent quelques hostilités contre les Outaouais, 6. 7. ceux-ci se vengent d'eux, 9. 10. Nouveau désordre qu'ils causent au Détroit, 30. 31.
Micissipi : on fait entrer un Vaisseau dans ce Fleuve, 196.
Mine de Cuivre chez les Sioux : sa description, 165. 166.
Ministre (un) Anglois, entreprend de séduire les Abénaquis, 108. 109. ce qui se passe entre lui & le P. Rasle, 109. 110. il quitte la partie, 110. 111.
Missionnaires : on pense à donner des Missionnaires aux Sauvages de la Louisiane : on s'adresse aux Jésuites, 238. 239.

N

Natchez, Sauvages de la Louisiane, leur trahison, 178. *& suiv.* M. de Bienville est envoyé pour en tirer raison, 181. ce qui se passe entre eux & lui, 182. 183. il fait la paix avec eux, 184. établissement parmi ces Sauvages, 185. leurs hostilités, 233. ils font la paix avec les François, 235. ils tuent ou prennent tous les François établis parmi eux, 244. *& suiv.* propositions insolentes de ces Sauvages: les Tchactas emportent un grand avantage sur eux, 263. 264. ils sont assiégés dans leurs Forts, 265. 266. ils font une sortie, & nettoyent la tranchée; le Chevalier d'Artaguette les repousse, 266. 267. ce qui sauve ces Sauvages, 267. 268. ils rendent les prisonniers François, & on leve le siége, 268. 269. Fort bâti chez ces Sauvages, 269. ils recommencent leurs courses 273. ils attaquent une Pirogue, & 160 François y sont tués ou blessés, 280. leur Fort est investi, 281. ils demandent la paix: ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres pris sur les François, 282. ils continuent de parlementer, 283. leur grand Chef, son Successeur désigné, & un autre Chef se rendent au Camp des François: Ils sont arrêtés, 284. un de leurs Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre, 286. d'autres se rendent aux François, 287. le plus grand nombre s'échappe: nos Sauvages refusent de les poursuivre, 288. leurs forces après ce siége, 289. ils surprennent le grand Chef des Tonicas, & le font périr, 290 *& suiv.* plusieurs sont tués en différentes occasions, 292. d'autres assiégent M. de S. Denis aux Natchitoches, & sont battus, 293.

Natchitoches (Isle des) on y bâtit un Fort, 185. 186. on y envoye M. de Saint Denis, 226.

Negres: ceux de la Louisiane conspirent contre la Colonie par les intrigues des Chicachas, & sont punis. 294. 295.

Nicolson, Général Anglois: Lettre qu'il écrit à M. de Vaudreuil; réponse qu'il en reçoit, 67. *& suiv.*

Nouvelle France: providence de Dieu sur ce pays, 88. 89. source de la décadence du commerce de cette Colonie, 166. son état en 1714. projet de M. de Vaudreuil pour la peupler, 150. 151.

Nouvelle Orleans, ses commencements, 196. 197. on y transporte le quartier général 229.

O

Observation remarquable, 165.

Offogoulas,

Offogonias, Sauvages de la Louisiane: leur fidélité, 250.
Outagamis, Nation Sauvage: leur caractere: ils entreprennent de brûler le Détroit, 87. 88. ils sont assiégés dans leur Fort, & se défendent bien, 97. 98. ils demandent la paix, 99. 100. discours d'un Chef Illinois à leurs Députés: on continue de les assiéger, 100. 101. ils envoyent de nouveau des Députés, 102. 103. ils se sauvent, & sont poursuivis: ils sont presque tous massacrés: fruit de cette victoire, 104. 105. expédition sans fruit contre ces Sauvages, 155. *& suiv.*
Outaouais (les) sont réconciliés avec les Iroquois, 2. *& suiv.* ils font satisfaction à ceux-ci, 5. 6. essuyent des hostilités de la part des Miamis: ils prennent ombrage des François, 6. 7. Indiscrétion de deux Officiers François à leur égard. 7. 8. ils se vangent des Miamis, 9. 10. ils tuent un P. Récollet & un Soldat François, 10. 11. leurs Députés à Montréal: discours du Chef de la députation, 13. 14.

P

Pensacole: description de ce Port: il est pris par les François, 200. *& suiv.* & repris par les Espagnols, 204. *& suiv.* ceux-ci le fortifient, 212. *& suiv.* cette Baie est attaquée de nouveau, & prise par les François, avec tous ses Forts, 216. *& suiv.* On démolit en partie le Fort de Pensacole, 219. elle est restituée à l'Espagne, 228.
Perrier (M.) Lieutenant de Vaisseau, & nommé Commandant Général de la Louisiane, 239. il demande inutilement du secours, 240. 241. ses diligences à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez, 255. comment il est instruit du complot général contre les François, 256. 257. il met les habitations Françoises hors d'insulte, 261. 262. il traite avec les Tchactas, 273. *& suiv.* arrivée du secours qu'il attendoit, 277. Départ & ordre de son Armée, 278. 279. succès de cette expédition, 281. *& suiv.* il est nommé Gouverneur de la Louisiane par le Roi: il retourne en France, 296.
Port Dauphin dans l'Isle Royale, ou du Cap Breton: sa description, 128. 143. 144.
Port Royal (le) est assiégé en vain par les Anglois, 19. *& suiv.* il est derechef attaqué inutilement, 24. *& suiv.* arrivée d'une Flotte Angloise devant ce Fort: en quelle disposition étoit la garnison, 62. 63. les Ennemis en font le siége, 63. 64. murmures & déserions parmi les assiégés: la place est rendue, 64. 65.

on manque de nouveau ce poste, 93.

Q

QUebec: générosité des habitans de cette Ville, 93.

R

RAmezay (M. de) Gouverneur de Montréal, marche contre les Anglois, 50. peu de succès de son expédition, & quelle en fut la cause, 51. 52.

Rasle (le P. Sebastien) Jésuite, ce qui se passe entre lui & un Ministre Anglois, 109. *& suiv.* les Anglois veulent l'enlever, & le manquent, 118. 119. il refuse de se retirer à Quebec: il est tué par les Anglois, 120. 121. son éloge, 122. 123.

Randot (MM.) pere & fils, sont chargés de l'Intendance du Canada: projet du pere pour le commerce, & le soulagement du peuple, 4. 5. leurs projets pour un établissement dans l'Isle du Cap Breton, 129. *& suiv.* Moyens de faire cet établissement, & réponse aux difficultés, 139. *& suiv.*

S

SAint Castin (le Baron de) Commandant en Acadie, 69. est enlevé par les Anglois, 115. il est relâché, 116.

Saint Denys (le Sieur Juchereau de) son voyage de la Louisiane au Mexique par Terre, 170. *& suiv.* il est mis en prison à Mexico, 173. il refuse d'entrer au service des Espagnols: ses avantures, 174. il rend un grand service aux Espagnols: son mariage avec une Espagnole, 175. 176. on l'envoye aux Natchitoches, 226. il y est assiégé par les Natchez, qui sont battus, 293.

Sainte Anne. *Voyez* Port Dauphin.

Saint Jean, Fort des Anglois en Terre Neuve, est attaqué & pris, 44. 45. il est abandonné, 47.

Saint Jean, dans le Golphe Saint Laurent: projet d'établissement dans cette Isle, 147. 148. pourquoi il ne réussit pas, 148. 149.

Saint Ovide (M. de) Lieutenant de Roi à Plaisance: projet de son expédition en Terre-Neuve, 43. il attaque & prend le Fort S. Jean, 44. 45. Après s'en être rendu maître, il dépêche un Courier à Plaisance & un Navire en France, 46.

Saujon (le Chevalier de) arrive à la Louisiane avec une Escadre, 223.

Sauvages: ceux de l'Acadie, refroidis à l'égard des François, 70. arrivée des Sauvages d'en haut, 73. les Sauvages Alliés chantent la guerre, 75. 76. zèle des Sauvages domiciliés, 76. 77. belle action d'une Troupe

de Sauvages en Acadie, 92. les Sauvages Alliés viennent fort à propos au secours du Commandant du Détroit : discours qu'ils lui tiennent 96. 97. ils assiégent les Ouragamis dans leur Fort, 97. *& suiv.* les Assiégeants se rebutent : ils sont rassurés par le Commandant, 101. 102. ceux de la Baie d'Hudson massacrent plusieurs François, 154. ceux de la Louisiane font une irruption dans la Caroline, 177. 178. on fait des présents à ceux qui avoient aidé à prendre Pensacole, 223. 224. on leur donne des Missionnaires, 238. 239. leur conspiration contre les François : comment elle fut découverte, 242. 243. dispositions de plusieurs de ces Nations, 262. Indocilité des Sauvages Alliés, 281. ils refusent de poursuivre les Natchez qui s'étoient échappés, 288.

Schuiler, (Pitre) Gouverneur d'Orange en Amérique, séduit les Iroquois Chrétiens de la Colonie Françoise, 32 33. intrigue de ce Gouverneur, 37. 38 ce qui se passe entre lui & M. de Vaudreuil, 39. 40.

Senat (le P.) Jésuite : belle action de ce Missionnaire, 299.

Serigny (M. de) est sommé de se rendre aux Espagnols avec le Vaisseau le Philippe, 229. son départ pour France, 225.

Sioux : Mine de cuivre chez ces Sauvages, 165. 166.

Souel (le P.) Jésuite, est tué par les Yasous : causes de sa mort, 249. 250.

Subercase (M. de) Gouverneur du Port-Royal : sa bonne conduite, 18. *& suiv.* sa fermeté & sa diligence, 24. *& suiv.* son projet pour fortifier l'Acadie, 59. conduite étrange de ce Gouverneur, 60. 61. il est assiégé, & obligé de rendre la place, 62. *& suiv.*

Sueur (M. le) se rend chez les Tchactas, & les conduit contre les Natchez, 261. grand avantage que les premiers, commandés par cet Officier, remportent sur les derniers, 264.

T

Tchactas, Nation de la Louisiane, intrigues des Anglois pour les détacher des intérêts des François : fidélité de ces Sauvages, 229. 230. leur trahison, 244. conduite singuliere de ces Sauvages, 258 259. ils arment contre les Natchez, 261. ils remportent un grand avantage sur eux, 264 leur insolence, 270. M. Perrier traite avec ces Sauvages, 273. *& suiv.*

Terre-Neuve, expédition des François dans cette Isle, 43. *& suiv.* autres expéditions dans cette Isle, 65. *& suiv.*

Tonicas, Sauvages de la Louisiane : leur Chef refuse d'en-

tret dans le complot des Natchez, 181. L'Armée Françoise s'assemble chez eux, pour attaquer les Natchez, 263. leur Grand Chef se laisse surprendre par les Natchez, & périt, 290. *& suiv.*

V

VAudreuil (M. de) Gouverneur Général de la Nouvelle France, réconcilie les Outaouais avec les Iroquois, 2. *& suiv.* embarras où il se trouve : le parti qu'il prend, 11. 12. sa réponse aux Députés des Outaouais, 13. ce qui se passe entre lui & le Gouverneur de la Nouvelle Orange, 39. 40. il est trompé par un Iroquois, 47. 48. ses diligences pour la défense de la Colonie ; 48. 49. il campe à Chambly, 52. sa réponse à une Lettre du Général Anglois Nicolson : 68. 69. il fait visiter les Habitans de l'Acadie : diverses autres précautions de ce Général, 70. 71. son discours aux Députés Iroquois, 75. il traite avec ces Sauvages, 93. 94. son projet pour peupler la Nouvelle France, 150. 151. sa mort, 160.

Vincennes (le sieur de) Gentilhomme Canadien, sa mort héroïque, 298.

Voisin, jeune homme de seize ans, sa belle retraite, 297.

Y

YAcous (des) Sauvages de la Louisiane, tuent ou prennent les François établis parmi eux, 249. *& suiv.* ils attaquent un Missionnaire, qui se sauve comme par miracle, 251. *& suiv.*

Fin de la Table du quatrième Volume.

ne Lettre du Gé-
lois Nicolson :
fait visiter les
de l'Acadie : di-
tres précautions
rai, 70. 71. son
aux Députés Iro-
il traite avec ces
93. 94. son pro-
peupler la Nou-
ce, 150. 151. sa
.
e sieur de) Gen-
Canadien, sa
ique, 298.
e homme de seize
lle retraite, 297.

(les) Sauvages
isiane, tuent ou
es François éta-
eux, 249. & suiv.
nt un Mission-
se sauve comme
e, 251. & suiv.
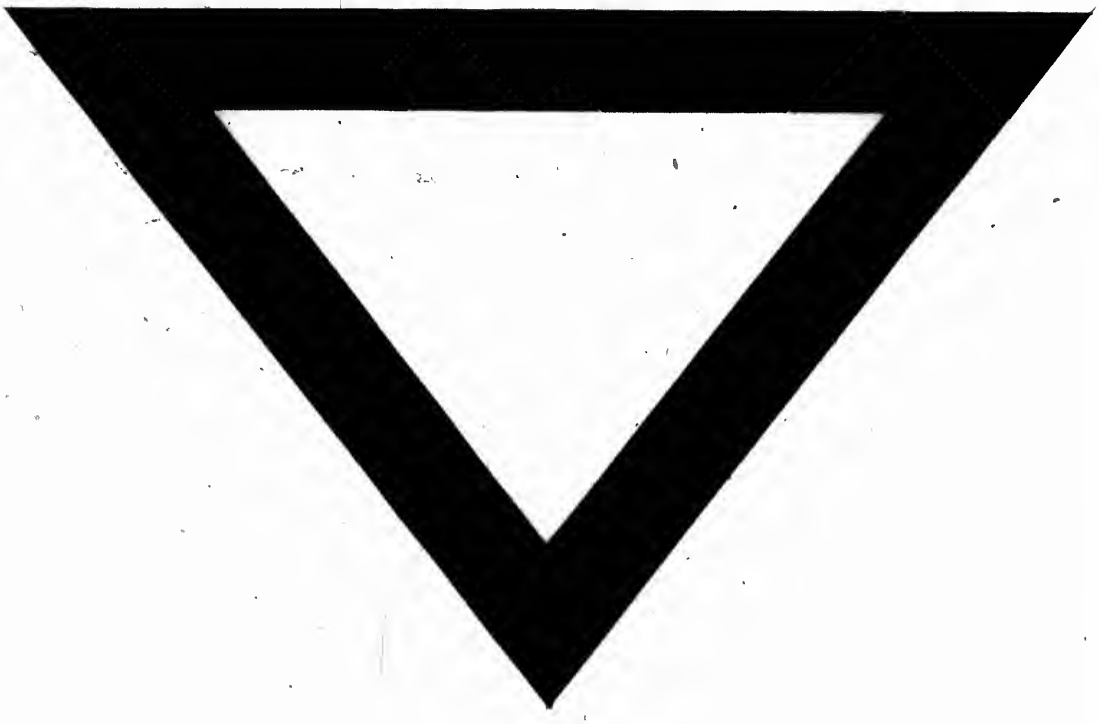
olume,